3 POMPIERS TUÉS LORS D'UN VIOLENT INCENDIE DANS LE VIEUX MONTRÉAL

page F 22

ST-JEAN EST PRÊT À TOUT PLAQUER POUR DIRIGER LE CANADIEN

page F 2

photo J.-Y. Létourneau

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

samedi dimanche

75 cents
85 cents, territoire de l'édition nationale

MONTRÉAL, SAMEDI 16 MAI 1981, 97e ANNÉE, no 116 230 PAGES, 11 CAHIERS

Montreal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis

L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

UN VASTE COMPLOT

SOUTIENT LA PRESSE D'ITALIE

«Nous avons l'expérience de ce genre de personnage: il n'y a pas de doute, il s'agit d'un terroriste professionnel.» Cette affirmation émane d'un éminent journaliste romain, et toute la presse italienne s'accorde pour dire qu'une organisation subversive internationale semble être à l'origine de l'attentat perpétré mercredi contre Jean-Paul II. pages A 8 et A 9

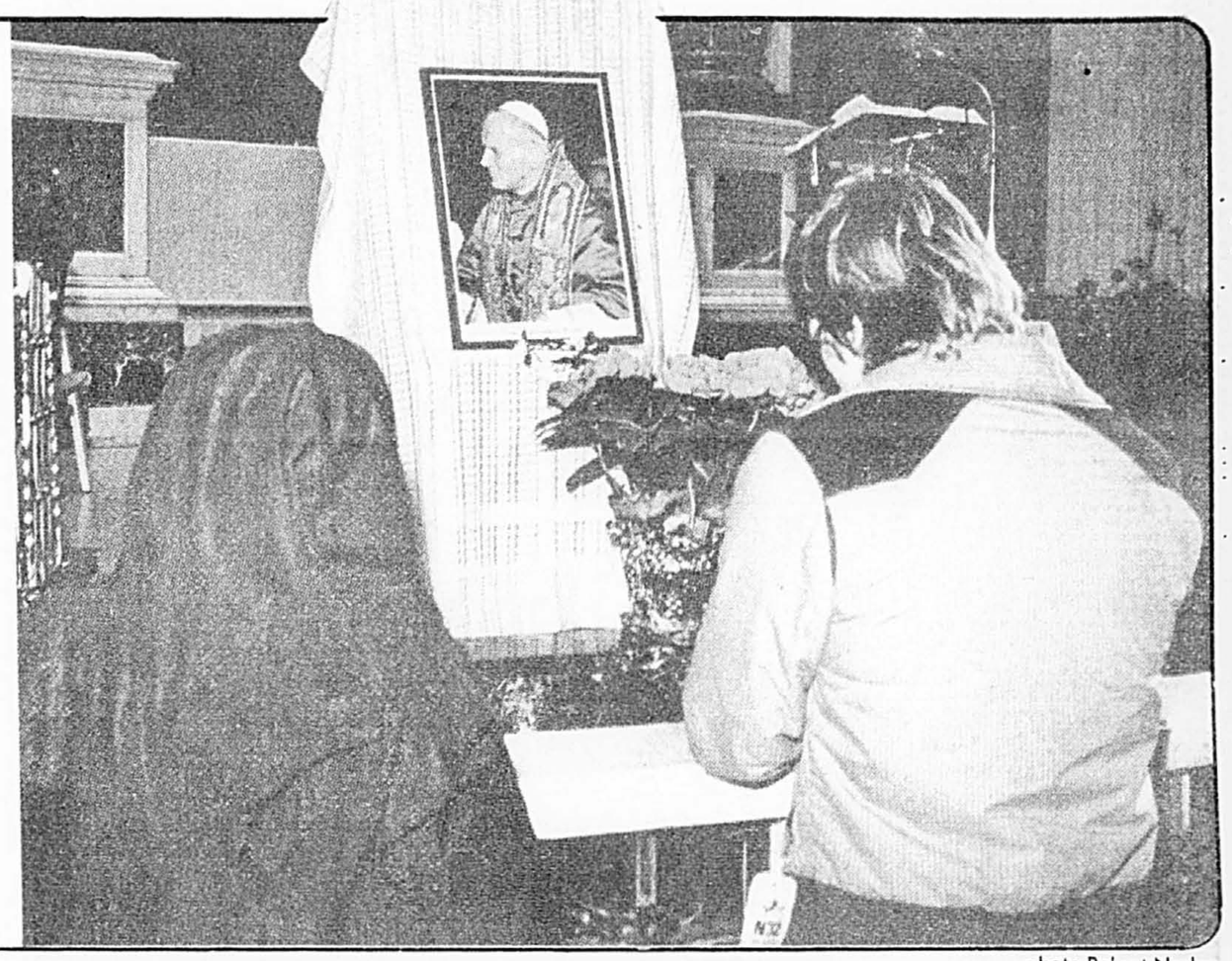

photo Robert Nadon

Dans toutes les églises catholiques du monde, l'image de Jean-Paul II inspire les prières des fidèles. Cette religieuse et ce paroissien, agenouillés devant l'effigie du pape, ont été photographiés au pied d'un autel de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à Montréal.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

STRATÉGIE POUR UN CONTRAT DE TRAVAIL

FINI LES CONTRAVENTIONS, DISENT LES MEMBRES DE LA SQ

page A 3

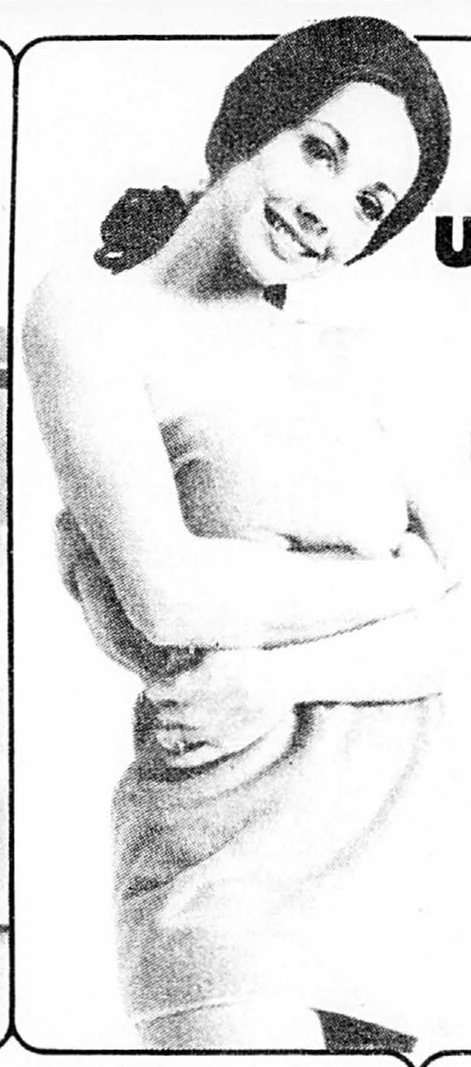

LES STUDIOS DE SANTÉ

UNE CRISE NÉE DE L'ABUS

■ En quelques jours, deux géants dans le monde des studios de santé, Vic Tanny et Silhouette, se sont littéralement écroulés. D'autres établissements du genre sont également en mauvaise posture. Cette crise découle en grande partie d'une réglementation plus stricte, imposée aux studios par le gouvernement québécois, comme l'explique Michel Roesler.

page A 13

ÉDITO

L'APPUI DES ÉVÊQUES À L'ÉDUCATION SEXUELLE
PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

LA PRESSE SERA PUBLIÉE LUNDI

PLUME

LES JOBS SONT RARES, FAUT PAS LES LÂCHER!

page C 1

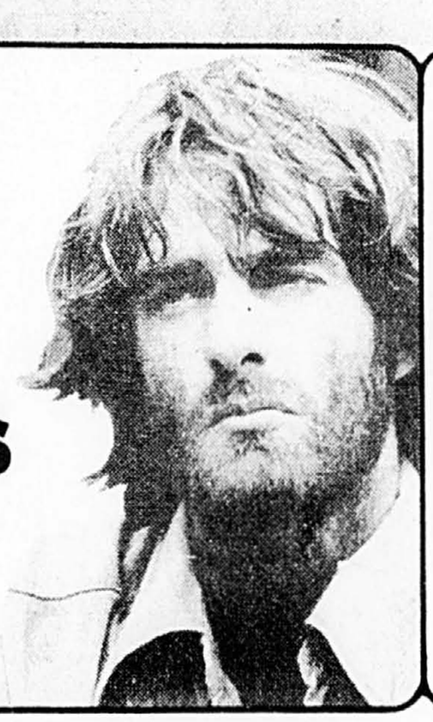

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

DES HAUSSES JUSQU'À 56%

■ **Si vous avez contracté un prêt hypothécaire de $27,000 il y a cinq ans, vos paiements mensuels sans tenir compte des taxes s'élèvent à $240. Lorsque viendra le moment de renouveler votre prêt, attendez-vous à payer tout près de $375. Cette hausse spectaculaire peut sembler affolante à première vue; toutefois, vos revenus ont probablement grimpé dans une proportion comparable depuis cinq ans, de sorte que vous avez des chances d'être parmi la majorité des propriétaires québécois qui trouveront le moyen d'absorber les hausses des taux d'intérêt.**

page A 13

SOMMAIRE

Annonces classées: D 1 à D 27, E 1 à E 7
Arts et lettres: C 1 à C 24
Bandes dessinées: Y 12
Bricolage: D 4
Bridge: Y 13
Carrières et professions: Z 1 à Z 15
Décès, naissances, etc.: F 21
Économie: A 13 à A 20
Êtes-vous observateur?: D 15
FEUILLETON: D 16
Gastronomie: C 27
Jardinage: D 6
Le monde: B 1
Loisirs et récréation: Y 11
Quoi faire: A 24
Restaurants: C 24 à C 28
Sciences: Z 16
Sports: F 1 à F 9
Télévision: B 2
Télé-câble: A 24
Vacances-voyages: Y 1 à Y 14
Vivre aujourd'hui: F 10 à F 19

ET SI VOUS DEVENIEZ MILLIONNAIRE? COMMENT RÉAGIRIEZ-VOUS?

loto-québec

CHAQUE MOIS
• des gros lots de 1 million
• des lots de 100 000$
• des numéros mobiles
• des lots instantanés jusqu'à 10 000$

la seule loterie qui fait des millionnaires

Super Loto

APRÈS LES ATTENTATS CONTRE LE PAPE ET REAGAN

Trudeau veut que le terrorisme soit à l'ordre du jour duSommet d'Ottawa

■ OTTAWA — Les attentats barbares perpétrés contre le président Reagan et le pape Jean-Paul II ont incité le premier ministre Trudeau à faire inscrire le problème du terrorisme international à l'ordre du jour du Sommet des Sept qui se tiendra à Montebello et à Ottawa en juillet.

PAUL LONGPRÉ
(de notre bureau d'Ottawa)

Le premier ministre ne se fait cependant pas d'illusions sur les résultats d'une telle démarche. Le fait que dans de nombreux pays le terrorisme soit vu comme un moyen de libération sociale ou politique, a-t-il expliqué hier au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, rend aléatoire une entente internationale par laquelle les pays signataires s'engageraient à ne pas donner asile aux terroristes.

On se souviendra que le Canada avait réussi à faire adopter un tel accord, au Sommet économique des Sept, à Bonn, en 1978, concernant la piraterie aérienne. Par la suite, plusieurs pays avaient emboîté le pas aux sept grandes puissances industrielles.

Le problème, a souligné M. Trudeau, c'est que plusieurs pays reconnaissent toujours le terrorisme comme une arme contre l'injustice sociale, ce qui lui apparaît un «mythe». À cet égard, il rappelle le refus de son gouvernement de reconnaître comme «prisonniers politiques» les membres du FLQ.

Le Canada s'est fait à maintes reprises le promoteur d'une entente internationale sur le terrorisme, à l'ONU et dans ses échanges bilatétaux avec divers pays. M. Trudeau affirme avoir soumis personnellement le problème à plusieurs chefs de gouvernement qui refusent de combattre le terrorisme parce qu'ils le voient comme une arme de libération. Une telle entente, a-t-il indiqué, ne poserait pas de difficultés à la table des Sept, mais il est évident qu'elle devrait être beaucoup plus large pour avoir une efficacité réelle.

Quant à sa sécurité personnelle, M. Trudeau ne croit pas qu'elle doive être renforcée à la suite des récents attentats. Les effectifs de sécurité, a-t-il noté, varient en nombre selon les rapports de menaces à son endroit que reçoit la GRC, chose dont il ne se préoccupe pas. «Dieu merci, a-t-il conclu à la blague, les Canadiens sont encore convaincus qu'ils peuvent se débarrasser de leurs leaders par voie de scrutin!»

Radio-Canada: les salaires non payés compensent pour les pertes de revenus

■ OTTAWA — La grève des journalistes du réseau français de Radio-Canada a coûté $2,434,000 à la société d'État du 30 octobre au 31 mars, dont $576,000 en services de sécurité.

DENIS LAVOIE
(de notre bureau de d'Ottawa)

C'est ce qu'a révélé le vice-président du réseau français de Radio-Canada, M. Raymond David, en précisant par ailleurs que la société a réalisé une économie de $2,520,000 au chapitre des salaires qui auraient normalement été payés aux grévistes. M. David a apporté ces précisions devant le comité des Communes sur les Communications et la Culture, à la suite d'une question du député Mark Rose du NPD, qui a demandé s'il était vrai que Radio-Canada a fait des économies de $500,000 avec cette grève. Outre la sécurité, Radio-Canada a perdu $928,000 en revenus publicitaires, et elle a dû débourser $930,000 pour l'achat de films ou d'émissions destinées à combler le temps d'antenne.

Les administrateurs de la société d'État ont témoigné à nouveau hier matin devant le comité des Communes, dont les membres ont été plus discrets dans leurs questions sur le conflit qui paralyse le service des nouvelles du réseau français. Le député conservateur David Kilgour est néanmoins revenu sur le sujet, en demandant au président Al Johnson de faire connaître sa réaction devant la diminution des cotes d'écoute. M. Johnson a reconnu la situation et déclaré qu'il avait l'intention de travailler à retrouver la clientèle le plus tôt possible après la fin de la grève.

Le député de Longueuil, M. Jacques Olivier, a repris ses attaques de la veille contre l'administration de Radio-Canada, mais en s'attachant cette fois à dénoncer la qualité des services offerts par le réseau français, comparés à ceux du réseau anglais. Il s'en est pris tout particulièrement à M. Pierre O'Neil, le responsable des nouvelles et des Affaires publiques, en lui demandant de fournir au comité une étude comparative des équipements et moyens techniques de Radio-Canada, par rapport à CBC. Il a demandé à M. O'Neil d'expliquer pourquoi la société avait accordé moins d'importance dans sa couverture en direct aux débats sur la constitution à Ottawa, qu'à celui sur la question référendaire à l'Assemblée nationale. Les échanges ont pris un ton agressif lorsque le président Al Johnson a tenté d'intervenir pour appuyer M. O'Neil. «Je n'ai pas d'ordre à recevoir du président de Radio-Canada. J'ai le droit de poser les questions que je veux, et si M. Johnson veut obtenir le même privilège, il n'a qu'à se faire élire», a rétorqué le député.

M. Olivier a demandé si Radio-Canada avait une politique d'information nationale, et cité en exemple le réseau anglais qui diffuse parfois aux nouvelles des reportages sur des «comédiens comme Yvon Deschamps, ou des films comme les Plouffe». «Est-ce que vous vous comporter encore comme Radio-Montréal ou comme un réseau national?» a-t-il lancé. M. O'Neil a répondu que le réseau français faisait état de ce qui se passe au pays dans le cadre des autres émissions. Revenant sur le conflit, le néo-démocrate Mark Rose a demandé de son côté si Radio-Canada était d'accord pour traiter tous ses employés sur le même pied, et à accorder aux journalistes en grève des majorations de salaires données aux autres syndicats de la société. «N'importe quand et avec la rétroactivité» a répondu le président Al Johnson, en affirmant que la politique était de traiter tous les employés équitablement.

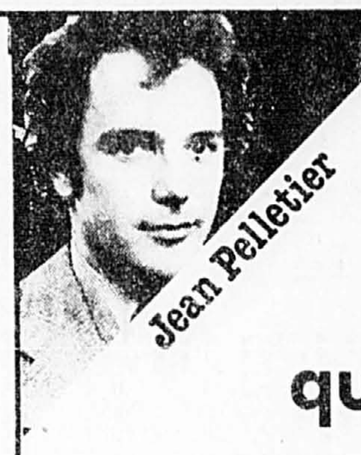

LE CARNET AMÉRICAIN

C'est la démocratie qui en souffre

«Je condamne sans réserve la terreur des Brigades Rouges, celle des Basques, des nationalistes irlandais, des Palestiniens et des Juifs, celle des Musulmans et des Arméniens et de tous les terroristes de la terre. J'espère que l'humanité comprendra la nature mortelle du terrorisme et qu'elle l'entourra d'un mur de condamnations.»

Andrei Sakharov, prisonnier, Gorki, mars 1980

■ WASHINGTON — Jeudi soir dernier pour la première fois depuis le jour où il fut victime d'un attentat, le président Ronald Reagan est sorti de la Maison Blanche, histoire d'assister à un banquet dans Georgetown. Entouré d'une centaine de policiers et d'agents secrets, le Président ne pouvait être vue de la foule curieuse, alors que sur les toits des tireurs d'élite montaient la garde armés de carabines à longue portée.

La décennie qui s'amorce ne permet plus aux hommes d'État, comme au pape ou aux adolescents d'Atlanta, de déambuler sereinement dans leur ville. Et dire que jusque à la fin de sa seconde administration le président Harry Truman à tous les jours prenait sa marche de santé escorté seulement d'une poignée d'agents secrets.

Au Canada, le premier ministre, M. Pierre Elliot Trudeau, entend soulever au sommet des Sept la menace que fait maintenant peser le terrorisme international sur la vie des hommes d'État. La Gendarmerie royale quant à elle a renforcée les mesures de sécurité qui enveloppent les déplacements du chef du gouvernement canadien. On s'accorde tristement à Ottawa à dire que de tous les premiers ministres depuis le début de la Confédération, il est le plus menacé, victime d'un cancer social, le terrorisme international.

L'attentat commis contre le pape semble de toute évidence être le fruit d'un complot fasciste du moins en apparence, mais qui sait... Claire Sterling auteur d'un ouvrage sur le terrorisme international (1) conclut que tous ces actes de terreur isolés allant de l'assassinat d'Aldo Moro à celui d'une bombe à Madrid se brodent dans la trame d'un même complot contre les démocraties.

Dans l'histoire onze papes furent victimes d'attentat comme une infinité de rois, de ducs, de premiers ministres, d'archiducs et de présidents de la République. Faut-il alors s'étonner de ce que deux hommes en six semaines, Ronald Reagan et Jean-Paul II, soient tombés sous les balles?

Au Capitol, à Washington, on répond par l'affirmative et le Sénat à même mis sur pied une commission d'enquête spéciale sur le terrorisme international. Celui qui la préside, le sénateur Benton du Mississipi, un ex-prisonnier de guerre des Vietcongs torturé pendant des mois, a lancé une croisade dont plus d'un aspect évoquent le macarthysme. On cherche les complots, on veut renforcer le FBI et la CIA au prix de la justice, une conséquence directe des attentats politiques. Mais ultimement, de tout cela, c'est la démocratie qui en souffre et c'est ce que souhaite justement tous les terrorostes de la terre.

(1) «Le réseau de la terreur.»

I, a teenager et One Day at a time
L'EROTISME A SON MEILLEUR
«EN PREMIÈRE»
Deux récits pour adultes dans un seul livre
LE MIEUX AU CANADA
RÉSERVEZ VOTRE COPIE MAINTENANT
HELIO NOVELS, P.O. Box 610, Snowdon
Que. Canada H3X 3X8
Allouez 4-6 semaines pour livraison

RENDEZ-VOUS
AGENCE DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES
282-0058
Nous adressons nos services surtout aux professionnels, aux cadres, ainsi qu'aux femmes et hommes d'affaires.

C'est aujourd'hui le grand jour . . .
Et si mon bonheur ne tenait qu'à un coup de téléphone? C'est aujourd'hui que j'appelle chez alter ego. C'est si important, je ne choisirais pas n'importe quelle agence. Service de rencontre sérieux
288-2303
du lundi au vendredi de 13h à 21h
alter ego
625, rue President-Kennedy, 4e étage, Montréal, Québec

aujourd'hui dans la presse
Lisez le cahier
DIRECT FILM

Ouvert lundi, 18 mai
5% de rabais
sur tous les meubles à nos 2 magasins
mariette clermont
MONTRÉAL/LAVAL
MONTRÉAL 6255 Plaza St-Hubert (métro Beaubien) Tél.: 273-7711
LAVAL 2300 boul. Le Corbusier (sortie 10 de l'autoroute) Tél.: 382-6870

LA 1ÈRE AUTO LOUÉE AU QUÉBEC OMER BARRÉ L'A FAIT
Pontiac, Buick, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac, Datsun, Toyota, Honda, Mazda, BMW, Mercedes-Benz, Audi, Volkswagen
Aussi voitures d'occasion de modèle récent
(24-30-36 mois)
LOCATION OBAR VERDUN LTÉE
768-2551
5987 avenue Verdun, Verdun
Filiale de Omer Barré Verdun Limitée

Je peux vous apprendre à faire de la voile cet été

Téléphonez-moi ou renvoyez-moi le coupon-réponse. Je vous enverrai la documentation complète sur mes cours d'initiation à la voile, d'initiation à la croisière et club de voile «Tanzer 22», dans les plus brefs délais.
Stefan Marshall
697-3267
NOM
ADRESSE
TÉLÉPHONE
Ecole de voile Stefan Marshall
22 Coolbreeze
Pointe-Claire, Québec H9S 5G4

LA MÉTÉO

à Montréal

PROVINCIAL
Le numéro gagnant du gros lot de 500 000$ est 3582923

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 12 Maximum: 15	
Pluie, avec éclaircies	ensoleillé, plus doux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		10	Nuageux	Ensoleillé et frais
Outaouais		15	Nuageux	Ensoleillé
Laurentides		15	Nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est		12	Nuageux	Ensoleillé
Mauricie		12	Pluvieux	Nuageux, venteux
Québec		14	Pluie passagère	Ciel variable, venteux
Lac-Saint-Jean		12	Pluvieux	Nuageux, venteux
Rimouski		13	Pluie passagère	Averses, venteux
Gaspésie		10	Pluie passagère	Averses, venteux
Baie-Comeau		10	Pluie	Pluvieux
Sept-îles		10	Pluie	Pluvieux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	8	15
Alberta	Averses	Edmonton	2	13
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	5	15
Manitoba		Winnipeg		
Ontario		Toronto		
Nouveau-Brunswick		Fredericton		
Nouvelle-Écosse		Halifax		
Ile-du-Prince-Edouard		Charlottetown		
Terre-Neuve		Saint-Jean		

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	10	20	Miami	22	31	Pittsburgh	8	15
Buffalo	5	15	New York	10	19	San Francisco	10	24
Chicago	10	22	Nlle-Orléans	16	28	Washington	10	17

vers les capitales

Amsterdam	8	21	Hong Kong	23	26	Oslo	7	21
Athènes	6	26	Le Caire	17	27	Paris	9	18
Berlin	15	26	Lisbonne	9	18	Rome	8	21
Bruxelles	10	22	Londres	10	19	Séoul	9	20
Buenos Aires	18	21	Madrid	8	20	Stockholm	8	18
Copenhague	9	21	Moscou	6	17	Tokyo	16	24
Genève	9	18	Mexico	13	28	Vienne	11	18

vers les plages

Acapulco	23	30	Bermudes	19	24	San Juan	26	32
Barbade	23	30	Nassau	19	21	Trinidad	24	30

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

*TARIFS D'ABONNEMENTS
ÉDITION NATIONALE
LIVRAISON A DOMICILE: Lundi au samedi $2.10; Lundi au vendredi $1.50; Samedi seulement 0.85

*TARIFS D'ABONNEMENTS
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75
* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

CANADA (Nombre de semaines)	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

(Nombre de semaines)	13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h) 285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30) 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Une gifle pour la commission Malouf

Il y aura un an le 6 juin que la Commission d'enquête sur le coût des Jeux de la 21e Olympiade, présidée par le juge Albert-H. Malouf, a déposé son rapport au bureau du premier ministre René Lévesque.

Le rapport, on s'en souvient, condamnait très sévèrement la façon avec laquelle l'administration municipale, et plus particulièrement le maire Jean Drapeau, avait mené la galère olympique jusqu'au moment (le 21 novembre 1975) où le premier ministre de l'époque, Robert Bourassa, dut intervenir autant pour sauver la présentation des Jeux de 1976 que pour éviter la faillite de la Ville de Montréal.

À tout autre pallier de gouvernement que celui de la Ville de Montréal, un politicien visé par de telles accusations n'aurait pu éviter le débat public ou de se soumettre aux questions des journalistes à l'occasion d'une conférence de presse. Jamais aurait-il eu la chance de se réfugier derrière la rédaction d'un bouquin-réponse pour éviter de rétorquer publiquement à une condamnation publique. Mais quand on est maire de Montréal, quand on se sait suffisamment influent pour amener, par ses sautes d'humeur, le Conseil des ministres à rajuster son tir dans des dossiers chauds, tout est permis.

Avec le résultat que six millions de Québécois doivent condescendre, depuis plus de 11 mois, à attendre une réponse qui tarde à venir. Et ce long moment d'attente, le maire Drapeau le justifiait récemment, devant les 800 convives de la Chambre de commerce de Montréal, par son souci de vérifier les informations que contiendra le bouquin, afin, a-t-il dit textuellement, «de ne pas tomber dans le piège de ceux qui n'ont pas vérifié avant d'écrire».

Cette remarque cinglante ne pouvait, compte tenu du contexte dans lequel il l'a prononcée, que s'adresser à la commission Malouf même s'il s'est bien gardé de la nommer explicitement. Et c'est curieux quand même que cette remarque vienne de l'autorité principale du seul organisme, la Ville de Montréal, qui soit parvenu à empêcher un témoin de témoigner au cours des audiences de la même commission..

Et dans le sillage de cette gifle, monsieur Drapeau en a également profité pour souligner que sa réponse contiendrait plusieurs éléments inédits, qui, a-t-il dit, «ne sont jamais parus dans les journaux qui sont sensés renseigner le public». Peut-être y trouverai-je des éléments de réponse aux quelque 50 questions que j'avais adressées au maire Drapeau suite à une conversation téléphonique à l'automne de 1974, et auxquelles il n'avait pas jugé bon de répondre?

Quand on vit dans un édifice de verre, on ne lance pas de pierres dans la cour du voisin...

Contradiction dans le «Vieux Montréal»

L'administration montréalaise a tout mis en oeuvre, au cours des dernières années, pour repeupler le «Vieux Montréal», particulièrement en suscitant le goût de la restauration chez nos entrepreneurs immobiliers. Malheureusement, ces efforts risquent de tourner à vide si elle ne règle pas simultanément le problème du stationnement des voitures.

Et ce problème est devenu plus aigu que jamais, depuis deux semaines, suite à l'installation par la Ville d'une clôture temporaire le long de la rue de la Commune, à quelque 18 pieds (la longueur d'une voiture) vers l'intérieur de la rue, dans le but de construire une piste cyclable, m'a-t-on dit.

Auparavant, les voitures pouvaient stationner perpendiculairement à la rue jusqu'à la clôture (maintenant disparue) du port de Montréal. En théorie, ces espaces étaient réservés aux débardeurs du port, mais les résidants et les boutiquiers du secteur pouvaient les utiliser, d'autant plus que, me dit-on, la police du Conseil des ports nationaux faisait preuve d'une grande tolérance à leur endroit.

Mais avec la disparition de ces 18 pieds de largeur, les policiers de la Ville ne peuvent plus tolérer le stationnement illégal entre la rue Berri et le boulevard Saint-Laurent. D'où la pluie de contraventions depuis une semaine dans le secteur. Et un porte-parole de la police va encore plus loin en précisant que le service a demandé qu'on prolonge jusqu'à la place Royale l'interdiction de stationnement présentement en vigueur de Berri à Saint-Laurent.

Dans les circonstances, il faut reconnaître que les policiers ont raison. Mais ceci ne règle pas la ment pour les résidants et les boutiquiers du «Vieux Montréal». Et ce problème, seule la Ville pourra le résoudre, et elle devra le faire si elle désire vraiment repeupler le «Vieux».

POUR HÂTER LE RENOUVELLEMENT DE LEUR CONTRAT DE TRAVAIL

Les policiers de la SQ vont parler prévention au lieu de donner des contraventions

Afin de forcer le gouvernement du Québec à renouveler leur convention collective échue depuis déjà sept mois, les 4,000 policiers de la Sûreté du Québec ont décidé à compter de 8 heures ce matin de ne plus donner de billets de contravention aux automobilistes qui enfreignent le code de la route et ce, jusqu'au moment où les deux parties en arriveront à une entente de principe.

MICHEL GIRARD

C'est ce qu'a annoncé hier le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Raymond Richard, précisant que cette mesure de pression touche à la fois les billets émis pour excès de vitesse et les avis de 48 heures donnés aux automobilistes dont la voiture ou le camion n'est pas conforme aux règles de sécurité routière.

Même si les automobilistes pris en défaut ne recevront pas de billet de contravention, ils seront tout de même arrêtés par les policiers de la Sûreté du Québec qui leur feront pour ainsi dire la «morale». «Nous allons les arrêter, comme d'habitude, mais au lieu d'utiliser des moyens répressifs comme le billet de contravention, nous allons prendre le temps requis pour faire plutôt de la prévention en expliquant à ces automobilistes la nécessité de rouler moins vite sur nos routes et de toujours avoir une voiture en bon état,» a expliqué M. Richard.

Les policiers de la Sûreté du Québec distribuent plus de 5,000 billets de contravention par jour à la grandeur de la province.

Dans le cas des accidents d'autos, ces 4,000 policiers ne feront plus aucun rapport d'accident en ce qui concerne les dégats matériels. Ils vont demander aux automobilistes de se servir de leur constat amiable pour rapporter aux intéressés les dégâts matériels et les conditions dans lesquelles l'accident est survenu. En ce qui concerne les accidents où il y aura des blessés ou des morts, les policiers rédigeront cependant leur rapport «mais, a ajouté M. Richard, en y apportant une minutie extraordinaire.»

Pour ce qui est des cambriolages et des crimes contre la personne, les policiers de la Sûreté du Québec continueront cependant à exercer leurs fonctions comme d'habitude, tout en apportant par contre à leur travail beaucoup plus de soin dans la

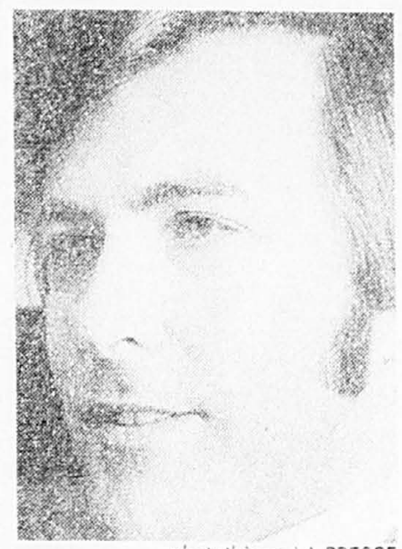

photothèque LA PRESSE

Raymond Richard

rédaction des dossiers. Il en sera de même pour les policiers affectés par exemple à l'Unité des crimes économiques.

Bref, il n'est pas question, du moins pour l'instant, de prendre la population en otage en effectuant quelque arrêt ou ralentissement de travail que ce soit.

«Nos membres visiteront d'autre part davantage leur territoire en effectuant une patrouille non plus selon des sous-secteurs mais plutôt en fonction de tout le secteur couvert par un poste donné. Il est évident que cela se traduira par une augmentation substantielle de carburant, ce qui coûtera beaucoup plus cher au gouvernement, a souligné le président de l'Association des policiers provinciaux.

Le litige entre le gouvernement et les policiers de la Sûreté du Québec porte sur une demi-douzaine de points dont les principaux sont les salaires et le régime de retraite.

Selon M. Raymond Richard, les policiers désirent une augmentation salariale de 13,75 p. cent, ce qui porterait leur salaire à $28,600 par année. Le gouvernement leur offre présentement $27,000, soit environ $700 de moins par année que le salaire versé aux policiers de la CUM.

Au niveau du régime de retraite, les policiers provinciaux veulent avoir la possibilité de pouvoir prendre une retraite anticipée après 20 ans de service et permettre entre autres aux veuves des policiers de continuer à recevoir tous les bénéfices auxquels elles avaient droit dans le cas où elles se remarieraient (ce qui n'est pas le cas présentement).

UN TRAIN DÉRAILLE À DUPLESSIS

Sept heures pour dégager des débris un passager blessé

DUPLESSIS (PC) — Le déraillement d'un train de Via Rail à Duplessis, à 50 km de La Tuque, a fait, hier, dix blessés parmi les 170 passagers de ce convoi qui se dirigeait vers Senneterre.

Un voyageur a été blessé gravement, deux autres ont été hospitalisés; les sept autres ont été blessés légèrement et une onzième personne a souffert d'insuffisance cardiaque.

Il a fallu aux équipes de secours près de sept heures pour libérer des débris du train un passager, M. Jean-Marc Philibert, de la région de Montréal, qui a subi de graves blessures aux jambes.

À son arrivée à l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque, les médecins ont constaté la gravité de ses blessures et ordonné son transfert, par hélicoptère, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Sa femme, Mme Ghyslaine Philibert, a subi de légères blessures et elle a obtenu son congé de l'hôpital de La Tuque après avoir reçu les premiers soins.

Un résidant de Shawinigan-Nord, M. Yvon Boisvert, a souffert d'insuffisance cardiaque et il a été conduit à l'hôpital Saint-Joseph, comme Mme Marguerite JeanVoine, de Pierrefonds, qui a obtenu son congé de l'institution après avoir reçu les premiers soins.

Selon Peter Schnobb de la Commission canadienne des transports, les enquêteurs envoyés sur place ont conclu qu'un barrage aménagé par les castors dans les bois avoisinant la voie ferrée, avait été affaibli par les pluies des derniers jours et avait cédé, ce qui avait entraîné l'inondation d'une partie de la ligne de chemin de fer.

Éruption surprise: 54 disparus

HONOLULU (AFP) — Les autorités américaines étaient toujours sans nouvelles hier des 54 habitants de l'île de Pagan, au nord de l'archipel des Mariannes, où un volcan est entré en éruption jeudi.

Les premiers survols de l'île, où l'atterrissage est toujours impossible en raison d'un épais nuage de cendres, n'ont pas permis de déceler des signes de vie, indiquent les autorités de la base aérienne de Guam.

Le gouverneur des Mariannes, M. Francisco Alda, a cependant estimé que les habitants pourraient s'être réfugiés dans des grottes, comme ils le font en cas de typhon.

Plusieurs navires de secours se dirigent vers Pagan, dans l'espoir d'évacuer les habitants. Une nouvelle tentative d'atterrissage doit être effectuée samedi à l'aube.

LONGUEUIL

Nos prix incluent:

— Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger, plusieurs choix à chaque repas et vin inclus au souper.
— Entretien ménager tous les jours
— Réceptionniste, soins infirmiers
— Service de sécurité et d'intercom 24 heures par jour et beaucoup plus.
— Suites spacieuses meublées ou non.

Manoir pour retraités

Dimanche le 17 mai de 2h à 5h

Appartements modèles ouverts aux visiteurs

Pour de plus amples informations:

LE SAINT-MALO
390 rue Bord de l'Eau
Longueuil, (Québec)
J4H 3Z4
Tél: (514)651-0290
ouvert 7 jours par semaine

SPÉCIAL 20% SUR REMODELAGES RÉNOVATIONS ET COLLECTION 1982 DE PRÊT-À-PORTER
Georges Pouliot fourrures
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Tél.: 527-8654

SERGE PARENT, PROPRIÉTAIRE
chez CLOUTIER
384-4990
1221 est, rue FLEURY
2595, DE SALABERRY

Serge Parent, pharmacien
1221 est, rue Fleury — Ouvert de 9h à 23h
2595, de Salaberry — Ouvert de 9h à 22h
BONNE FÊTE A TOUTES LES MAMANS

Un tout nouveau concept de condominiums qui fait fureur
SEULEMENT 4 APPARTEMENTS PAR ÉTAGE
CONDOMINIUMS
LE DOMAINE Du Barrage
Voir notre annonce en page D 12
3660, boul. Lévesque, situé près du pont Pie-IX à Laval. Tél.: (514) 664-1114

Dépôts garantis
UN CHOIX JUDICIEUX
17%
• 90 à 179 jours
• Dépôt initial minimum: 5 000$

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• aucuns frais d'administration;
• choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
• possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme sauf en cas de décès.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803

Fiducie du Québec

QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (416) 549-5746

desjardins

Le Versailles

Voici
enfin un nouveau complexe résidentiel hors pair, composé de deux immeubles ultra-modernes en copropriété.

Aucune autre réalisation dans ce mode d'habitation ne peut actuellement vous offrir plus en matière de luxe, de confort et d'espace.

On peut y acheter, au choix, un appartement de deux, trois ou quatre chambres à coucher, bénéficier du caractère exceptionnellement privé d'un domicile sur une île et jouir d'une vue splendide.

Domaine de l'île Paton
4520, promenade Paton
Chomedey, Laval
Tél.: 688-8440

Occupation novembre 1981

PREMIER QUÉBÉCOIS DANS LE TRANSPORT DE VALEURS

Nationalisme et ténacité à l'assaut des blindés

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Le président d'Alliance Blindée, M. Maurice Babeu.

■ Dix ans d'expérience dans la police, un diplôme en mécanique automobile et... un profond nationalisme. Voilà ce qui a permis à Maurice Babeu de résister à la «guerre des blindés» qu'il a lui-même fait éclater, au tout début des années 70.

«Je ne pouvais concevoir que les hommes d'affaires québécois laissent transporter leur argent par une entreprise américaine, Brink's, qui, en plus de jouir d'une situation de monopole, investissait le gros de ses profits à l'extérieur», d'expliquer le président de l'Alliance Blindée Ltée, au cours d'une entrevue avec LA PRESSE.

Brink's, Wells Fargo et Alliance, les trois compagnies spécialisées dans le transport d'argent et de valeurs au Québec, se disputent un marché d'environ $26 millions par année. Brink's, à l'oeuvre depuis 37 ans, tient le haut du pavé avec près de $19 millions.

ANDRÉ CÉDILOT

Après douze ans de vaches maigres, Alliance, dont le principal prêteur est le mouvement des Caisses d'entraide économique, a réalisé pour la première fois, l'an dernier, un surplus budgétaire. Son chiffre d'affaires devrait s'élever à $4 millions à la fin de 1981. Il était de seulement $300,000 il y a à peine trois ans.

Cette année-là, en 1978, Alliance obtenait la permission de desservir Montréal. Et c'est en août l'an dernier, après trois refus antérieurs, que la commission des transports lui donnait le feu vert pour toute la province. «A nos débuts, de s'exclamer M. Babeu, nous n'étions bons que pour la campagne...»

A cause des investissements énormes qu'une telle entreprise exige (M. Babeu dit avoir injecté jusqu'à maintenant près de $1 million dans Alliance), le gouvernement protège en effet la valeur des permis en limitant leur émission ou en les accompagnant de restrictions territoriales. D'où les chicanes juridiques et politiques qui ont eu de retentissants échos dans le public depuis la création d'Alliance en février 1970.

Le seul client d'Alliance, à l'époque, était l'Office des autoroutes du Québec. M. Babeu disposait de deux camions, qu'il avait lui-même transformés en blindés, et de trois employés. C'est d'ailleurs la compagnie qui se charge de cette tâche encore aujourd'hui. «Tout ce que nous gardons intact dans la structure du camion, ce sont les ailes et le capot», de souligner M. Babeu.

Homme simple et direct, M. Babeu, qui est âgé de 48 ans, encouragé par le mouvement coopératif, a travaillé d'arrache-pied avec le résultat qu'aujourd'hui Alliance compte près de 150 employés à temps plein ou à temps partiel, ainsi qu'une flotte de véhicules comprenant 35 camions blindés. L'entreprise dessert des institutions gouvernementales et financières et des chaînes de commerces.

Alliance espère décrocher une deuxième fois de suite, le contrat de desserte de 284 succursales de la Société des alcools du Québec pour un montant de $2.1 millions. Le seul autre soumissionnaire pour l'ensemble du Québec, Brink's, a demendé $5.7 millions pour effectuer le même travail!

M. Babeu ne cache pas non plus sa fierté d'avoir, au cours des deux dernières années, réussi une percée à la Banque de Montréal et à la Banque Nationale, traditionnellement en affaires avec les transporteurs concurrents. Sa plus grande déception: ne pas compter parmi ses clients la Fédération des caisses populaires Desjardins de la région de Québec, de St-Hyacinthe et de l'Estrie.

«Il me faudrait seulement deux gros clients de plus pour assurer une meilleure stabilité à l'entreprise», de relater M. Babeu, qui, outre le bureau-chef à Montréal, a des centres opérationnels à Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Noranda, Hull, Sherbrooke et Chicoutimi. Il veut se lancer bientôt dans la fabrication de coffres-forts.

A Montréal même, Alliance, après avoir occupé des locaux Place d'Armes et rue St-Laurent, a emménagé tout récemment dans l'ancienne bâtisse des conserveries Carrière, rue Notre-Dame, dans l'est de la ville. Une vaste chambre forte que M. Babeu décrit comme étant à toute épreuve y a été construite à grands frais. Tout l'aspect sécuritaire est au point, même si des améliorations importantes restent encore à faire ailleurs dans l'établissement.

Entre-temps, depuis près d'une demi-douzaine d'années, Alliance a eu à faire face à des problèmes de relations de travail. Sous la coupole des Teamsters, les employés de la région de Montréal ont débrayé à trois reprises à l'automne 80, ce qui a failli décourager M. Babeu et l'amener à accepter une offre qui venait de lui être faite pour l'achat de sa compagnie.

Coriace, M. Babeu, sur l'avis de son conseiller juridique, qui lui révélait que deux de ces gestes syndicaux étaient illégaux, décidait de congédier d'un seul bloc ses 52 employés. Il avait alors fallu une semaine pour remettre la machine en branle. Le tribunal du Travail doit rendre une décision prochainement pour établir qui, des Teamsters ou de l'union des agents de sécurité du Québec, représentera les employés en poste à Montréal.

LA VAGUE DE VOLS CONTRE LES CONVOYEURS DE VALEURS

Pas de solution miracle — MAURICE BABEU

■ D'après le président d'Alliance Blindé, Maurice Babeu, il n'y a pas de solution miracle pour empêcher les vols dont sont victimes de plus en plus les transporteurs d'argent depuis les cinq dernières années.

«Nos camions, peu importe les précautions qu'on peut prendre, ne passeront jamais inaperçus dans les rues. Les bandits savent fort bien qu'on ne transporte pas des vidanges, mais des centaines de milliers de dollars chaque jour. Et il s'en trouvera toujours un pour tenter de déjouer nos plans, estime M. Babeu, qui a perdu son frère Bernard, âgé de 50 ans, lors de l'attaque d'un de ses blindés, le 15 août 79, à la maison de Radio-Canada, rue Dorchester, à Montréal.

Depuis sa fondation il y a 11 ans, Alliance a été victime de cinq vols et d'une tentative de vol qui ont rapporté un peu plus de $4 millions à leurs auteurs. Le quart de ce butin a été retrouvé par les policiers. Ces chiffres, vérifications faites, se comparent avec ceux de la Brink's, qui possède toutefois plus de véhicules sur la route. Quant à la Wells Fargo, elle dessert seulement la région de Montréal.

M. Babeu, répondant à une question de LA PRESSE, ne croit pas que sa compagnie, parce qu'elle est plus jeune, soit plus vulnérable que les deux autres. La police on le sait, soupçonne que les deux vols dont a été la cible Alliance cette année, à Montréal et à Sherbrooke, a nécessité la complicité de ses propres employés.

«Il est sûr, a-t-il dit, que le système de sélection du personnel et la structure d'organisation de la Brink's sont mieux rodés, puisque cette compagnie multinationale compte beaucoup plus d'années d'expérience. Il est arrivé néanmoins, là aussi, que des employés soient arrêtés pour des vols.

«Les gens ont toujours tendance à penser que le méchant est la victime, d'ajouter l'ancien policier de la Sûreté du Québec. Il faut aussi tenir compte que nous avons affaire à des spécialistes du crime, prêts à tout pour devenir riches de façon instantanée».

Il reste, selon M. Babeu, qui dit mettre beaucoup de soins dans le choix de son personnel, que les transporteurs d'argent sont aux prises avec des facteurs humains sur lesquels ils n'ont bien souvent aucun contrôle. «A preuve, a-t-il souligné, l'employé mis sous arrêt pour le vol de la rue St-Jacques est un ancien policier dont le père est lui-même policier. Il ne possédait pas de dettes et avait une conduite irréprochable depuis près de deux ans au sein de la compagnie. Quelles meilleures références pouvait-on demander?», de s'interroger tout haut le patron d'Alliance.

Comme il n'y a aucune loi qui définit l'ensemble des opérations de ce milieu spécialisé, les seules contraintes des transporteurs d'argent et de valeurs précieuses viennent des compagnies d'assurances, a indiqué le conseiller juridique d'Alliance, M. Pierre Quesnel, qui était présent tout au long de l'entrevue avec M. Babeu.

C'est ainsi, à la suite du vol de $90,000 dont a été victime Alliance, en face du Centre sportif Paul-Sauvé, le 31 octobre 1979, que les primes d'assurances de la compagnie ont quintuplé pour se situer aujourd'hui dans les six chiffres. Et cela, sans compter la note qu'Alliance doit payer chaque fois qu'elle se fait voler.

FESTIVAL D'ÉTÉ des FRUITS DE MER
En grand spécial tous les jours
DÎNER AU HOMARD COMPLET
Comprenant:
Soupe aux palourdes de Nouvelle-Ecosse. Homard vivant du Nouveau-Brunswick grillé ou bouilli. Salade Pavillon. Pommes frites ou au four. Choix de nos succulents desserts. Breuvage.
LE TOUT POUR SEULEMENT $17.50
Ouvert tous les jours à midi; le dimanche à 5h p.m.
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, rue Peel 285-1636
En face du Sheraton Mont-Royal

LA MÉDITATION SENSUELLE
L'ÉVEIL DE L'ESPRIT PAR L'ÉVEIL DU CORPS
Projection GRATUITE de diapositives
mardi 19 mai 19h 30
dimanche 31 mai 19h 30
Hôtel Sheraton Mt-Royal
1455 rue Peel — Salon Québec
(métro sous hôtel)

VENTE
CUIR et SUÈDE
PAYEZ & EMPORTEZ
Ouvert le lundi 18 mai de 9h30 à 5h30
POUR LUI ET ELLE
ULTRA SUÈDE POUR ELLE manteaux et costumes $399
CUIR ET SUÈDE Jacket Blousons Safari $99
CUIR ET SUÈDE Manteau long cuir et suède $199
Paletot d'auto en peau de mouton $277
Paletot long en peau de mouton $377
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES — PAS D'ALTÉRATION
LE MOULIN DE LA TANNERIE
9475, av. ESPLANADE (entre Louvain et Chabanel) 387-8013
HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi de 9h30 à 5h30
Vendredi de 9h30 à 9h00
Samedi de 9h00 à 4h00
STATIONNEMENT GRATUIT

LES RÉNOVATEURS EXPERTS J.B. LTÉE
VOUS OFFRE DES ARMOIRES DE CUISINE À DES PRIX IMBATTABLES
SALLE DE JEU À DES PRIX IMBATTABLES
BAR-FOYER
AVANT D'ACHETER AILLEURS CONSULTEZ NOS EXPERTS
VENEZ NOUS VOIRI NOTRE QUALITÉ ET NOS PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION!
RÉNOVATIONS GÉNÉRALES
• Bureaux • Électricité
• Bibliothèque • Plomberie
• Grenier • Menuiserie
• Toiture • Et autres
NOUS FABRIQUONS LA BEAUTÉ ET NOUS RÉNOVONS TOUT!
CONSTRUCTION J. BERTRAND LTÉE
LA FINE FLEUR DES CONSTRUCTEURS QUÉBÉCOIS
5 ans de garantie
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'APCHQ
Compétence et solvabilité!
EXTENSION (RAJOUTS) À DES PRIX IMBATTABLES
SALLE DE BAINS À DES PRIX IMBATTABLES
DISTRIBUTEUR DES FAMEUX MARBRES
marbres berco marbles
VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE
HEURES D'OUVERTURES:
Lun., Mar., Merc., de 9h30 à 17h00
JEUDI et VENDREDI:
de 9h30 à 20h00
SAMEDI: de 9 h 00 à 16 h 00
DIMANCHE: de 11 h 00 à 16 h 00
LES RÉNOVATEURS EXPERTS J.B. LTÉE
6050, BOUL. DES GRANDES PRAIRIES
SAINT-LÉONARD
TÉL.: 326-7973
BOUL. DES GRANDES PRAIRIES
K MART
LES RÉNOVATEURS EXPERTS
LACORDAIRE
BOUL. MÉTROPOLITAIN
ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE — 326-7973

LES RUES DE MONTRÉAL

BROUSSEAU, rue (?)

Voie ouverte sur la terre de J. Brousseau. Axe sud-nord à partir de Gouin, à l'est de Papineau

BRAZEAU, rue (1963)

A la mémoire de Joseph Brazeau, patriote de 1837-38. Nom précédent, avenue Marie-Louise. Axe est-ouest à partir de Sanguinet au nord de Sainte-Catherine.

BOURDAGES, avenue (1911)

En souvenir de Jean-David Bourdages, patriote de 1837-38. Jadis connue sous le nom de ruelle Sainte-Elisabeth, cette voie s'étend vers le nord à partir de Jarry, à l'est des galeries d'Anjou.

BORDEAUX, parc (1932)

Nom de l'ex-municipalité de Bordeaux où il est situé. Créée en mars 1898, la municipalité du village de Saint-Joseph-de-Bordeaux prenait le nom de village de Bordeaux en 1906, puis celui de ville de Bordeaux un an plus tard. Il tenait son nom du comte Daeyler, originaire de Bordeaux, en France et riche propriétaire de la ferme Jubinville, qui occupait une grande partie du territoire de la municipalité. La ville de Bordeaux fut annexée à Montréal le 1 juin 1910 et fait aujourd'hui partie du quartier Ahuntsic.

Le parc de voisinage de 1,04 acre a la forme d'un triangle et est borné par le boulevard de l'Acadie et les rues Viel et Pasteur.

Pierre Foglia

Le voyage impossible

Il m'est déjà arrivé d'aller si loin que le chemin pour continuer était plus court que le chemin pour revenir. C'est la fois que j'ai fait le tour du monde. Il m'est arrivé aussi d'aller si creux que j'ai touché le fond de quelque chose de plus mou que la nuit, de plus noir que la peur. C'est la fois que j'ai fait le tour de moi. Comme tout le monde enfin, je suis allé à quelques reprises sur la lune et j'ai fait le tour de Saturne et Mercure. Je suis allé deux fois à Drummondville et une fois à Calcutta d'où je ne suis jamais tout à fait revenu... mais jamais encore, aussi loin que j'ai projetté d'aller, jamais il ne m'était arrivé de ne pas me rendre. Jamais jusqu'à ce que j'essaie de me rendre au pays des enfants...

Ce n'était pourtant qu'à cinq minutes de chez moi, à bicyclette! Et j'avais obtenu tous les passeports qu'il me fallait, aussi bien le directeur de l'école que l'institutrice m'avaient dit:

— Tu veux voir les enfants?... Viens! Assis-toi au fond de la classe, regarde-les, écoute-les...

Je les ai regardés. Je les ai écoutés. Je les ai touchés. Je les ai photographiés dans ma tête, et toute la semaine j'ai imprimé leur portrait dans le journal... mais pas une seconde, au pays des enfants, je n'ai cessé d'être étranger.

Je m'en serais voulu de terminer ce reportage sur l'école primaire Saint-François-Xavier sans l'avouer: il y a une distance que je n'ai jamais franchie. Je ne crois pas que ce soit celle de l'innocence.

Ils ne sont pas innocents ces enfants-là. Ils sont inoffensifs, ce n'est pas la même chose. Mais donnez-leur le pouvoir et il s'en serviront encore plus méchamment que nous. Ils en connaissent déjà toutes les lois: et celle du plus fort, et celle du plus riche, et celle de la plus belle, et celle du plus fiyé, et celle du mépris, du racisme, de l'escroquerie, et celle de la trahison... Pourquoi s'obstine-t-on à répéter, à croire, et à baver en lisant Le Petit Prince, QUE LES ENFANTS C'EST DIFFÉRENT!... Vous monsieur, vous n'êtes pas devenu épais comme ça, à 25 ans, du jour au lendemain, vous avez sûrement pratiqué avant... Et vous madame, ne venez pas me faire croire que vous n'étiez pas déjà cheap à trois ans, le genre à hurler comme un veau quand la petite voisine osait toucher à votre poupée... Pourquoi voudriez-vous que vos enfants soient différents?

Je vais même vous dire mieux que ça: si vous voulez avoir une bonne idée des prochaines écoeuranteries, celles qui seront à la mode dans vingt ans, regardez aller vos enfants... En ce moment par exemple, ce qui s'en vient, c'est la délation. Moucharder, n'est plus un crime comme à l'époque où même celui à qui l'on bavassait nous traitait avec mépris. Il est devenu une vertu civique d'informer la maitresse que Réal a donné un coup de pied dans la porte ou que Martine a copié sur Josée... Si ça continue à ce rythme là, ce sera un véritable pique-nique d'être flic dans quelques années...

Oh non, ce n'est pas l'innocence des enfants qui m'a fait étranger en leur pays. Mais c'est peut-être la mienne! Nous étions 31 dans la classe, et j'ai eu la nette impression à quelques reprises, que le seul enfant de toute la gang c'était moi!

Et ce sera la conclusion de ce devoir scolaire qui a duré une semaine: ça prend quarante ans pour devenir enfin, un enfant.

Ceci dit, ce fut un beau voyage quand même. Et comme tous les touristes, j'ai ramené des photos. Rita, Reynald, Line, Caroline, Raymond, Martin, Sylvain, Olga, Nancy... Je me suis fait un album que je feuilleterai de temps en temps avec vous. Qu'est-ce qu'ils vont faire cet été? Où Rita ira-t-elle en vacances? Comment Raynald abordera-t-il la sixième?... Et de trimestre en trimestre les regarder traverser leur secondaire, les poursuivre jusqu'au Cégep, et même après pourquoi pas? Mon rêve est de figurer un jour dans le «Guiness» comme le journaliste qui aura établi le record du plus long reportage: 28 ans, neuf mois et onze jours. Sujet du reportage en question: la vie, la mort et autres petits choses.

●

Ça n'a strictement rien à voir avec ce qui précède, mais je voudrais vous avertir qu'à moins d'une contrainte majeure de dernière minute, comme un accident mortel ou une crise de scorbut, je vais voir les Plouffe en fin de semaine... On s'en reparlera soyez-en assurés...

FÊTE DE DOLLARD ET DE LA REINE

Les services publics au ralenti

Lundi, fête de Dollard et fête de la Reine, seront fermés une multitude de services publics, notamment à la ville de Montréal.

D'une part, toutes les succursales de la Société des alcools seront fermées et rouvriront mardi aux heures habituelles. D'autre part, il n'y aura en ce lundi 18 mai ni service postal au comptoir, ni distribution du courrier par facteur, ni distribution rurale.

Toutefois, il y aura une cueillette du courrier dans les boites aux lettres publics. Les gens auront cependant accès aux cases postales dans les halls des bureaux de poste, là où l'ouverture continuelle est en vigueur. Le service de livraison par express ne sera offert que selon l'horaire du dimanche.

Ville de Montréal

Tous les bureaux des services municipaux, y compris l'hôtel de ville et la Cour municipale, fermeront leurs portes. Les ordures ménagères ne seront pas enlevées et les balances publiques seront fermées.

Entre-temps, le Jardin des merveilles, qui ouvre ses portes aujourd'hui même au Parc Lafontaine, poursuivra ses activités lundi de 10h jusqu'au coucher du soleil.

De la même façon, l'Aquarium, le Centre d'art du Mont-Royal et le chalet du Mont-Royal, qui abrite l'exposition intitulée «Atelier du frère Jérôme», maintiendront leurs activités comme à l'habitude.

Enfin, seront fermés la bibliothèque municipale, ses succursales, ainsi que le Planétarium.

POURSUITE DE $26 MILLIONS DE TAILLIBERT

Québec entend riposter

D'après UPC — Un représentant du gouvernement du Québec a déclaré hier que la Régie des installations olympiques contesterait la poursuite intentée par l'architecte Roger Taillibert qui prétend que le comité lui doit encore $26 millions pour les plans du stade olympique.

«Nous contesterons certainement la somme réclamée par M. Taillibert, a déclaré Pierre Simard, un adjoint de Claude Charron, mais nous n'avons encore reçu aucun avis officiel et détaillé de la poursuite et nous ne pouvons maintenant donner notre opinion».

Taillibert, âgé de 55 ans, a intenté une poursuite contre l'ancien comité des installations olympiques qui regroupait des responsables municipaux et provinciaux et qui relève maintenant du ministre Charron. Il réclame des honoraires professionnels exceptionnels de $10,897,321 plus les intérêts sur le montant dû et une allocation d'inflation portant le montant global à plus de $26 millions.

Selon l'architecte, seulement $6,854,000 lui ont été payés jusqu'en mai 1976 pour ses services d'architecte et de superviseur de la construction des installations olympiques, encore aujourd'hui inachevées.

Selon M. Simard, ça faisait des mois que les rumeurs circulaient au sujet de la poursuite que voulait intenter Taillibert et comme le délai légal de cinq ans est presque venu à échéance, le gouvernement s'attendait à cette action de la part de l'architecte.

M. Simard a précisé que la RIO avait toujours soutenu qu'elle n'avait pas à rémunérer Taillibert pour la partie du travail qui est restée inachevée soit la construction du toit du stade.

L'architecte parisien devait recevoir 5 p.c. du coût du projet, des honoraires personnels et 10 p.c. des revenus des employés qu'il avait embauchés.

Le coût original des installations devait être de $120 millions. Il a finalement atteint $1.27 milliard.

1H PHOTO 60 1H
Qualité supérieure
Développement et impression de vos films photos couleur en
1 HEURE
Photo-passeport — 5 minutes
Négatifs — 30 minutes
Diapositives — 24 heures
Réimpression — 20 minutes
694 ouest, rue Sainte-Catherine
en face d'Eaton - Les Terrasses 861-8754
Centre d'achats Place Versailles
Rue Sherbrooke Est,
Métro Radisson 354-9725
1H sans frais supplémentaire 1 H

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

AVIS DE CONVOCATION
À TOUS LES RÉVISEURS

En vertu d'un protocole d'entente intervenu entre le ministère de l'Éducation et l'Office de la langue française pour promouvoir la qualité du français dans le matériel didactique destiné aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire, un régime d'agrément des responsables de la qualité du français dans les maisons d'édition et dans les maisons de production de matériel didactique a été mis sur pied.

Ce régime a pour but de reconnaître des personnes aptes à assurer la qualité de la langue des manuels scolaires et des productions didactiques. Par conséquent, l'Office de la langue française tiendra des séances d'examen pour mesurer leur connaissance du français et pourra ensuite fournir aux maisons d'édition et aux maisons de production de matériel didactique qui en feront la demande, la liste officielle des candidats qui auront réussi cet examen.

Critère d'admissibilité à l'examen

Les candidats à l'examen écrit devront posséder un diplôme universitaire en traduction, en linguistique, en lettres françaises ou dans une discipline connexe. Une expérience pertinente pourra compenser l'absence de diplôme dans l'un de ces domaines.

Toute personne désireuse de s'inscrire à l'examen doit faire parvenir son curriculum vitae et une photocopie de ses diplômes s'il y a lieu à :

Madame Anne-Marie Beaudoin
Office de la langue française
Service des linguistiques-conseils
800, place Victoria
Case postale 316
15e étage
Montréal (Québec)
H4Z 1G8

Période d'inscription: les candidats ont jusqu'au 31 mai 1981 pour s'inscrire.

Les séances d'examen auront lieu à Montréal et toute personne dont la candidature aura été retenue recevra une fiche d'inscription indiquant la date, l'heure et l'endroit de l'examen. Si le nombre de candidats le justifie, il pourra y avoir une séance d'examen à Québec.

Toute personne qui se sera présentée à l'examen recevra une lettre l'informant du résultat. De plus, la personne qui aura réussi recevra un certificat d'agrément.

La personne qui ne réussira pas l'examen pourra se présenter à la séance d'examen suivante dont la date d'inscription paraîtra dans les journaux.

Pour tout autre renseignement, veuillez téléphoner à (514) 873-7201.

PRODUITS WILMAR INC.
OBTENEZ UN RENDEMENT SUPERIEUR AVEC VOTRE LAVE-VAISSELLE POUR HÔPITAUX
CENTRES D'ACCUEIL — HÔTELS ET RESTAURANTS
APPRENEZ TOUT SUR LA GESTION DE VOTRE LAVOIR...
WILMAR...
Un service à part!
COMPOSEZ SANS FRAIS :
1-800-567-7823
440, VACHON, CAP-DE-LA-MADELEINE / G8T 7W6

IMPORTANTE VENTE À L'ENCAN PAR CATALOGUE

Mardi 26 mai, 19h — Session générale
Mercredi 27 mai, 19h. — Session de l'art canadien
Jeudi 28 mai, 19h. — Session générale
Samedi 30 mai, 13h. — Tableaux canadiens et européens, graphiques et bronzes.

Visites: Samedi 23 mai, 10h à 17h.
Dimanche 24 mai, 10h à 17h.
Lundi 25 mai, 10h à 21h.

LES SESSIONS ARTISTIQUES COMPRENNENT TABLEAUX, GRAPHIQUES ET BRONZES PAR:

A. SHERRIFF-SCOTT, RCA
B. des CLAYES
H. MASSON
MARIE CLAIRE
A.H. ROBINSON, RCA
JOHN LITTLE, RCA
J. FOX
T. TOMALTY
CLARENCE GAGNON, RCA
R. JAMIESON
Wm. BARNES, RCA
J.M. MacLEAN
A.Y. JACKSON, RCA
R. NEVIN
P.J. MENE
J. GIUNTA
S.M. COSGROVE, RCA
A.C. COLLIER, RCA
CLAUDE PICHER, RCA
S.B. WILSON
P. ROUSSEL
M. FAVREAU
H. KNIGHT
F. IACURTO, RCA
R. MALCZEWSKI
RITA MOUNT
A. BESSE
ALFONSE MUCHA
FONTIN LATOUR
D. SHERRIN
S. BORENSTEIN
L. AYOTTE
S.S. TULLEY, RCA
R. RICHARD
J.C. FRANCHERE, ARCA
C. LeSAUTEUR
Wm. SHOWELL
M.A. FORTIN, ARCA
A. TATOSSIAN, RCA
N.MORRISSEAU
G.H. RUSSELL, RCA
A. SAPP, RCA
F. LABELLE
A. LALIBERTE RCA
A. ARNEGGER
N.G. NORWELL
H.R. WATSON, RCA
JOHN WALSH
M. MERCIER
J. ARCH. BROWNE, RCA
G. MARRICH
M. FECTEAU
F.B. TAYLOR
V. LAPIERRE
ROBT. GENN
L. FLANCER
M. LEBON
M.A. de FOY SUZOR COTÉ
A. RENOIR
A. HÉBERT, RCA
I. HARRISON
Thos. GARSIDE, RCA
A. LEIMANIS
N. POIRIER
TH.BEAMENT, RCA
G. PFEIFFER
A. PREVOST
M. TANOBE
G. GINGRAS
M. PYSHPAN
L. MUHLSTOCK
L. L'ARCHEVÊQUE
M. UTRILLO
A. BERCOVITCH
F. KONTSKI
C.E. DeBELLE, RCA
M. MAURO
Pro. C. STEFANOFF
N. LEIBOVITCH
R. GAGNON
BRUCE LEDAIN
F.L. BROOKS, RCA
A. NOEH
A. PELLAN, RCA
ANDRÉ BERTOUNESQUE
A.W. KILGOUR
A. RODIN
H. DANTY

Collection de reproductions militaires françaises du 19e siècle. Collection de gravures à l'eau-forte de Hogart.

Les sessions générales comprennent des meubles. Superbe buffet en bois de rose. Bibelot antique en noyer français. Mobilier de chambre en acajou Reine Anne, 4 morceaux. Meuble d'angle bombé. Buffet en noyer Chippendale. Piano droit anglais, antique. Secrétaire-bibliothèque style édouardien, Mobilier de salle à manger, style georgien. Bibliothèque double victorienne. 6 fauteuils Hepplewhite. Table extensible pliante Chippendale chinoise. Bureau sculpté, noyer et acajou, du Québec, 19e siècle. Causeuse en acajou sculptée Louis XV. Canapé en bois de rose japonais. Secrétaires en acajou Chippendale.

Gramophone cabinet demi-lune. Dessertes Duncan Phyfe. Commode en cèdre Reine Anne et autres. Supports en laiton, style victorien. Dessus de table inclinables. Tables bibliothèques. Chaises berceuses. Mobilier de salon en marbre et acajou, Chippendale chinois, 5 articles. Mobilier de salle à manger en noyer, style édouardien, 9 articles. Console à dessus en marbre Louis XV. Fauteuil sculpté (louis-Philippe. Mobilier de chambre à coucher Art Deco, 4 articles. Nombreuses tables de jeu. Wagonnette en noyer pour le thé. Écran en verre plombe style victorien, etc. Nombreux autres articles.

Gros vase en faïence E. Gallé. Paire de vases à canneberges antiques. Paire de vases en crystal antique bohémien. Vase Royal Doulton. Carafes recouvertes d'argent. Rare scène de l'abdication de Napoléon peinte sur ivoire. Ensemble de bronze Tiffany pour bureaux. Tromblon oriental inc-usté. Coros en bronze. Ornemnts orientaux en bronze. Plaque de marqueterie signée E. Gallé. Lampe de parquet en bronze signée Tiffany. Aautographe de Napoléon. Scarabée en bronze et favrille de Tiffany. Gros chandelier en laiton du XIX.

Collection d'élégantes montres de poche, y compris à répétition aux quarts d'heure, 18 kg., horloge française antique en or moulu et marbre. Nombreuses horloges rares du XVIIe et XIXe siècles (charpente, pendulettes).

Élégante collection d'argenterie sterling. Jolis bijoux de succession. Tapis de Perse antiques et modernes.

De nombreux autres élégants articles trop nombreux pour être énumérés.

Tous les articles vendus à nos encans sont sujets à une prime de 10% payable par l'acheteur et faisant partie du prix d'achat.

Dans notre salon d'encan

Les Industries Empire Inc.
5500, rue Paré
737-5343 — 737-8653

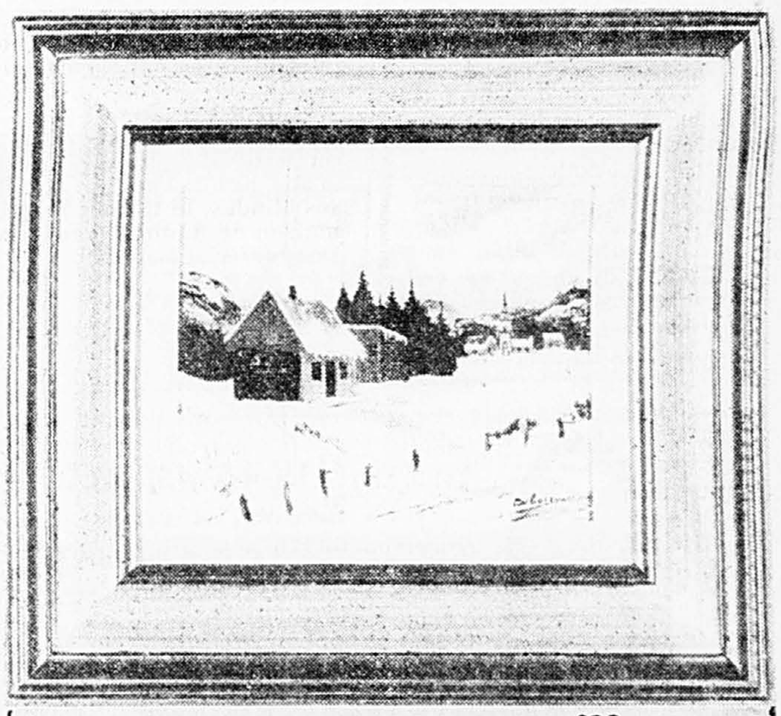

«Près de Sainte-Adèle, Québec» par A. DUBOIS $90

LIQUIDATION

LA PLUS ÉNORME SÉLECTION DE PEINTURES À L'HUILE AU CANADA DOIT ÊTRE SACRIFIÉE À DES PRIX RIDICULES...

Parmi les oeuvres exposées figurent des paysages canadiens et européens, des scènes de fermes québécoises, des marines, des vues de Montréal et Québec, des floraux, des portraits, des nus, des scènes d'hiver et d'automne dans les Laurentides et quoi encore? Il y a de tout!

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

$75 (ord. $150) | $170 (ord. $375) | $275 (ord. $550) | $350 (ord. $700) | $595 (ord. $900)

NE NÉGLIGEZ PAS CE
SOLDE DES SOLDES

Heures d'ouverture:
Lundi à vendredi 9h à 6h
samedi 9h à 5h
dimanche 1h à 5h

CHARGEX VISA master charge AMERICAN EXPRESS

À LA GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue Sherbrooke (angle Bishop) Tél.: 845-4383

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'appui des évêques à l'éducation sexuelle

«L'éducation sexuelle est une exigence de la formation intégrale de la personne... Indispensable à une formation complète, l'éducation sexuelle est donc à la fois un besoin et un droit de la personne...»

Vous pensez peut-être entendre les professeurs du département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. Et pourtant non: ce sont les évêques du Québec qui s'expriment ainsi par l'intermédiaire de leur comité de l'éducation. Sans équivoque aucune, les évêques accordent donc leur appui aux parents qui demandent des cours d'éducation sexuelle pour leurs enfants et au ministère de l'Éducation qui s'efforce de présenter un programme dans les écoles.

L'épiscopat ne prend pas position sur la valeur d'un programme précis; il donne simplement son accord de principe. Et il définit les valeurs de base qui doivent animer les auteurs d'un tel cours.

Cette prise de position, toute sereine et toute positive, s'adresse aux catholiques au moment où ils entendent également un autre discours. Des pétitions circulent demandant au ministère de retirer son projet. Et pour inciter les fidèles à s'opposer au projet, des groupes organisent des séances d'information. Or, cette semaine, le directeur de la Direction des programmes du ministère de l'Éducation a dénoncé le «caractère mensonger, gratuit, alarmiste et irresponsable» des propos tenus dans ces réunions.

À moins que l'on refuse de croire ce haut fonctionnaire, qui appuie ses accusations sur des faits précis et les réfute encore plus précisément, il va falloir croire que certains catholiques ont choisi le mensonge pour défendre la vertu.

Il était vraiment temps que les évêques interviennent. Mais il est extrêmement dommage qu'il faille encore et toujours demander aux évêques d'intervenir dans un tel débat.

Bien sûr, on répondra qu'on ne s'oppose pas à l'idée d'un cours mais simplement à ce projet précis du ministère.

Mais on oublie alors qu'à force d'être contre tous les projets on manifeste tout simplement un refus de principe. Et surtout, on oublie que ce programme n'est encore qu'un projet, c'est-à-dire qu'il peut être remanié, amélioré, corrigé de toutes les façons: c'est pour cela qu'il est public. D'ailleurs, le sous-ministre André Rousseau a lui-même déclaré cette semaine que des gens de son ministère travaillent présentement à la rédaction d'une nouvelle version du projet.

Ce qui prouve que des remarques positives, faites en esprit de collaboration, libérées d'agressivité, peuvent encore être utiles dans notre démocratie. Il est évident que le document de l'épiscopat s'inspire de cette préoccupation et de cet esprit. Il serait donc extrêmement fâcheux que les auteurs du programme d'éducation sexuelle n'en tiennent pas compte.

Les évêques ont raison de rappeler que l'éducation sexuelle ne peut se limiter à une simple transmission de connaissances parce qu'elle est «liée à la valeur de la personne, au sens profond de la vie, au dessein de Dieu sur l'humanité». Ils décrivent le rôle de l'éducation de façon exceptionnelle: permettre au jeune d'apprendre «à être en harmonie avec lui-même, à percevoir la réalité de son corps de façon positive et valorisante; à être à l'aise, comme homme ou femme, avec les autres; à orienter sa sexualité vers une forme concrète de vie (mariage, célibat); à se former un jugement critique face aux divers messages véhiculés dans son milieu sur la sexualité».

Qui dit mieux?

Enfin, les évêques ont raison de rappeler qu'une «référence aux valeurs morales éclairées par la foi est absolument de rigueur dans une école catholique». Il va de soi que le comportement sexuel se définit par rapport à une notion de la personne.

Bref, les évêques décrivent quelques principes, ils suggèrent certaines pistes, ils posent quelques jalons de réflexion. Mais surtout, ils abordent la question avec une grande ouverture d'esprit.

Certains voudront encore se demander si l'éducation sexuelle est vraiment nécessaire, si les professeurs sont tous prêts à la transmettre, si l'on ne doit pas craindre des maladresses ou même des exagérations. La lecture du document des évêques québécois devrait servir à les rassurer.

Il est dommage que cette question d'éducation sexuelle engendre une telle montée de passion: il ne faudrait pas succomber à la tentation d'analyser les raisons profondes d'une telle flambée. «La sexualité humaine, dit le document épiscopal, suppose l'accueil, l'échange, le dialogue, l'attention et l'ouverture à l'autre.» Il serait utile que la discussion sur la question profite des mêmes qualités.

JEAN-GUY DUBUC

Situation volatile et explosive au Moyen-Orient

La situation au Moyen-Orient est susceptible de se modifier d'heure en heure pour le meilleur ou pour le pire. Beaucoup de choses dépendront du succès ou de l'échec de la mission de M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan, qui a fait cette semaine la navette entre les capitales dans le but de freiner l'ardeur belliqueuse d'Israël et de la Syrie.

Si M. Habib devait en arriver à la conclusion que sa mission est devenue sans objet, qu'elle se termine sur un constat d'impuissance et qu'il ne lui reste plus qu'à rentrer chez lui pour faire rapport à ceux qui l'ont mandaté, la situation serait grandement préoccupante. Dans le cas contraire, un temps précieux aura été gagné.

Dans l'hypothèse la moins favorable c'est à un affrontement entre les États-Unis et l'URSS qu'une détérioration inexorable de la situation pourrait conduire. Le retrait de l'Arabie Saoudite de la Force arabe de dissuasion a été annoncé sans explication. Cette décision traduit-elle la conviction que la Russie va intervenir du côté de la Syrie, tandis que les États-Unis prendront fait et cause pour Israël?

Pour comprendre les enjeux, l'examen d'une carte du Liban, tel qu'il se présente en mai, est indispensable. Le pays est charcuté, découpé, morcelé en quatre secteurs principaux. Jouxtant Israël on trouve une enclave chrétienne. La Force internationale des Nations unies pour le Liban occupe une zone. Une autre partie du territoire est sous l'influence de la Force arabe de dissuasion. Une autre région est contrôlée par les forces libanaises (les phalangistes).

Depuis le début de la crise (qu'on appelle la crise des missiles), Israël semble décidé à en finir avec le dernier bastion des forces palestiniennes. Pourquoi en découdre spécialement au mois de mai? Un regard au calendrier, s'il ne dissipe pas tous les mystères, nous instruit au moins sur un point: les électeurs israéliens prendront le chemin des urnes dans un mois et demi. Or, M. Begin, dont la cote était très basse il y a quelque temps, a pu noter l'effet réconfortant (pour lui) de son intransigeance: plus il parle fort plus sa popularité grimpe.

Tous les observateurs ont pu relever ces coordonnées et, en Israël même, des voix, et pas des moindres, ont exprimé leur opposition à l'ouverture des hostilités avec la Syrie.

Dans un long article («Le Monde diplomatique» de mai) Amnon Kapeliouk résume en plusieurs points l'état de la question. On s'aperçoit que pour chaque argument qui peut être avancé en faveur de l'intervention militaire contre la Syrie on peut en trouver un autre, aussi valide, en faveur de la prudence et de la retenue. M. Begin, par exemple, n'a pas cessé de faire valoir qu'Israël ne saurait abandonner les chrétiens du Liban. Mais «qui voudrait croire que les prétentions d'Israël sont uniquement inspirées par des considérations humanitaires?»

La Syrie a paru démunie d'alliés et très inférieure à Israël quant au degré de préparation militaire. En cas de conflit ouvert, cette situation pourrait évoluer, et pas nécessairement dans un sens favorable à Israël.

Les propos les plus récents du secrétaire d'État Alexander Haig ne portent pas à l'optimisme. La responsabilité de Washington est d'autant plus engagée que M. Begin a pu se sentir encouragé à aller de l'avant par l'attitude et les propos du secrétaire d'État américain, lors de la visite récente de celui-ci au Moyen-Orient.

Pousser et retenir tout à la fois est toujours un exercice périlleux.

GUY CORMIER

Droits réservés

Le prolongement du conflit à R.-C.

Des députés ont profité de la présence à Ottawa du président de Radio-Canada, M. Al Johnson, pour dire leur impatience devant le prolongement incroyable de la grève des journalistes de la société d'État. Cette grève dure maintenant depuis six mois et demi.

Il y a effectivement de quoi s'impatienter. Surtout que, de part et d'autre, on ne donne pas l'impression de rechercher fébrilement un règlement. Du côté patronal, on a visiblement voulu isoler les journalistes en s'efforçant d'en arriver, ces derniers temps, à des ententes avec d'autres syndicats de la «boîte». En d'autres termes, on a joué de stratégie.

Mais, on ne paraît pas plus pressé dans le camp des journalistes. La preuve: de concert avec les grandes centrales syndicales, on prépare depuis quelque temps déjà une manifestation de solidarité qui doit avoir lieu le 27 de ce mois. On ne prévoit donc pas trouver une solution d'ici là.

Jusqu'ici, dans cet affrontement, les marques de sympathie ont été beaucoup plus nombreuses envers les journalistes qu'envers la direction de Radio-Canada. Ces journalistes, regroupés dans le Syndicat général du cinéma et de la télévision, seraient pourtant bien avisés de ne pas surestimer ce facteur, car le public qui n'a pas de faveurs à attendre d'eux, pourrait être éventuellement tenté de leur demander des comptes.

En effet, il n'est pas dit que l'homme de la rue ne se demandera pas bientôt comment il se fait que Radio-Canada a pu régler avec d'autres groupes de journalistes à son service, comme ses correspondants à l'étranger et ceux qui appartiennent à la Guilde américaine, et qu'elle est impuissante à le faire avec eux.

Cela reste peut-être à démontrer, mais la société d'État prétend que les offres qu'elle a faites à ses journalistes du Syndicat général du cinéma et de la télévision se comparent avantageusement à celles qui ont été acceptées par les deux autres groupes qu'on vient de mentionner.

Le Syndicat général du cinéma et de la télévision est membre de la Fédération nationale des communications (FNC) de la CSN. Peu importe l'employeur, peu importe le type d'employeur, la FNC a trouvé le moyen, depuis une quinzaine d'années, de mener de très longues grèves. À peu près tous nos médias ont été touchés.

Il n'est donc pas impossible, répétons-le, que le syndicat, en raison justement de ces précédents, devienne le principal objet de soupçons et qu'il ait à supporter le fardeau de la preuve si le conflit continue de s'éterniser.

VINCENT PRINCE

L'Ontario et l'article 133

Depuis plusieurs mois, nous entendons parler, au niveau des discussions constitutionnelles, de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB). De quoi s'agit-il au juste? En quoi cela améliorerait-il le sort des Franco-Ontariens si cet article s'appliquait à l'Ontario?

Regardons d'abord le contenu de cet article 133:

Yves Saint-Denis

«Dans les chambres du Parlement du Canada et de la législature du Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des chambres susdites devront être tenus dans ces deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Canada établi en vertu de la présente loi ou devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues dans les procédures et plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédures qui en émaneront.

«Les lois du Parlement du Canada et de la législature du Québec devront être imprimées et publiées dans l'une et l'autre de ces langues.»

Si le nom du Manitoba n'apparaît pas à l'article 133, c'est que cette province n'a été constituée qu'en 1870, soit trois années après le pacte fédéral canadien. Mais l'article 23 de la loi constitutionnelle du Manitoba reconnaît aux Franco-Manitobains l'équivalent de ce que prévoit l'article 133. C'est donc dire qu'à l'heure actuelle, les Franco-Manitobains ont plus de droits constitutionnels que les Franco-Ontariens. Pourtant, nous représentons plus de la moitié des francophones hors Québec!

Pourquoi les Franco-Ontariens doivent-ils demander avec insistance que l'Ontario soit liée par l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique dans une nouvelle constitution canadienne?

Parce que nous désirons obtenir une protection constitutionnelle semblable à celle accordée à la communauté anglophone du Québec. L'histoire des Franco-Ontariens a clairement démontré que nous ne pouvons nous fier à la législature de l'Ontario pour la protection de nos droits fondamentaux. L'article 133 ne concerne l'utilisation du français ou de l'anglais que dans les services de la législature et devant les tribunaux relevant de la compétence provinciale. Il ne s'agit donc là que de l'une de nos revendications non négociables dans les discussions sur la constitution.

Le Premier ministre de l'Ontario prétend qu'il ne serait pas honnête d'insérer dans la constitution le droit à des services avant d'avoir les structures suffisantes pour garantir son application. Monsieur William Davis dit hésiter à donner son soutien à l'application à l'Ontario de l'article 133 dans sa totalité:

«... car il y a plusieurs domaines où nous ne possédons pas les structures nécessaires. Je suis sûr que les promesses que nous pourrions faire concernant ce droit donneraient lieu à des controverses et à des confrontations qui risqueraient de compromettre l'objectif même vers lequel nous tendons».

Voyons donc la situation qui prévaut actuellement à la législature ontarienne et devant les tribunaux relevant de la compétence de notre province.

Le 22 juillet 1968, l'Assemblée législative de l'Ontario décidait à l'unanimité «que chaque député pourra dorénavant, comme de droit, s'adresser à la Chambre dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada». La semaine de débats sur l'unité canadienne, en mai 1980, a démontré qu'il n'y a pas de crainte à avoir: les murs de Queen's Park ne se sont pas écroulés lorsque les députés ont utilisé la langue française. Bien sûr le journal des débats n'est pas dans les deux langues et il n'y a pas de système permanent d'interprétation simultanée. Mais il s'agit d'un secteur où nous sommes prêts à considérer avec le gouvernement différentes échéances de mise en oeuvre.

En ce qui concerne les tribunaux relevant de la compétence de notre province, notons qu'il y a eu là depuis quelques années beaucoup de progrès au niveau des services aux francophones. La loi sur l'organisation judiciaire a été amendée; l'article 8 de la loi sur les jurys prévoit la sélection de jurés d'expression française et la loi sur la preuve donne un statut officiel à la version française des lois ontariennes. Depuis 1979, les Franco-Ontariens ont droit à des procès criminels en français. Le nombre de cours familiales et de cours de petite créances francophones a augmenté. Il est vrai qu'un droit similaire ne nous a pas encore été garanti dans le cas des procès civils. Mais là aussi, nous sommes prêts à discuter des modalités de mise en oeuvre. Certaines lois ont maintenant été traduites en français, par exemple la loi scolaire et le Code de la route. Le discours du trône de mars 1980 nous annonçait la possibilité d'homologuer des testaments rédigés en langue française et nous nous attendons que, cette année, nous pourrons enfin enregistrer des testaments et autres documents légaux rédigés en langue française.

Nous voyons donc que le progrès accompli dans la mise en oeuvre de l'équivalent du contenu de l'article 133 est tel qu'un engagement constitutionnel est maintenant possible; il resterait au gouvernement à s'entendre sur un calendrier de mise en oeuvre.

Maintenant que le gouvernement de l'Ontario est majoritaire, il ne peut plus utiliser de faux-fuyants; il se doit d'assurer un leadership dans la reconnaissance de nos droits fondamentaux. Au-delà de l'acceptation de l'article 133, le gouvernement se doit de nous reconnaître la gestion de nos institutions scolaires.

L'auteur est président de l'Association canadienne-française de l'Ontario.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 16 MAI 1981

Le cabinet fantôme: plus de délégation et de diversité

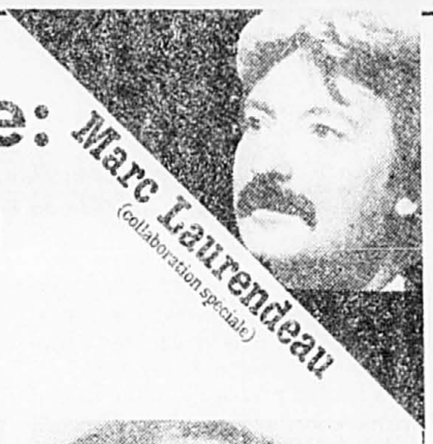

Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

En annonçant la formation de son cabinet fantôme cette semaine le chef de Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan faisait montre d'un sain changement d'attitude. Désormais, il n'entend pas demeurer le porte-parole omniprésent de son parti sur les Finances, la Constitution et les Affaires intergouvernementales; voilà autant de dossiers qu'il se réservait dans les moments importants et qui étaient assumés épisodiquement par des députés qui n'avaient guère le temps, l'aptitude ou le mandat clair de s'y spécialiser. Cette fois-ci, M. Ryan a véritablement délégué certaines charges importantes et les a confiées, en général, aux bonnes personnes.

Le cabinet fantôme comptera donc 26 porte-parole de l'Opposition officielle. Au sommet de la pyramide se trouveront 6 députés constituant le comité des priorités et qui seront les interlocuteurs des ministres d'État du gouvernement; ces super-chargés de mission regroupe ront sous divers parapluies les 17 porte-parole sectoriels, les 10 chargés de dossier et les 6 autres membres responsables des commissions parlementaires. Or non seulement une telle structure hiérarchisée est-elle opportune pour bien «tamiser» les projets gouvernementaux (selon l'expression du chef du PLQ) mais M. Ryan a fait d'excellents choix quant aux titulaires des plus hauts postes.

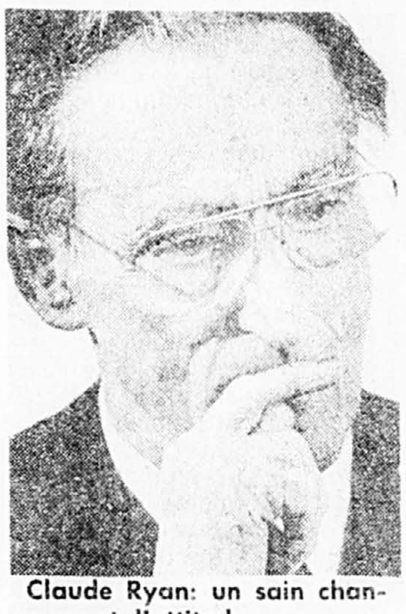

Claude Ryan: un sain changement d'attitude.

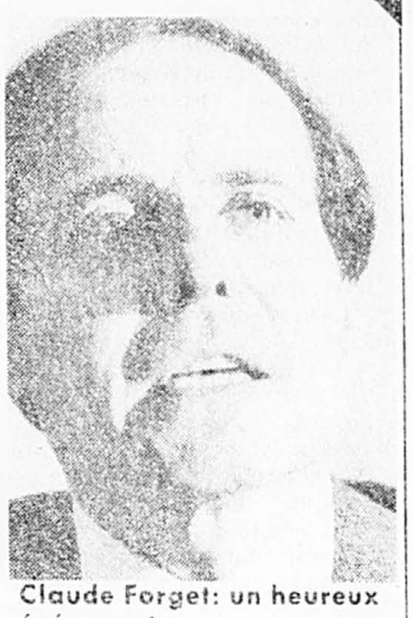

Claude Forget: un heureux événement.

Claude Forget plus à l'aise

La venue de M. Claude Forget aux Finances et à l'administration publiques est un heureux événement. Non seulement possède-t-il la formation académique nécessaire (on oublie parfois que M. Forget est aussi économiste) mais il semble nettement plus à l'aise que plusieurs de ses collègues dans les problèmes complexes. Son style technocratique ne convenait pas très bien au dossier de la Justice, qui demande sans doute un juriste doublé d'un populiste adroit, sachant sensibiliser la population à des irrégularités et injustices majeures. Aux Finances, M. Forget possède toute la finesse et la subtilité nécessaires pour coincer MM. Jacques Parizeau et Yves Bérubé et les amener à rendre des comptes.

Mme Thérèse Lavoie-Roux est tout à fait qualifiée pour surveiller le Développement social et la Condition féminine. Elle provient des milieux de l'éducation mais demeure très éveillée aux problèmes sociaux. M. Reed Scowen, de par son expérience dans les affaires, est un choix tout naturel pour le Développement économique. Quant à M. Fernand Lalonde, qui reste un des parlementaires les plus partisans, son approche sera peut-être utilisée (aux Finances ce ne fut guère impressionnant) à l'Education et au Développement culturel. Michel Gratton possède toute la fougue nécessaire pour défendre le dossier du travail et des Ressources humaines qui pourrait devenir assez chaud dans les prochains mois.

Une excellente décision fut celle d'inclure M. Jean-Claude Rivest dans le comité des priorités et de lui confier la responsabilité des Affaires gouvernementales et intergouvernementales. M. Claude Ryan jusqu'à tout récemment, gardait jalousement pour lui les interventions importantes affectant les relations entre gouvernements; lui qui a cultivé, au cours des années, un réseau de contacts avec les chefs politiques des autres provinces canadiennes et avec les dirigeants du pouvoir central, tenait à garder le contrôle le plus total possible sur un domaine qui est devenu, en quelque sorte, l'une de ses spécialités.

Jean-Claude Rivest pourra se faire valoir

Mais il a compris l'importance de mettre à contribution l'expérience de Jean-Claude Rivest, qui a connu de l'intérieur le fonctionnement du gouvernement québécois, ses stratégies et relations avec les autres provinces et divers États. M. Rivest devrait donner encore davantage sa mesure dans ce secteur qu'aux Communications ou aux Affaires culturelles. Soulignons que M. Jean-Claude Rivest, avec Claude Forget et Thérèse Lavoie-Roux, demeure parmi les députés libéraux les plus polyvalents. C'est là un facteur que M. Ryan a bien fait de ne pas ignorer, même si M. Rivest fut l'un des principaux moteurs du régime Bourassa. À cet égard, la nomination de M. Rivest permet de croire que ce qui génait M. Ryan dans la perspective d'un retour de M. Bourassa, c'est moins l'association avec un régime rejeté par les électeurs que la présence très visible d'un ancien premier ministre dans la députation.

Le cabinet fantôme est surtout montréalais. Le chef du PLQ a préféré l'expérience aux critères régionaux. À cet égard, il n'a pas eu tout à fait tort d'éviter aux nouveaux élus «des erreurs coûteuses pour leur carrière ou l'intérêt du parti». Dans le nouveau gouvernement, le jeune ministre des Transports, M. Michel Clair, choisi largement à cause de sa représentativité régionale, a fait des déclarations un peu hâtives sur la ceinture de sécurité, sans se donner le temps d'approfondir le dossier et de prendre connaissance des nombreuses études sur la question.

Plusieurs nominations au cabinet fantôme sont fort intéressantes dont celle de Daniel Johnson à l'Industrie, au Commerce et au Tourisme (il fera face à Rodrigue Biron), Herbert Marx à la Justice, Lise Bacon à l'Immigration et aux communiqués culturelles, Pierre Fortier à l'Énergie. M. Michel Pagé, comme whip en chef de l'Opposition officielle aura des pouvoirs considérables et vient de recevoir une importante promotion. Détail intéressant, M. Gilles Rocheleau, député de Hull, sera porte-parole sur les questions municipales; de plus, en commission parlementaire des Affaires intergouvernementales, peut-être fera-t-il rougir le ministre Claude Morin par ce langage cru qui caractérise désormais M. Rocheleau.

L'analogie avec l'UN a ses limites

On compare souvent le Parti québécois à l'Union nationale ces temps-ci. Même promotion de l'autonomie et de l'agriculture. Cette analogie a ses limites: le PQ n'est pas un parti de droite, le patronage n'est pas au centre de ses préoccupations et M. René Lévesque a suffisamment de force intellectuelle pour s'entourer de ministres ayant des idées personnelles. Mais il y a d'autres différences avec le régime de l'Union nationale. L'opposition libérale est plus vigoureuse et numériquement mieux représentée que sous Georges Marler ou Georges-Emile Lapalme.

La composition de l'Assemblée apparaît mieux équilibrée et le régime a plus de chance de s'avérer démocratique.

MALGRÉ LES ASSAUTS DE L'OPPOSITION

MacEachen résiste sans broncher

On s'attendait au pire. Plus catastrophique les unes que les autres, les nouvelles sur la performance économique du Canada donnaient des munitions inespérées à l'opposition au moment où reprenaient les travaux des Communes. À tel point que le ministre des Finances, M. Allan MacEachen avait annulé un voyage au Koweit et en Arabie Saoudite pour faire face à la musique.

Momentanément libérée de la question constitutionnelle, la Chambre a consacré cette première semaine de débats aux questions économiques. Au même moment le taux d'escompte de la Banque du Canada atteignait le record historique de 18.98 pour cent. L'inflation dépassait de près de trois pour cent ce plafond qui, il n'y a pas si longtemps, avait amené le gouvernement Trudeau à imposer le contrôle des prix et des salaires au pays.

Se faisant les défenseurs des petits épargnants, des pensionnés à revenus fixes, des propriétaires aux prises avec des renouvellements de contrat hypothécaires, des petits hommes d'affaires, des pêcheurs et des agriculteurs, conservateurs et néo-démocrates ont tiré à boulets rouges sur les ministériels. Autant ils ont réussi, il y a quelques semaines à marquer des points dans le débat constitutionnel, sujet qui supposément n'intéresse personne hors de la colline parlementaire, autant, sur le front économique, ils ont donné l'impression de chercher sans succès à toucher une cible mouvante.

Imperturbable, comme s'il était en possession tranquille de la vérité, l'Ecossais Allan MacEachen s'est révélé fidèle à sa légende. Il a patiemment fait valoir les fondements de sa politique budgétaire et il a défendu avec autant d'acharnement qu'il l'avait combattu alors qu'il était dans l'opposition la politique de resserrement du crédit du gouverneur de la Banque du Canada, Gérard Bouey. Bien sûr, admet-il, que les taux d'intérêt ont atteint un seuil intolérable. Mais ce n'est là qu'un des symptômes du fléau inflationniste dont souffre l'économie canadienne. C'est à la racine du mal qu'il faut s'attaquer, même si pour cela de larges secteurs de la population devront se serrer la ceinture.

Il faut dire que le vice-premier ministre Allan MacEachen, économiste qui s'est laborieusement hissé au poste névralgique qu'il occupe aujourd'hui, n'est pas l'homme à s'énerver pour une bataille parlementaire. Il en a vu d'autres. C'est lui qui a orchestré, avec Jim Coutts, l'habile sortie et la rentrée non moins habile de Pierre Trudeau au moment où Joe Clark s'imaginait pouvoir faire la loi à la tête d'un gouvernement minoritaire.

Avec Lalonde et Chrétien, MacEchen fait partie du noyau d'hommes forts qui restent autour de M. Trudeau, après le départ des Turner et MacDonald. Célibataire âgé de 60 ans, il est conscient de sa force politique. Conseiller spécial de Lester B. Pearson en matières économiques entre 1958 et 1962, MacEachen est élu député de Cap-Breton Highlands-Canso, en Nouvelle-Ecosse, en 1953. Il est réélu en 1957, défait l'année suivante et de nouveau élu en 1962. Depuis lors, il s'est maintenu contre vents et marées. Il accédait au cabinet en 1963 comme ministre du Travail, puis assumait tour à

PAUL LONGPRÉ
(de notre bureau d'Ottawa)

tour les portefeuilles des Affaires sociales et du Bien-être (1965), de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration (1968), de la présidence du Conseil privé (1970), des Affaires extérieures (1974), avant d'accéder aux Finances en 1980. De l'avis de ceux qui ont eu à traiter avec lui, Allen MacEachen est un négociateur redoutable. Il cache si bien son jeu que même ses plus proches collaborateurs ne savent pas vraiment qui est le vrai «Allan», tantôt décrit comme homme de gauche, tantôt accusé de défendre à Ottawa l'establishment financier de Bay Street.

Malgré les mises en garde de M. Pearson, MacEachen a tenté en 1968 d'accéder à la direction du parti. C'était l'heure de Pierre Trudeau et cette heure a duré si longtemps qu'il semble aujourd'hui que le député de Cap-Breton s'est résigné à jouer un rôle de second violon dans le gouvernement libéral. Mais dès qu'il s'agit de questions économiques le ministre MacEachen redevient le premier violon. Devant les attaques souvent échevelées et folkloriques de son prédécesseur aux Finances, le conservateur John Crosbie, devant les plaidoyers beaucoup mieux étoffés du jeune critique néo-démocrate Bob Rae, MacEachen offre la même réplique. Sous le regard admirateur de Pierre Trudeau, il se lève sans hâte, offre des fleurs à ses adversaires à qui il ne ménage pas les titres d'honorables et d'amis, puis il lance le pot. L'effet est dévastateur, quelle que puisse être la valeur des arguments de ses adversaires. Et en matière économique, ces temps-ci, les arguments s'imposent pourtant d'eux-mêmes.

Alors que le ministre MacEachen venait de signaler que les exigences syndicales commençaient à alimenter sérieusement le fléau inflationniste, le député Bob Rae a fait valoir cette semaine que le président de Massey-Ferguson, entreprise à la remorque des fonds publics, avait touché $390,591 en 1980, soit une augmentation de salaire de 43 pour cent par rapport à l'année précédente. Toujours aussi impassible, M. MacEachen s'est contenté de déclarer en Chambre qu'il allait se pencher sur cette question.

Pendant ce temps, les députés de l'opposition font valoir que des milliers de Canadiens doivent se départir de leur maison parce qu'ils n'ont plus les moyens d'en assumer les frais hypothécaires. Allan MacEachen leur répond que la hausse des salaires et la plus-value des maisons compensent largement pour ce handicap dans la très grande majorité des cas.

Habituellement discret dans les débats économiques, le premier ministre Trudeau se permet même de signaler que le Canada vit présentement une période de forte croissance économique et d'emploi élevé. «Le taux de croissance réelle de 8 pour cent enregistré au cours du précédent trimestre et celui de 4 à 6 pour cent enregistré au cours du présent trimestre constituent certes des taux de forte croissance. Si les députés pensent différemment, c'est qu'ils ignorent la réalité», a déclaré le premier ministre aux Communes cette semaine.

En réponse aux arguments du leader néo-démocrate, M. Edward Broadbent, le premier ministre a fait valoir que croissance économique et création d'emplois vont de pair. «Si vous voulez combattre l'inflation à tout prix, vous pouvez suivre l'exemple d'autres pays industrialisés qui ont certes jugulé l'inflation, mais au prix du chômage accru et d'une croissance nulle ou d'une régression de leur économie.»

Bien installés au pouvoir, les libéraux reculent devant toute suggestion d'aide aux secteurs les plus frappés par l'inflation et la hausse des taux d'intérêt. Le message n'a rien à voir avec les critiques libérales lors de la dernière campagne électorale. Considérant que la montée des taux d'intérêt est un symptôme inévitable de l'inflation, le ministre MacEachen tient la ligne dure. «En me demandant comme ils (les partis d'opposition) le font en ce moment de protéger tous les groupes de Canadiens ou quelques-uns d'entre eux en faisant de nouvelles dépenses ou en cherchant de propos délibéré à réduire les taux d'intérêt dans les circonstances actuelles, les députés me demandent en réalité une chose à laquelle je n'acquiescerai jamais, notamment de prendre des mesures qui attiseraient l'inflation à long terme. Ils me demandent de réduire les taux d'intérêt maintenant, mais si j'y consentais, à long terme ces taux monteraient encore davantage.»

Après une semaine de débats, on se retrouve à peu près au même point, en matière économique, qu'on se retrouvait, il y a quelques semaines en matière constitutionnelle. Mais cette fois, ce n'est pas la Cour suprême qui tranchera la question. L'échéance électorale est loin. D'ici là, l'évolution de l'économie permettra peut-être au ministre MacEachen d'ériger en règles économiques ce que ses opposants dénoncent aujourd'hui comme une inaction coupable.

Le salariat médical est-il la solution?

Même s'il est vieux de plusieurs années, le problème de la pénurie de médecins dans les coins reculés du Québec a pris récemment, avec l'appel au secours des îles de la Madeleine et l'inutile débrayage des médecins du Nord-Ouest, les proportions d'une crise aiguë, qu'aucun jugement de Salomon n'a encore dénouée.

Selon les termes utilisés par leur représentant, c'est de guerre lasse que les médecins du Nord-Ouest ont repris le collier, ou fait semblant de le reprendre, la semaine dernière. Déçus, surpris et inquiets des propositions «finales» qui leur ont été faites par le ministère des Affaires sociales; ils les estiment très peu intéressantes et guère de nature à faciliter le recrutement des effectifs de renfort dont ils ont désespérément besoin.

La première de ces propositions vise à assurer aux médecins isolés des honoraires fixes (un salaire) correspondant aux heures travaillées en milieu hospitalier. Autrement dit, les médecins qui accepteraient d'aller desservir des régions éloignées seraient rémunérés à salaire pour une partie de leur semaine de travail, soit le temps passé à l'hôpital (qu'ils pourraient fixer eux-mêmes en terme d'heures) et continueraient d'être payés à l'acte pour leur travail en cabinet privé. Les professionnels déjà en place ne voient rien d'alléchant dans cette formule mixte qui revient à offrir aux médecins exilés les conditions qu'ils pourraient facilement obtenir dans les grandes villes en travaillant à mi-temps dans un CLSC par exemple.

La deuxième «solution» gouvernementale, déjà proposée et rejetée, consiste à rendre possible pour les nouveaux médecins établis en régions périphériques d'installer leurs cabinets de consultation à l'hôpital, avec les tarifs des cabinets privés et selon un bail négocié entre eux et l'hôpital. Cette offre ne présente aucun intérêt pour les médecins, du fait qu'ils peuvent, croient-ils, s'établir dans des bureaux privés avec des services de qualité supérieure et à des coûts aussi avantageux.

Les demandes des médecins en place étaient à l'effet d'obtenir aux nouveaux venus une prime d'installation doublée d'une prime d'éloignement qui prendrait la forme d'une augmentation des tarifs en vigueur.

Les députés de la région avaient, eux, transmis au gouvernement une suggestion selon laquelle le problème se règlerait par l'offre d'une prime d'installation non imposable de l'ordre de $15,000, assortie d'une période annuelle de ressourcement dans un grand centre urbain aux frais de l'État.

HUGUETTE ROBERGE

L'homme de la rue, le simple contribuable, a aussi sa petite idée là-dessus. Au fil des explications qui lui parvenaient ces derniers temps, il s'est ému du peu d'accessibilité des populations éloignées à des services de santé humanisés et complets. Il s'est aussi scandalisé des exigences galopantes des médecins au chapitre de la rémunération, laquelle, le quidam le sait ou s'en doute, sort finalement de sa poche. À ses yeux, les médecins apparaissent de plus en plus comme les enfants gâtés du système, détenant un pouvoir d'autant plus fort et redoutable qu'ils sont les seuls professionnels à exercer leur profession selon un mode de pratique privée tout en étant payés directement par l'État.

L'avocat impose des honoraires à ses clients, sauf s'il choisit d'offrir exclusivement ses services aux moins favorisés et alors il est rémunéré à salaire par l'Aide juridique. L'ingénieur, le psychologue, le travailleur social professionnel... membres de la fonction publique ou du réseau parapublic n'ont pas non plus la possibilité de «créer» leur clientèle et d'envoyer la note au gouvernement.

Même s'ils n'y succombent pas, la tentation est forte pour les médecins quotidiennement placés en situation de conflit d'intérêts. Mais la question n'est même pas de savoir combien d'entre eux abusent du système mais pourquoi ils seraient les seuls à «pouvoir» en abuser...

Depuis belle lurette, la question du salariat médical rebondit périodiquement. Des arguments sont lancés pour ou contre son implantation. Des hommes politiques, le ministre sortant des Affaires sociales en particulier, n'ont jamais caché qu'ils y voyaient une solution tant au problème épineux de la surconsommation de services médicaux qu'à celui tout aussi névralgique de la répartition géographique des effectifs au Québec.

Les 14 conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) qui se partagent le territoire québécois semblent tout indiqués pour administrer des masses salariales correspondant aux besoins de services médicaux des populations qu'ils couvrent. En forçant en quelque sorte les médecins à s'établir, comme tout le monde, là où se trouvent les besoins et... l'argent, plutôt que là où ils veulent bien se créer une clientèle aux dimensions de leurs capacité et travail et de leurs besoins financiers, l'État réglerait le problème de la pénurie de services en régions excentriques. À coûts raisonnables, moindres en tout cas que ceux qu'entraîne le chantage au dollar pratiqué présentement par les médecins en voie de mobilisation.

Le nouveau ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, arrive en fonctions au moment où doivent s'entamer les négociations en vue du renouvellement des ententes entre le gouvernement et les fédérations professionnelles de médecins. La question du salariat médical refera sûrement surface lors de ces négociations qui s'annoncent difficiles.

De nombreux contacts au sein du réseau des Affaires sociales nous ont permis de mesurer la satisfaction, voire l'enthousiasme non dissimulé, que la nomination du nouveau titulaire des Affaires sociales a suscitée dans ce milieu. Si l'on reconnaît volontiers à son prédécesseur, M. Denis Lazure, des qualités humanitaires importantes et un don particulier d'imagination et d'innovation, de Pierre-Marc Johnson on dit partout qu'il est un des hommes les plus solides et les plus respectés de l'équipe ministérielle et qu'on attend énormément de ce ministre compétent.

Il lui reste à conserver cette excellente réputation aux commandes du ministère suicide, ce monstre grouillant d'intrigues que le premier ministre lui donne... à mater. Pour que les Québécois, petits et gros, puissent rester «forts».

LE PAPE ÉCHAPPE À LA MORT

ASSEZ BIEN POUR RECEVOIR QUELQUES VISITES

Jean-Paul II pardonne son agresseur

■ CITÉ DU VATICAN (AP, UPI, Reuter) — En dépit de sa faiblesse, le pape, qui aura 61 ans lundi, s'est senti assez bien, hier, pour recevoir quelques visiteurs, communier et entendre la messe.

Le Père Romeo Panciroli, porte-parole attitré du Vatican, a fait savoir que Jean-Paul II s'était entretenu brièvement avec plusieurs infirmières, les remerciant de l'intérêt qu'elles lui avaient manifesté, et qu'il avait reçu à son chevet trois cardinaux ainsi que son secrétaire privé, le Père Stanislaw Dziwisz, qui lui a donné la communion.

Le cardinal Carlo Confalonieri a fait savoir, peu après cette entrevue, que le souverain pontife lui avait dit qu'il pardonnait à son assaillant.

«Il n'éprouve aucun ressentiment à l'endroit de celui qui lui a fait subir cette épreuve, et lui accorde un pardon total pour son crime», a-t-il dit.

Il n'en est pas de même dans le petit village de Yesiltepe, dans le sud-est de la Turquie, où la mère de Mehmet Agca a révélé que sa famille et elle-même étaient désormais considérés comme des parias par le reste des villageois.

«Nous sommes atterrés par ce qu'il a fait», a déclaré Mme Muzayyen Agca, âgée de 50 ans.

En attendant, les messages de prompt rétablissement continuent d'affluer du monde entier: le ministère chinois des Affaires étrangères, réagissant avec deux jours de retard à cet événement, a publié hier un bref communiqué dans lequel il déclare seulement que «la position du gouvernement chinois, qui a maintes fois manifesté son opposition aux actes de terrorisme tels qu'enlèvements ou assassinats, est cohérente et bien connue».

La brièveté du communiqué pourrait s'expliquer par le fait que le Vatican ne reconnaît pas la Chine populaire et n'entretient aucune relation diplomatique avec elle.

À New York, une messe d'action de grâce a été célébrée par l'archevêque Giovanni Cheli, observateur permanent du Vatican à l'ONU, à l'église de la Sainte-Famille, paroisse de la communauté internationale des Nations unies. De très nombreux diplomates et fonctionnaires de l'ONU, dont le secrétaire général Kurt Waldheim, et le chargé d'Affaires de Turquie, assistaient à cet office.

À la Havane, la nouvelle de l'attentat à été largement commentée tant dans les journaux qu'à la radio et à la télévision. L'organe de presse du Parti communiste cubain, «Gramma», en a fait état à la «une», en publiant deux photos du souverain pontife.

À Washington, le Comité juif américain s'est déclaré «bouleversé» par l'attentat; dans un communiqué, il condamne «le fanatisme religieux et idéologique qui vient de tenter de tuer l'un des grands dirigeants moraux et spirituels de notre génération».

Enfin, le chef de l'État roumain, M. Nicolea Ceaucescu, a adressé au souverain pontife un télégramme dans lequel il exprime «sa vive indignation envers cet acte répugnant» et souhaite au saint-père un prompt rétablissement.

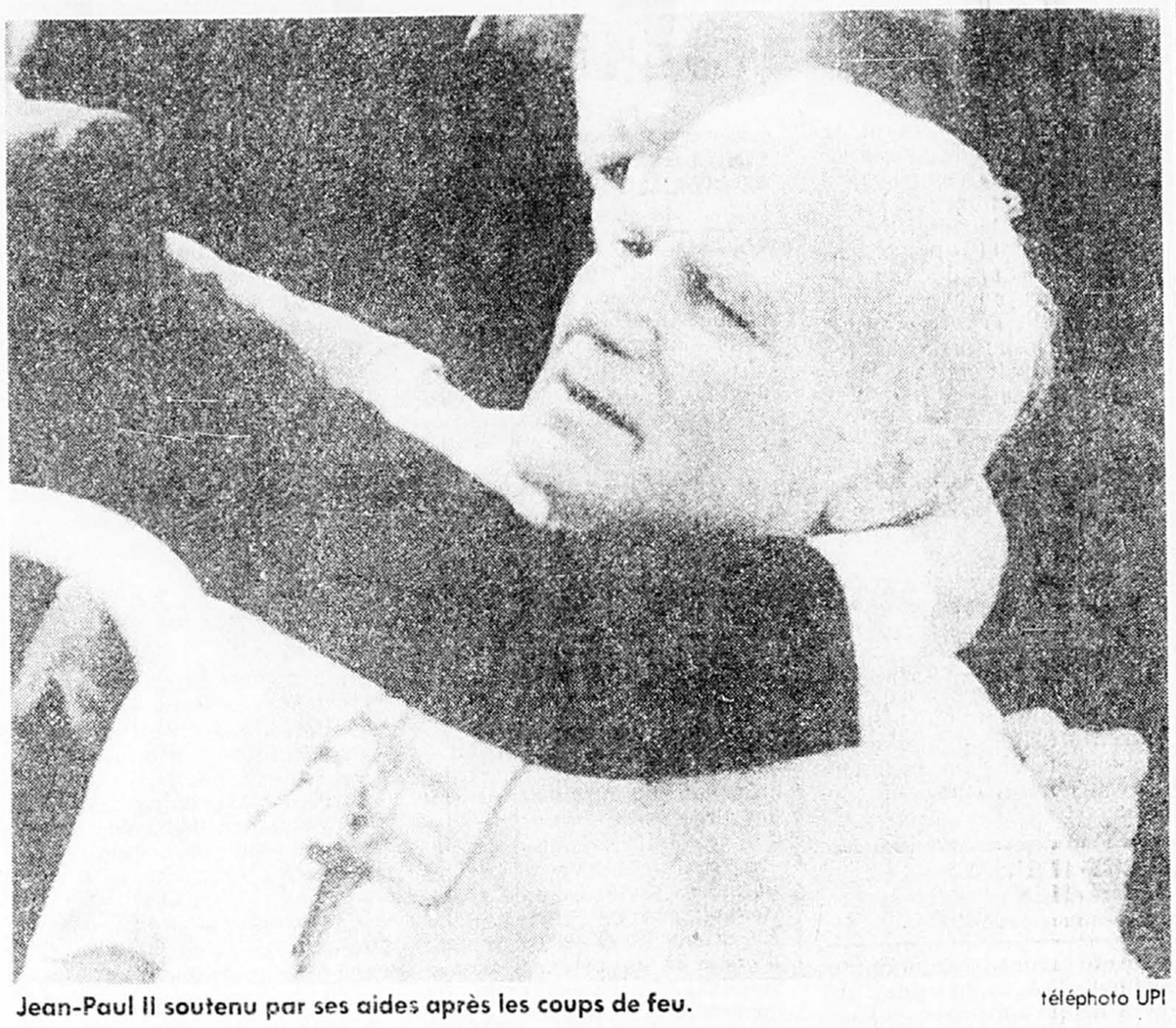

Jean-Paul II soutenu par ses aides après les coups de feu. téléphoto UPI

L'état de santé du pape continue de s'améliorer

■ CITÉ DU VATICAN (AFP) — L'état de santé du pape continuait de s'améliorer hier, selon le sixième bulletin médical émis par les médecins qui soignent le souverain pontife à la suite de l'attentat dont il a été victime mercredi.

«La journée de vendredi, précisait-on, a été caractérisée par une évolution régulière de l'état de santé du patient. On n'a pas relevé de variations dignes d'être signalées dans le tableau clinique, et les indices biologiques et fonctionnels mettent en évidence une tendance progressive à l'amélioration».

«En particulier, la pression artérielle reste stable autour de 140/80 millimètres HG; la fréquence cardiaque varie entre 90 et 110 pulsations à la minute, avec un rythme sinusal régulier; la fréquence respiratoire est en moyenne de 18 mouvements à la minute; l'oxygénation est très bonne, et le contrôle radiographique du thorax normal; la situation hématique est satisfaisante compte tenu de la perte de sang subie à la suite de l'attentat; enfin, la température continue d'être légèrement élevée, avec des variations modestes: à 18 heures, elle était de 37,9°C.»

Le bulletin était signé par les professeurs Castiglioni, Cricitti, Manni, Breda, Manzoli et Buzzolini, qui ont indiqué en même temps qu'une seconde intervention chirurgicale serait nécessaire, la colostomie (incision du colon pour former un anus artificiel) n'ayant été que provisoire.

Le Dr Gianfranco Fineshi, un médecin de l'hôpital Gemmeli, a laissé entendre par ailleurs que l'index de la main gauche du pape, fracturé par une balle, nécessiterait également une opération, alors que la blessure qu'il a subie au coude gauche devrait se cicatriser normalement.

Malgré les sédatifs, le souverain pontife a été éveillé au cours de la nuit de jeudi à vendredi par des douleurs aiguës, qui sont toutefois considérées comme normales étant donné son état.

On précise enfin que le pape est alimenté par voie intraveineuse, mais qu'il pourra probablement recommencer à se nourrir normalement dans une dizaine de jours.

L'un des chirurgiens a résumé l'opinion qui prévaut à la clinique Gemelli, à savoir qu'il y avait lieu d'exprimer un optimisme «prudent». Il n'a pas caché toutefois que le danger d'une péritonite n'était pas encore écarté.

Le professeur Luigi Candia, directeur de la clinique, a déclaré, en réponse aux questions pressantes des journalistes qui lui demandaient des détails supplémentaires sur l'état de santé de Jean-Paul II: «Nous devons observer, nous aussi, une certaine discrétion dans les nouvelles que nous donnons à la presse».

La révélation de nouveaux détails sur les blessures du souverain pontife, qui est âgé de 60 ans, montre qu'il a eu beaucoup de chance de sortir vivant de cet attentat.

«Si la balle avait touché une artère, l'aorte ou un organe vital, elle aurait été fatale», a déclaré le professeur Castiglioni, membre de l'équipe médicale qui a opéré le Saint Père pendant cinq heures et demie mercredi soir.

Radio-Vatican avait rapporté jeudi que le pape avait reçu les derniers sacrements de son secrétaire privé avant de passer sur la table d'opération.

La nouvelle de l'attentat lève la censure en Pologne

■ VARSOVIE (AFP) — L'attentat de la place Saint-Pierre aura balayé tout ce que le «renouveau polonais» avait laissé subsister de retenue à l'égard des choses de l'Église dans les moyens d'information officiels, constatent les observateurs occidentaux à Varsovie.

Depuis mercredi soir, la censure a perdu tout contrôle sur la majeure partie des informations diffusées par la presse écrite, la radio et la télévision. Les nouvelles en provenance du Vatican et de la clinique Gemelli, où repose le pape, sont répercutées instantanément, de même que celles qui concernent la santé du cardinal primat Stefan Wyszynski; l'état de ce dernier, jugé désespéré, exclut toute intervention de la part des censeurs.

Les Polonais ont ainsi découvert qu'ils pouvaient avoir une «vraie télévision», axée directement sur l'événement, comme c'est le cas dans les pays occidentaux, et ce, sans mettre le régime en péril. Les journalistes font preuve d'un professionnalisme auquel le public n'avait pas été habitué, et l'évêque Bronislaw Dabrowski, secrétaire de la conférence épiscopale, leur a rendu un hommage solennel dans l'homélie qu'il a prononcée jeudi, au cours de la messe célébrée en la cathédrale Saint-Jean pour le rétablissement de Jean-Paul II.

Ce changement de climat n'a pas pour autant le caractère d'un acte d'indiscipline. Les autorité polonaises au plus haut niveau ont donné l'exemple en adressant très rapidement au pape un message dans lequel elles emploient le terme «Votre Sainteté», qui tranche avec le vouvoiement de politesse dont s'est servi notamment le Kremlin.

Oubliées les difficultés d'approvisionnement, oubliés les conflits qui opposent encore ça et là le syndicat Solidarité au gouvernement: la Pologne n'est plus que prières, et ces journées de grande émotion ne manqueront pas de marquer fortement la vie politique polonaise.

Paul VI avait été poignardé

Depuis un siècle, avec le déclin de l'influence du Saint-Siège dans les affaires européennes, les risques qu'un pape se fasse assassiner ont fortement diminué. Paul VI n'en avait pas moins été accueilli à coups de pierres par une foule, en 1970 en Sardaigne. La même année, un peintre bolivien lui avait porté un coup de couteau à la poitrine lors de sa descente d'avion, à Manille. L'auteur de cet attentat, Benjamin Mendoza, déclara qu'il avait agi pour sauver le monde de la sorcellerie. Paul VI survécut et ce n'est qu'après sa mort, en 1978, qu'on apprit qu'il avait été blessé.

Prêtre abattu à Jackson

Un prêtre a été abattu hier dans son presbytère, à Jackson, au Tennessee, et la police n'écarte pas la possibilité qu'il s'agisse de l'œuvre d'un esprit dérangé, influencé par l'attentat commis sur la personne de Jean-Paul II. Le corps du Père John Jackson, âgé de 36 ans, a été retrouvé gisant sur le sol, dans la salle de lecture du presbytère. Un porte-parole de la police a déclaré que l'on interrogeait actuellement un suspect, mais qu'aucune accusation n'avait encore été portée. Des pamphlets anti-catholiques ont fait leur apparition ces dernières semaines dans cette petite ville, située à quelque 150 kilomètres au nord-est de Memphis.

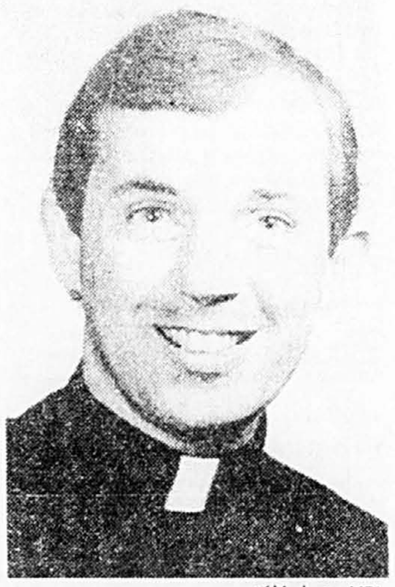

téléphoto UPI

Le révérend Jay Jackson

Des milliers de téléspectateurs réclament leurs «romans-savon»

Lorsque les réseaux de télévision américains interrompirent leurs émissions de l'après-midi pour fournir des informations sur l'attentat contre Jean-Paul II, des milliers de téléspectateurs téléphonèrent pour réclamer leurs «romans-savon». «Après 25 années dans ce métier, je suis toujours aussi choqué par ce genre de réaction», a déclaré Steve Shannon, qui dirige une station de télévision de Kansas City, au Missouri. «L'un d'eux menaça de venir à la station et de nous 'casser la figure' si nous n'interrompions pas notre rapport sur le pape à 1h30», a-t-il précisé. Al Parsons, directeur de la station KOCO-TV d'Oklahoma City, a déclaré que la même chose s'était produite lors de la tentative d'assassinat du président Reagan. «Pour certains, le roman-savon est la chose la plus importante au monde», a-t-il conclu.

Optimisme croissant sur l'état de Mme Odre

ROME (AFP) — L'état de santé de Mme Ann Odre, la touriste américaine blessée lors de l'attentat contre le pape, était en nette amélioration, a-t-on appris hier à l'hôpital Santo Spirito de Rome.

Les médecins réservaient toujours leur pronostic, mais jugeaient que son état était en nette amélioration. «La patiente pourra être définitivement déclarée hors de danger dans les deux ou trois prochains jours» a précisé l'un d'eux.

L'état de l'autre touriste blessée, Mme Rose Hall, de la Jamaïque, qui souffre d'une fracture au bras, ne posait aucun problème particulier, ont indiqué les médecins.

CIBLE ATTEINTE, OBJECTIF MANQUÉ

L'attentat renforce l'audience du pape

■ Jean-Paul II ne l'aura sûrement pas fait exprès, mais il n'empêche que la tentative d'assassinat dont il a été victime mercredi dernier a fait monter d'un cran sa polularité, qui, chacun le sait, était déjà immense.

JULES BÉLIVEAU

De là à conclure que le geste malheureux d'un pauvre kamikaze turc aura fait long feu ou qu'il a plutôt atteint un objectif tout à fait opposé à celui qu'il visait, il n'y a qu'un pas bien facile à franchir.

Jean-Paul II «fidèle suppôt des impérialismes soviétiques et américains» comme l'en accuse son assaillant? D'innombrables voix prestigieuses se sont élevées depuis trois jours, tant à l'Est qu'à l'Ouest, au Sud comme au Nord, pour proclamer le contraire. Ce pape, ont dit tous les témoignages d'hommes politiques, qu'ils s'appellent Reagan, Mitterrand ou Jablonski, qu'ils soient de l'URSS ou de l'OLP, de l'Amérique latine, de l'Afrique ou de l'Asie, n'a fait que prôner la paix, la justice et le respect de la vie humaine.

Pendant ce temps, des voix plus humbles, mais assurément non moins crédibles, tel ce touriste américain fier de son appartenance à une Église protestante rencontré mercredi après-midi à l'église Notre-Dame de Montréal, ne cessaient de répéter: «Pourquoi lui?»

Horreur, consternation, tristesse, indignation, douleur. Tous ces sentiments n'ont pas été vus que dans toutes les télévisions du monde, ces derniers jours. Partagés par des centaines de millions d'hommes et de femmes, ils témoignent de l'énorme vent de sympathie portée par autant de personnes pour un seul homme.

Ils disent que, sur des choses aussi essentielles que l'amour entre tous les êtres humains et le rejet de l'injustice et de toute violence, un nombre élevé d'hommes et de femmes sont d'accord avec lui.

Symbole d'espérance pour une humanité en déroute

Ils démontrent également que Jean-Paul II, malgré des divergences idéologiques non négligeables entre lui et les tenants de certains courants politiques, malgré aussi certaines réserves exprimées jusqu'au sein de l'Église catholique au sujet de quelques-unes de ses positions doctrinales, est tenu par une bonne portion de l'humanité pour un personnage éminemment respectable. Plus encore, le chef actuel de la catholicité, généralement aimé comme un pasteur et un père par les fidèles de l'Église romaine, a su se gagner aussi l'affection d'innombrables chrétiens d'autres dénominations, de croyants d'autres religions ainsi que d'une multitude d'incroyants.

Aussi cet ancien cardinal polonais, adopté par les Italiens comme l'un des leurs et consacré «coqueluche des foules» dans tous les continents de la terre, est devenu, en moins de trois ans, un vivant symbole d'espérance pour une humanité en déroute.

C'est en particulier pour cette raison, parce que le pape actuel apparaît à tant de gens comme une inspiration et comme «un phare dans la nuit», dans ce contexte mondiat de violence et de peur aujourd'hui aussi évident, qu'il serait assez malheureux de voir s'atténuer l'influence morale — au sens strict de l'expression — d'un homme tel que Jean-Paul II.

Si le récent attentat de la place Saint-Pierre a assurément eu comme première conséquence d'accroître la polularité du pape actuel, il demeure en effet un danger: celui que Jean-Paul II soit contraint de réduire ses apparitions publiques à leur plus simple expression.

Moins protocolaire, plus apostolique

Plus d'un catholique, il est vrai, déplore l'atmosphère de kermesse dans laquelle baigne parfois la place Saint-Pierre lors des audiences générales hebdomadaires de Jean-Paul II. De tels sentiments, dit-on, seraient surtout le fait de fonctionnaires âgés de la Curie romaine, autrefois peu habitués de voir un pape se livrer à des extravagances en public ou à des familiarités avec les foules. D'autres n'apprécient guère la tournure que prennent également ses voyages hors du Vatican et de l'Italie, trouvant qu'ils donnent lieu à une exploitation exagérée de tels événements par les mass media ou à diverses manoeuvres de récupération des visites papales par des hommes politiques de tout acabit.

Puis il y a toujours cette menace, au Vatican ou à l'étranger, d'une arme terroriste pointée vers la personne du pape.

Mais on peut fortement présumer que Jean-Paul II ne se laissera pas facilement convaincre de tolérer autour de sa personne, du moins à Rome, d'autres protecteurs que son «gorille ecclésiastique» personnel, le prélat américain Mgr Marcinkus, une poignée de policiers du Vatican vêtus de leur austère complet noir et, armés symboliquement de leurs longues hallebardes, les fameux Gardes suisses — dont les costumes, ne l'oublions pas, ont été dessinés par Michel-Ange lui-même!

Si, toutefois, le pape était contraint d'être moins accessible aux foules, il risquerait de voir d'un coup un long travail d'apprivoisement réduit presque à néant: les apparitions publiques et les voyages de l'évêque de Rome étant devenus plus nombreux et moins exceptionnels, ils se sont en même temps faits graduellement de moins en moins protocolaires et de plus en plus apostoliques.

Et d'une fois à l'autre, les gens les plus simples comme les hommes politiques — et aussi la presse — ont commencé à saisir de mieux en mieux son message d'amour et de justice.

LE PAPE ÉCHAPPE À LA MORT

La presse italienne parle de complot et la police cherche confirmation

■ ROME (AP) — Les spécialistes italiens de la lutte contre le terrorisme s'employaient, hier, à déterminer s'il y a eu complot dans l'attentat commis contre Jean-Paul II par le Turc Mehmet Agca, âgé de 23 ans.

De grands journaux italiens rapportaient en effet qu'une organisation subversive internationale semblait être à l'origine du geste du jeune homme.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
(collaboration spéciale)

«Il peut être prouvé et établi qu'Agca n'a pas agi seul: c'est un tueur recruté par une organisation internationale ayant des objectifs révolutionnaires», a déclaré le procureur Luciano Infelisi, dont les propos sont rapportés par le quotidien *La Stampa*, de Turin.

En tout état de cause, la police italienne s'efforce d'obtenir des informations des autres pays européens où Agca a séjourné depuis son évasion d'une prison turque, en novenbre 1979. La presse italienne est d'avis que quelqu'un doit lui avoir donné de l'argent pour qu'après son évasion, il puisse se rendre en Yougoslavie, en Bulgarie, en Allemagne occidentale, en Espagne, en France et enfin en Italie.

Sans citer de sources précises, le *Corriere della Sera* écrit que les magistrats et les enquêteurs sont d'accord pour estimer que le tueur a obtenu armes et protection. Le journal précise qu'à cinq reprises au moins, «ce terroriste condamné à mort a réussi à passer sous le nez des gardes frontière et des services spéciaux italiens».

Un fonctionnaire de l'ambassade de Turquie à Rome, qui a demandé à garder l'anonymat, a déclaré hier, à propos des rapports possibles entre Agca et des organisations terroristes:

«En Turquie, les organisations terroristes, indépendamment de leurs idéologies, se sont toujours entraidées. Mais, manifestement, ce criminel a également trouvé un soutien hors de Turquie, peut-être en France, en Allemagne occidentale ou en Italie. Sans aucun doute, quelqu'un l'a aidé, mais nous ignorons qui».

En attendant, Agca aurait déclaré hier: «Je ne suis ni communiste, ni fasciste, contrairement à ce qu'ont écrit les journalistes. J'agis seul».

À la question de savoir pourquoi il avait tiré, il aurait répondu: «Je n'aime pas la manière dont vont les choses dans le monde.»

«C'est un terroriste avec un grand T, froid, lucide, en parfaite forme physique et psychologique», a déclaré pour sa part M. Alfredo Lazzarini, chef de la brigade romaine anti-terrorisme.

Entre-temps, le gouvernement ouest-allemand s'est défendu, hier, de l'accusation qu'il aurait pu empêcher la tentative d'assassinat du pape en extradant Agca.

«Il n'a pas été établi que Mehmet Agca ait résidé en Allemagne fédérale avant de se rendre à Rome, a souligné un porte-parole du ministère de l'Intérieur, qui a néanmoins confirmé que la Turquie avait à quatre reprises, entre octobre et décembre 1980, réclamé l'extradition du jeune homme, condamné à mort par contumace pour l'assassinat d'un journaliste turc.

Le porte-parole a affirmé que la police avait suivi tous les indices possibles sur la présence d'Agca en RFA, mais sans résultat.

De son côté, l'Organisation de libération de la Palestine a démenti hier, par l'intermédiaire de son porte-parole à Beyrouth, que le jeune Turc ait eu quoi que ce soit à voir avec la résistance palestinienne.

Le Front populaire pour la libération de la Palestine (du Dr George Habache) et le Front démocratique pour la libération de la Palestine ont publié des démentis similaires.

Ces mises au point font suite aux informations parues à Rome, selon lesquelles Agca avait affirmé aux policiers être un «communiste pro-palestinien» et un partisan du Dr Habache.

Un terrorisme professionnel sans autre but que la peur

■ ROME — «Nous avons l'expérience de ce genre de personnage», me dit un influent journaliste de Rome, «il n'y a pas de doute: il s'agit bien d'un terroriste professionnel, en pleine activité.»

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
(collaboration spéciale)

De qui parle-t-il? Bien sûr de Mehmet Ali Agca, le jeune Turc de 23 ans qui a grièvement blessé Jean-Paul II mercredi dernier et qui est depuis interrogé par la police et les services secrets italiens.

Plus prudent, un fonctionnaire du Vatican déclare: «Il n'a vraiment pas l'air d'un égaré. C'est un dur. Ils ne réussissent pas à le faire parler».

Ce que la police a cependant déjà établi, c'est que, muni d'un faux passeport «de très bonne qualité», il a abondamment voyagé dans les pays européens depuis son évasion mystérieuse de la prison d'Istambul, en novembre 1979. Il est même venu en Italie à cinq reprises.

Agca n'est manifestement pas un fou. Il bénéficiait d'appuis matériels et financiers. Quelles que soient ses motivations ou ses convictions, il correspond parfaitement au portrait-type du terroriste de niveau international.

Il s'était inscrit le 3 avril dernier comme étudiant en économie à Pérouse, ville universitaire particulièrement politisée: c'est là que dans les milieux d'extrême-droite, la police cherche un ou deux éventuels complices. Mais, même en l'absence de faits concrets, même si on est loin de connaître les ramifications de l'affaire, plus personne en Italie, dans les milieux politiques ou chez les spécialistes, n'a de doute: «Complot international!», titre sur toute la largeur de sa première page le très sérieux quotidien milanais «Corriere della Sera». «Complot de l'étranger», dit la manchette de «Paese Sera» à Rome.

Comme le dirait La Palice, si Agca n'a pas agi pour de délirants motifs personnels, il l'a donc fait pour des motifs politiques. Même s'il a agi seul place Saint-Pierre, il n'est pas un homme seul.

Dans un pays aussi éprouvé par le terrorisme que l'est l'Italie depuis plus de dix ans, on sait reconnaître l'affiliation.

Il y a un terrorisme «local» ou «national», d'ailleurs souvent, et de façons variables, aidé, financé, manipulé de l'étranger. L'IRA provisoire est effectivement d'abord un phénomène irlandais. Les Brigades Rouges étaient et sont d'abord italiennes. L'ETA est d'abord une réalité basque. Les aides, les interventions extérieures, quand elles ont lieu, ne viennent qu'après. Ce terrorisme «national» a pour caractéristiques une certaine rationalité, même délirante, et des cibles bien identifiées: policiers et militaires espagnols au Pays basque, dirigeants de la police et des prisons en Italie, etc.

Et puis il y en aun autre,à première vue aveugle, anonyme, et aux dimensions plus monstrueuses. C'est la stratégie de la bombe aveugle, de la terreur folle. Deux exemples récents: l'explosion à la gare de Bologne, l'été dernier: plus de 80 morts d'un seul coup; au mois d'octobre suivant, nouvelle explosion, cette fois devant une synagogue, rue Copernic à Paris: quatre morts «seulement», mais le hasard seul a empêché l'hécatombe.

L'attentat contre le pape a semblé au départ tellement absurde et inexplicable qu'on a tout de suite pensé à l'oeuvre d'un déséquilibré. Comment imaginer en effet une rationalité politique froide et précise: ce n'est pas parce qu'on assassinerait le pape que les Russes auraient nécessairement moins de problèmes avec la Pologne; ni que les catholiques irlandais deviendraient d'un seul coup des moutons dociles. Rien à voir avec un assassinat politique sélectif qui vise à éliminer un personnage-clé, dans une conjoncture précise. Quel que soit le prestige de Jean-Paul II, il n'a pas de pouvoir réel, et rien ne dit qu'il ne serait pas à sa mort remplacé par un homme vigoureux qui jouerait somme toute un rôle analogue.

L'hypothèse qui s'impose pour l'instant, c'est cette vaste et insaisissable «stratégie de la déstabilisation». Entre la gare de contre Jean-Paul II, il y a, sinon un chef-d'orchestre commun, une responsabilité unifue et centrale, en tous les cas une même logique.

Laquelle? «Faire peur, provoquer la déstabilisation des sociétés occidentales et particulièrement méditerranéennes, répond l'éditorisliste Arturo Gismondi, de *Paese Sera*. Par des actes insensés, on veut démontrer aux populations que la démocratie est incapable d'assurer l'ordre et la sécurité. De manière à provoquer la venue de régimes dictatoriaux».

L'attentat contre Jean-Paul II, finalement, ne vise vraiment pas le pape lui-même ou la société italienne — particulièrement fragile — mais la société occidentale tout court. On ne cherche pas à éliminer quelqu'un, mais à provoquer la terreur par l'exemple.

Dans cette affaire, comme toujours, le nom de Kadhafi est déjà avancé. On sait que le chef d'État libyen a beaucoup de moyens, beaucoup d'argent, qu'il finance effectivement certains groupes terroristes, et qu'il ne se soucie guère de l'idéologie ou de la personnalité des enragés qu'il soutient. Cela ne veut pas dire que le colonel Kadhafi soit partout ni qu'il soit le grand chef-d'orchestre, ni qu'il s'occupe personnellement des opérations, ou qu'il ait le monopole de ce genre d'actions. Les grandes puissances ont également des intérêts dans toutes les parties du monde, et le terrorisme fait partie des vieilles recettes éprouvées.

Mais, si on imagine une vaste entreprise de déstabilisation des pays occidentaux, il est vrai que tout terrorisme qui se réclame d'une extrême-gauche ou d'une extrême-droite, sert ce dessein avec pratiquement la même efficacité. Il est vrai également que de la gare de Bologne à la place Saint-Pierre, il y a un même «style». On constate en tout cas que c'est au moment où l'État italien vient d'obtenir, dans les derniers mois, une victoire importante contre son terrorisme «local», c'est-à-dire les Brigades Rouges, que surviennent ces actes monstrueux. «On a espéré au premier moment que c'était un fou», me disait hier un cadre du Parti socialiste italien. «Ce n'est pas le cas: au-delà de l'horreur du geste, cet acte devient encore plus préoccupant».

Mehmet Ali Agca escorté par la police à la sortie des quartiers généraux de la police. Téléphoto AP

UN PSYCHIATRE TURC L'AFFIRME
Ali Agca était un «schizo» hanté par le besoin de devenir un héros pour le monde musulman

■ ANKARA (AP) — Mehmet Ali Agca est probablement un schizophrène paranoïaque qui espérait devenir un héros pour le monde musulman.

C'est ce qu'a déclaré hier un éminent psychiatre turc, le Dr Atalay Yorukoglu.

«Après avoir fui la Turquie, pour donner une meilleure image de lui-même dans son pays, il s'est fixé pour but de tuer le pape, pensant qu'il deviendrait ainsi un héros musulman», a précisé le Dr Yorukoglu, spécialiste des processus mentaux chez les terroristes turcs.

Pour lui, il n'existe pas de terroriste pur et simple: ils ont tous des problèmes psychologiques. «Ils canalisent leur caractère agressif en actes de violence politique».

Selon l'expert, les jeunes gens du type d'Agca ont généralement connu une enfance traumatisante, avec un père sadique et une mère faible et inefficace. «L'enfant d'un tel foyer ne peut exprimer sa colère contre son père, mais doit l'extérioriser sur quelqu'un d'autre. Aux États-Unis, par exemple, un tel enfant pourrait devenir un criminel de droit commun; mais en raison des conditions particulières existant en Turquie, le terrorisme politique offre le meilleur exutoire à ce genre de tempérament».

Le professeur Yorukoglu a relaté le cas d'un terroriste auquel il fut appelé à donner des soins, à Ankara. «Pour sa bande, c'était un monstre: il était prêt à faire n'importe quoi pour elle. Il a tué quelqu'un et fut arrêté. Mais lorsque sa bande eut été démantelée, il est resté seul, il n'était plus rien».

Les nouvelles publiées à Rome donnent à penser qu'Agca demeure calme et réservé: si les théories du Dr Yorukoglu sont exactes, cela pourrait signifier qu'il continue de tirer une force psychologique d'un groupe de terroristes qui existe actuellement.

LES ITALIENS VONT AUX URNES DIMANCHE

L'attentat pourrait modifier l'issue du référendum sur l'avortement

■ ROME — Pendant que les coups de feu éclataient place Saint-Pierre et que, au milieu de la foule pétrifiée, la jeep blanche fonçait en catastrophe vers l'ambulance de service, pas très loin de là Place du Peuple, une foule encore plus importante se préparait à une autre célébration.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
(collaboration spéciale)

Il y a en effet référendum demain en Italie, tout particulièrement sur un sujet brûlant d'actualité: l'actuelle loi sur l'avortement. Mercredi après-midi, c'était donc la grande assemblée publique du Front laïque pour le maintien de la loi sur l'interruption de grossesse. Les grands leaders des partis non catholiques étaient tous là: Berlinger pour le Parti communiste, Graxi pour les socialistes, et d'autres moins connus, pour les petites formations de droite et de centre-gauche.

Les leaders politiques avaient pour la plupart appris la nouvelle, par téléphone ou radio, dans la voiture même qui les conduisait Piazza del Popolo. Que fallait-il faire? Pendant qu'un conseil de guerre s'improvisait derrière l'estrade, des mouvements contradictoires agitaient la foule. D'un côté de la place continuaient les slogans «laïques», c'est-à-dire hostiles à la Démocratie chrétienne, mais aussi à l'Eglise et au pape, accusés d'intervention outrancière dans un débat politique. De l'autre, la nouvelle de l'attentat se répandait, provoquant d'abord l'incrédulité, puis la consternation. Après un long conciliabule, les responsables politiques décidaient d'annuler purement et simplement l'assemblée qui dévait débuter à ce moment précis. Et c'est au milieu d'une rumeur étouffée que la foule commençait à se disperser.

Si on ne craignait pas d'inverser la valeur des événements, on serait tenté de dire que l'attentat contre Jean-Paul II survient dans une conjoncture politique délicate. Une façon de parler qui constitue en fait une évidence. L'Italie a-t-elle connu autre chose depuis cinq ou huit ans que des conjonctures politiques difficiles: consultations électorales et référendums à la chaîne, entrecoupés de crises terroristes aiguës, sans parler des catastrophes naturelles?

Le fait demeure: l'Italie vote demain sur cinq référendums dont celui sur l'avortement, provoqués à la demande d'une fédération d'associations familiales catholiques. La proposition: interdire purement et simplement tout avortement non thérapeutique. Tout cela ne pourrait être que bien théoriquement mis en relation avec les événements dramatiques du moment si le souverain pontife lui-même, au cours des dernières semaines, et dans de grandes assemblées publiques, n'était intervenu personnellement et vigoureusement dans cette campagne pour le référendum.

Comme il n'est pas homme à mâcher ses mots, son intervention a pris des formes beaucoup plus brutales que tout ce que l'on a connu dans les deux dernières décennies avec Jean XXIII ou Paul VI. En Italie, depuis un siècle, étant donné le poids de l'Eglise catholique, les relations entre l'Etat et le Vatican constituent un dossier toujours délicat et difficile. Les responsables politiques — de tradition laïque notamment — estiment avoir souvent raison de dénoncer les intrusions illégitimes de l'Eglise dans les affaires civiles italiennes. Même dans des circonstances normales, les attaques virulentes contre le pape et le Vatican font partie des rites, en particulier de la part des petits partis de centre-gauche, accessoirement du Parti communiste. L'intervention de Jean-Paul II sur la question de l'avortement avait donc provoqué des réactions particulièrement polémiques. Quatre jours avant le référendum, le voilà donc très gravement blessé, peut-être encore entre la vie et la mort.

On ne sait pas si l'attentat pourra avoir une conséquence sur le résultat de demain — en circonstances normales, les adversaires de la libéralisation seraient largement battus. Ce qui est sûr en tous les cas, c'est qu'en cette fin de campagne, ces mêmes adversaires de la libération de l'avortement ne se sont pas gênés pour exprimer le drame. Accusant même les leaders du Front laïque d'avoir «armée par des déclarations haineuses» la main de l'assassin. On voit que, si les partis de gauche ont réagi avec dignité à l'événement et manifesté leur solidarité avec le monde catholique, d'autres secteurs de la vie politique exploitent le drame sans beaucoup de retenue. L'Italie, secouée par toutes sortes de tempêtes depuis dix ans, toujours menacée de «déstabilisation», pourrait être gravement affectée, sur le plan «laïque» et politique, par l'attentat contre le chef d'un Etat théoriquement étranger qui s'appelle le Vatican.

Des féministes québécoises dénoncent la violence du pape contre les femmes et les enfants

■ (d'après CP) — Le Réseau d'action et d'information pour les femmes, un groupement féministe québécois, a déclaré hier que s'il déplorait la tentative d'assassinat dont vient d'être victime Jean-Paul II, «de nombreuses femmes se demandaient pourquoi le monde se préoccupait autant de la violence faite au chef de l'Église catholique romaine, et si peu de celle que le pape lui-même réserve à des millions de femmes et d'enfants».

On sait que le peuple italien doit se prononcer demain, à l'occasion d'un référendum national, sur l'avortement et d'autres questions.

Dans un télégramme adressé hier au pape, ainsi qu'au primat de l'Église catholique du Canada, l'archevêque Louis-Albert Vachon, l'organisme souligne que «la campagne que dirigeait le pape, au moment de l'attentat, afin de persuader les gouvernements de refuser aux femmes le droit de déterminer elles-mêmes leurs capacités de mères et le droit fondamental des enfants à naître de parents qui ne les rejetteront pas, condamne ces êtres à la misère morale et physique».

«Ces agissements font du pape l'un des dictateurs spirituels les plus dangereux et les plus répressifs en existence», précisait le télégramme.

Le groupe émettait enfin l'espoir que, durant sa convalescence, le pape «réfléchirait sur ces réalités, auxquelles l'a soustrait sa vie de célibataire, et que l'Italie ne nierait pas aux femmes le droit de disposer de leur propre corps».

LA CRISE POLONAISE

Entre la révolte et la patience

■ «Vous pouvez être assuré que si les Russes mettaient les pieds en Pologne, les Polonais se défendraient, même s'ils savent qu'ils sont battus d'avance. Mais j'aime mieux ne pas imaginer une telle situation. Ce serait effroyable. Il faut absolument utiliser des moyens pacifiques pour résoudre nos problèmes.»

ALBERT JUNEAU
collaboration spéciale

La situation économique est très préoccupante, surtout sur le plan alimentaire. Les magasins d'alimentation sont tristement démunis: 20 ou 30 produits différents dont la qualité n'est pas toujours sûre. photo UPI

Cette réaction, qui est celle d'un observateur polonais averti de Varsovie, résume bien l'état d'esprit qui prévaut actuellement dans le pays. Si les Polonais sentent et comprennent qu'ils sont condamnés à la patience, ils sont prêts par ailleurs, comme ils l'ont déjà démontré, à résister farouchement devant les injustices, les scandales, la corruption, autant de situations qui font justement perdre patience.

Une société de contradictions

La Pologne est aux prises avec un ensemble de contradictions qu'elle n'arrive pas à surmonter. Quelques exemples parmi d'autres:

— un peuple largement catholique sous un régime communiste,
— une agriculture privée à 80 p.c. dans une économie socialiste,
— un sentiment national, confondu avec le catholicisme, qui s'accommode mal de la tutelle soviétique,
— et la plus récente des contradictions, un mouvement syndical indépendant du parti.

Depuis son implantation après la guerre, le système socialiste orthodoxe a été littéralement tordu pour satisfaire les particularités polonaises. Le mouvement de revendication déclenché l'été dernier, vient forcer à nouveau le système, mais cette fois par des exigences plus radicales qui prennent l'allure d'une contestation globale. Le socialisme pourra-t-il supporter un autre maquillage, sans perdre le nom et la face?

Pourtant, il y en a pour qui le problème se réduit à des termes beaucoup plus simples: l'économie polonaise est malade et si les Polonais mangeaient mieux, étaient mieux logés... Lech Walesa serait encore un simple inconnu et Solidarité n'aurait pas remué autant. Si elles n'expliquent pas tout, les difficultés économiques ont tout de même été à l'origine du mouvement de revendication qui a éclaté l'été dernier à Gdansk, comme elles l'avaient été antérieurement lors des secousses sociales de 1976, 1970 et 1956.

La situation économique est effectivement préoccupante, surtout sur le plan alimentaire. Les magasins d'alimentation sont tristement démunis: 20 ou 30 produits différents dont la qualité n'est pas toujours sûre.

Aussi grave qu'elle puisse paraître, la situation économique est loin d'être désespérée, car le potentiel du pays est important. La Pologne possède en effet de nombreuses ressources minières — charbon, soufre, zinc, cuivre... — et une base industrielle relativement solide. Elle était encore l'an dernier la douzième puissance économique mondiale. Ce succès n'est pas négligeable pour un pays qui était en grande partie agraire il y a 30 ans, et dont 38 p.c. du potentiel de production fut dévasté à la suite de la Deuxième guerre, contre environ 15 p.c. pour l'Allemagne fédérale.

Une agriculture du siècle dernier

Mais alors comment expliquer que l'économie se soit subitement déréglée. Un phénomène saute aux yeux en entrant dans le pays. Le long des routes défilent deux paysages, deux Pologne: l'une moderne et industrielle, avec ses usines, ses cheminées fumantes, l'autre, traditionnelle et agraire, avec ses terres minuscules, que le cheval laboure encore au rythme de l'Angelus. En voyant l'agriculteur penché sur la charrue, derrière le cheval, on comprend que la Pologne, qui était avant la guerre exportatrice de produits agricoles, accuse maintenant un déficit commercial de plus de $6 milliards dans ce secteur. Pendant que l'industrie se développait rapidement, les investissements dans l'agriculture etaient nettement insuffisants. Aujourd'hui, 40 p.c. des 3.5 millions d'agriculteurs possèdent moins de 2 hectares de terre et ne retirent qu'un faible revenu d'appoint de l'agriculture. Le tiers des exploitants a plus de 60 ans. Il y a encore sur les fermes plus de 2 millions de chevaux, contre 400,000 tracteurs.

Les agriculteurs en ont long à dire sur l'inertie de l'Etat, l'indifférence et le dédain même de certains fonctionnaires à leur égard. L'un d'entre eux avoue avec résignation, à ce sujet: «Il faut verser quelques milliers de zlotys au secrétaire régional du parti ou attendre 5 ans pour avoir un tracteur. Il n'y a pas d'avenir.» L'agriculture privée est comme un corps étranger dans cette Pologne qui se veut socialiste. L'Etat est obligé de subventionner l'agriculture à grands frais, au coût non dérisoire de 169 milliards de slotys, en 1980 (56 milliards de dollars), soit le quart du budget du pays. Or, le virus de l'agriculture privée, loin de se dissiper, vient d'être renforcé par la reconnaissance officielle du syndicat des agriculteurs. On ne se formalise pas des incompatibilités idéologiques. Sommes-nous sur le point de voir une agriculture privée et efficace dans un Etat officiellement socialiste? Les autorités polonaises ont manifestement craint dans le passé de donner une telle démonstration.

Une économie étouffée

Mais l'agriculture n'est pas seule en cause dans la crise actuelle. En fait, toute l'économie tourne maintenant au ralenti. Et les grèves qui ont secoué le pays n'y sont pour rien, ou presque. Plus encore, cette tendance a commencé il y a quelques années, en 1976 plus exactement, après une longue période de développement. Le revenu national de la Pologne a augmenté considérablement durant les années 50 et 60. Au début des années 70, alors que la détente avec l'Ouest offrait des possibilités nouvelles à des conditions avantageuses, la Pologne se lança dans un programme d'investissement très ambitieux. La motié des installations industrielles ont moins de 5 ans. C'est tout dire. Mais tout n'est pas de produire, encore faut-il que les coûts de production soient absorbés. Or la productivité stagne. C'est une difficulté typique des économies socialistes. Les exemples ne manquent pas, comme cette raffinerie moderne de Gdansk qui emploie trois fois plus de main-d'oeuvre et produit 20 p.c. moins qu'une usine semblable aux environs de Venise.

Devant de telles difficultés, les autorités du pays se sont vu obligées, dès 1976, de réduire les investissements. Elles ont tenté cette même année d'accroitre les prix à la consommation, mais sans succès devant la vive résistance de la population. Les appels pressants lancés par le chef du parti lui-même pour accroître l'efficacité de l'économie sont restés sans effets. Cinq ans plus tard, la Pologne est pratiquement en faillite.

L'épreuve de force risque d'être longue

Quel avenir attend la Pologne? La prochaine étape importante est celle du congrès du parti, qui doit avoir lieu en juillet. Elle est capitale, car elle consacrera l'unité ou la division du pays entre, d'un côté, les forces d'opposition (Solidarité...) et, de l'autre, le pouvoir en place.

De leur côté, les Soviétiques semblent avoir finalement saisi que les Polonais voulaient éviter l'affrontement et qu'un compromis était possible. De part et d'autre, on semble s'accrocher à un facteur décisif pour l'heure: le temps. Les Soviétiques sont peut-être disposés à accepter des réformes, mais lentement, sans cassure, sans que cela ne paraisse trop. Et puis, la conjoncture internationale leur sera peut-être plus favorable dans quelques mois, un an ou deux. De toute façon, ils ont tout le temps, étant acquis qu'ils interviendront si c'est nécessaire. De leur côté, les Polonais, unis ou divisés, ont besoin de temps pour réaliser des réformes en profondeur et éviter d'apeurer l'URSS. La crise risque donc d'être longue.

Les Arabes craignent désormais l'élection de Perès en Israël

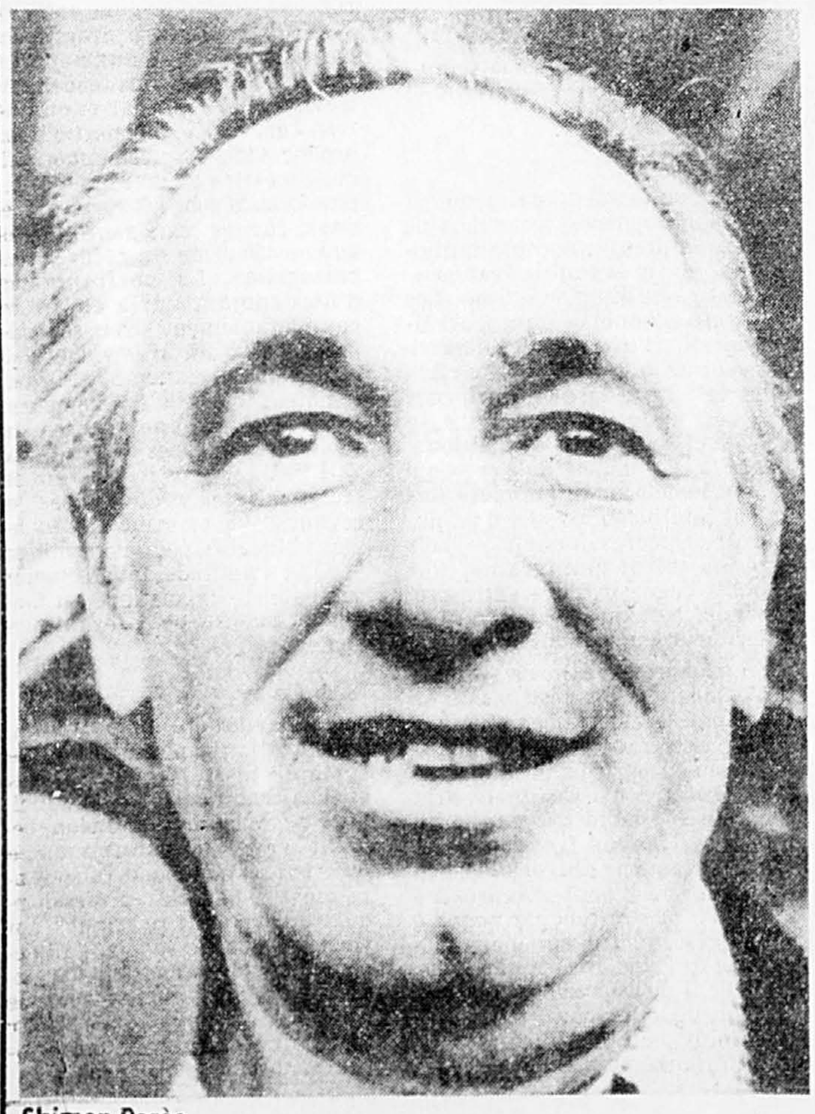

Shimon Perès

■ LIMASSOL, Chypre — L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française représente une déroute diplomatique de premier plan pour l'ensemble du camp arabe et en particulier pour l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui était même prête à épauler l'automne dernier, la candidature de Michel Rocard à la tête du Parti socialiste contre Mitterrand lui-même.

Daprès les mêmes sources arabes interrogées en Europe, les rapports très étroits qu'entretient Mitterrand avec le Parti travailliste de Shimon Perès en Israël et l'appui qu'il a accordé au processus de Camp David l'ont en effet aliéné du monde arabe depuis plusieurs années au point d'ailleurs où quelques Etats du Golfe, dont l'Irak, avaient misé considérablement sur la réélection du président sortant en offrant même une aide financière.

Même s'il est improbable que la France vire entièrement capot à l'égard du Moyen-Orient, ne serait-ce qu'à cause de sa dépendance des Etats du Golfe pétrolier pour son ravitaillement en or noir (la moitié vient de l'Iraq et de l'Arabie Saoudite) et pour son commerce extérieur tant civil que militaire, le scrutin de dimanche risque de:

• Modifier considérablement l'approche de la Communauté européenne qui, sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing et du chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt (lui aussi affaibli par la défaite de son parti à Berlin-Ouest en fin de semaine dernière), avait reconnu le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à disposer de son propre Etat;

ROBERT POULIOT
(collaboration speciale)

• Retarder la reprise du dialogue euro-arabe prévue pour juillet, lorsque le secrétaire anglais aux Affaires étrangères, Lord Carrington, doit assumer la présidence du Conseil des ministres de la CEE, ou au plus tard vers la mi-septembre;

• Créer enfin un véritable dilemme diplomatique pour les Etats du Golfe réunis depuis cet hiver en un Conseil de coopération et qui devront freiner leur rapprochement de l'Europe sans pouvoir renforcer davantage leurs liens jugés déjà trop étroits avec les Etats-Unis.

Chose certaine, le climat électoral français qui se prolongera à travers l'été mettra en péril le projet de relancer l'initiative de paix européenne au Proche-Orient avant la fin de l'année. Cela marquera un point crucial en faveur de l'Etat hébreu qui condamne depuis un an cette initiative «contradictoire aux accords de Camp David».

L'évolution des rapports franco-arabes, compliqués du fait que la France soit le premier vendeur d'armes dans la région du Golfe après les Etats-Unis, dépendra aussi d'un autre scrutin tout aussi capital pour le Moyen-Orient: les élections israéliennes du 30 juin. Si Menachem Begin et sa coalition du Likud étaient reportés au pouvoir, il est possible que Mitterrand soit forcé de prendre ses distances vis-à-vis d'Israël et réévalue son appui aux accords de Camp David. Le troisième volet de ces accords, après la conclusion totale d'ici avril prochain des troupes israéliennes de la péninsule du Sinaï, concerne l'avenir de plus d'un million de Palestiniens vivant à Jérusalem-Est, sur la rive du Jourdain et à Gaza sous occupation israélienne depuis 1967.

Jusqu'ici, le président Sadate a été incapable d'obtenir aucune concession importante du gouvernement Begin susceptible d'ouvrir la voie à un régime d'autonomie administrative précédent la création d'un Etat palestinien et il espérait justement que Shimon Perès, perçu comme étant flexible, gagne les élections pour reprendre le dialogue. Car le raïs égyptien a besoin à tout prix d'un déblocage à ce sujet pour prouver au reste du monde arabe que son initiative de paix n'était pas strictement bilatérale et visait l'essence même du contentieux israélo-arabe.

Si par ailleurs Shimon Perès regagne le pouvoir après quatre ans d'opposition pour les travaillistes, un nouvel axe Paris - Jérusalem risque de refaire surface, rappelant amèrement aux Arabes l'époque 1954-56 lorsque Perès signa le premier accord d'achat de chars d'assaut français et seconda Ben Gurion dans les négociations secrètes pour l'attaque franco - anglo - israélienne contre l'Egypte. C'était le temps où Perès faisait constamment la navette entre Jérusalem et Paris et son étroite collaboration avec les Français lui avait d'ailleurs valu d'être décoré de l'Ordre de la légion d'honneur. Pendant ce temps, l'avocat François Mitterrand était ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Mendès-France et avait entre autres tâches de coordonner les efforts policiers en Algérie contre le mouvement nationaliste.

Toutefois, la perspective que Claude Cheysson, le commissaire européen au développement économique devienne premier ministre pourrait contribuer à rassurer plusieurs Etats arabes. Bien que Cheysson ait été l'organisateur de la dernière visite du pésident Sadate en Europe (notamment au Parlement européen), il a joué un rôle clef dans la formulation du dialogue euro-arabe et participé à l'élaboration de l'initiative de paix européenne au Moyen-Orient. C'est d'ailleurs grâce à lui qu'une rencontre discrète avait lieu le 25 janvier dernier à Bruxelles entre une douzaine d'eurocrates et des représentants de l'Organisation de libération de la Palestine.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 16 MAI 1981

MITTERRAND À L'ÉLYSÉE

Malgré des rapprochements, l'appui au Québec ne sera plus automatique

S'il est vrai que l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française ne met pas en péril les relations privilégiées qu'ont depuis 20 ans la France le Québec, il faut quand même s'attendre à ce qu'elles perdent définitivement leur côté folklorique pour devenir plus «normales» en regard des règles de la diplomatie internationale.

LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Cette tendance était d'ailleurs déjà apparue avec le duo Giscard-Barre qui, plus moderne et moins nationaliste que ses prédécesseurs, aurait été tenté d'être plus «canadien» que «québécois», n'eût été des traditions déjà établies, mais surtout de la présence des gaullistes dans sa majorité parlementaire et même au sein du gouvernement.

Les relations sont donc restées très bonnes avec le Québec tout en s'améliorant avec Ottawa, jusqu'au moment où, à l'occasion de la conférence de Dakar, Paris a été obligé de choisir entre les deux. Québec avait eu gain de cause, pour les raisons citées plus haut, mais le gouvernement Lévesque avait eu très chaud.

Les socialistes sont aussi plus modernes et moins nationalistes mais ils n'auront pas à leurs côtes les gaullistes pour leur rappeler leurs «devoirs» envers le Québec. Et si un autre Dakar survenait demain matin, on peut se demander quel choix ils feraient.

Il y a sept ans, la question ne se serait même pas posée. L'amitié franco-québécoise était alors l'apanage de la droite et il était bien mal vu, à gauche, de trop s'y intéresser.

Pour comprendre cette situation, il faut faire un peu d'histoire. C'est sous de Gaulle, au début des années 60, que les relations ont repris entre le Québec et la mère-patrie. Et elles sont devenues de plus en plus importantes et chaleureuses au rythme de la conversion du général à la thèse de l'indépendance du Québec.

Et c'est quand il en vint à souhaiter que la province française du Canada devienne un pays, que la France s'est mise à la traiter comme tel. Les relations entre les deux n'étaient plus du tout celles qu'ont normalement un pays souverain et une province, même particulièrement chérie. Le Québec était traité par Paris comme un pays souverain et la diplomatie française réussit même, c'était à Niamey, à imposer cette conception aux pays francophones. C'est le précédent qui expliquera Dakar.

Une manifestation rétrograde de droite

Les socialistes français n'ont jamais vu cette opération d'un bon oeil et l'ont dénoncée à l'occasion, notamment quand elle a pris la forme du «Vive le Québec libre» de de Gaulle. Pour eux (comme pour Trudeau d'ailleurs), le nationalisme était une manifestation rétrograde, de droite. Seules les luttes de libération trouvaient grâce à leurs yeux et ils ne voyaient pas du tout le cas du Québec dans cette optique.

Mais les choses ont changé depuis.

D'abord, avec le temps, l'amitié pour le Québec a cessé d'être en France l'affaire d'une poignée de missionnaires, un peu paternalistes, un peu nostalgiques, un peu néo-colonialistes même, pour devenir, au gré des échanges entre les deux pays, un sentiment partagé par des centaines de milliers de Français.

C'est particulièrement vrai au sein de l'administration où, en raison de la multiplication des programmes depuis 20 ans, des milliers de fonctionnaires ont appris à connaître le Québec et sont devenus ses amis. C'est vrai aussi dans les milieux de la culture et de l'information, dans celui de l'enseignement, etc.

La coopération franco-québécoise est donc une réalité bien implantée dans l'Hexagone. Elle est prise pour acquis, elle va de soi, et il faudrait une volonté politique bien déterminée, et du temps, pour renverser la vapeur. Rien n'indique, au contraire même, que les socialistes ont cette intention.

Mais surtout, l'attitude des socialistes face au nationalisme québécois a bien changé depuis cinq ans, grâce aux efforts en ce sens déployés par le Parti québécois. Alors que la gauche a toujours associé nationalisme et droite, les péquistes sont parvenus à convaincre beaucoup d'entre eux que le leur était de gauche. En même temps, les nationalistes européens se sont aussi refait une vertu à gauche (qu'on pense aux Basques, aux Bretons) et sont apparus comme moins détestables au Parti socialiste. Sa position sur la Corse (et sur le Québec) témoigne de cette évolution.

Grâce à quelques ministres du cabinet Lévesque, dont Claude Morin, mais surtout à Louise Beaudoin, cette percée du Québec au sein du PS s'est faite au plus haut niveau. François Mitterrand lui-même, sans être devenu indépendantiste, s'est rapproché du Québec et a longuement discuté avec René Lévesque lors de sa dernière visite ici.

Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement, deux des principales têtes d'affiche du PS (où ils représentent d'ailleurs des courants opposés), sont eux très «souveraineté-associationnistes» Et ils sont venus faire leur tour à la réception donnée par M. Lévesque, en décembre, à Paris (ils l'avaient promis à Louise), ce qui était probablement une première dans l'histoire de ces parties où on rencontre habituellement surtout des amis du général.

Lionel Jospin, le successeur de Mitterrand à la direction du PS, et Claude Cheysson, qui deviendra peut-être son premier ministre, sont également des amis du Québec.

Mais le PS compte aussi des amis du Canada et, surtout, Mitterrand n'est pas de Gaulle pour prendre de haut les règles de la diplomatie internationale. C'est pourquoi on peut penser que, tout en poursuivant la coopération avec le Québec et en lui conservant son caractère particulier, il voudra également améliorer les relations Paris-Ottawa.

Et si un autre Dakar survenait, si les acquis du Québec étaient menacés, s'il fallait choisir entre le Canada et sa province française, le gouvernement Lévesque ne peut être certain que cette fois encore il serait favorisé.

C'est pourquoi il a tout intérêt à continuer son oeuvre de conversion des socialistes français à l'indépendance.

Photothèque LA PRESSE

Si un autre Dakar survenait, que ferait Mitterrand?

Lysiane Gagnon

LES TESTS (1)

Une critique qui s'impose

Le 17 avril 1977, le ministre Camille Laurin affirmait solennellement qu'aucun individu ne perdrait son emploi par suite de l'entrée en vigueur de la loi 101.

L'esprit de la loi voulait en effet que l'effort de francisation porte sur les jeunes et sur les immigrants, à qui l'on devait bien sûr offrir, via les classes d'accueil, les COFI et le système scolaire régulier, les moyens d'apprendre le français. Toute loi rétroactive aurait été odieuse: cela aurait voulu dire que des adultes auraient été jetés au chômage, faute de pouvoir s'initier du jour au lendemain à une langue difficile que la société, dans son ensemble, ne leur avait jusqu'alors jamais imposée.

L'esprit de la loi 101 voulait aussi que la francisation des divers services offerts au public passe d'abord par les institutions plutôt que par les individus.

Ainsi n'allait-on pas exiger que toutes les serveuses d'un restaurant donné, ni que tous les vendeurs d'un magasin donné, soient capables de communiquer en français. C'est au propriétaire qu'allait incomber la responsabilité de voir à ce qu'en tout temps au moins une partie du personnel puisse servir la clientèle en français. Même chose dans les entreprises de plus grande dimension: la francisation doit s'y faire graduellement, sous l'impulsion d'un comité où les employés sont représentés, etc.

* * *

Certains diront que c'était là trop de «bonté», envers une minorité qui nous avait si longtemps imposé sa langue sans jamais daigner apprendre la nôtre. Mais ni l'esprit revanchard ni la loi du talion n'ont leur place dans une législation civilisée. D'ailleurs les problèmes linguistiques dont ont longtemps souffert les Québécois francophones étaient loin d'être toujours imputables à une quelconque mauvaise volonté de la part des anglophones en tant qu'individus. Ils tenaient à un ensemble de facteurs interreliés, dont la domination économique de l'Establishment anglophone, la «ghettoïsation» des quartiers domiciliaires, l'à-plat-ventrisme de nos propres elites, qui auraient pu légiférer bien avant les années 70, etc.

On n'apprend une langue que si cela correspond à un besoin. Les Québécois anglophones n'avaient pas besoin de parler la nôtre, et nous avions, dans bien des cas, besoin d'apprendre la leur. Depuis la loi 22, et surtout avec la loi 101, le rapport de forces a été renversé, et il faut maintenant savoir le français si l'on veut avoir des chances égales de bien gagner sa vie au Québec. Fort bien. C'est une chose que contestent de moins en moins de gens, même au sein de la minorité anglophone où, surtout depuis la réélection du PQ, on commence à «se faire une raison».

Mais entre un objectif auquel tous souscrivent et les moyens mis en place depuis quatre ans, il y a place pour la critique et pour la réflexion.

Les tests

Il y a un seul domaine où les non-francophones sont tenus de faire la preuve, comme individus, qu'ils savent le français. C'est celui des professions. Les «professionnels» qui pratiquaient ici avant l'entrée en vigueur de la loi 22 (laquelle comportait des exigences analogues à leur endroit) n'ont pas à se soumettre à cette disposition... que la loi n'impose qu'à ceux qui sollicitent pour la première fois leur admission au sein d'un des ordres professionnels — soit qu'ils soient immigrants, soit qu'ils viennent d'une autre province, soit qu'ils viennent de terminer leurs études ici-même.

La loi prévoit donc un système d'évaluation: des tests visant en principe à déterminer si l'aspirant a du français «une connaissance appropriée à l'exercice de sa profession». Ces tests sont conçus et administrés par l'Office de la langue française. Un candidat qui ne réussirait pas du premier coup peut se reprendre jusqu'à quatre fois par année à l'intérieur d'une période maximale de trois ans, pendant laquelle il peut obtenir un permis de pratique temporaire. L'échec définitif entraîne l'interdiction de pratiquer au Québec.

Le problème

Pourtant, malgré ces délais qui semblent souples, une proportion anormalement élevée des candidats échouent aux tests, et, dans certains cas, à la surprise des professeurs qui leur avaient enseigné le français et les connaissaient personnellement. «Certaines de mes ex-étudiantes ont été recalées, dit un professeur de COFI, alors que d'autres, moins compétentes en français, ont réussi.». L'échec a des conséquences graves: la perte d'un emploi qu'on croyait pouvoir garder et la perte de son droit de pratique.

Même les jeunes diplômés québécois n'échappent pas à cette perspective d'être exclus d'une profession à laquelle ils s'étaient préparés. L'extrême confusion qui préside à l'enseignement de la langue seconde, de même que les profondes disparités dans la qualité des cours offerts ici et là, font que plus du tiers des jeunes diplômés n'ont pu réussir jusqu'ici les tests du premier coup. Or, le problème s'aggrave du fait qu'à partir de cette année, ils n'ont plus droit à des permis temporaires, la période de transition prévue par la loi 101 à l'intention des diplômés d'institutions québécoises étant maintenant terminée.

Pour les infirmières, il y a un problème spécifique: la mobilité leur est interdite en cas d'échec car les ordres exigent qu'une infirmière arrivant dans une autre province soit déjà membre de l'ordre de sa province d'origine, faute de quoi elle doit recommencer ses études. (L'ordre ontarien vient toutefois de changer sa politique).

Les infirmières

Les statistiques officielles de l'Office indiquent que sur les 2,584 infirmières qui se sont présentées aux tests, seulement quatre sur cinq ont fini par réussir et, dans 29 p. cent des cas, après plus de trois essais. Chez les infirmières auxiliaires, les chiffres sont encore plus alarmants: à peine plus de la moitié, soit 310 sur 575, ont pu réussir le test.

Il y a, bien sûr, des cas d'échecs dans les autres professions, mais en moindre proportion. Pourquoi les infirmières — et à plus forte raison les infirmières-auxiliaires sont-elles particulièrement affectées? Parce que leur niveau d'instruction est moins élevé (formation au cégep plutôt qu'à l'université), parce que la formation se fait davantage en vase clos, sur des campus moins hétérogènes du point de vue linguistique, parce qu'elles ne viennent pas nécessairement, comme beaucoup d'autres «professionnels», des classes les plus favorisées.

Ajoutons à cela les différences culturelles dont les tests ne tiennent pas compte, et l'on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'une bonne partie des infirmières recalées sont d'origine antillaise. Plus la culture propre du candidat échappe aux normes «moyennes» qui sous-tendent le testing — s'il est par exemple trop âgé, ou s'il fait partie d'un groupe socio-culturel minoritaire, à un titre ou un autre, etc., plus grands sont les risques d'échec, car les tests sont fondés sur un système de références culturelles. La performance d'un candidat varie en outre considérablement selon son degré de nervosité ou de vulnérabilité, selon la relation avec l'examinateur, etc. (Ce problème est fort complexe et ne se pose pas seulement à propos des tests de l'OLF. Dans tous les systèmes scolaires des pays développés, le recours aux tests et aux examens objectifs pour déterminer le Q.I., l'aptitude intellectuelle ou l'habileté linguistique est fortement contesté pour des raisons analogues.)

* * *

Mais avant d'aller plus loin, une question se pose: de quelle sorte de tests s'agit-il? Dans quelles conditions sont-ils administrés? Mesurent-ils adéquatement le degré de connaissance du français qu'on doit raisonnablement exiger des professionnels qui veulent pratiquer au Québec? Pour le savoir, j'ai accompagné une vingtaine de candidats aux différentes étapes de l'évaluation pratiquée par l'OLF. La suite dans ma prochaine chronique. À mardi.

LE CONGRÈS DE L'ACFAS: POUR INITIÉS SEULEMENT...

L'avancement des sciences doit devenir l'affaire de la société toute entière

Tenez-vous bien! On va vous parler d'un sujet qui fait courir les foules: «Synthèse de betatrimethylsilloxythioe- et de beta-hydroxythioethers par réaction d'époxydes avec des dérivés aryl — et alkyl — thiotrimethylsilanes». OUF!

DENIS DION

Rien à reprocher aux trois personnes qui se passionnent pour cette recherche, sauf qu'elles sont probablement les trois seules au Québec pour qui ça présente de l'intérêt. Aussi, quand un même congrès accorde autant d'importance à une communication de cette nature qu'à une autre sur les pluies acides qui sont en voie de tuer nos lacs, on est en droit de s'interroger sur le sens critique des responsables de la programmation d'un tel événement.

Année après année, c'est la même chose, au congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences). En 1981, on a dû battre tous les records: 700 communications en trois jours. A-t-on idée de ce que ça peut représenter en termes d'organisation, uniquement pour prévoir, par exemple, toutes les salles nécessaires à la présentation simultanée d'un marathon d'exposés? Cette année, le congrès de l'ACFAS aura attiré environ 1,500 personnes participantes, soit, en gros, une moyenne de deux auditeurs et auditrices par communication. Évidemment, ce n'est pas tout-à-fait comme ça que ça se passe, mais n'y aurait-il pas lieu de songer à une autre formule que celle de ce déluge de brillants discours pour initiés(es) qui favorise, selon les mots d'une intervenante, la réunion de «sociétés d'admiration mutuelle»?

Il ne s'agit pas de brimer la liberté de qui que ce soit. La question est plutôt de savoir quelle est l'utilité pour la société en général, et non pas pour des clans restreints, de cet éparpillement de forces vives. Vénérable institution, l'ACFAS compte parmi ses buts celui de favoriser les échanges et les rencontres au sein de la communauté scientifique canadienne-française. Croit-on vraiment pouvoir atteindre cet objectif en permettant qu'en trois jours, des centaines de communications soient offertes sur des sujets allant de la «Structure de complexes du cobalt avec la trimethylphosphine» jusqu'au «Système de transports au Québec: outil de désenclavement ou instrument de dépendance économique?», en passant par l'«Isolement du virus de la maladie de Pacheco chez des perroquets importés», pour ne nommer que ces titres choisis au hasard?

Mettre le grand public dans le coup

Toutes ces recherches sont certainement dignes d'intérêt puisque des personnes hautement considérées par la société s'y adonnent, mais en les mêlant en un laps de temps minime de façon à obtenir un plat qui tient à la fois de la bouillabaise, du minestrone et du ragoût, est-on certain qu'on contribue véritablement à l'avancement de la science? Pour les personnes concernées par ces travaux, cela ne fait sûrement pas de doute, mais le grand public, les contribuables qui sont partie prenante à ces activités à titre de source de financement restent sur leurs faim, n'étant jamais mis dans le coup.

Pourtant, l'ACFAS, les scientifiques n'existent pas en-dehors d'une société qui a le droit de recevoir des comptes des personnes qu'elle a investies du pouvoir que confère le savoir dit «scientifique». Dans cette perspective, le congrès annuel de l'ACFAS pourrait vevenir l'occasion pour les scientifiques de sortir de leurs vases clos et de parler au monde des problèmes et des solutions à l'étude qui font ou feront partie de notre vie, une vie que la science a justement contribué à façonner dans une vaste mesure et pour laquelle elle doit répondre maintenant.

Aussi, plutôt que de s'offrir à elles-mêmes et à eux-mêmes un éventail démesuré de sujets à traiter en un temps ridiculement condensé, les scientifiques de notre société auraient avantage à s'en tenir, discipline par discipline, à un seul sujet d'actualité qui préoccupe les gens d'ici et à partager, dans une langue accessible, avec les personnes payeuses de taxes leurs connaissances, leurs points de vue et les solutions envisagées. Ce ne sont pas les sujets qui manquent ni les recherches correspondantes effectuées chez nous dans ces domaines. À titre indicatif, que l'on songe seulement à l'impact sur nous tous des pluies acides, des maladies typiques de notre époque telles le cancer, de la baisse de natalité, de la situation des personnes âgées, de la nutrition, etc, etc. Le véritable avancement des sciences, il semble, ne peut pas se faire malgré et aux dépens de la société toute entière ou autrement, à long terme, on crée une situation intenable où se retrouvent, d'un côté, les puissants(es), et de l'autre, les démunis(es).

En 1982, l'ACFAS tiendra à Montréal le 50e congrès de son histoire et l'on ose espérer que cet anniversaire donnera lieu à une nouvelle approche du rôle social des scientifiques d'ici et manifestera une plus grande ouverture au monde.

LA SITUATION EST INTOLÉRABLE, DIT JOHNSON

L'hôpital de Rouyn sous tutelle

■ ROUYN-NORANDA — L'hôpital de Rouyn-Noranda est sous tutelle depuis hier, la situation «intolérable» qui prévaut dans cette région mettant la santé publique «sérieusement en danger». C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson.

Invitant les médecins omnipraticiens et spécialistes de ce centre hospitalier à reprendre immédiatement leur pratique normale, le ministre Johnson

Textes de
HUGUETTE ROBERGE
de notre envoyée spéciale

leur a demandé de collaborer avec l'administrateur provisoire, le Dr Léo-Paul Landry, directeur des services professionnels à l'hôpital Général de Montréal, pour l'aider à trouver d'ici le 1er juillet des solutions acceptables à court et moyen termes.

Le ministre Johnson a de plus souligné que la solution au problème du travail des médecins en régions éloignées se trouvera au cours des négociations qui s'ouvriront bientôt avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et celle des médecins spécialistes.

Le ministre des Affaires sociales a d'autre part tenu à assurer la population de Rouyn-Noranda que tout sera fait pour qu'elle reçoive des services normaux de son centre hospitalier. Le ministre a ajouté que des médecins seront dépêchés sur une base continuelle à Rouyn-Noranda.

Hier, devant l'impossibilité d'assurer une garde médicale continue à l'urgence et sur les étages, le conseil d'administration de l'hôpital avait menacé de démissionner dès ce midi pour forcer Québec à mettre l'hôpital sous tutelle.

«La situation est totalement désespérée et il ne reste plus à la crise que d'éclater», avait dit le Dr Achille Juneau, directeur des services professionnels, ajoutant que la Loi sur les services sociaux et de santé impose au ministre des Affaires sociales d'assurer la population des services de santé auxquels elle a droit. «À lui d'assumer cette responsabilité. Les membres du conseil d'administration ne le feront pas à sa place».

Québec pressé d'agir

■ ROUYN-NORANDA — Le gouvernement doit promettre formellement que le problème du manque de médecins en périphéries sera traité en priorité dès l'ouverture de ses négociations prochaines avec les fédérations professionnelles des médecins.

— Il doit assurer que les moyens qui seront alors décidés pour régler ce problème une fois pour toutes, qu'ils soient incitatifs ou coercitifs, seront appliqués dès leur adoption et non après signature de toutes les ententes.

— Il doit enfin assurer un parrainage efficace et continu de l'hôpital Rouyn-Noranda par des équipes médicales d'autres hôpitaux, de manière à lui permettre de donner à la population régionale les services auxquels elle a droit et ce, jusqu'à l'application d'une soiution permanente au problème.

Voilà les trois grandes exigences du Conseil régional de la santé et des services sociaux du Nord-Ouest, formulées en resolutions, à l'issue d'une assemblée spéciale qui réunissait tous les représentants des établissements de santé de la région.

L'organisme demande en outre que le CRSSS des régions aux prises avec le problème du manque d'effectifs médicaux soit associé aux négociations entre le ministère des Affaires sociales et les fédérations professionnelles de médecins qui doivent s'entamer d'ici quelques semaines.

Contingenter les grandes villes

Au cours de cette réunion extraordinaire fort animée du CRSSS du Nord-Ouest, à laquelle LA PRESSE a pu assister, il est apparu clairement que les participants, directeurs d'établissements de santé de la région (Amos, Val-d'Or, Ville-Marie, LaSalle, Rouyn-Noranda, etc.) de même que les médecins en place, favorisent une stratégie gouvernementale de recrutement et de rétention d'effectifs médicaux en régions éloignées qui consisterait à saturer les grands centres urbains pour ensuite opérer une déconcentration des effectifs à partir de ces centres.

Les instances locales et régionales sont conscientes qu'une telle décision exige une volonté et un courage politiques qu'aucun gouvernement n'a démontrés jusqu'à présent. Mais à leurs yeux, la situation actuelle dégénérée en crise aigue ne laisse guère le choix au nouveau ministre des Affaires sociales.

«Que le gouvernement sature, contingente, salarie ou incite. Mais qu'il bouge, et vite! Il nous faut des médecins en Abitibi!», a-t-on entendu.

Fi des fédérations

Il ressort également de l'assemblée d'urgence du CRSSS du Nord-Ouest que les participants accordent fort peu de crédit aux deux fédérations professionnelles des médecins (spécialistes et omnipraticiens) pour négocier avec le ministère des conditions qui attireraient des médecins dans les régions éloignées.

En Abitibi, de plus en plus nombreux sont les intervenants médicaux enclins à penser qu'il faudrait, si on veut vraiment voir régler le problème, que le gouvernement négocie directement avec les médecins des périphéries, sans l'intermédiaire des fédérations. Et quitte à violer la sacro-sainte tradition.

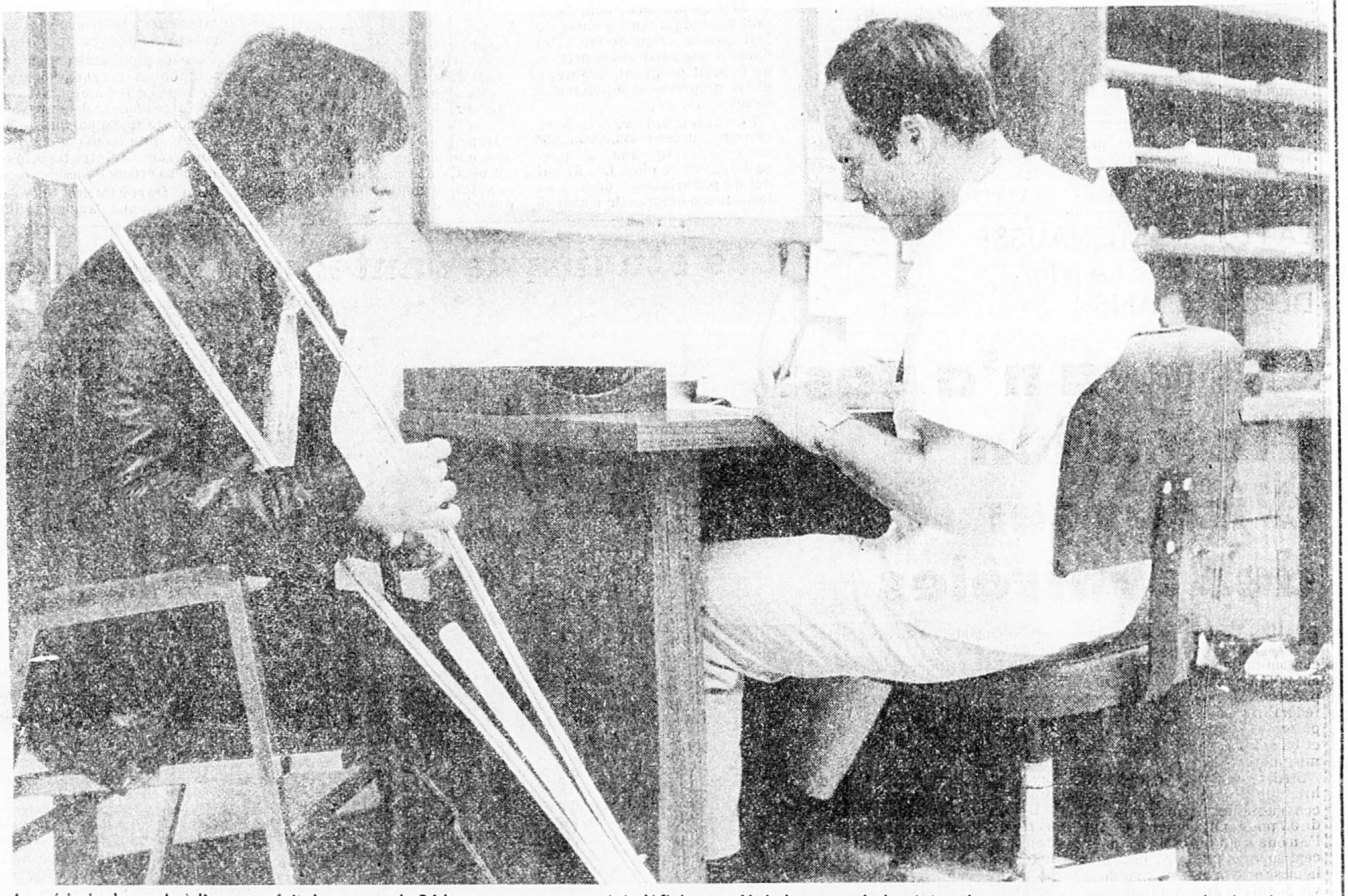

Le médecin de garde à l'urgence fait des quarts de 24 heures et ne peut tenir indéfiniment. Mais les gens de la région, heureusement, comprennent la situation et n'abusent pas des services d'urgence.
photo Jean Goupil

La population ne se sent pas prise en otage

■ ROUYN-NORANDA — Plus d'un citoyen téléphone à l'hôpital et se montre tout étonné d'apprendre que l'urgence est ouverte. Dans la salle d'attente, tout est calme. Pour l'instant, le médecin est à son poste et suffit à la demande «raisonnable» de soins. «Les gens de la région sont conscients de la gravité de la situation et ils s'autodisciplinent. Ils ne se présentent pas à l'urgence pour des niaiseries!»

Le Dr Réal Lacombe, médecin-cadre, directeur des services professionnels à l'hôpital Rouyn-Noranda, qui met lui-même l'épaule à la roue au besoin, ajoute que, de toute façon, les Abitibiens, qui ont toujours été mal desservis comparativement aux Québécois des autres régions sont «habitués de souffrir sans se plaindre».

Toutes les personnes que nous avons pu interroger hier, marchands, serveuses de restaurant, clients, chauffeurs de taxi, passants, ont déclaré qu'il comprennent l'exaspération des médecins locaux et appuient leur contestation.

«Ils ont toujours été formidables de dévouement et de disponibilité. Mais leur tâche est lourde sans bon sens!»

«Je savais qu'un jour le couvercle sauterait. Ça bouille trop fort dans la marmite et depuis trop longtemps!»

[illegible] qu'ils demandent [illegible] est que le gouver[illegible] en sorte que d'au[illegible] médecins viennent se joindre à eux pour répondre aux besoins de la région. C'est pas la lune, ça!»

Aucune critique négative à l'endroit des médecins démissionnaires. Personne pour blâmer leur geste ou les taxer d'avoir un portefeuille à la place du coeur.

Non, la population ne se sent pas prise en otage. On se rappelle ici que les médecins locaux, peu avant de démissionner de leur poste à l'hôpital, avaient sacrifié leurs cabinets privés pendant un mois pour se consacrer au service de l'hôpital, même si c'était beaucoup moins payant pour eux. Constatant l'inutilité de leur sacrifice, après quatre semaines de ce régime sec et dur, ils ont renversé leur décision en faveur de la consultation privée.

D'autre part, la crise qui sévit présentement à l'hôpital ne semble pas inquiéter outre mesure ces Abitibiens aussi bien pensants que bien portants. Ici, les distances n'ont jamais tellement compté.

Un style de pratique

Pour mieux comprendre la révolte des docteurs locaux, il faut savoir que leur ratio médecins/population affecte sérieusement la pratique médicale dans la région.

Le Nord-Ouest, même en temps normal, est nettement défavorisé par rapport aux autres régions du Québec. Il se situait l'an dernier à l'avant-dernier rang au chapitre des effectifs médicaux, tant spécialisés que généralistes.

Si la pratique est très exigeante pour les spécialistes, compte tenu de leur petit nombre, elle n'est pas moins difficile pour les omnipraticiens, aussi peu nombreux qui doivent assumer des tâches habituellement réservées aux spécialistes.

Depuis, contrairement à leurs collègues des grandes villes, les omnipraticiens sont contraints de se relayer pour assurer une garde continuelle à l'urgence. On sait que les actes médicaux posés en milieu hospitalier sont moins payants pour les médecins que ceux posés en cabinet privé.

Ce fardeau de travail, manifestement plus lourd dans les régions éloignées, de même que les contraintes liées à l'éloignement et, en particulier, l'accès limité au perfectionnement et à l'enseignement continu, se traduisent, dans les faits, par un haut taux de «roulement» des médecins dans la région. «Ici, un médecin qui compte cinq ans de pratique est un vieux!», nous a-t-on affirmé.

Panique anticipée à Val-d'Or

■ ROUYN-NORANDA — À Val-D'Or, 10 des 18 médecins omnipraticiens attachés à l'hôpital Saint-Sauveur quitteront la région le 15 juin. «fatigués, tannés, écoeurés», selon les termes utilisés.

«Dans un mois, nous vivrons une situation tout aussi dramatique que celle de Rouyn-Noranda, prévoit le directeur général de Saint-Sauveur, M. Réginald Grenier. Et d'autant plus que cinq des huit médecins restants sont des anciens, au bord de l'épuisement, que la période des vacances s'en vient... Malgré l'arrivée d'une nouvelle recrue, en juillet, ils ont de quoi paniquer!»

Le directeur avoue compter énormément sur la réussite des négociations du ministère avec les fédérations de médecins, pour le sortir d'affaire.

À LaSarre, le problème est différent. Si le directeur de l'hôpital Saint-François-d'Assise, M. Donald Théberge, se trouve «favorisé» avec 10 jeunes omnipraticiens actifs (depuis un an seulement), la crise à Rouyn-Noranda affecte directement sa clientèle en besoin de soins spécialisés, habituellement référée à l'hôpital régional. Présentement, les malades de LaSarre ont plus de deux heures de route à faire en ambulance pour être traités en certaines spécialités dans la région, à Val-D'Or ou Amos. S'ils doivent être transportés d'urgence à Québec ou Montréal, il leur faut se rendre à l'aéroport de Rouyn-Noranda, soit une heure de route, et les délais sont finalement encore plus longs.

Comme LaSarre, Amos et Ville-Marie ne souffrent présentement pas de pénurie de médecins généralistes. Mais le directeur de l'Hôtel-Dieu d'Amos M. Guy Dansereau se dit «assis sur un volcan» avec un seul psychiatre résident pour desservir une population de 25,000 personnes. Les quatre psychiatres volants de l'hôpital montréalais Allan Memorial qui assuraient le service de relève, veulent des avantages financiers accrus pour continuer ce service...

À Ville-Marie, le directeur du Centre de santé Sainte-Famille, M. Pierre Larouche, se plaint, lui, de l'absence de chirurgiens depuis novembre dernier. «Nous avions hier, dit-il, 11 bébés en pouponnière. Je n'ose imaginer ce qui se serait produit si nous avions eu une patiente en besoin d'accouchement par césarienne!»

ÉCONOMIE ET FINANCE

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 16 MAI 1981

RENOUVELLEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Attendez-vous à des bonds pouvant atteindre 56%

La hausse aberrante des taux hypothécaires depuis le début de l'année à environ 18 pour cent donne des sueurs froides aux propriétaires de maisons qui doivent renégocier leurs hypothèques. Ainsi, le Québécois

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

qui avait acheté une maison il y a cinq ans devait faire face, en moyenne, à un paiement mensuel de $240. Si le même consommateur renouvelle son hypothèque aujourd'hui, il doit s'attendre à un paiement frisant $375.

Cependant, les chiffres montrent aussi que les propriétaires n'ont pas à craindre une débâcle financière et semblent donner raison au premier ministre Trudeau, qui a déclaré hier que la plupart des propriétaires peuvent assumer des coûts plus élevés. M. Trudeau a par ailleurs annoncé que son gouvernement ne tiendrait pas la promesse faite l'année dernière d'aider les propriétaires frappés par les taux élevés.

Les hypothèques contractées il y a cinq ans étaient en moyenne de $27,000 pour des maisons de $30,000 - $33,000. Le paiement mensuel à un taux de 11 pour cent et pour un amortissement sur 25 ans était d'environ $240. La renégociation se fait actuellement à un taux d'environ 18 pour cent sur un solde d'environ $25,000 à amortir sur 20 ans. Le paiement mensuel passe ainsi d'un coup à $375 environ, soit une augmentation de 56 pour cent.

Cette augmentation doit être comparée à la hausse qu'aurait subie un loyer pour un logement comparable. Avec l'inflation de ces dernières années, il aurait augmenté en moyenne de 8 à 10 pour cent par an. Il serait donc de $300 ou plus actuellement. Il faut cependant tenir compte du fait que le propriétaire a pu amortir une partie de sa dette et qu'il jouit du grand avantage d'être propriétaire de son toit et de ses murs.

Par ailleurs, la valeur de la maison achetée à $30,000-$33,000 il y a cinq ans a passé à $42,000 ou plus. Le capital net du propriétaire, déduction faite de son emprunt hypothécaire, a ainsi passé d'environ $5,000 à $17,000 ou plus en cinq ans. Si les prix des maisons augmentent d'un autre 10 pour cent pendant la prochaine année, il pourra ajouter $4,000 - $5,000 de plus à son capital net. Pendant cette même année, la hausse de ses paiements ne totalisera que $1,600 environ.

Ces chiffres sont une moyenne pour l'ensemble de la province et concordent avec les données dont dispose la Banque Nationale du Canada. Yvon Julien, directeur des prêts hypothécaires de la BCN, estime que «pour les propriétaires, il n'y a rien de catastrophique compte tenu du contexte économique actuel. Ils ont fait le meilleur placement de leur vie.»

Il y a naturellement, les cas qui ne sont pas dans la grosse moyenne. M. Julien estime que ceux qui ne peuvent pas faire entrer les nouveaux paiements dans leurs budgets, auraient aussi de la peine à joindre les deux bouts avec les loyers actuels. À première vue, il semblerait donc que la situation des locataires soit beaucoup plus critique que celle des propriétaires.

Pour les propriétaires dont les hypothèques à renouveler ne datent pas d'il y a cinq ans, on peut faire un calcul semblable qui montre que l'augmentation de leurs paiements n'est pas démesurée compte tenu des conditions économiques.

Ce qui frappe les propriétaires c'est surtout que l'augmentation soit forte et se fasse d'un seul coup après cinq années de stabilité. Ils ont oublié de tenir compte du fait que l'augmentation constante du coût du logement pourrait aussi se traduire par une hausse de leurs paiements hypothécaires.

Enfin, il y a les gens dont la maison n'a pas pris de valeur ou même qui en a perdu au cours des cinq dernières années. Ils n'ont pas la consolation de penser qu'ils peuvent réaliser des gains en capital en vendant. Ils ont tout simplement fait un mauvais placement, comme ceux qui ont acheté des obligations il y a cinq ans. Mais à de rares exceptions près, ils s'en tirent quand même mieux que les locataires.

LA PLUS FORTE HAUSSE DU COÛT DE LA VIE DEPUIS 33 ANS

Ottawa n'a pas l'intention d'imposer des contrôles

(PC, CDJ) — Malgré une augmentation des prix à la consommation de 12.6 pour cent en avril par rapport à l'année précédente, le Gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'imposer des contrôles sur les prix et les salaires, a déclaré le premier ministre Trudeau.

Statistique Canada a annoncé hier que l'indice des prix à la consommation avait augmenté de 0.7 pour cent en avril, ce qui l'amène à un niveau 12.6 pour cent supérieur à avril 1980, soit la plus forte hausse du coût de la vie depuis 33 ans. A une époque plus récente, le taux d'inflation avait atteint 12.5 pour cent en décembre 1974, une année avant que le gouvernement impose des contrôles sur les prix et les salaires.

Les partis d'Opposition à la Chambre des Communes ont réclamé des mesures gouvernementales pour enrayer la hausse des prix. Le premier ministre justifie sa décision de ne pas imposer des contrôles par le fait que les revenus sont aussi en hausse. Par ailleurs, des contrôles sont du domaine des provinces sauf en cas de crise. En 1975, l'imposition des contrôles s'est faite après deux années de pressions des gouvernements provinciaux dans ce sens.

Bob Rae, critique financier du NPD, a déclaré que le gouvernement devrait introduire des mesures fiscales pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, réduire la spéculation immobilière, empêcher la fuite des capitaux et encourager la production alimentaire.

L'augmentation des prix en avril était surtout due à des hausses pour les aliments, le logement et le transport. Du point de vue régional, c'est Saint-Jean de Terre-Neuve qui vient en tête avec 1.2 pour cent suivi de Montréal (1.0 pour cent) et Québec, Toronto et Saint-Jean, N.-B. (0.9 pour cent)

La hausse de 0.9 pour cent des prix des produits alimentaires consommés dans les foyers est due en grande partie à des augmentations des prix des fruits et légumes frais et congelés qui ont progressé en moyenne de 11 pour cent. Certaines céréales, des produits de boulangerie, des produits laitiers ainsi que les oeufs et le poisson ont contribué à cette hausse.

En revanche, certaines parties de boeuf et de porc, la volaille et le sucre ont connu une baisse des prix. L'indice des prix des produits alimentaires était de 15.8 pour cent supérieur à ce qu'il était un an auparavant.

Les prix des aliments consommés dans les foyers ont progressé plus rapidement que pour les aliments consommés hors du foyer. L'indice pour tous les aliments a ainsi augmenté de 14.5 pour cent.

L'indice de tous les biens et services exception faite des aliments n'a augmenté que de 0.7 pour cent en avril, contre 1.5 pour cent en mars. L'augmentation du coût de l'habitation est avant tout due à une hausse du prix du logement ainsi que des appareils ménagers.

Dans le secteur des transports, les hausses ont été marquées pour les automobiles neuves, le coût de l'essence, les frais d'entretien, et certains circuits aériens.

Les studios de santé: une crise née de l'abus

La direction des studios de santé Silhouette est introuvable depuis quelques jours. (photo Jean Goupil, LA PRESSE)

Deux géants abattus en quelques jours

Rien ne va plus dans le domaine des studios de santé. En quelques jours deux géants, Vic Tanny et Silhouette, ont cessé toute activité. Vic Tanny est en train d'être racheté; quant à Silhouette, sa direction s'est évanouie dans la nature.

MICHEL ROESLER

D'autres studios, selon l'Office de protection des consommateurs, sont également mal en point et pourraient se retrouver prochainement dans des situations analogues.

Le mal qui frappe cette «industrie» est imputable à divers facteurs: gestions juridiques, économiques, problèmes de marketing.

Il existe au Québec des clubs ou studios de santé un peu partout. Toute agglomération de moyenne importance en possède un ou deux, parfois plus. A Montréal seulement, on en compte environ 25.

Ces studios répondent à un besoin qui est essentiellement de maintenir en forme des personnes sédentaires qui n'ont pas ou peu l'occasion de faire des exercices physiques. Les corps de santé, le ministère des Affaires sociales, les organismes de prévention des maladies cardiovasculaires, arrosent quotidiennement la population de messages les incitant à se tenir en forme pour éviter la maladie.

Le marché est donc là. Les gens sont motivés pour «jogger», nager, se faire masser, faire des poids et haltères, de la bicyclette, etc...

Deux groupes

Ce vaste marché ainsi créé ne pouvait pas inciter le monde des affaires à ne pas l'exploiter. Laissons volontairement de côté le secteur de la vente au détail d'équipements sportifs, pour examiner avec plus d'attention celui des centres de conditionnement physique.

En gros, ce domaine se divise en deux groupes, celui des indépendants, généralement des professeurs d'éducation physique qui disposent d'un local ou d'une salle dans un hôpital ou un centre civique ou dans un sous-sol d'église, et qui, dans l'ensemble, fournissent à des prix raisonnables sous contrôle et avec l'assistance d'un ou plusieurs moniteurs des programmes généralement sérieux.

Le deuxième groupe concerne celui des chaînes de clubs de santé, nettement plus affairiste.

On offre à la clientèle toute une gamme de services miracles, des produits diététiques «efficaces», des programmes personnalisés avec moniteurs «compétents».

«Il y eut des abus», reconnait Tony Di Claudio, directeur du club Universal Sport Ltée, auparavant détenteur d'une franchise Silhouette.

De l'ordre

Il y eut tellement d'abus que le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, décida de mettre de l'ordre et c'est ainsi que dans la nouvelle Loi de protection du Consommateur, entrée en vigueur le 30 avril 1980, des règlements très stricts sont venus compliquer la vie des studios de santé. Les difficultés rencontrées par Vic Tanny et Silhouette pourraient être reliées à ces nouvelles obligations juridiques.

Ainsi, avant le 30 avril 1980, les studios de santé pouvaient vendre des contrats à vie pouvant aller jusqu'à des montants de $2,000 et même $3,000. Ces montants importants joints au fait que de nombreux clients se lassaient des cours et abandonnaient à plus ou moins brève échéance, étaient une source d'argent frais, précise Maurice Buissière de l'Office de protection du consommateur.

Aujourd'hui cette formule est interdite. Seule les contrats annuels sont autorisés et encore doivent-ils être payés en deux fois, par tranche de six mois.

Dans son projet de loi, le gouvernement voulait même exiger le paiement par séance. Devant les représentations des studios de santé, il est revenu sur ce mode de paiement.

De lourdes charges

Pour Toni Di Claudio, la formule du contrat annuel payable aux six mois ajoutée à l'obligation pour chaque club d'avoir un cautionnement de $10,000 pour protéger le public en cas d'infraction à la loi, représentent de lourdes charges financières.

«Les chaînes qui ont du personnel et de gros loyers, dit-il, doivent faire financer leurs fonds de roulement par des emprunts bancaires et au niveau actuel des taux d'intérêt, c'est devenu très difficile de s'en sortir», souligne-t-il.

Aujourd'hui Vic Tanny fait face à 17 accusations pour avoir fonctionné sans permis. Ses anciens propriétaires, les Torontois Harvey White et Gerald Groship ont déclaré avoir vendu leurs succursales québécoises. Mais on ignore qui sont les nouveaux propriétaires.

Au cours des derniers jours, le seul fait nouveau a été la vente aux enchères des installations que cette chaîne possède à la Place Bonaventure et qui ont été rachetées par son avocat, Edward Druker. Ce que l'Office de protection des consommateurs trouve curieux.

Quant à Angelo Stuart, propriétaire de la chaîne Silhouette, elle demeure introuvable.

LUNDI: des moniteurs payés à la commission

British American Bank Note acquiert Yvon Boulanger

La société British American Bank Note, d'Ottawa, vient d'acquérir le contrôle de la principale imprimerie de titres financiers du Québec, Yvon Boulanger limitée.

Depuis 1962, la British American Bank Note possédait un intérêt minoritaire de 30 pour cent dans l'imprimerie Yvon Boulanger. La société outaouaise vient d'acheter les 70 pour cent qui lui manquaient.

Les actions de la British American Bank Note ont gagné $20 au cours de la journée, hier, à la Bourse de Toronto, pour s'échanger à $75. La société outaouaise a été fondée il y a 115 ans, et c'est la plus ancienne compagnie du genre au pays. Les imprimeries de titres se spécialisent dans l'impression de billets de banques, obligations, certificats, timbres, etc.

$ CANADIEN
—8/100
83.23

TORONTO

(Indice composé 300 titres)

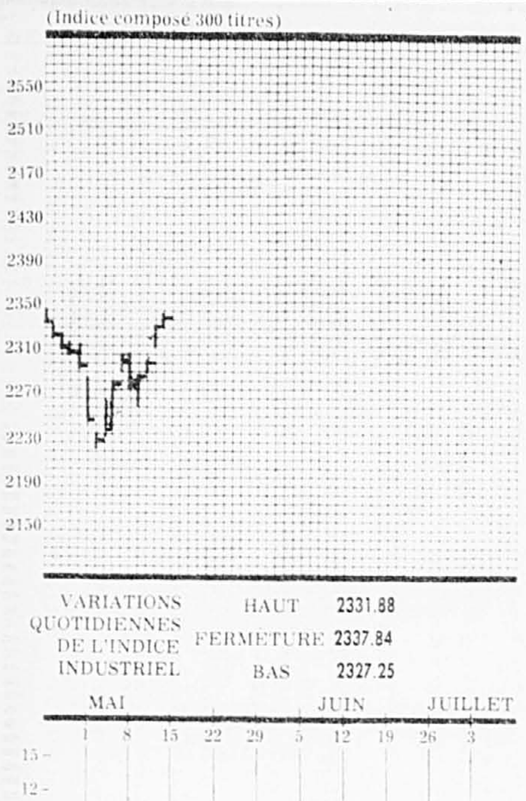

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL

HAUT 2331.88

FERMETURE 2337.84

BAS 2327.25

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	2337.84	+14.12
SERV. FINANCIERS	1430.45	+7.92
MINES ET METAUX	2311.76	+41.28
PETROLES ET GAZ	4956.75	+41.04
INDUSTRIELLES	1616.37	+9.37

par la PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'indice composé de la Bourse de Toronto a clôturé hier en hausse de 14.12 points à 2337.84. Les jeux terminés, les hausses l'emportent sur les baisses par 281 à 244 et 221 titres sont stationnaires. Quelque 8.01 millions d'actions ont été échangées.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A-B					
Abtl Prce	538	$27	26¾	26⅝	+ 1/8
Abitbi 10	272	$43	43	43	- 1
Acklands	600	$15	15	15	
Adelac M	1800	255	250	255	+ 5
Afton Min	1310	$57	56⅜	56⅞	
Agnico E	6400	$13¼	12¾	13	
Agra Ind A	177	$9½	9⅛	9½	
Akaitcho	100	150	150	150	- 10
Albany	3500	215	205	205	- 10
Alt Energy	15360	$25⅞	25¼	25⅞	+ ⅜
Alcan	36770	$38¾	38⅛	38⅜	
Algoma St	200	$46⅛	46⅛	46⅛	+ 1/8
AStel p	900	$20	19½	20	+ ½
Alum 3rd p	2500	$20¼	20	20⅛	+ 1/8
Am Eagle	6125	405	400	400	+ 10
Am Leduc	14066	70	65	67	- 1
Andres W A	250	$14½	14½	14½	
Ang Am 6¼	255	$53½	53½	53½	- 1½
Ang CT 4½	260	19½	19	19	
Ang CT 265	250	$21½	21½	21½	
Ang CT 315	250	$25⅛	25¼	25⅛	
Ang D Gld	14525	415	390	415	+ 5
Ang U Dev	5700	180	160	180	+ 15
Aquitaine	23203	$61	59	59	- 1½
Arbor C	100	495	495	495	- 5
Argosy	11500	62	62	62	- 5
Argus	100	$11½	11½	11½	+ 1/2
Args 260 p	200	$21½	21	21	- 1
Argus C pr	1100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Asamera	9075	$18⅛	17⅞	18	
Asbestos	2890	$38¾	38	38¾	- ¼
Asoc Porc	1200	$8	8	8	+ ¼
Astral	1000	490	475	475	- 20
Atco I	7000	$9¼	9⅛	9⅛	
Atco II	1300	$9¼	9	9¼	+ 1/8
Atl C Cop	815	135	135	135	
Atlas Yk	10000	126	124	125	- 1
Augmitto	6400	425	415	425	+ 10
Ato Hard A	2100	$13	12¾	13	+ ⅛
BC Sugar A	1100	$21¼	20¾	21¼	+ ½
BP Can	14466	$46⅝	45¼	46½	- ½
Bachelor	900	$5⅛	5	5⅛	+ 1/7
Bakertalc	2000	100	100	100	+ 5
Banister C	400	$8⅛	8⅛	8⅛	+ 1/8
Bank BC	270	$44⅜	43⅝	43⅝	
Bank Mtl	21469	$28	27⅝	27⅞	+ 1/8
Bk Mtl 285	13950	$33¾	33½	33⅜	- ¼
Bk NS	112365	$27½	27	27½	+ ¼
Bankeno	100	$9	9	9	
Barex	500	27	27	27	- 3
Barv Expl	500	122	122	122	
Basic Res	3150	$12¼	11½	11½	- ¾
Bathrst p	100	$11¼	11¼	11¼	
Bell Can	100838	$18⅜	18⅛	18⅜	
Bell C pr	200	$20¾	20½	20⅝	- ⅛
Bell D pr	225	$54⅛	54⅛	54⅛	
Bell 2.28	250	$26⅞	26⅞	26⅞	
Bell 1.96	300	$21½	21½	21½	
Bell 2.05	3260	20¼	19⅞	20	
Beth Cop	100	$37½	37½	37½	
Bighart O G	10700	$8⅛	8⅛	8⅛	+ 1/2
Biltmore I	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Bl Hawk	2500	52	52	52	
Blackwod	100	390	390	390	- 10
Blake Res	3300	$7⅛	7	7⅛	+ 1/8
Bluesky	13800	$10¼	10	10⅛	+ 1/8
Bluesky pr	7375	$10⅛	9¾	10⅛	+ ⅜
Bombdr A	600	$14¼	14	14¼	+ ¼
Bombdr B	100	$14	14	14	
Bonza O	51390	$8⅜	8⅛	8⅜	- 1/4
Bonanza W	4220	170	160	170	+ 10
Border C	500	340	340	340	- 10
Bow Valy	43500	$19¾	19¾	19½	
Bow Vly R	16900	$12	11½	12	+ ⅜
Bralor Res	2900	$17	16⅜	16¾	
Bramalea	3000	$26	24½	25½	+ 1½
Brascan A	8094	$35⅞	35½	35⅞	- ⅛
Brenda M	100	$28¼	28¾	28¾	
Bright A	100	$13½	13½	13½	
Brinco	4795	$9¾	9½	9½	- ¼
Brinco p	328	$5¾	5¾	5¾	
BCFP	26491	$20¾	20	20⅜	+ 1/8
BCFP pr	500	$31	31	31	
BCRIC	45280	$5	495	5	+ 5
BC Phone	7037	$14¾	14½	14½	
BCPh 4¾ p	230	$40¾	40¾	40¾	
BCPh 1956	230	$39¾	39¾	39¾	
BCPh 4.84	300	$11	10⅝	10¾	- 1/2
BCPh 5.15	250	$44¾	44¾	44¾	
BCPh 5¾ p	210	$48¾	48¾	48¾	
BCPh 6.80	240	$14½	14½	14½	
BCP 7.04 p	900	$15	15	15	
Broul Reef	2200	215	206	208	+ 7
Brunswk	3150	$17¼	16⅞	16⅞	- 1/8
Budd Can	500	$7½	7½	7½	
C					
CC Yachts	1064	425	420	425	+ 30
CAE	2100	$33½	32½	33⅛	+ ⅝
CCL Ind	7500	$8¾	8⅜	8⅝	- 1/8
CIL	400	$35⅞	35⅝	35⅞	- 1/8
CME Res	4622	330	320	330	+ 5
Cad Frv	17729	$38	37	38	+ ½
Cad Frv A	450	$6⅞	6⅞	6⅞	- 1/8
Cal Pow A	11825	$19⅝	19½	19½	- ⅛
Cal P 2.36	201	$21½	21½	21½	
Cal P 1.40	904	$21	20½	20½	+ ⅛
Calvrt Dle	600	$6¼	6	6	- ¼
Calvert	925	190	185	190	
Camchib	4700	$7⅛	7½	7½	- 1/8
Camel O G	100	$7¼	7¼	7¼	+ 1/8
Camflo	5350	$35⅞	34½	35	- ⅞
Camp Res	900	$16¾	16¼	16¾	+ ¼
Can Cem	2080	$15½	15½	15⅝	- ⅛
C Cem 6½	2700	$11¾	11	11¼	- ⅜
CCem 2 p	2000	$16⅝	16½	16½	- ⅜
CDC	16950	$13¾	13	13⅛	- 1/8
CDC pr B	1760	$138	134	134	- 4½
CDC 1980	23775	$19¾	18½	18¾	- 1
Can Malt	125	$43	43	43	
C Nor West	34312	$41	40⅜	41	+ ¾
CanP Ent	14135	$24¾	24¼	24¾	+ ¼
C Packrs	1700	$36	35½	35¾	+ ¼
Can Perm	12925	$26¼	25½	26¼	+ ⅛
CPerm 4¾	5500	$31	30¼	31	+ ¼
CS Pete	35250	$14⅛	13	13¾	
Can Trust	100	$27⅝	27⅜	27⅝	
C Tung	3059	$35½	34½	35½	+ ¾
Cdn Arrow	1200	115	110	115	+ 5
C Curtis	1100	107	107	107	
C Formst	1300	$13	12⅝	13	
CG Invest	200	$26¼	26	26	
C Hydro pr	200	$11	11	11	
CI Bk Com	8175	$29½	29¼	29¼	- ⅛
CIBC 2.05 p	5250	$24	23⅝	23⅞	- 1/8
C Lencour	12600	75	71	75	+ 4
C Manoir	2900	$5	5	5	- ½
C Marconi	5300	$29½	29¼	29½	- ¼
CNat R	10900	$21⅜	20⅝	20⅝	- ¾
C Occental	30078	$18¾	18⅜	18⅝	+ ¼
CP Ltd	16414	$45½	44¾	44⅞	- ¼
CPL A p	260	$7⅜	7⅜	7⅜	
C Reserve	36063	$26	24	24¼	+ 1
Cdn Tire A	1403	$34⅝	34	34⅛	
CU 10¼	215	$23⅛	23⅛	23⅛	
C Util 9.24	400	$20	20	20	
C Util 7.30	700	$16¼	16¼	16¼	
CUtil 2nd E	5200	$23⅛	22¾	22¾	- ½
CWN G 4 pr	268	$7	7	7	- ⅜
Cantira	1600	$10⅞	10½	10⅝	- ⅜
Candel Oil	1100	$42½	42¼	42½	
Canray	5400	205	195	200	
Canron A	4500	$16	17	16	+ 1
Canusa	17350	380	370	370	- 10
Canuse w	2650	156	152	152	+ 2
Cara	150	$7	7	7	
Cara A	250	$6⅜	6⅜	6⅜	
Carl GK	2065	$7¼	7⅛	7⅜	- ⅛
Carl A p	450	$19½	19½	19½	+ ¼
Carma A	3850	$19	18⅝	18¾	+ ¼
Carma cvp	3000	$20	20	20	
Carolin M	1265	$40½	37½	40½	+ 4¾
Celanese	9900	$13⅞	13½	13½	- ⅜
Celan 175 p	500	$54¼	54¼	54¼	
Cent Pat	1000	$6	6	6	
Centrl Tr	1823	$10½	10	10	- ½
Chnclr	4790	475	460	460	
Charter Oil	100	235	235	235	- 15
Cherokee	16300	$9⅞	9½	9¾	
Chib Kay	14333	41	40	40	
Chieftan D	5275	$24¾	22¾	24¾	+ 2¼
Chrysler	800	$7⅜	7½	7½	
CHUM B	125	$14¼	14¼	14¼	
Clarion	4800	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
Coastal	235	$9¼	9¼	9¼	
Coastal A	2600	$9	9	9	- 1/8
Coho A	7600	$11	10⅝	11	+ 1/8
Cmplx	5200	285	260	285	+ 20
Comiesa	1500	132	132	132	- 3
Cominco	4912	$68¼	67¾	68	- ⅛
Cominco A	3600	$29¼	29	29¼	+ ¼
Comrcl O G	5200	330	320	330	+ 10
Cmplg	5050	$15½	15	15¼	+ ¼
Computel	400	$11	10¼	11	- ½
Coniagas	1400	290	276	280	
Con Bath A	6650	$27½	27⅜	27½	- 1/8
Con Bath p	250	$13½	13½	13½	
Con Pardy	2945	280	278	278	- 2
Con Copper	3300	160	156	159	- 6
C Durham	8000	385	365	375	- 5
C Marben	1800	147	146	147	- 3
Cons Pipe	100	$8¼	8¼	8¼	
Cons Prof	9032	315	305	310	+ 5
D-G					
Dalco Pet	7950	$11⅝	11⅜	11⅜	- 1/8
Daon Dev	10375	$11⅞	11⅜	11⅞	+ 1/8
Daon A	400	$6⅛	6	6	- ⅛
Daon 8¾ p	500	$7⅛	7⅛	7⅛	
Daon 9½ p	1550	$8	7⅞	7⅞	- 1/8
Datline	243	$10	10	10	
Dejour Min	11200	105	101	101	- 4
D Eldona	38200	224	215	217	- 3
Delhi Pac	25600	184	175	178	+ 3
Denison	3233	$48⅝	48⅛	48¼	+ ¼
Dicknsn A	1264	$8¼	8⅛	8⅛	
Dicknsn B	1364	$7¼	7	7¼	
Digitech	1800	$11	11	11	
Discovry	4400	283	267	267	- 13
Dofasco A	3743	$48	47¼	47¼	- ¼
Dfs 4¼	125	$45	45	45	+ 1
Dfs 235	5200	$20½	20¼	20⅜	- ⅛
Dofasco wt	1900	$11½	11¼	11⅜	+ 1/8
Doman I	1100	$9⅝	9½	9½	- 1/8
DomeC	275440	$10⅜	10¼	10¼	+ 1/8
Dome Mine	20955	$29¾	29	29⅛	+ ⅜
D Pete	804380	$22	21½	22	+ ⅜
DPete A p	500	$17	16¾	17	
DPete B p	2000	$16¾	16⅜	16⅜	- ¼
D Bridge	3900	$24¾	23½	24¾	+ 1½
D Citrus	1750	$8¾	6⅝	6¾	
DExplor	14600	217	210	210	- 2
Dom Store	4310	$23⅝	23⅛	23½	+ ⅜
Domtar	5245	$36¼	35¾	36	- ⅛
Domtar pr	500	$9¼	9	9	- ⅜
Dr Mc C A	100	$12⅜	12⅜	12⅜	- 1/8
Dunraie	234	215	215	215	
Du Pont A	200	$23½	33½	33½	- ⅛
Dustbane	400	$13⅜	13¼	13⅜	+ 1/8
Dylex Ltd	120	$19	19	19	
Dylex L A	4035	$17¼	17⅛	17¼	+ ¼
Dynamar	79183	$6½	6¼	6½	+ ¼
E-L Fin	10790	$15½	15¼	15½	+ ½
E-L Fin p	100	$15¼	15¼	15½	+ ½
East Sul	575	375	375	375	
Eaton A	100	$8¾	8¾	8¾	
Echo B Un	1200	$39⅞	39½	39⅝	- ⅛
Ego Res	10600	170	167	170	
Elhom	10943	$26⅞	26¼	26⅝	+ ⅞
Electhom p	100	$59	59	59	+ 1
Emco	210	$14¼	14¼	14¼	
Energy Res	22	225	225	225	
Extndcar	2300	$16½	16⅛	16½	- ⅛
Extd A	400	$15⅝	15½	15½	- ¼
FCA Intl	3300	$5¾	5½	5½	- ¼
Fibrg Nik	732	$10¾	10⅞	10¾	+ 2¼
Fathm Ocn	1600	205	201	205	- 5
Fed Ind A	800	$14¼	14⅛	14⅛	- ⅛
Fidelty Tr p	125	$13¼	13¼	13¼	- ¼
Finning T	330	17	17	17	
Firan Gndl	5975	185	168	185	+ 15
F Calgary	6950	410	395	410	+ 10
F City Fin	22200	$25	23½	25	+ 2½
F City wt4	1800	$21	19½	21	+ 2
F Cty Tr A	700	$9⅛	9⅛	9⅛	+ 1/8
F Cty Tr B	600	$7	7	7	+ ¼
F Cty Tr C	875	$6⅜	6⅜	6¾	+ ⅛
F Cty Tr D	2500	$6⅞	6⅞	6⅞	
F Mar	600	270	269	269	+ 4
Foodex p	1100	$5¼	5¼	5¼	+ 1/8
Ford Cnda	1250	$47⅞	47⅞	47⅞	- ⅛
Francana	10750	$27½	26¾	26⅞	+ ⅛
Fraser	300	$28¾	28½	28¾	+ ¼
Fruehauf	700	$13½	11½	13½	+ 2¼
G&H Steel	1800	440	435	435	- 10
G M Res	1225	$5	5	5	
Galtaco r	1200	24	24	24	- ½
Galveston	4000	265	260	260	
Gaz Metr	2700	$5⅞	5⅝	5⅝	- 1/8
G Distrb A	8000	$17¼	17	17¼	+ ⅛
G Distrb w	67800	$9½	8½	9½	+ 1
GMC	1777	$65⅝	65	65	- ¼
Genstar L	20610	$38	37	37¾	- ¼
Genstar 2.35	4200	$38¾	37¾	37¾	- ½
Geocrude	10408	370	355	360	- 5
Gesco Dis	600	425	425	425	+ 25
Gibraltar	8175	$11¾	11⅜	11⅜	
Goldale A	4000	$10¼	9⅞	10	- ⅛
Goldund M	7700	147	144	145	+ 4
Goodyear p	220	$33½	33¼	33¼	
Graft G A	1000	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Graft G p	1920	26	26	26	- ¼
Grandma	11925	$7⅜	7⅜	7⅜	- ⅛
Granduc	2200	270	250	250	- 5
G L Nickl	2000	100	100	100	- 5
GL Forest	3743	$91	90½	90¾	+ ¼
Gt Pacific	450	$15⅝	15⅝	15⅝	- ¼
GW Steel A	2500	$6¼	6¼	6¼	
G Goose	6935	$7	6½	7	+ ¼
Grevhnd C	1500	280	275	280	
Greyhnd	1480	$18½	18	18⅛	+ ⅜
Gulf C	637354	$29¾	28½	28¾	+ ⅛
Gulfstrem	15526	$8	7⅞	8	+ ⅛
H-L					
HCI Hldg A	1325	$13½	13¼	13¼	- ¼
HCI Hldg B	500	$13¼	13¼	13¼	
HCI Hld w	1090	270	270	270	
Haley	18200	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ¼
Hardee	8600	84	76	81	+ 6
Hard Crp A	3400	290	280	285	- 10
Harlequn A	6316	$26½	26¼	26½	+ ¼
Harris A	1300	$9	8¾	9	+ ⅛
Hatleigh A	100	$5	5	5	
Hawker	63086	$26	24¼	25⅝	- ⅞
Hayes D	265	$8	8	8	- ¼
Highwood	2900	415	405	405	+ 5
Howdn DH	150	$11½	11½	11½	- ⅜
H Bay Mng	720	$29¾	29¼	29¾	+ ¼
H Bay Co	3417	$26⅞	26½	26½	- ½
C Util 7.30	700	$16¼	16¼	16¼	
CUtil 2nd E	5200	$23⅛	22¾	22¾	- ½
CWN G 4 pr	268	$7	7	7	- ⅜
Cantira	1600	$10⅞	10½	10⅝	- ⅜
Candel Oil	1100	$42½	42¼	42½	
Canray	5400	205	195	200	
Canron A	4500	$16	17	16	+ 1
Canusa	17350	380	370	370	- 10
Canuse w	2650	156	152	152	+ 2
Cara	150	$7	7	7	
Cara A	250	$6⅜	6⅜	6⅜	
Carl GK	2065	$7¼	7⅛	7⅜	- ⅛
Carl A p	450	$19½	19½	19½	+ ¼
Carma A	3850	$19	18⅝	18¾	+ ¼
Carma cvp	3000	$20	20	20	
Carolin M	1265	$40½	37½	40½	+ 4¾
Celanese	9900	$13⅞	13½	13½	- ⅜
Celan 175 p	500	$54¼	54¼	54¼	
Cent Pat	1000	$6	6	6	
Centrl Tr	1823	$10½	10	10	- ½
Chnclr	4790	475	460	460	
Charter Oil	100	235	235	235	- 15
Cherokee	16300	$9⅞	9½	9¾	
Chib Kay	14333	41	40	40	
Chieftan D	5275	$24¾	22¾	24¾	+ 2¼
Chrysler	800	$7⅜	7½	7½	
CHUM B	125	$14¼	14¼	14¼	
Clarion	4800	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
Coastal	235	$9¼	9¼	9¼	
Coastal A	2600	$9	9	9	- 1/8
Coho A	7600	$11	10⅝	11	+ 1/8
Cmplx	5200	285	260	285	+ 20
Comiesa	1500	132	132	132	- 3
Cominco	4912	$68¼	67¾	68	- ⅛
Cominco A	3600	$29¼	29	29¼	+ ¼
Comrcl O G	5200	330	320	330	+ 10
Cmplg	5050	$15½	15	15¼	+ ¼
Computel	400	$11	10¼	11	- ½
Coniagas	1400	290	276	280	
Con Bath A	6650	$27½	27⅜	27½	- 1/8
Con Bath p	250	$13½	13½	13½	
Con Pardy	2945	280	278	278	- 2
Con Copper	3300	160	156	159	- 6
C Durham	8000	385	365	375	- 5
C Marben	1800	147	146	147	- 3
Cons Pipe	100	$8¼	8¼	8¼	
Cons Prof	9032	315	305	310	+ 5
Lacana	8060	$9¾	9⅛	9¼	
Lacana w	2100	$5½	5⅜	5½	+ ⅜
Laidlaw A	600	$9¼	9	9¼	+ ¼
Laidlaw B	250	$8¾	8¾	8¾	- ¼
L Ont Cem	1600	$7¼	7⅛	7⅛	- 1/8
L Shore	680	$30	30	30	+ ¾
Larder Res	4500	122	117	122	+ 4
Lasifr Km	1000	120	120	120	+ 1
Laurasia	10700	110	105	106	- 4
Lau Fin p	272	$13¾	13¾	13¾	
Lava Cap	2833	$7⅜	7⅛	7¼	+ 1/8
Leigh Inst	1120	$15	15	15	- 1/8
LL Lac	2867	$25½	24¼	25½	+ 1
Loblaw Co	16520	$7½	7¼	7⅜	- 1/8
Lob Co pr	650	$20¾	20	20	- 1
Lob Ltd Ap	500	$13¼	13¼	13¼	- ¼
Lob Ltd Bp	420	$14¼	14¼	14¼	- ¼
Lochiel A	10982	385	335	345	- 40
Lochiel B	15200	345	310	325	- 20
Lochiel 9 p	850	$13¾	11½	11¾	+ ½
Lumonics	1470	$16¾	16½	16¾	
Lynx Can	4100	135	133	133	- 2
Lytton M	3700	155	155	155	
M-O					
MDS H A	500	$14	14	14	+ ½
MDS H B p	900	$11	11	11	
MICC	2000	$11	11	11	
MSZ Res	37916	290	270	285	+ 15
Mcknz	1000	$7⅞	7¾	7¾	- ⅛
Mclan H X	8450	$12⅜	11¾	12⅜	+ ¼
Mclan H Y	2000	$12¼	12	12¼	+ ¼
Macmillan	9820	$39⅞	39	39⅞	+ ⅜
Mcmiln 200	3134	$28½	28	28½	- ½
Mcmiln 208	12986	$24½	23¾	24¼	- ¼
Madeline	1700	245	235	245	+ 15
Madsen	1900	182	180	180	- 2
Magna A	375	$11¾	11¾	11¾	- ½
Magna B	300	$11	11	11	+ ½
Magnason	300	480	480	480	- 5
Magnetics	8400	192	178	192	+ 21
Malstc Wil	5600	$5	480	5	+ 20
Malartic	100	$5½	5½	5½	+ ¼
Man Bar	4210	105	101	102	- 7
Maritime	848	$21½	21	21½	+ ½
Markel F	700	455	455	455	+ 5
Mark Spnc	1200	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
Mass Fer	10651	465	460	465	
Mas F A	425	$17⅝	17⅜	17⅜	- 1/8
Mas F B	1700	$17¾	17½	17¾	
Matchan	12100	70	65	70	+ 5
Mc Adam	5000	66	65	65	- 1
Mc Intyre	155	$63	63	63	- 2
McLaghin	500	$10½	10½	10½	
McLghl 9 p	400	$20½	20½	20½	+ ½
Mentor	3500	$9⅜	9⅜	9⅜	- ⅛
Mercantil	2900	$22½	22⅛	22½	+ ¼
Merland E	59400	$9⅛	8⅜	8⅛	+ 1/8
Merland p	1200	$24⅞	24¾	24⅞	+ 1/8
Meston	3300	$7¼	7	7¼	+ 1/8
Midcon	1000	290	290	290	- 10
Minrl Res	14550	235	232	235	+ 5
Mitel	110268	$39¾	38¼	38¾	- 1
Molson A	510	$27⅞	27¾	27¾	
Molson B	200	$25	25	25	- 1/8
Monarc W	500	38	38	38	- 12
Monenco A	270	$14⅛	14⅛	14⅛	
Moore	3432	$42⅞	42½	42⅞	+ ⅛
Morisn	250	330	330	330	
Mtn States	4670	$15⅞	15⅝	15¾	
MSL p	200	$7¼	7¼	7¼	
Murphy	11200	$35⅜	34½	34½	
N B Cook	2200	$5⅝	5½	5½	- ¼
NBU Mine	7610	$9⅜	9	9⅜	+ ⅜
NSR Res	22000	98	95	98	+ 1
Nat Bk Can	9880	$13	12⅞	13	
Nat Bk cv	1250	528	27½	27¾	- ⅛
N Hees Ent	900	$18½	18½	18½	+ 1
Nat Pete	11300	248	240	245	
Nat Sea A	300	$10½	10½	10½	- ½
Neomar	2858	325	310	325	
NB Tel	2115	$18¾	18⅜	18⅜	
NB Tel 1.85	297	$17½	17½	17½	
N Kelore	6000	69	68	68	- 2
N Provid D	13200	39	38	39	- 1
N Que Regl	2450	$7½	7¾	7⅜	- ⅛
N York Oil	6800	260	250	260	+ 10
Nfld Cap A	900	$10	9⅝	9⅝	- ¼
Nfld Cap B	5000	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
Nfld LP A	4600	$20½	20¼	20¼	- ⅛
Nfld Tel	691	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ¼
Nick Offset	4400	182	177	180	+ 5
Nick Rim	2500	47	47	47	+ 1
Noble M	5000	265	250	255	+ 20
Noma Ind	230	$17	17	17	
Nor Acme	2200	240	225	225	- 5
Noranda	97481	$33½	32¾	32⅞	- ¼
Norbaska	8400	85	84	84	- 2
Norcen	6382	$33½	32½	32½	- ⅞
Norcn 288	475	61	61	61	
Norlex	8000	32	30	30	- 2
Normick P	300	$8½	8½	8½	
NC Oils	1350	$21	20¾	20¾	- ¼
Nor Tel	4934	$44¼	42⅞	43⅞	+ 1⅛
Northgat	600	$8¾	8¾	8¾	+ 1/8
Nortnld	15500	72	70	71	+ 2
Northstar	3950	$7	6⅞	6⅞	- 1/8
NW Util p	225	$35	35	35	
Nova Alt A	91972	$11¾	11	11¼	- 1/8
Nova E p	140	$17¼	17¼	17¼	
Nova N p	120	$21	21	21	+ ¼
Nova G p	270	$

TORONTO (REVUE DE LA SEMAINE)

A-B

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
A.G.F.M	2870	$7	6⅝	7		7¼	6
Abti Prce	3954	$27	26	26⅝	+ ⅜	32¼	22½
Abitbi 7½p	100	$33½	33½	33½		39	33
Abitbi 10	843	$44½	43	43	- 2	50	43
Acklands	6110	$15	15	15		15⅜	13½
Acklnd 2p	1700	$14	14	14		14½	12½
Adanac M	6150	265	245	255	- 20	425	210
Affon Min	10175	$57⅜	56⅜	56⅞	- ⅛	58¼	45
Agnico E	19082	$13⅝	12¾	13	+ ⅛	18½	11¾
Agra Ind A	5602	$9½	9¼	9½		10⅜	8½
Ahed C	500	65	65	65		95	64
Akaitcho	500	160	150	150	- 20	260	150
Albany	45600	217	196	205		330	180
Alt Energy	150342	$25⅞	24	25⅞	+ 1⅜	26¼	23½
Alta Nat	13740	$25	24½	24½	+ 1½	25¼	19
Alcan	159414	$39½	38⅛	38⅜	- 1⅛	47½	37¼
Algo Cent	11980	$19	18½	18¾	- ⅛	24	18
Algoma St	21403	$46¼	45½	46⅛	- ⅛	49¼	37¼
Algoma St p	8600	$20¼	19¼	20	- ½	23½	19¼
Algon pr	200	$10	10	10		10½	9
Alum 3rd p	5520	$20½	20	20⅜	- ⅛	24	20
Amcan	1300	360	330	330	- 45	445	200
Am Eagle	36932	410	390	400		534	365
Am Leduc	36916	74	65	67	- 8	120	65
Andres W A	2061	$14⅞	14	14	- 1	17¼	14
Andres W B	300	$14⅞	14¼	14¼	- ¼	16¾	14
Ang Am 6¼	255	$53½	53½	53½	- 1½	56	53½
Ang CT 4½	z155	$19	18¾	19		22¾	20
Ang CT 265	180	$21½	21½	21½	- ½	26	21½
Ang CT 290	100	$25	25	25	- ⅛	28½	24¾
Ang CT 315	1458	$26½	25⅝	26	- ½	30	25⅝
Ang D Gld	22200	430	390	415	- 5	460	360
Ang U Dev	9560	180	155	180	+ 28	265	151
Aquitaine	179466	$6¼	5⅝	59	+ 4¼	6¼	38¼
Arbor C	1900	5	460	495	+ 20	5¼	420
Argosy	18300	75	62	62	- 18	159	62
Argus	450	$11½	11	11½	+ ½	13	11
Args 250 p	z5	$22	22	22		24	22
Args 260 p	250	$21½	21	21	- 1	24	21
Argus B pr	1108	$21½	21¼	21¼	- ¼	25	21¼
Argus C pr	3000	$7⅛	7⅛	7⅛		7¾	6⅛
Asamera	33760	$18⅛	16½	18	+ 1¼	21½	16¼
Asbestos	22810	$40	37¼	38¾	+ ¾	43½	27½
Asoc Porc	11829	$8	7¾	8	+ ⅜	13½	7¼
Astral	11339	$5⅛	475	475	- 25	57⅜	380
Atco I	27925	$10	9⅝	9¼	- ¾	10¾	7¾
Atco II	7620	10	9	9¼	- ½	10¾	7¾
Atl C Cop	3415	135	130	135		180	125
Atlas Yk	42400	133	124	125	- 6	210	121
Augmitto	28964	445	415	425	- 15	73¼	415
Ato Herd A	2200	$13	12⅞	13	+ ⅛	13¼	10
BBC M p	100	$20	20	20		22⅛	20
BC Sugar A	4011	$21¼	20½	21¼		24½	20
BC Sugar P	135	$9¾	9¾	9¾	- 1¼	11¾	9¾
BP Can	123976	$48½	40¾	46½	+ 5½	48½	36½
Bachelor	8500	$5⅛	490	5	+ 22	67⅛	450
Bakertalc	12700	105	95	100		205	95
Banister C	1900	$8⅜	8¼	8⅜	- ⅛	15¾	8
Bank BC	2892	$44¼	42½	44¼	+ 1½	46½	40¼
Bank Mtl	106404	$28½	27⅜	27⅞	- ⅜	33½	27⅜
Bk Mtl 2B5	54569	$33¾	32¾	33½	+ ½	33¾	32½
Bank N S	171261	$28½	27	27½	- 1¼	34¼	27
Bankeno	52225	$9⅛	8¾	9	- 1¼	10⅛	8½
Barbecon	600	$14¾	14¾	14¾		15½	14⅝
Barex	32500	30	27	27	- 3	42	27
Bary Expl	6900	123	117	122	- 1	164	111
Basic Res	54300	$12⅞	11½	11½	- 1⅜	14	8¼
Bathrst p	300	$11¼	11¼	11¼		11⅝	11¼
Baton B	22775	$18	17¾	17¾	- ¼	19¼	17¼
Bay Mills	100	$5⅞	5⅞	5⅞	- ⅜	6½	5⅝
Becker B p	350	$14¾	14¾	14¾	+ ¼	14¾	12¼
Bell Canad	427870	$18⅝	18⅛	18¼	- ⅛	20	18
Bell A pr	z18	$54	53⅜	53⅜		58¼	55¼
Bell B pr	150	$55	55	55	+ ¼	58½	54
Bell C pr	1425	$21½	20½	20½	- 1⅛	23¾	20½
Bell D pr	z37	$54⅛	54⅛	54⅛		59	54½
Bell 2.28	1525	$27½	27	27¼	- ⅛	30	27
Bell 1.80	1365	$17	16½	16¾	+ ⅛	19	16¼
Bell 1.96	8155	$21¾	21½	21½	- ⅜	24	21½
Bell 2.05	28475	$20⅛	19⅞	20	- ⅛	22¾	19¾
Beth Cop	800	$37½	37½	37½		40	31
Bighart O G	73470	$8½	7¾	8½	+ 1	8½	6¼
Biltmore I	400	$12	11⅝	11⅞	- ⅛	12¼	8
Bl Hawk	4500	55	51	52	- 8	98	50
Black Phot	240	$29½	29½	29½	+ ½	33	28
Blackwod	10900	425	390	390	- 35	534	390
Blake Res	16300	$7¼	7	7⅛	- ⅛	8⅞	7
Bluesky	63950	$13⅜	9⅞	10⅛	- 1½	18¾	9⅞
Bluesky pr	7475	$10¾	9¾	10⅛	- 1¼	18	9¾
Bomac A	500	$9	9	9	+ ⅜	10	8⅝
Bombdr A	2609	$14¼	14	14¼	- ¼	16⅞	14
Bombdr B	1350	$14	14	14		15	13½
Bonanza Oil	101385	$8⅝	8⅛	8⅛	+ ⅛	12	7¾
Bonanza W	19390	190	155	170	- 10	534	154
Border C	1000	350	340	340	- 10	470	340
Bow Valy	234620	$19¾	17⅝	19½	+ 1¾	21¾	16½
Bow Vly 7	4751	$76	72	76	+ 4	84¾	67½
Bow Vly R	50800	$12	10⅜	12	+ 1	12½	9¾
Bralor Res	23034	$17	16	16¾	+ ⅛	18⅞	14½
Bramalea	87640	$31¼	23½	25½	+ 1¼	31¼	15⅝
Brascan A	81835	$35⅞	33	35⅛	+ 2¼	37¼	31⅝
Brascan B	z1	$35	35	35		34⅛	32¼
Brscn 8½	700	$21¼	21	21¼	+ ¼	23½	21
Brenda M	5885	$28⅞	28½	28¾	+ ¼	30	22¼
Bright A	11100	$14¾	13½	13½	- 1½	16½	13½
Brinco	20075	$10	9⅝	9½	- ⅜	12⅜	8⅞
Brinco p	2519	$6	5¾	5¾		7	5¾
Br Am Bnk	788	$77	60	75	+ 17	77	56
BCFP	101625	$21⅛	19½	20⅜	- ⅜	24	14¾
BCFP pr	840	$31⅛	31	31		37	31
BCRIC	358960	$5⅞	490	5		6¾	490
BC Phone	17173	$15	14⅜	14½	- ¼	17¼	14⅜
BCPh 4⅜ p	100	$37	37	37	+ 1	44	36
BCPh 4½ p	z85	$39	36¾	36¾		44	40
BCPh 4¾ p	221	$41	41	41	+ 1	46½	40
BCPh 1956	z109	$39¾	39¾	39¾		47	41½
BCPh 4.84	509	$11¼	10¾	10¾	- ¼	12½	10¼
BCPh 5.15	180	$45	45	45		50	45
BCPh 5¾ p	110	$49⅞	49⅞	49⅞	- ⅝	58	46
BCPh 6 pr	193	$51	51	51	+ ½	60	50½
BCPh 6.80	430	$15	14¾	14¾	- ¼	17½	14¾
BCP 7.04 p	4730	$15⅜	14½	15	- ⅜	18	14½
BCP 10.16 p	1603	$23	22¾	22¾		25½	22½
BCP 2.32 p	550	$28½	28½	28½	- 1¼	31½	28½
Brooke pr	z10	$19¼	19¼	19¼		19¼	19¼
Broul Reef	14850	218	201	208	+ 5	385	200
Brunswk	76953	$17¼	16⅞	16⅞	- ⅜	18	13¾
Budd Can	3200	$7¾	7½	7½		9¼	7⅛

C

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
CC Yachts	2480	425	395	425	+ 30	480	330
CAE	17423	$33½	30	33⅛	+ 1⅞	35	21¾
CCL Ind	20850	$9⅛	8⅜	8⅜	- ⅛	9⅛	6¾
CIL	7013	$36¼	35⅜	35⅞	- ⅛	37⅛	33
CIL pr	z26	$33	33	33		37	35
CME Res	19057	340	320	330	- 15	495	320
Cad Frv	173917	$38½	35½	38	+ 3	38½	22½
Cad Frv A	6050	$7	6¾	6⅞	- ⅛	8¼	6¾
Cal Pow A	95002	$19⅞	19	19½	- ⅜	21½	18
Cal Pow B	300	$19¾	19¾	19¾	+ 1⅜	19¾	18⅜
Cal P 5 p	z10	$50	50	50		60	60
Cal P 7 p	z20	$65	65	65		72	67
Cal P 7½ p	z15	$67	67	67		76	70
Cal P 10 p	485	$91	90	90	- 1	102	90
Cal P 9.80	125	$93	93	93	- 3½	100	93
Cal P 9.75	315	$92½	92½	92½		99	92½
Cal P 2.36	1046	$22	21½	21½	- ⅜	24⅛	21½
Cal P 8¾	402	$83	83	83	- 2½	87½	83
Cal P 1.40	15969	$21	20	20½	+ 1¼	22½	19⅜
Calvrt Dle	3100	$6¾	6	6	- ¾	8	430
Calvert	33425	197	180	190		300	170
Camchib	12960	$7¾	7¼	7½	+ ¼	9¾	165
Camel O C	16800	$7⅞	7⅛	7⅛	- ¼	9⅞	7
Camflo	19502	$36½	34½	35		43½	32
Camp RL	127388	$22¾	21½	22¼	+ ⅝	24½	18½
Camp Res	3000	$17½	16	16¾	- ¾	20⅜	11¾
Can Cem	13158	$16	15⅛	15⅝	- ⅛	16½	12¾
C Cem 6½	4416	$11¾	11	11¼	- ⅝	13	11
CCem 2 p	18560	$17	16⅛	16⅛	- ⅜	17½	14
CDC	68994	$14⅜	12⅞	13⅛	- 1⅛	16¼	12⅝
CDC pr B	6794	$147	133	134	- 11	164	127½
CDC 1980	172585	$21¾	18¼	18¾	- 2¾	23⅞	18¼
Can Malt	1775	$43½	42¾	43	- ½	46½	35¾
C Nor West	136830	$41	37	41	+ 3½	41¾	31
CanP Ent	79887	$25	23⅝	24⅜	+ 1	27⅞	22⅜
C Packrs	3800	$36	35¼	35¾	+ ¼	36	32½
C South Pete	100	$13	13	13		$13	13
Can Perm	162959	$26⅝	24	26¼	+ 2¼	27½	19
CPerm 6¾	40150	$31¼	28	31	+ 3	32½	21½
CPerm 8	688	$19½	19½	19½	- 1⅜	21	18
C Safway p	z7	$85	85	85		85¼	85¼
CS Pete	83380	$14⅛	11½	13¾	+ 1½	14⅛	9⅛
Can Trust	25310	$28⅛	27⅝	27⅝		29½	26⅝
C Trust 7¼	16050	$21⅛	20½	20½	- ⅝	22	20
C Tung	5349	$35½	34½	35½	+ ½	43	32½
Cdn Arrow	4550	115	100	115	- 5	210	100
CC Man X	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛	11⅞	10¾
C Curtis	5200	107	106	107	+ 1	155	101
C Formst	4960	$13	11¾	13	+ 1¾	13¾	9
C Found pr	z1	$9⅞	9⅞	9⅞		10⅜	10
CGE	135	$37	37	37		38	30⅝
CG Invest	1598	$26¼	25⅞	26	+ ½	27¼	22½
C Hydro pr	400	$11	11	11	+ 1½	11	9½
Cl Bk Com	77100	$29¾	28⅞	29¼	- ½	32⅛	27
CIBC 2.05 p	31368	$24¾	23⅜	23⅞	- ⅞	26	23¼
C Lencour	29900	78	70	75	- 1	142	65
C Manoir	7500	$5¾	5	5	- 1⅛	6¼	5
C Marconi	7600	$30¾	29⅛	29½	- 1⅛	32	21¼
Cdn Nat Res	57930	$21½	20	20⅝	- ¼	27¾	19½
C Nat 8.50	300	$45	43¼	45	+ 1⅞	59	43⅛
C Occdental	86378	$18¾	17⅛	18⅝	+ 1⅝	18⅞	15⅛
CP Ltd	145822	$46	44⅛	44⅞	+ ⅛	50⅝	39⅞
CPL A p	2705	$8⅛	8⅛	8⅛		8⅞	8
CPL 4 p	707	$6½	6⅛	6⅛		6¾	6
C Reserve	81158	$26	21¾	24¾	+ 2¾	26	17¾
Cdn Tire	1159	$33	32¾	33		35	29
Cdn Tire A	20192	$34⅜	33½	34⅜	- ⅛	36¾	30
C Utilties	100	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛	23½	22¼
C Util 5 pr	203	$42¼	42¼	42¼	- 2¼	46	42¼
CUtil 6 pr	300	$52½	52½	52½	- 3	58	52½
C Util 10¼ p	2905	$23¾	23¼	23½		25½	22½
C Util 9.24	1550	$20	20	20		23½	19⅜
C Util 7.30	1100	$16½	16¼	16¼	- ¼	18	16
CUtil 2nd D	750	$24	23¾	24		26½	22⅜
CUtil 2nd E	5315	$23¼	22¾	22¾	- ½	25	22¾
CWN G 4 pr	298	$7	7	7	- ⅜	8	7
CWN 5½ p	z50	$9¼	9¼	9¼		10⅜	9¼
Canbra	14400	$11	9⅝	10⅝	+ ⅜	11	7⅛
Candel Oil	7940	$43	42	42½	+ ⅜	43	28
Canrav Res	22623	220	195	200	- 5	345	195
Canron A	13150	$18	17	18	+ ⅞	18½	16¼
Canusa	65295	395	370	370	- 15	395	360
Canusa w	15054	170	145	152	+ 27	185	125
Cara	63000	$7⅛	6½	7		8¾	6½
Cara A	14100	$7	6¾	6¾	- ¼	8⅝	6¾
Carl OK	35046	$8	7⅜	7⅝	- ¼	9	7⅜
C Rexspar	6546	75	65	75		125	65
Consoltex	1315	$5¼	5	5	+ ¼	7½	475
Con Distrb	22200	$11¾	11	11¾	- ¼	12	9
Con Glass	1880	$18	18	18		19¾	16½
Conventrs	18250	$13¾	12½	13	- ¾	15½	12
Coniwest A	2230	$8¼	7½	7½	- ½	9	6⅛
Coniwest B	7550	$7⅜	7¼	7⅜	- ¼	8½	490
Cooper C	400	$7¾	7½	7½	- ¼	8½	6
Cop Fields	6572	$19½	17¼	19¼	+ ⅜	21¼	16¾
Corby vt	5623	$29⅞	27	29⅞	+ 3¼	30	25
Corby B	750	$29	28	28	- 1	30	23½
C Falcon C	292107	$18⅛	15½	18	+ ¾	19⅛	11⅞
Coseka R	76015	$22	21	21¼	- ¾	25½	19½
Coseka 7 p	12350	$11	9⅞	10⅜	- ⅜	13	9⅞
Costain Ltd	4910	$13	12¼	13	+ ⅜	15	9¼
Costn wt 3	3584					9	7
Courvan	10750	100	95	100	+ 5	190	95
Craigmt	7050	$6	5⅝	5¾	- ¼	6⅞	5½
Crain R L	3089	$14¼	13½	13¾	- ⅛	15¾	13½
Crestbrk	1426	$29⅛	29⅛	29⅛		31	26
Crwn Life	47	$116	111	116	+ 3	121	90
Crwn Trst	850	$19	19	19	- 1	223¼	17
Crown 8¾	100	$16	16	16		17⅛	16
C Zelrba A	3037	$32⅜	32	32⅜	+ ⅜	33⅞	27⅜
Cullaton	10062	$14⅜	13¾	14	+ ¼	16¾	12
Cuvier M	17300	80	68	80		149	68
Cyprus	64090	$20¾	19⅜	20½	+ ¼	26¼	18⅜
Czar Res	94555	$11¼	11	11½	+ ¼	17½	10¾

D-G

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
DRG Ltd A	2705	$9⅝	9¼	9½		10¼	7
Dalco Pet	16125	$11⅞	11⅜	11⅜	- ⅛	13½	9½
Dale-R pr	100	$6⅛	6⅛	6⅛	- ⅛	6¼	6
Dalmys	105	$11	11	11		13	9½
Daon Dev	58075	$12	11½	11⅞		13⅜	10¼
Daon A	2650	$6¼	6	6	- ⅛	7	6
Daon 8⅜ p	5000	$7¼	7	7⅛	+ ⅛	8⅜	7
Daon 9½ p	6750	$8¼	7¾	7⅞	- ⅛	9¼	7¾
Datfline	4162	$13½	10	10	+ 1	13½	6½
Deiour Mn	81500	112	101	101	- 5	195	97
D Eldona	123360	235	205	217	- 22	355	205
Delhi Pac	216400	184	147	178	+ 7	245	143
Denison	56216	$48¾	46½	48¼	+ ¼	58¾	45¾
Dicknsn A	13351	$8¾	8⅛	8⅛		14¼	8
Dicknsn B	13151	$7¾	7	7¼		13½	7
Digtech	104150	$11¼	10½	11	- ¼	12½	10¼
Discovry	23100	295	267	267	- 18	514	267
Dist Tr A	200	$6	6	6		7½	6
Dofasco A	20369	$48	45⅜	47¼	+ 1¾	49½	39¾
Dofasco B	z1	$45	45	45		49¼	40½
Dofasco 4¾	3090	$46	44	45	+ 2	48	42
Dofasco 235	13972	$21⅜	20¼	20⅞	- ⅜	24	20¼
Dofasco wt	4788	$11½	10⅜	11⅛	+ ¾	13⅜	9
Doman I	12775	$9⅞	9½	9½	- ¼	13	9⅜
Dome Cda	658935	$10⅝	10	10¼	- ¼	11½	9⅞
Dome Mine	157779	$29¾	27¼	29⅛	+ 2	29¾	20⅞
Dome Pete	h30646	$22	19⅞	22	+ 1⅝	22	14
DPete A p	7455	$17	16¾	17		20	16¾
DPete B p	5413	$17	16¾	16⅝	- ⅜	20	16⅜
D Bridge	72675	$24¾	23	24¾	+ 1¼	26½	19⅝
D Citrus	7650	$7	6⅝	6¾		7	450
DExplor	75900	220	202	210	- 4	298	161
Dom Store	9697	$23¾	23	23½		24½	21½
D Textie	8735	$20	19½	19⅞	+ ⅛	22¼	16½
Domtar	114082	$36¾	34⅜	36	+ 1½	37⅜	27⅞
Domtar pr	511	$9¼	9	9	- ⅜	12	9
Dr Mc C A	1508	$12½	12¼	12⅜	- ⅛	15⅜	10⅞
Dunde Pal	4766	75	70	75	+ 4	150	70
Dunraie	14234	235	220	230	+ 5	335	195
Du Pont A	3650	$34	33¼	33½	- ½	36½	28
Dustbane	1441	$13⅛	13¼	13⅛	- ⅛	13½	8½
Dylex Ltd	345	$19	19	19	- ¼	19½	12½
Dylex L A	19375	$17¼	16½	17¼	+ ¼	18	13
Dynamar	155582	$6½	5⅞	6½	+ ¼	6⅝	5
E-L Fin	16875	$15½	15	15½	+ ½	15½	12
E-L Fin p	200	$15¼	15	15¼	+ ½	15¼	13
Est Mirtic	1253	425	410	410	- 20	6	360
East Sul	4165	380	375	375	+ 15	465	360
Eaton A	700	$9	8¾	8¾	- ¼	10⅛	8¾
Echo B Un	6325	$40⅜	39½	39⅝	- ⅜	45¼	39½
Econ Inv	100	$32	32	32	- ½	32½	28
Econ Inv p	100	$20	20	20		24½	20
Ego Res	52540	185	166	170	- 15	273	161
Electhome	51902	$26⅞	23½	26⅝	+ 1⅞	26⅞	11⅝
Electhom p	200	$59	58	59	- 3	62½	53
Emco	1605	$15	14½	14½	- ⅞	17¼	13
Energy Res	1752	253	245	253	+ 13	365	220
Exquite pr	200	$5⅜	5⅜	5⅜		5¾	5¼
Extndcar	9471	$16½	15½	16⅛	+ ¼	17½	12¾
Extndcar A	5418	$16	15½	15½	- ¼	17½	12½
FCA Intl	7000	$5¾	5½	5½	- ⅜	6⅛	450
Flbrg Nik	12707	$109¼	103	109¼	+ 5	116	87½
Fathm Ocn	7100	210	201	205	- 3	295	200
Fed Ind A	24535	$14¾	13½	14⅛	+ ⅛	15⅜	13
Fed Ind r	103459					42	25
Fed Pion	595	$53	53	53		53	44
Fidelity Tr	500	360	360	360	+ 10	360	330
Fidelty Tr p	737	$13¼	13	13¼	+ ¼	15	12½
Finning T	1930	$18	17	17	- 1¾	20¼	15¾
Firan Gndl	9475	185	168	185	- 5	210	130
Fireco SA	9500	55	30	50	- 165	400	30
F Calgary	66431	410	360	400	+ 35	6	320
F Calgry p	1700	$14	13	13⅝	+ ⅜	16	12
F City Fin	25040	$25	22	25	+ 3	58	52½
F City wf4	5200	$21	18	21	+ 3	21	9
F Cty Tr A	1900	$9⅞	9	9⅞		9¾	9
F Cty Tr B	1000	$7⅜	6¾	7	+ ⅛	7¾	6¾
F Cty Tr C	4975	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛	7¼	5⅞
F Cty Tr D	5774	$7	6⅞	6⅞	- ⅛	7⅝	6⅞
F Mar	11380	275	250	269	- 1	360	215
Foodex p	1575	$5¼	5	5¼		6	450
Ford Cnda	4250	$48	47	47⅞	- ⅛	49	47
F Sea A pr	200	$7	7	7	+ ¼	7¼	6⅜
Francana	27668	$27½	26	26¾	- ¼	29	15⅞
Fraser	4700	$28¾	28	28¾	+ ⅛	28⅞	22¾
Fruehauf	1000	$13½	10¾	13½	+ 2¾	13½	9¾
G&H Steel	7050	445	430	435	+ 15	445	235
G M Res	6575	$5¼	5	5	- ¼	7⅛	5
GSW Cl A	z25	$6⅜	6⅜	6⅜		8⅝	6⅜
Galtaco	600	295	260	260	- 55	5	240
Galtaco r	23968	25	17	24	+ 4	25	4
Galveston	51000	298	260	260	- 39	300	182
Gaz Metr	7325	$6	5¾	5⅞	- ¼	7⅝	5⅜
Gaz 5.40 p	200	$47¼	47¼	47¼	- ¼	49	47½
G Distrb A	69150	$17½	16¼	17¼	+ ¼	18	14½
G Distrb w	72250	$9½	8¾	9½	+ 1⅛	10	6¾
GMC	7577	$65⅞	62⅜	65	+ 1¾	69	52¾
Genstar L	117936	$38½	36⅜	37¾	- ⅛	42¾	35
Gnstar 2.35	14500	$39	37¾	37¾	- 1	44	36
Geocrude	42208	390	355	360	- 35	450	345
Gerin 1st p	500	$6⅛	6⅛	6⅛	- ⅛	7	6
Gesco Dis	1600	425	400	425	+ 25	425	275
Giant Yk	1105	$20½	20½	20½	- ½	27	17¾
Gibraltar	32455	$11¾	11⅜	11⅜	- ⅛	14	11
Goldale A	29100	$11¼	9¼	10	- 1⅜	17½	9¼
Goldund M	97570	149	141	145	+ 8	320	131
Goodyear	500	$25½	25¼	25½	+ ¼	25½	21
Goodyear p	z28	$33¼	33	33¼		34	33
Graft G	2500	$18	18	18		18	15½
Graft G A	1528	$16¾	16½	16¾	+ ¼	18¼	16
Graft G p	1920	$26	26	26	- ¼	30	26
Grandma	72050	$7⅜	6¾	7⅜	+ ⅛	7⅞	325
Granduc	7820	275	250	250	- 15	375	250
G L Nickl	19150	110	91	100	+ 9	175	90
GL Forest	59820	$93½	84½	90¾	+ 6¾	93½	67
G

NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

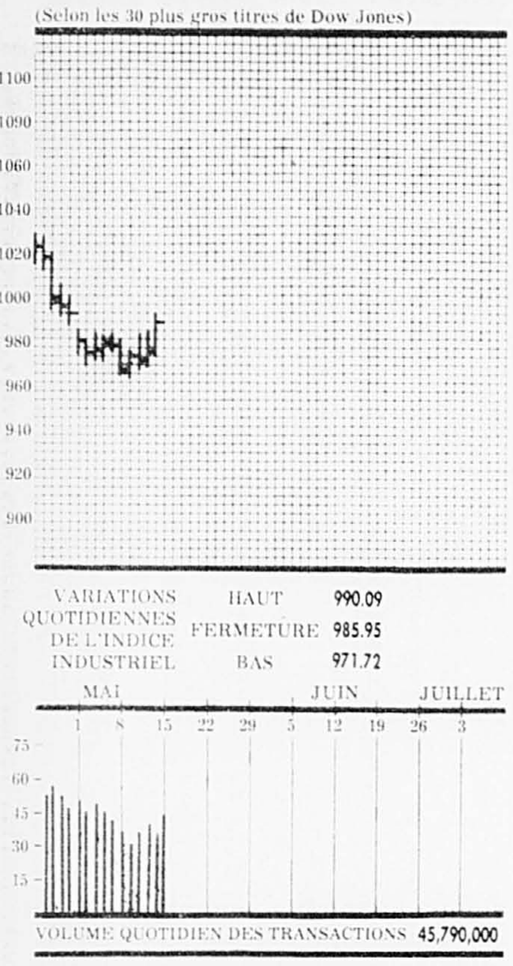

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSE	76.54	+0.52
INDUSTRIELLES	88.89	+0.59
TRANSPORTS	77.14	+0.71
SERVICES PUBLICS	38.96	+0.22
FINANCE	74.67	+0.56

par AFP

NEW YORK — L'optimisme semble avoir pris le dessus hier a Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé à 984.77 en hausse de 11.70 points. Quelque 45 millions d'actions ont été traitées. Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor ont entamé une dégression jeudi et vendredi, ce qui a accentué le sentiment que la spirale de hausse des taux d'intérêt avait pris fin. Par ailleurs, bien que la plupart des analystes prévoyaient que la Réserve fédérale annoncerait, après la clôture, un accroissement de la masse monétaire, ils estimaient que le marché sera en mesure d'absorber cet élément négatif à moins que l'augmentation ne soit extrêmement forte.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	10	60	46½	46	46 - ⅛
AMF Inc	12	840	23¾	23⅜	23⅜+ ⅜
AM Intl		62	13¾	13½	13¾+ ⅛
APL		69	6½	6⅜	6⅜ - ⅛
ARA Sv	7	116	34¼	33¾	34 - ⅜
ASA Ltd		325	54½	53¼	53¼ - ⅜
ATO Inc	5	87	17¾	17¼	17⅜+ ⅛
Abbt Lb	16	378	56⅜	56	56⅜+ ⅜
Acme Cl	8	11	26⅞	26⅞	26⅞
Aetna Lf	6	861	37⅝	36⅜	37⅜+ ⅞
Aileen	7	49	3⅜	3⅜	3⅜ - ⅛
Air Prd	11	159	46⅝	45¾	46⅛ - ½
Alrb Ft	10	36	13¾	13½	13½+ ¼
Akzona	74	93	14⅜	13⅞	14⅛+ ⅛
Alask In	5	300	25½	24⅞	24⅞
Alberto	5	23	14¼	13¾	14⅛+ ⅜
Alcan	5	585	32¼	31¾	31⅞ - ⅛
Alco Std	7	4	39¼	39	39
Alexdr		82	14½	14¼	14⅜+ ¼
Alleg Cp	6	31	33¾	33	33
Allg Int	10	205	50⅜	48⅞	50⅜+ 2
Allg Pw	5	172	14⅜	14¼	14¼ - ⅛
Allen Gp	10	37	29½	19¾	20 + ¼
Allid Cp	7	2069	58⅜	56¼	58½+ 2⅜
Allid St	6	167	25½	24¾	25½+ ¾
Allis Ch	8	114	26¾	26⅜	26⅜+ ⅛
Allr Au	14	6	25½	25⅜	25⅜
Alcoa	6	472	33⅜	32⅞	33⅛+ ⅛
Am Sug	3	39	34⅜	33⅜	34¼+ ¼
Amex	9	2170	57⅜	54⅞	55½+ 1⅝
Am Hess	5	964	32¼	31⅜	31⅜
AmAir		6435	u20	18⅛	19¼+ 1¾
AAir wt		2224	u 7⅞	7	7¼+ 1⅛
A Brnd	5	150	78	76¼	77¾+ 1½
ABC	6	337	30¼	30	30¼+ ¼
Am Can	10	346	41½	40½	41½+ 1⅛
A Cyan	10	1401	34⅜	33¾	33⅞+ ¼
ADT	11	160	36⅜	35⅝	36⅜+ ¼
Am EIP	7	2124	16⅛	15⅞	16 - ⅛
Am Exp	8	1430	43½	43	43½+ ½
A Gnlns	7	122	42½	42⅛	42¼
Am Hoist	7	55	21⅞	21⅜	21¾+ ⅜
A Home	12	1690	35⅛	34¾	35 + ⅛
Am Hosp	14	629	45⅜	45	45⅜
AMI	17	1715	39⅞	38½	39 + ⅝
Am Mot		177	4⅛	4	4 - ⅛
Am Flrit		2900	9¾	8⅞	8⅞+ ⅛
Am Pyd		3700	610	595	600 - 20
Amore		2500	550	535	535 - 15
Anchor		4400	$5	4¾	5 + ¼
Andex		5000	67	63	63 - 3
Anglo Bo		900	255	250	250 - 10
Arcdia		5000	65	65	65
Argo		875	$9¾	9½	9½ - ⅛
Argvll		12200	375	360	360 - 10
Arizona		10000	$10	10	10 - ⅛
Artslan		11433	500	490	495
Ascot		1800	330	325	330 - 10
Atlntc		16850	210	200	209 + 4
Avino		1100	270	270	270
Azure		9500	68	67	67 + 2
Banner		15300	$12⅞	12½	12¾+ ¼
Bar		500	340	340	340 + 15
Barrier		2500	92	89	89 - 6
Bath N		2100	275	250	270
Beaver		200	300	300	300
Bevrhd		1400	590	585	590 + 5
Bensch		620000	160	126	145 + 19
Betina		2000	195	195	195 - 5
Blanca		6800	145	140	145 + 5
Blkdmr		5540	395	395	395 + 5
B Giant		2300	220	210	210 - 5
Bmc Ind		7400	235	220	225
Brace		2333	50	50	50
Brandv		4000	75	74	74 - 6
Bras d or		500	$8½	8¼	8½ + ⅜
Brent		42605	$15	14¼	14⅜+ ⅛
Brican		1100	290	290	290
Br S Ilbk		1050	$8	8	8
Cdn Res		7500	63	63	63 - 5
C T Exp		4000	60	57	57
BX Dev		110	$35	35	35
Caldnia		12600	335	325	335
Calif slv		100	$6¾	6¾	6¾
C Brnca		4000	350	350	350 - 10
Cda min		12800	104	96	96 + 1
Cdn ponr		8700	290	275	280 + 43
Canalta		4000	135	130	135 + 5
Canbec		2300	98	98	98
Cantex		12200	435	425	430 - 5
Casino		5000	60	55	55
Caulfld		5700	190	185	185 - 15
Celico R		700	300	300	300
Champ		7700	255	250	255 + 5
Charltn		11800	119	115	115 - 1
Charlot		4100	600	585	585 - 10
Cheven		7200	225	215	225 + 25
Choper		1000	160	155	155
Chrmix		500	55	55	55
Cima		2200	108	108	108
Cittec		9850	60	50	52 + 2
Clvtron		52050	225	190	220 + 25
Clavmr		1000	62	62	62
Cobre		9500	90	85	90 + 5
Cochrn		1000	170	170	170 + 19
Colby		5900	562	550	560 + 10
Comet		500	130	130	130 + 5
Cmwl		3000	60	58	58 - 1
Conbea		29132	65	62	63 - 1
C Bound		8300	125	121	124 - 1
C Cinola		1200	$10½	10½	10½ - ⅛
C Five St		17600	365	350	365 + 5
C orofno		1850	300	285	300
C S Butte		2250	44	44	44
C S Rdge		500	70	70	70 + 2
Contct		106050	355	330	350 + 15
Con Sv		4600	590	585	587 + 12
Cop york		2700	225	220	220 - 10
Cop Gnt		1500	380	370	380
Cop Lak		110575	875	812	830
Coralta		21800	$7¾	7¼	7¾ + ¼
Cornwl		18100	575	550	570 + 20
Corprte		2900	140	130	140 + 15
Cosmos		6000	165	165	165 - 10
Covnex		9500	130	125	130
Cream		1700	74	73	73 - 2
Cube		1500	89	89	89 - 1
Cumo		20920	$15⅜	14⅝	15⅛ + 1⅛
Cusac		2000	535	490	490
Damsc		220426	$13⅜	10¼	11⅝ - ¼
David		6200	$18½	17⅞	18
Dav Kys		2200	42	42	42
Dltpet		2800	310	300	300
DPP		4000	135	130	135 + 5
Dimc		1500	230	230	230
Dly vrd		500	260	260	260 - 20
Donegl		6700	475	460	460 - 10
Dor val		12200	545	530	535 - 10
Dora		3200	129	120	120
Dorado		4500	68	65	65
D eagle		600	555	550	550
Dungnn		500	90	90	90 - 5
Eagle R		600	370	370	370 - 10
Eaglet		5200	675	665	670 + 5
El Coco		5200	450	430	450 + 10
Eldor		5300	130	125	125 - 5
Elmont		6900	245	235	245 + 5
Energx		1000	240	240	240 - 10
Enex		5500	600	580	590 + 10
Entrpr		11500	160	155	160
Equity si		700	$32¼	32	32 - ½
Esprnz		2300	143	143	143
Eurocn		3700	410	400	405 + 5
Fisher		23625	595	580	590 + 5
Fortr		5000	125	125	125
Forum		500	125	125	125
Futurty		2000	30	30	30
Galvstn		2800	260	255	260
Gascm		1500	225	220	225 + 15
Gaslite		4300	290	285	290 + 5
Gnl Egy		136445	$22½	21	22½ + ¾
Geodm		2600	210	200	205 + 5
Giant Ex		1800	150	150	150 + 5
Glamis		1400	325	300	325 + 25
Goldblt		3000	290	280	280 - 20
Gold crk		1000	195	195	195 - 5
GGate		600	225	225	225
Goler		13000	50	49	50 + 2
Good Hp		350	380	380	380
Gowga		39800	140	130	140 + 13
G N Pete		1600	58	58	58
Grt Pac		12700	410	395	400
Grnwd		170700	620	580	600
Grndst		2042	125	124	124
Grove		10700	700	675	700 + 15
Hale		19000	270	245	270 + 25
Hallmk		1000	69	69	69 - 1
Hansa		11000	90	87	88 - 2
Hecate		2200	120	120	120
Hmspr		2750	$12⅜	12¼	12⅜ + ⅜
Hlnd Cr		723	244	235	244 + 14
Hghwd		3300	400	365	400
Himac		6400	200	195	200
Host		2000	150	140	150 + 15
IceStn		4900	350	340	350
Imp Met		3500	100	100	100
Initial		3500	120	120	120 + 10
Intrlke		37600	500	455	500 + 40
Intrmet		2400	110	100	100
Itl Brmc		16400	192	185	192 + 2
I lonarc		1700	80	80	80 + 1
Intl mak		800	120	120	120
Intl Pete		14000	850	812	840 + 25
ISnasta		1800	101	101	101 + 6
I Stndrd		6700	605	575	605 + 40
I ocean		200	370	360	360 - 20
Invex		6600	170	168	170
Iona Svr		20500	495	465	485 + 30
Irvco		5000	225	200	220 + 10
Jet Star		8766	805	800	800 - 5
Joy Ind		5000	$9¼	9	9¼ + ¼
Jubile		433999	250	210	215 - 25
Kamad		4700	175	170	175 + 5
Kndahr		1900	305	300	305
Karin Ik		3000	60	51	51 - 9
Kelly		3800	230	215	225 + 5
KentE		35100	130	123	130 + 8
Klondx		500	145	145	145 + 12
Knobby		22750	325	305	325 + 20
La Teko		2600	115	110	110 - 5
Laco		2000	145	140	140 - 5
Lansco		5800	110	104	110
Laredo		3500	160	145	160 + 10
Liberty		11600	240	228	240 + 12
Lincoln		200	$7¾	7¾	7¾
Lion Mn		2000	201	200	200
Lorcan		2880	400	390	395 + 5
MCP R		500	155	155	155
M M Prc		500	50	50	50
Macfle		10400	360	335	350 + 5
Maclan		5000	100	85	100
Mnchst		9500	65	61	65 + 5
Mrbaco		1000	190	190	190
Marge		4000	115	115	115
Mark V		2000	160	150	150
Mascot		900	260	250	250 - 10
Mavmc		900	365	365	365 - 15
Mav rlh		9100	180	175	179 + 4
Mconel		2200	65	65	65
Medaln		5800	102	91	91 - 9
Megaln		39800	240	230	240
Mid cda		15290	230	220	230
Mid Mtn		5380	95	95	95
Midval		9100	220	200	220
Molco		3100	490	480	485 - 5
Mongm		500	$8¼	8¼	8¼ + ¼
Mt Grnd		100	$9½	9½	9½ - ⅜
		Mospnt			
4500 69	65	65	+ 4		
Mosato		600	350	330	330 - 20
Mutual		5000	67	65	67 - 1
Nw Gth a		273	185	185	185 + 1
Nesbitt		500	75	75	75
N Aston		8800	150	145	150 + 5
N Cinch		20800	310	275	305 + 30
Newcst		3500	215	200	210 + 10
N Congr		9000	120	115	115 - 5
N Frontr		2700	$9½	9⅛	9½ + ¼
Newhlk		1000	75	75	75 - 5
N Minex		2000	200	195	200
N Nadna		3375	250	240	250
N Privtr		4100	150	150	150 + 5
N Scope		4800	80	75	80
New tye		12933	115	101	105 - 5
Ni Cal		6400	$7	7	7
No 6 Mot		18500	205	198	205 + 5
Norco		11300	650	615	625 - 30
Norex		655650	235	210	230 + 15
Norges		2260	$5½	5	5
Nortek		12100	490	480	490 + 10
Nthair		3800	520	515	520 + 5
Na powr		147300	$8½	7⅞	8⅛ + ⅛
Nth Hart		11700	95	88	95 + 7
Nth Sth		1500	365	365	365
NW Vent		1200	150	150	150 + 5
NRD Mn		1750	$12¾	12	12 - ¾
Nu Engy		600	855	825	855 + 30
Nunsco		1501	335	335	335
Nuspar		4400	62	60	62 + 1
O'Lori		9000	45	41	45
Oly		4500	250	245	250
Omni		2500	410	395	395 - 15
Osec A		12078	65	65	65
Outlnd		7500	245	225	225 + 25
P cypres		7500	285	275	285 + 10
P seadr		21050	270	260	270 + 20
P Acher		9000	42	40	41 - 1
P Arctic		4300	420	415	420 + 5
Paragn		3160	229	210	210 - 10
Pthfndr		16000	40	38	38 - 2
Pegsus		6210	$9	8½	9 + ½
Peppa		2000	66	66	66 - 4
Perry R		2300	125	125	125 - 5
Petro pk		2000	215	215	215 - 5
Pilgrm		2900	300	295	295 - 5
Pine Bel		4500	125	120	125
Piper		1000	480	460	480
Prare pc		1700	55	5	5
Princss		4000	31	31	31
Prism		2000	435	430	430 + 10
Pryme		58450	$15	14	14⅛ - ⅜
Qunstk		600	$6¾	6⅛	6⅜ + ⅛
Quintin		1500	170	165	165 - 10
Quinstr		29775	650	600	630 - 10
Quinto		3600	155	155	155 + 5
Ramm		4600	310	265	300 + 35
Reako		10100	95	91	91 + 1
Redfrn		1500	165	160	160 - 5
Redfrd		29010	410	400	410 + 5
Reef		24400	320	500	515 + 15
Reencv		1800	75	75	75
Reeves		1000	65	65	65
Rex silv		500	90	90	90
Rhodes		6100	320	300	300 - 20
Rimrck		1500	33	33	33
Rio Plat		4500	175	170	170 - 5
Riviera		7200	240	230	235 - 5
Robert		1000	85	85	85 + 5
Ronrco		1700	300	290	300
Rosmc		6100	230	225	225
Ruv ver		2300	315	300	300 - 10
Sabina		1100	90	90	90 + 3
Sable		800	195	195	195
Saco		2500	105	104	104
St elias		1500	85	85	85
Samsn		13600	65	60	64
Sante S		47102	$12¾	10¼	10½ - ⅜
Saxton		1000	$7	7	7
Scottie		1450	$10¾	10½	10⅝ + ⅛
Seafrth		9800	105	100	100
Selkrk		6000	123	115	123 + 8
Snicklfn		8700	100	95	95 - 5
Sharon		500	180	180	180 - 5
Sheba		500	50	50	50
Sheiter		2300	180	160	160 - 15
Slvrdc		1600	430	425	425 + 5
S Chief		15100	275	250	260 - 15
S Prncss		1300	250	240	240 - 10
S Spring		500	40	40	40
S Stndrd		6700	170	169	170 + 5
Svr Tusk		15060	150	142	147 + 2
Silvex		2000	154	154	154 - 11
Skalbn		700	250	250	250
Slocan		2500	70	69	70
Sonor		1400	275	245	250 - 25
Sooner		2600	330	320	330 + 5
Soufork		5500	170	170	170 - 5
Sovrgn		2100	81	81	81
Stall Lak		1300	105	105	105
Stampd		1900	$7⅛	7½	7⅝
Stnd Skt		5178	55	55	55
States		16400	500	490	500 + 15
Suncst		1000	110	110	110 - 15
Suneva		1600	140	135	135 - 3
Sunxco		5700	260	240	250 - 10
Suzie		2900	70	70	70 + 4
Sweetw		3800	265	260	265 + 25
Sydney		39540	315	300	315 + 20
Table Mt		2000	115	105	105 - 10
TX Res		9000	47	44	47
Tappit		2900	300	290	290 + 10
Taseko		2400	165	160	160
Taurus		5200	470	460	460
Tay Rvr		1000	300	300	300 - 10
Terafo		14900	265	260	260 + 5
Terra		2883	625	620	635 + 15
Thnrwd		12000	80	78	80 + 2
Tiverin		2000	$7⅛	5	5⅛
Tormx		38700	280	230	280 + 45
Torngn		3300	284	265	270
Trnsclt		2050	$7¼	7¼	7¼ + ¼
Trc Res		2200	70	70	70
Tri basin		29500	600	510	590 + 80
Tricor		188700	250	224	227 + 12
Trident		22500	111	107	111 + 4
Tri Powr		5900	375	360	370 + 5
Triple		4900	190	180	180 - 20
Trl Star		500	275	275	275 - 25
TRV Mn		4911	$15¾	15	15 - ¾
Tudor hd		24800	300	265	300 + 40
Tundra		6500	72	71	72 + 1
20th Cen		5277	405	375	400 + 10
UCorge		5200	165	150	152 + 12
U Fortne		3000	64	63	64 - 6
U Herne		900	$11	10¾	11 + ¼
U Rayor		1600	770	750	770 + 10
U Wstld		9450	$11¾	11	11¾ + ¾
Val Dor		4800	300	290	300
Valley		960	$31	31	31
Vat Pete		7200	204	200	200 - 5
Ventra		32100	670	640	670 + 35
Veronx		12550	630	575	585 - 35
Equimk		6	4	9½	9½ + ⅛
Esmark		16	69	64¼	63¾	64¼+ 1
Esquire		6	1	19½	19⅛	19⅛+ ¼
Ethyl		8	25	32¼	32⅛	32⅜+ ⅛
Evans P		10	227	23⅜	22½	23⅛+ ¾
ExCelO		9	101	48⅜	48	48½+ ½
Exxon		5	3033	64⅞	64⅛	64½+ ⅛
FMC Cp		8	90	32⅜	32	32⅛ - ⅛
Fabrge		57	235	23⅛	22½	22¾ - ½
Fairchd		6	324	26	25¼	25⅝+ ⅛
Far WF		8	25	14	13¾	13⅞+ ⅛
Farah		19	172	13⅞	12¾	13¾+ 1
Feders			145	7¼	7	7¼+ ⅛
Fed NM			1778	9½	9¼	9½+ ⅜
Fed Signl		12	286	23⅞	d23	23⅝
Fed DStr		7	380	39½	38¼	38⅝
Ferro			33	25	24½	25 + ½
Fieldcst		8	148	32½	32¼	32½+ ⅛
Finl Fed			847	20⅝	19¾	20⅜+ ⅝
Fireston			1157	11⅝	11⅜	11½
Fst Chrt		16	322	15⅞	15½	15⅞ - ⅛
Fst P			214	4½	4⅜	4⅜ - ⅛
Fst P wt			73	11-16	⅝	⅝ - 1-16
Fishr Sc		12	943	38⅝	36	38⅛+ 2⅛
Fleet En			197	10⅛	9⅝	9⅞ - ⅛
Fla Pw		7	1341	14¾	14⅜	14⅝+ ⅛
Fluor Cp		14	1925	39⅝	38½	39½+ ⅛
Ford			1829	23¾	22⅞	23⅜+ 1
For McK		9	87	38¼	38	38 - ⅜
Fos Wh		11	326	20⅛	19⅝	20⅛+ ⅜
Four P		33	126	38⅛	38⅛	38⅜ - ⅛
Foxboro		14	82	52½	51½	51¾ - 1
Frpt Mc		13	1888	35¾	34	35⅝+ 1⅜
Fruehf		13	101	29¾	29¼	29⅝+ ⅛
Fuqua		3	262	15⅛	14⅞	14⅞
GAF Cp			514	15½	15⅛	15⅜ + ⅛
GCA		19	877	62	58⅛	61 + 3⅛
GDV		8	204	13⅞	13⅛	13⅞+ 1
GF Eqp		7	136	6	5¼	6 + ¼
Gannett		14	270	40⅞	40¼	40¾ - ⅛
Gearhrt		24	37	45⅜	44⅝	44⅝ - ⅛
GAm O		19	561	41	40	40¼+ 1⅛
Gn Dyn		9	1689	32¾	31⅞	32⅛+ ½
Gen Elec		10	1581	54	53⅛	53⅝+ ⅛
Gn Food		6	798	33	32½	33 + ½
Gn Host			9	21⅜	21⅛	21⅜+ ⅛
Gn Inst		15	253	116¼	114¼	115⅜+ 1⅜
Gen Mills		9	1151	34⅞	34½	34⅝+ ⅛
Gn Mot			1562	54⅜	54	54 - ⅜
Gn Port		8	67	26	25½	25⅝+ ⅛
GPU		24	603	4½	4¼	4½+ ⅛
Gen Sig		11	77	46⅝	46¼	46½

Dow Jones hier: 985.95 + 12.88

Gn Sft	11	31	12¾	12½	12¾
GTel El	8	3725	28¾	28½	28½ - ⅛
G Tireb	12	370	25¼	25⅛	25⅛
Genesco	12	526	u 8	7⅝	8 + ⅛
Genstr	7	124	31½	30⅝	31 + ⅜
Gen Pts	13	2038	32⅛	32	32 + ⅛
Ga Pac	12	797	28⅛	27⅝	27¾ - ⅛
Gerber	8	24	28⅛	28½	28⅜+ ⅛
Getty	6	314	66	67¼	67½ - ⅛
Gib Fi		67	7⅛	6⅞	6⅞ - ⅛
Gld Lew	8	122	41¼	39½	41⅛+ 1½
Gillette	8	409	31¾	31⅜	31⅝+ ¼
Ginos	6	23	9⅛	9	9 - ⅛
Globl M	13	859	49	48	49 + ¼
Goodrch	9	45	26⅛	25⅞	25⅞ - ⅛
Goodyr	6	836	17¾	17⅛	17¼
Gould	14	262	26½	26	26⅛ - ⅛
Grace	8	472	50⅞	50⅛	50¼ - ⅝
Granitv	7	9	12⅞	12¾	12⅞ + ⅛
Gt AP		54	6	5⅞	6
GtW Fin	14	512	16¼	16¼	16½ - ⅛
Grevhd	6	2493	19⅛	18¾	19 + ⅛
Gruman	11	291	24⅞	23¾	24⅛+ ⅜
Guard In	9	7	27	26¾	26⅞
Gll Wst	4	917	17¾	17⅜	17⅝+ ¼
Gulf Oil	5	1825	34⅛	33⅜	33⅞+ ¼
Gulf Res	26	158	25⅜	24⅝	24¾ - ¼
Gif SU	6	x389	11⅛	10⅞	11
Gulfon	23	43	14	13½	13¾+ ⅛
Halbrtn	14	1147	63	62⅝	62⅞+ ⅜
Hamr P	7	25	32⅜	32⅛	32⅜
Hndlmn	11	237	17	16¾	16⅞+ ⅛
Handy	17	989	31¼	28¾	29½ - 1⅛
Hana M	6	48	33⅛	33	33
Harnist	11	227	15	14½	14¾
Harris	16	519	52½	51¾	52 - ½
Hart SM	7	448	15½	15¼	15½+ ⅛
Hazltn	10	103	23	22	22⅞+ ⅛
Hecks	12	59	18⅜	18¼	18⅜
Hecla	10	153	23⅞	20¾	21¼ - ½
Heinz HJ	8	92	53¾	53⅜	53⅝
HelnC	6	29	14	13¾	14 + ⅛
Heller In	6	92	23	22⅞	23 + ⅛
Helm P	29	188	46¼	45⅝	46 - ½
Hercules	9	267	24¼	23⅝	24 + ⅜
Hershy	7	173	35¼	35	35¼+ 1⅛
Heubl

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aerofnce	8	16	6¼	6	6¼	+ ¼
Air Exp	11	138	14⅞	14	14¾	+ ⅛
AlskAir	6	615	7¼	7	7	
Amdhl	39	364	41⅞	40⅞	41	+ ⅛
A Isra	1	58	1⅜	1½	1½	
Anglo E	10	91	29¼	28¾	29	+ ⅛
Apid D		39	4½	4⅜	4⅜	
Aqui Co		139	51¼	49⅝	49¾	- ⅛
Asamr		105	14⅞	14¾	14¾	- ⅛
Avemc	9	54	10½	10¼	10⅛	+ ⅛
Banistr		70	6¾ d	6¼	6¼	- ½
Barnwl	21	28	16½	15⅞	16	+ ⅛
Bartons		348	3¾	3⅝	3⅝	- ⅛
Baruch	17	47	17⅜	16⅞	17⅛	+ ⅛
Beverly	18	87	22⅝	22¼	22⅜	- ⅛
Bic Pen	8	19	16⅝	16½	16⅝	- ⅛
Bink Mf	9	3	22⅞	22⅝	22⅞	- ⅛
Bow Val		303	16⅜	16⅛	16¼	+ ¼
Bradfd N	50	131	13¼	12¾	13	- ⅛
Brascn	15	49	29⅜	29⅛	29⅜	- ⅛
Breeze	8	70	19¼	18⅞	19¼	+ ⅛
Brn FB	12	22	59⅞	58¾	59⅞	+ 1⅜
Camco in	13	37	29½	29¼	29½	+ ⅛
Camp R	7	138	14⅛	13½	14⅛	+ ⅛
Co Merc		10	24¾	24⅛	24½	- ½
Cdn Gc		19	15½	15	15⅛	
CastAM	10	22	u22¾	21¾	22⅜	+ 1⅜
Cetec	11	13	7¼	7	7⅛	
ChimpH		789	2⅜	2⅛	2⅜	+ ⅛
Cotemn	10	27	24	23¾	24	+ ⅛
Cominc	5	63	56¾	56⅛	56⅜	+ ½
Compo		50	6⅛	6	6	- ⅛
Condec	246	33	22¼	21⅞	22⅛	+ ⅛
Con OG	14	94	16	15¾	15¾	- ⅛
ContMil	6	23	11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
Crutc R	15	112	28⅛	27½	28⅛	+ ⅛
DWG	5	87	4	3⅞	3⅞	- ⅛
Data Fd	17	1348	31¼	30⅜	30⅜	+ ⅛
Delhi Oil	126	101	81½	80½	80½	+ ½
Dixico		4	3⅛	3⅛	3⅛	- ⅛
Dome		556	u91¾	89⅜	91⅛	+ 1¼
Domtar		26	30¼	29¾	29¾	- ¼
Dreco		108	18¾	18⅛	18¾	+ ⅛
Dur Tst	13	23	13⅛	12⅞	x3⅛	
Dynicln	14	125	9⅛	8⅞	9	- ⅛
Edmos	22	26	1⅜	1¼	1⅜	- ⅛
ElAudD		17	4⅞	4¾	4⅞	
Eisinor	19	111	11	10⅞	11	+ ⅛
Fed Re	44	82	5	4⅞	5	+ ⅛
Fin Gen	10	8	23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
Fischr P		89	17¾	16¾	17¼	
Forst L	30	21	21¾	21	21	- ⅜
Front A	8	157	24½	24	24⅜	+ ⅛
Gnt Yel		33	17⅛	16⅞	16⅞	- ⅛
Gld Fl		225	2	1⅞	1⅞	- ⅛
GtAmI	4	7	15⅛	15	15⅛	+ ⅛
GtLk Ch	20	17	53⅞	53¼	53⅜	- ⅛
Greit	16	8	15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Gulf Cn		3603	24¾	23¾	23¾	
Hasbro	7	14	15⅜	15⅛	15⅛	- ⅛
Holly C	19	50	10⅜	10⅛	10⅛	
Hud Gn	10	344	u12⅞	12⅝	12⅞	+ 1⅜
HBay O	16	6505	30½	29⅝	30	+ ½
Imp Oil		456	31¼	30⅞	30⅞	- ⅛
Instr S		2026	7⅛	13-16	13-16	
IniCty G		320	14⅜	13¾	14	- ⅛
IntBkrt	17	675	4	3⅞	4	
Iron Bd	14	17	14¼	14	14⅛	- ⅛
Jupiter	5	11	17½	17⅛	17⅛	- ⅛
Kinark	113	52	3½	3¼	3⅜	- ⅛
Lake Sh		36	25⅜	24⅞	24⅞	- ½
Landmk	61	44	16½	16¼	16½	+ ⅛
Lightlr	6	3	13¾	13⅝	13⅝	- ⅛
LloydE		5	1⅛	1⅛	1⅛	
Logan S	13	11	6	5⅞	5⅞	
MCO Hd	20	205	14¾	14⅝	14⅝	
Marndg		676	1⅜	1 1-16	1⅜	+ 3-16
MarkP	16	46	51¼	49	51¼	+ 2
Mego I		25	3⅛	3	3⅛	
Michl	17	239	37¾	36½	36⅝	+ ½
Mite Co	9	70	27	27	27	- ⅛
Nt Pat		235	10⅜	9⅝	9¾	- ½
N Indri G		320	1¼	1	1⅛	- ⅛
NY Tim	10	123	34⅛	34⅛	34⅛	
Newb En		3	7⅝	7⅝	7⅝	
Norlek	7	104	11½	11¼	11⅜	+ ⅛
NCdn Oil	25	49	17⅛	16¾	16¾	- ⅛
Numac O		188	24½	23¾	23⅞	- ¼
OKlep	17	z209	51	50½	51	+ 1
Phoenix		25	3	3	3	
Pionr Sv	7	32	5	4¾	5	+ ⅛
Plcr Dv	34	10	19¼	19¼	19¼	+ ¼
Plant I		109	5¼ d	5⅛	5⅛	- ⅛
Prat Lmb	7	41	17⅞	17¼	17⅞	+ ⅞
Rngr O		1582	14	13⅜	13⅞	+ ⅛
Redlaw		10	1⅛	1⅛	1⅛	+ ⅛
Resrt A	8	218	25⅜	25	25⅜	
Rest As	6	28	5⅜	5¼	5¼	- ⅛
RoxNor	11	10	4⅞	4¾	4⅞	+ ⅛
Rio Alg		4	33	33	33	
Roblin		25	5⅛	4⅞	5⅛	+ ⅛
SSP		6	10	4⅞ d	4	- ⅛
Sheitr		14	2⅜	2½	2½	
Sollitron	17	143	10⅝	10⅜	10⅜	- ⅛
Soundsn	11	11	11½	11¼	11¼	- ⅛
StProd	14	3	16¼	16¼	16¼	
Suncnc		465	27⅞	26⅞	26¾	+ ⅛
Suscueh		29	3⅜	3¼	3⅜	
Synloy	13	6	6¼	6¼	6¼	- ⅛
Syst E	15	18	26⅞	26¼	26⅝	+ ⅛
Tech T	7	94	4¾	4½	4⅝	- ⅛
Terra C	12	56	20⅜	20½	20⅜	+ ⅛
Totl Pet	22	457	19⅝	17	19½	+ 2½
Tran Lux	7	76	9⅜	9	9⅜	+ ⅛
Twin F		140	7⅛	6¾	7⅛	
UAir Pd	16	9	19⅞	19⅜	19⅞	+ ⅛
UnAsbs	6	192	8¾	8¼	8¾	
UNal C	26	70	19⅛	18⅝	19⅛	- ⅛
Vernit	13	214	17⅞	17¼	17⅝	- ⅛
Vulcn Cp	5	2	11⅞	11⅜	11¾	
Wang C	31	55	36	35¼	36	+ ½
Wrn Cm w		383	22	20⅞	21½	+ ⅜
Wstburn		111	23½	22	23	- ⅛
Whous	9	22	20½	20⅛	20¼	
Wk Wear	8	2	9¼	9¼	9¼	- ⅛
WW En	33	215	12½	11⅜	11½	- ⅞
Wr Harg		124	4¼	4	4 1-16	- 3-16

Total sales: 6,360,000.

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Acroll	2000	150	150	150	+ 10
Am ChrB	200	$6¾	6¾	6¾	- ¼
Aquarius	700	$3¾	3½	3¾	- ⅛
Ashlu	1100	350	350	350	- 25
Audax	6900	127	120	120	- 4
Argus	300	$11	11	11	
Baretta	1300	$10¼	9¾	10¼	
Barons	3700	175	161	161	- 19
Bearcat	10666	$5½	5½	5½	
Calals	19000	83	80	83	
Canadex	7600	240	235	240	+ 5
Cdn Aran	1000	80	80	80	
Cdn Bashw	900	170	165	170	+ 5
Cdn Plon	1600	495	470	495	
Carlyle	33900	100	98	100	+ 2
Ceres	9600	375	360	370	- 5
Chipman	500	130	130	130	- 10
Cimaron	600	450	440	440	- 25
Cinnab Pk	400	410	410	410	
Citedel	2000	210	210	210	+ 5
Cleerport	1300	225	220	225	+ 35
Cochrane	500	175	175	175	+ 15
Concept	2350	$13½	13½	13½	
Cultus	103600	85	74	80	- 1
Duke	5100	56	55	55	- 2
Flag Oil	400	350	345	345	
Flin Flon	500	299	299	299	+ 10
Ft Norman	3500	400	350	400	+ 25
Gane	500	310	300	310	+ 15
Gascorne	9200	230	215	230	+ 10
Goldlake	3150	$7	6½	7	+ ½
Gold Briar	400	250	250	250	
Gulch	300	$5	5	5	- ¼
Hallmac	15200	280	265	265	- 15
Ibex	11000	240	215	230	- 20
Intl Tike	3800	210	200	205	- 5
Kelvin	1000	290	290	290	+ 10
Kinlle	3030	330	315	315	- 10
KT Res	12500	99	95	95	
Kappa	2600	325	325	325	+ 5
Lobell	2300	85	83	83	- 2
Mequest	1400	430	415	415	- 25
Madison	1000	40	40	40	
Madre	18780	295	270	295	+ 25
Mandar n	7500	90	70	90	+ 20
Marsh Bos	69040	450	385	410	- 20
Metrix	4000	80	60	60	- 1
Maxville	5000	70	70	70	
Medcon	1400	375	375	375	
Micleast	4150	185	175	180	- 10
Mt Jamie	700	140	136	140	+ 3
N 44	600	$8¾	8	8¾	+ ¾
N Gatewy	300	450	450	450	- 50
N Pass	4300	65	64	64	- 1
N Port	15850	275	235	275	+ 45
Nimrod	2900	180	180	180	
Norminco	500	75	75	75	
Nortex	3800	295	285	290	+ 10
Nor Contl	14100	35	33	35	+ 2
Norlnd Bn	600	$20½	20½	20½	- ½
Oakwood	16300	41½	41	41	- ½
Orbit	1010	45⅞	5¾	5⅞	- ⅛
Orion	1000	290	290	290	- 10
Paramnt	7600	56¾	6½	6¾	+ ⅛
Penstar	5000	105	100	100	- 1
Peregrine	400	390	380	390	
Petroco	1900	330	330	330	
Poco	6200	260	245	250	- 30
Radial	6200	56	5¾	5¾	+ ⅛
Santa Maria	6100	100	90	100	+ 10
SK Pet	4900	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Scimitar	1100	$3¼	3	3⅛	
Savanna	2250	185	185	185	+ 5
Seagull	21300	56	5⅜	6	+ ⅜
Sou Tier	2000	$7⅞	7½	7⅞	
Sparrow	2000	120	120	120	- 1
Strand	1500	$7½	7¼	7¼	
Strom	1400	340	3 340	340	
Sungate	500	199	170	185	+ 10
Summist	3600	149	140	149	+ 4
Surf	16948	$11¾	11⅛	11½	+ ¼
Tiber	600	390	290	390	+ 10
Tobe	4900	165	160	160	+ 1
Trapper	2000	330	330	330	+ 25
Troy Gold	800	5¾	5¼	5¼	- ¼
Twnrch A	2900	5⅝	6	6¼	
Twnrch B	100	5⅝	6	6¼	+ ¼
Univ Expl	500	310	305	310	+ 5
Windham	12000	385	355	375	
XRG	2900	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Audax wt	800	20	20	20	+ 5
Northln wt	12900	$8	8	8	+ ¼
Norstar wt	2400	5	1	1	- 4
Oakwod wt	65000	17	16	16	- 1
Nimrod wt	2500	46	46	46	- 4
San Antonio	600	90	90	90	- 5
Advance	1000	65	60	60	- 5
Black Gold	5000	130	130	130	- 5
Bonn	4500	180	174	180	
GenAm	1600	365	360	365	pN
Lariat	1000	115	115	115	+ 10
Loil	2000	65	65	65	- 5
Midcan	1000	100	100	100	+ 10
Portage	500	70	70	70	- 5
QCTV	200	$20½	20½	20½	+ ¼

Total volume: 674,714

FONDS MUTUELS

Institute Members

AGF Group
- Amer Growth 10.59
- Cdn Gs Eqy 10.82
- Cdn Sec Gth 13.28
- Cdn Trusteed 3.56
- Corp Invest 8.64
- Corp Inv Stk 16.80
- Gwth Equity 7.34
- Japan 23.09
- nMMF 16.87p 10.00
- Option Equity 4.93
- Special 12.18

Bolton Tremblay
- Cda Cumul 14.58
- Income Fund 8.92
- Internatnl 13.28
- Pld Resources 12.94
- Taurus 18.77

Calvin Bullock Gr
- Acrofund 2.83
- Banner Fnd 7.56
- CIF 6.31
- CIF Income 9.74

Central Group
- yCam Gwth 7.92
- yCompound 9.80
- yDividend 10.58
- yFund 4000 6.38
- yInti Energy 2.96
- yInti Gwth 7.04
- yInti Income 4.11
- yNat Res Gth 6.49
- yNorthn Eqy 5.27
- yRevenue Gth 4.26
- yUnivest 7.46

CSA Mgmt Gr
- Goldlund 5.32
- Goldtrust 5.63

Confed Group
- Dolphin Eqty 6.66
- yDolphin Mtg 4.73
- Cundill Group
- Security 10.05
- Value 7.30

Dynemic Group
- ynDyn Amer 7.19
- ynDyn Fnd 16.28
- ynDyn Incom 5.10

Eaton-Bay Group
- Commwth 6.52
- Dividend 5.26
- Growth 6.94
- Income 3.15
- Internatnl 8.76
- Viking 10.38

Guaranty Trust Gr
- vnInv Equity 14.00
- vnInv Income 3.62
- vnMortgage 9.64

Guardian Group
- Enterprise 1.30
- Grouped Inc 6.34
- yGWth Fund 26.10
- North Amer 6.96
- Mutual Acu 6.39
- Sec Income 10.01
- World Equity 7.79

Investors Group
- yBond 3.66
- yDividend 7.79
- yGrowth 16.75
- yInternatnl 11.34
- yJapan 16.60
- yMortgage 4.48
- yMutual 7.08
- yProvidt Stk 10.27
- yRetiremnt 12.49

ynJones Heward 5.70

Montreal Trust Gr
- ynEquity 25.34
- ynIncome 12.29
- ynMortgage 9.10

Principal Gr
- yCollective 14.74
- yGrowth 7.34
- yVenture 7.98
- yBond 2.44

Prudential Gr
- Growth 10.15
- Income 4.24

ySask Dev Fd 4.26

Scotiafund Gr
- Scotiafund 1.92
- Scotiafd Mtg .91

Sterling Group
- Equity 8.46
- yMortgage 4.61

Templeton Gth 9.59

United Bond Share
- RoyFund 13.87

RoyFnd Inc 4.52

Universal Group
- Equity 16.04
- Income 3.40
- American 6.45
- Resource 7.72

Non-Members
- nAltamira Fd 5.96
- Assoc Inv 10.51
- Beaucanagrx 7.25
- Canagex Gr
- yHypothec 9.30
- yObligatns 7.64

yCapital Gth 6.41
- nCapstone 5.12
- ynConCp Mtg 9.35
- Co-op Trust Gr
- ynCo-op Fnd 15.08
- ynLandmk 14.98

Desjardins Gr
- yActions 14.59
- yHypothec 3.98
- yInternatnl 12.45
- yObligatns 3.75
- yQuebec 7.05
- nySpec 11.81

Dixon, Krog Gr
- Dixon, Krog 16.71
- Heritage 5.37
- Vanguard 16.49

yDomequity 18.96

yDominion Cemp 14.72

Dreyfus Group
- yInc 15.44
- yInternatnl 26.28

yExecutiv Intl 1.36

xFld Trend 31.59

nFst Cdn Mtg 9.42

nFiscon Fnd 5.73

Harvard 15.46

Industrial Gr
- Indust Amer 3.98
- Indust Div 7.01
- Indust Eq 11.71
- Indust Gth 7.19
- Indust Incom 7.25
- Indust Pens 29.71

Keystone Gr
- xCus K-2 6.55
- xCus S-1 18.20
- xCus S-4 10.46
- xLex Rsrch 17.21
- xManhatn 4.47
- yMaritime Eq 4.46
- Marlborough 10.45
- nNatrusco 24.14

NW Group
- Canadian 10.10
- Equity 14.74
- xOne Win St 18.15
- xOpportnty 10.14

Pemberton Gr
- nPacific Div 7.91
- nPacific Ret 5.20
- nPacific US 6.55

PHN Group
- yBond 7.54
- yCanadian 14.77
- yDiv Income 11.33
- yFund 23.74
- yPrxded 39.33
- nyRRSP 26.67

PMF Managmnt
- nPension Mu 12.90
- nXanadu Fd 8.10
- nPutnam 11.81

Pret et Revenu Gr
- American 15.74
- Canadian 9.80
- yFonds H 4.72
- Retraite 10.04

Synchrovest 7.79

xTech 13.21

yTrader 5.75

Trans Canada Gr
- A 5.99
- B 10.25
- C 12.75

United Group
- Accumula 7.82
- Accumula R 7.62
- American 3.01
- yCont Mortg 4.91
- Horizon 5.86
- Security 3.81
- Venture 7.79
- Venture Ret 9.91

nyWaltaine 32.42

Western Gwth 6.93

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en cir.	Dern. Trans	Ferm. du Titre

suite de la page A 15

I-Citv	Sp	15	5	802	$3	$17
I-Citv	Sp	17½	5	702	190	$17
I-Citv	Dc	15	1	164	$4	$17
I-Citv	Dc	17½	11	83	$2⅞	$17
I-Citv	Dc	20	11	355	185	$17
Inco	Mv	20	40	12	$7⅜	$28½
Inco	Mv	22½	161	173	$5⅞	$28½
Inco	Mv	25	1203	810	$2¼	$28½
Inco	Mv	27½	1142	423	40	$28½
Inco	Mv	27½sp	5	142	75	$28½
Inco	My	30	141	632	15	$28½
Inco	Mv	30 p	20	3	$2	$28½
Inco	Ap	20	7	98	$8¼	$28½
Inco	Ag	22½	12	456	$5⅞	$28½
Inco	Ag	25	139	1215	$4⅝	$28½
Inco	Ag	25 p	42	344	55	$28½
Inco	Ag	27½	364	1794	$2½	$28½
Inco	Ag	27½sp	108	214	135	$28½
Inco	Ag	30	220	805	170	$28½
Inco	Ag	30 p	45	61	$2½	$28½
Inco	Nv	20	4	118	$9	$28½
Inco	Nv	22½	8	297	$7¼	$28½
Inco	Nv	22½sp	5	40	30	$28½
Inco	Nv	25	111	534	$5¼	$28½
Inco	Nv	27½	66	537	$3¾	$28½
Inco	Nv	27½sp	6	39	190	$28½
Inco	Nv	30	50	279	$2½	$28½
Inco	Mv	30	39		$6½	$36⅛
Inco	Mv	32½	236	36	$3⅞	$36⅛
Inco	Mv	35	317	102	140	$36⅛
Inco	Mv	40	16	687	1	$36⅛
Inco	Ag	32½	19	570	$5⅝	$36⅛
Inco	Ag	35	90	1251	$3½	$36⅛
Inco	Ag	35 p	5	283	80	$36⅛
Inco	Ag	40	81	1143	135	$36⅛
Inco	Ag	40 p	5	22	$3¼	$36⅛
Inco	Nv	30	2	155	$8¼	$36⅛
Inco	Nv	32½	21	235	$6¾	$36⅛
Inco	Nv	35	31	376	$5	$36⅛
Inco	Nv	35 p	21	328	150	$36⅛
Inco	Nv	40	37	36	$2⅝	$36⅛
Inco	Nv	40 p	14	21	$3¼	$36⅛
Labat A	Jv	36	8	274	50	$27⅛
Labat A	Oc	27½	2	48	$2½	$27⅛
MB Ltd	Mv	40	35	73	1	$39⅛
MB Ltd	Mv	40 p	22	7	1	$39⅛
MB Ltd	Mv	45 p	5		$5¾	$39⅛
MB Ltd	Ag	40	10	131	$2	$39⅛
MB Ltd	Nv	40	10	98	$3½	$39⅞
MB Ltd	Nv	40 p	10	10	$2¼	$39⅞
Moore	Mv	35		3		$7½
Moore	Mv	40		8	6	$2½
Nat Bk	My	12½	48	114	25	$13
Nat Bk	Ag	15	10	736	15	$13
Nor Tel	Jv	40	4	163	65	$44
Nor Tel	Jv	50	3	40	90	$44
Nor Tel	Oc	35 p	10	30	25	$44
Nor Tel	Oc	45	1	51	$3½	$44
Noran	My	27½	12	44	$5½	$32⅞
Noran	Mv	30	35	75	$3	$32⅞
Noran	Mv	32½	416	603	15	$32⅞
Noran	Mv	32½sp	27	179	5	$32⅞
Noran	Ag	25	27	149	$8¾	$32⅞
Noran	Ag	27½	13	1568	$6¼	$32⅞
Noran	Ag	30	60	1035	$4¼	$32⅞
Noran	Ag	32½	87	1249	$2¾	$32⅞
Noran	Ag	32½sp	35	113	125	$32⅞
Noran	Ag	35	154	976	150	$32⅞
Noran	Ag	35 p	5	20	$3½	$32⅞
Noran	Nv	25	10	602	$8¾	$32⅞
Noran	Nv	27½sp	10	36	60	$32⅞
Noran	Nv	30	2	744	$5¾	$32⅞
Noran	Nv	32½sp	20	86	190	$32⅞
Noran	Nv	35	35	149	$2¾	$32⅞
Noran	Nv	35 p	6	32	$3¼	$32⅞
Norcn	Mv	30	2	1	$3¼	$32⅝
Norcn	Mv	32½	84	66	5	$32⅝
Norcn	Mv	35	1	555	1	$32⅝
Norcn	Ag	30	10	197	$4⅝	$32⅝
Norcn	Ag	35	2	17	125	$32⅝
Norcn	Ag	35 p	10	5	$2¼	$32⅝
Norcn	Nv	35	1	1	$2⅜	$32⅝
Nova A	Mv	10	34	8	100	$11¼
Nova A	Mv	10⅞	52		20	$11¼
Nova A	Mv	11⅜	9	656	1	$11¼
Nova A	Mv	13½sp	1		$2	$11¼
Nova A	Ag	11⅜	26	1015	95	$11¼
Nova A	Ag	13¾	14	1037	35	$11¼
Nova A	Ag	13¾sp	10	207	$2½	$11¼
Nova A	Nv	10	148	1086	$2¾	$11¼
Nova A	Nv	12½	49	654	115	$11¼
Nova A	Nv	15	13	240	55	$11¼
Placer	Jn	22½	10	40	135	$23⅛
Placer	Sp	25	10	25	125	$23⅛
Placer	Dc	22½	30	66	$3¾	$23⅛
Placer	Dc	25	5	114	$2½	$23⅛
Powr C	Mv	17½	10	30	$4¼	$27⅛
Powr C	Mv	20	19	25	100	$27⅛
Powr C	Ag	25	1	72	25	$27⅛
Rang	Ja	17½sp	30	35	$2	$16⅝
Rang	Ja	20	2	29	180	$16⅝
Rang	Jv	12½	53	307	$4½	$16⅝
Rang	Jv	15	57	825	$2¼	$16⅝
Rang	Jv	16⅔	67	899	140	$16⅝
Rang	Jv	16⅔sp	18	58	85	$16⅝
Rang	Jv	18⅔	41	619	85	$16⅝
Rang	Jv	20	125	1194	60	$16⅝
Rang	Jv	22½	15	329	35	$16⅝
Rang	Jv	25	5	247	25	$16⅝
Rang	Oc	12½	10	95	55	$16⅝
Rang	Oc	15	33	775	$3⅞	$16⅝
Rang	Oc	17½sp	2	25	170	$16⅝
Rang	Oc	20	7	518	120	$16⅝
Rang	Oc	20 p	1	5	$3	$16⅝
Rang	Oc	22½	4	327	80	$16⅝
Roy Bk	Ja	30	20	73	$2½	$79
Roy Bk	Jv	27½sp	22	37	35	$29
Segrm	Ja	65	3	164	$6¾	$63
Segrm	Jv	70	5	417	65	$63
Segrm	Jv	75	2	140	40	$63
Segrm	Oc	65	2	26	$4¼	$63
Segrm	Oc	75	3	159	70	$63
Shell C	Mv	25	18	25	190	$27⅛
Shell C	Mv	27½	171	477	1	$27⅛
Shell C	Mv	27½sp	1	44	55	$27⅛
Shell C	Ag	27½	15	698	175	$27⅛
Shell C	Ag	30	10	681	80	$27⅛
Shell C	Nv	22½	10	11	$6⅛	$27⅛
Shell C	Nv	25	4	78	$4½	$27⅛
Shell C	Nv	27½	11	224	$2¾	$27⅛
Shell C	Nv	30	6	19	155	$27⅛
Stlco A	Mv	35	69	24	80	$35¼
Stlco A	Mv	40	10	545	1	$35¼
Stlco A	Ag	35	3	376	$3½	$35¼
Stlco A	Ag	35 p	5	48	100	$35¼
Stlco A	Ag	40	37	1097	85	$35¼
Stlco A	Nv	35	5	215	$4	$35¼
Stlco A	Nv	35 p	5	114	140	$35¼
Stlco A	Nv	40	7	184	165	$35¼
T-D Bk	Dc	35	10	17	130	$31¼
Total P	Ja	17½	15	15	$5¾	$23¼
Total P	Ja	20	55	70	$6½	$23¼
Total P	Ja	20 p	25	37	100	$23¼
Total P	Ja	22½	10	135	$4½	$23¼
Total P	Ja	22½sp	10	20	$2¼	$23¼
Total P	Ja	25	10	19	$3¼	$23¼
Total P	Ja	25 p	5	52	$3	$23¼
Total P	Jv	20	107	191	$5	$23¼
Total P	Jv	20 p	44	33	$6	$23¼
Total P	Jv	22½	139	470	$2½	$23¼
Total P	Jv	25	92	312	150	$23¼
Total P	Jv	27½	80	168	65	$23¼
Total P	Oc	20	17	88	$5¾	$23¼
Total P	Oc	20 p	15	50	100	$23¼
Total P	Oc	22½	160	427	$4	$23¼
Total P	Oc	25	29	332	$2⅜	$23¼
Total P	Oc	27½	15	275	150	$23¼
TrC PL	My	20	2	2	$5⅞	$25⅛
TrC PL	My	22½	32	3	$2¼	$25⅛
TrC PL	My	25	56	174	40	$25⅛
TrC PL	Ag

Le secret de base de la localisation industrielle

■ La tendance est nette: spontané ou suscité, un ample mouvement de desserrement industriel est en cours, doublé souvent d'une véritable décentralisation renvoyant les opérations de fabrication vers la périphérie des centres urbains.

JEAN POULAIN

Dans les métropoles, la fonction industrielle n'est plus aujourd'hui dominante dans le paysage et dans leurs économies: elles y consomment relativement moins d'espace que dans les villes de taille plus modeste.

Malgré l'inertie qui marque le tissu industriel, les usines semblent dotées d'une assez forte mobilité en milieu métropolitain: au centre-ville de Montréal, entre 1950 et 1960, on voit ainsi dans l'industrie du vêtement, 400 entreprises fermer leurs portes et 481 les ouvrir; de plus, 331 usines quittent le centre pour la périphérie tandis que 282 viennent s'y installer en provenance d'autres secteurs.

Il importe donc de se demander en quoi l'industrie est responsable de l'importance de la ville, de sa croissance, de sa place dans la hiérarchie, de l'espacement entre deux villes de même rang: c'est toute la question du rôle de l'industrie dans la structuration et la dynamique du système urbain.

Il s'agit donc d'un ouvrage capital pour tous ceux qui s'intéressent au développement, ou au recul économique, de Montréal, puisqu'on y traite abondamment non seulement des villes industrielles mais en particulier des métropoles...

Le livre de Claude Manzagol sur la «Logique de l'espace industriel» s'attaque, comme le titre le laisse entendre, sur les raisons qui poussent les industriels à localiser leurs activités à tel endroit plutôt qu'à tel autre (et non nécessairement en ville, bien qu'une part importante de l'étude s'y consacre).

De l'avis des chercheurs, une première constatation serait d'affirmer que les théories sur la hiérarchie entre les villes est fondée sur le secteur tertiaire et celles sur la croissance, sur le secondaire.

Pourquoi une ville?

La raison d'être d'une ville, sa fonction véritable, explique le professeur de l'Université de Montréal, réside dans les services qu'elle rend hors de ses limites: si l'on comprend bien, ceci signifie qu'une ville se crée ici pour servir des populations situées ailleurs, mais partout ailleurs, dans un certain périmètre, à l'intérieur duquel l'on trouve cette unité économique qui lui est dépendante et qu'on appelle l'hinterland.

Travaillant pour des services qu'elle rend au dehors implique, raisonne M. Manzagol, que l'emploi total y est la somme des emplois au service de sa propre population (terminologiquement appelé «emploi banal») et des emplois de base liés aux activités «exportatrices» (emploi «spécifique»).

(L'on retrouve le terme «banal» dans l'expression moderne de: voitures de police «banalisées», lorsqu'elles n'arborent aucun signe qui les font distinguer des autres. Au Moyen-Age, il existait dans chaque village un four «banal», où chaque habitant avait le droit de cuire son pain, de même, parfois, qu'un moulin «banal», pour y moudre son grain).

Selon l'auteur qui cite un chercheur, l'emploi banal, dans les villes françaises, est évalué à 35 pour cent, dont onze seulement vont à l'industrie: l'activité industrielle des villes est donc largement spécifique, soit tournée vers l'extérieur.

Il remarque au passage un point important qu'il développera, comme l'a fait un autre professeur montréalais, Fernand Martin: le secteur tertiaire caractérise les grandes villes, alors que la fabrication ne semble pas liée à la taille des agglomérations (sauf peut-être l'alimentation et la construction).

Le centre et l'hinterland

Une autre classification fort intéressante est celle qui consiste à différencier les villes de l'hinterland de celles du «coeur» (heartland).

Aux villes industrielles du coeur, diversifiées et fortement intégrées, s'opposent celles de l'enveloppe (hinterland) très spécialisées et isolées du papier, affinage de minerais, etc.).

Ces différences sont importantes lorsqu'il s'agit des politiques relatives à l'emploi puisque les villes offrent deux catégories d'emplois comme on l'a vu plus haut: ceux qui dépendent des services à la population de la ville elle-même et ne peuvent donc croître qu'avec cette population (emplois banals) et les emplois «spécifiques» nés d'activités avec l'extérieur.

En conséquence, l'auteur élabore un multiplicateur qui exprime par chaque centre urbain la part de l'emploi banal à l'emploi total.

Une partie de l'ouvrage étudie tous les facteurs de localisation industrielle, ce qui en fera probablement une bible pour les responsables des parcs industriels et autres organismes du type CIDEM.

L'auteur, cependant, souligne bien que les règles de cette «logique industrielle» ne sont pas vérifiables à cent pour cent et souffrent des exceptions parfois de taille. N'importe, cette lecture est édifiante et concentre plus que tous les rapports pourtant nombreux qui ont été élaborés sur les problèmes de Montréal, par des chercheurs individuels ou par des institutions à vocation économique.

Il est intéressant aussi de noter l'évolution des facteurs de localisation, comme par exemple l'importance nouvelle du déplacement des cadres, de la pénurie d'ouvriers qualifiés et de techniciens et naturellement, des transferts de production dans le Tiers-monde.

L'on y apprend par ailleurs «que rien n'a été plus spectaculaire, peut-être, que les progrès du transfert de l'énergie hydro-électrique» qui avant cette nouvelle ère obligeait d'utiliser la force mécanique des cours d'eau sur place. Au début de la découverte de l'électricité il y eut peu de changement, les pertes étant énormes dans le transport: sous une tension de 110 volts, la perte de courant sur 100 km était de 12 pour cent, et de 3 pour cent à 220 volts, ce qui fait mieux comprendre le pourquoi des 735,000 volts d'Hydro-Québec.

Le secret de base de la localisation industrielle, l'on s'en doute, est de choisir entre la proximité des sources d'approvisionnements ou la proximité des consommateurs: mais ce n'est que le B-A, BA du système: le papier journal se fabrique près de la forêt mais le papier fin, en ville; les quotidiens s'impriment dans les grandes villes, les livres, dans les petites...

En conclusion, l'auteur montre que les facteurs qui gouvernent le développement des systèmes urbains sont si nombreux, si variés, si complexes, qu'ils défient toute prétention à une formulation théorique simple et à une modélisation pleinement satisfaisante, mais où les grandes organisations jouent un rôle privilégié par leur diffusion de l'innovation.

Comme l'affirme l'adage: «Paris ne s'est pas fait en un jour».

LOGIQUE DE L'ESPACE INDUSTRIEL, par Claude Manzagol, publié par Les Presses Universitaires de France (PUF), Paris.

ordre des arpenteurs géomètres du québec

L'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec, lors de son assemblée générale annuelle du 10 mai 1981, s'est choisi un nouveau président en la personne de Monsieur JULES COUTURE, a.g.

LE NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION SE COMPOSE DE:

PRESIDENT:
M. JULES COUTURE, a.g.

VICE-PRÉSIDENT:
M. ROGER BEAUSOLEIL, a.g.

JULES COUTURE, a.g.

ADMINISTRATEURS MM.

Benoit Grimard, a.g. — Louis-Aimé Blouin, a.g.
André Gendron, a.g. — Gérard Jacques, a.g.
Robert Côté, — Jacques Dupuis, a.g.
Daniel Choquette, — Gilles Legault, a.g.
André Jalbert, — Denis St-Pierre, a.g.
Gérard Raymond, a.g. — Marc Thiboutot, a.g.

M. J. ROLAND PELLETIER, a.g. SECRÉTAIRE et SYNDIC DE L'ORDRE

ASSOCIÉ

Occasion exceptionnelle offerte à une personne bilingue et dynamique qui peut déjà apprécier le chiffre d'affaires que pourrait amener l'annonce suivante:

«Recouvrez votre toiture pour le ⅓ du coût d'une toiture normale»

Aucune expérience exigée. Formation donnée. Investissement de $50000 requis. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, en anglais, à:

Roof-Sprayer Systems Inc.
Industriel - Commercial - Résidentiel
3289, Lenworth Drive Unit B
Mississauga, Ontario L4X 2G6

CONFIDENTIEL

Cher ami,

Pour 1981, en Amérique du Nord, le marché des réparations de freins est estimé à plus de 4,000,000,000 de dollars.

Des études de marché des plus sérieuses démontrent, hors de tout doute, que dans cette activité les opportunités sont excellentes et le champ d'action presqu'illimité.

Regroupant déjà plus de 140 concessionnaires nous avons décidé de quadrupler notre pénétration de ce marché et d'accélérer notre programme d'expansion au Québec, en Ontario et aux États-Unis en procédant à l'ouverture de 485 nouvelles concessions «L'EXPERT FREINS MINUTE».

Société entièrement québécoise, nous possédons une base solide, des structures adéquates et toute l'expérience et la compétence nécessaire; nous disposons de spécialistes dans tous les domaines de nos activités, qui, ajoutés à nos méthodes et moyens de gestion modernes et efficaces, nous assurent d'une croissance rapide mais équilibrée.

Que vous soyez déjà propriétaire de votre propre commerce, souhaitiez le devenir, ou simplement intéressé à investir individuellement ou en groupe dans une concession «L'EXPERT FREINS MINUTE» nous sommes persuadés de pouvoir vous proposer un plan d'investissement à la mesure de vos ambitions et qui vous assure d'une rentabilité optimum. (Investissement minimum $40,000.00).

Bien sûr, nous offrons tous les services requis.

Pour plus de détails et/ou rendez-vous, téléphonez-nous, frais virés à (514) 653-1608.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer sous peu, pour mieux vous faire connaître le groupe Minute et évaluer vos qualifications, nous demeurons,

Amicalement vôtre,

Roger Duchesne, Président.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

16 ¼%

Intérêts versés annuellement. Période de 1 an. Dépôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujet à changement.

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830 — Rivière-du-Loup: 862-7286 — Montréal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490 — Québec: 688-0630 — Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391 — Lévis: 833-4450 — Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106 — Trois-Rivières: 379-7230 — Ottawa: 238-4900

AVIS

Loi sur les banques (Canada)
article 12

BANQUE NATIONALE DE PARIS et BANQUE NATIONALE DE PARIS «INTERCONTINENTALE», sociétés anonymes constituées selon les lois de la République française, donnent par les présentes avis de leur intention de soumettre au ministre des Finances une demande visant à la constitution, par lettres patentes dont un projet est annexé à cet avis, d'une banque régie par la Loi sur les banques (Canada) et mentionnée à l'annexe B de cette loi.

Le gouverneur en conseil peut déclarer qu'un montant inférieur à celui indiqué dans les lettres patentes est réputé constituer le capital social autorisé de la banque aux fins de la limite imposée à l'actif national de celle-ci.

MONTRÉAL, le 28 avril 1981.

BANQUE NATIONALE DE PARIS
par Roger Charbonneau
et par Louis Jalabert

BANQUE NATIONALE DE PARIS «INTERCONTINENTALE»
par Roger Charbonneau
et par Louis Jalabert

Projet de lettres patentes

CANADA

LE MINISTRE DES FINANCES

A tous ceux qui les présentes verront et à qui de droit, SALUT:

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 7(2) de la Loi sur les banques dispose que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, sous son sceau, constituer une banque par lettres patentes;

CONSIDÉRANT QUE les personnes ci-après mentionnées ont présenté une requête, qui a été approuvée par le gouverneur en conseil, sollicitant le ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de constituer, avec les personnes qui deviendront actionnaires de la société ainsi créée, une banque;

SACHEZ QUE, en application de la Loi sur les banques, le ministre des Finances, par les présentes lettres patentes, constitue, sous la dénomination sociale de: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) une personne morale, ci-après appelée «la banque», composée de BANQUE NATIONALE DE PARIS, société anonyme ayant son siège social au 16, boulevard des Italiens, Paris, France, BANQUE NATIONALE DE PARIS «INTERCONTINENTALE», société anonyme ayant son siège social au 20, boulevard des Italiens, Paris, France ainsi que de toute personne qui deviendra actionnaire de la société créée par les présentes lettres patentes;

SACHEZ qu'il est ordonné et déclaré que:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque: George Anthony Allison, résidant au 1532, avenue Summerhill, ville de Montréal, province de Québec, citoyen canadien et avocat; Peter Robert David MacKell, résidant au 3470, rue Stanley, appartement 1503, ville de Montréal, province de Québec, citoyen canadien et avocat; Serge Dieudonné Tremblay, résidant au 264 est, rue St-Paul, appartement 1, ville de Montréal, province de Québec, citoyen canadien et avocat; André Tibor Mécs, résidant au 50 avenue Highfield, ville Mont-Royal, province de Québec, citoyen canadien et avocat et Daniel Picotte, résidant au 7415, rue de Lanaudière, appartement 6, ville de Montréal, province de Québec, citoyen canadien et avocat.

2. Le capital social autorisé de la banque sera de soixante dix millions de dollars ($70,000,000), réparti entre les catégories suivantes comprenant chacune des actions dont le nombre et la valeur nominale sont indiqués:

5,200,000 actions catégorie A d'une valeur nominale de $10 chacune;

3,000,000 d'actions catégorie B d'une valeur nominale de $6 chacune.

3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal, province de Québec.

4. L'annexe B de la Loi sur les banques est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Form(s) of name of Bank: / **Dénomination(s) de la banque:** — BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)

Authorized capital: / **Capital social autorisé:**

Class / **Catégorie**	Number of shares / **Nombre d'actions**	Par value / **Valeur nominale**	Authorized capital / **Capital social autorisé**
Class A / Catégorie A	5,200,000	$10	$70,000,000
Class B / Catégorie B	3,000,000	$6	

Head office of the Bank: / **Siège social de la banque: Montréal**

FAIT sous mon sceau et ma signature à Ottawa, etc.

Plus de 100,000 étudiants qui veulent travailler.
Faites votre effort, le Gouvernement fait le sien!
Subventions maximales de 400$ ou 600$ par étudiant.

Fournissez à l'étudiant, sélectionné par notre intermédiaire, un minimum de 180 heures de travail, au tarif d'au moins 4$ l'heure, entre le 27 avril et le 4 octobre 1981.

En retour, vous recevrez 1,50$ pour chaque heure de travail payée jusqu'à concurrence de 400$ par emploi. Pour chaque emploi additionnel à ceux qui existaient en 1980, le subside peut atteindre 600$.

Investissez en l'avenir!
Embauchez un étudiant cet été.

Communiquez avec le Centre de main-d'oeuvre du Québec de votre région ou avec le Service de placement étudiant du Québec:

514-873-4444 Montréal
418-643-6965 Québec
819-565-0322 L'Estrie
819-375-3773 Mauricie
418-549-4354 Saguenay/ Lac St-Jean

Le Service de placement étudiant du Québec 06/1/16
2700 boulevard Laurier, suite 3030
Québec, G1V 4L8
Je désire obtenir un formulaire d'inscription au programme de Service de placement étudiant du Québec: (en lettres moulées)
Nom de l'entreprise: Nombre d'employés:
Adresse Code postal:
Responsable: Numéro de téléphone:

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
Direction générale de la main-d'oeuvre et de l'emploi

Le Mouvement Desjardins achète VISA de la Banque nationale

Effectuant une volte-face par rapport à ses positions antérieures, le Mouvement Desjardins vient de se porter acquéreur des opérations de la carte VISA de la Banque nationale du Canada.

En annonçant la nouvelle, hier, le nouveau président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, Raymond Blais, a précisé que la transaction ne touchait aucunement les «droits et privilèges» des détenteurs de la carte et des marchands. «Le service», a-t-il précisé, «se poursuivra sans interruption».

En plus de sa forme actuelle, la nouvelle carte VISA-Desjardins pourra éventuellement être utilisée comme moyen d'accès aux guichets automatiques des caisses populaires.

Volte-face

En 1974, le Mouvement Desjardins avait clairement refusé de s'engager dans le secteur des cartes de crédit. Comment expliquer que, sept ans plus tard, il s'associe avec VISA, prototype de la carte de crédit? Un porte-parole du Mouvement Desjardins attribue ce revirement «aux nombreuses mutations survenues dans la société québécoise et nord-américaine, rendant possible en 1981 ce qui eût été pour le moins douteux et contestable en 1974». On invoque notamment les «changements dans la psychologie du consommateur», le «comportement empirique des détenteurs de cartes bancaires, qui ont pratiquement transformé la carte de crédit en carte de paiement (80 pour cent des utilisateurs réglant leur solde dans les délais prévus)», ainsi que l'«évolution accélérée des divers systèmes de paiement au cours des cinq dernières années».

La Banque nationale du Canada cherchait depuis un certain temps à trouver un acquéreur pour ses opérations relatives à la carte VISA. La BNC, issue de la fusion de la Banque Provinciale et de la Banque Canadienne Nationale, était la seule institution bancaire canadienne à offrir les deux grandes cartes de crédit à la consommation: VISA et Master Charge. La banque aurait aimé conserver les deux cartes, mais les autres institutions bancaires ne l'entendaient pas ainsi; c'est ainsi que deux grandes banques (Royale et Toronto-Dominion) ont déjà contesté la double affiliation de la BNC devant les tribunaux.

FÉDÉRATION DES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC

Yvon Séguin
Président

Robert Routhier
1er vice-président

John Garby
2e vice-président

Jean Cloutier
Secrétaire

La Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec est heureuse d'annoncer la nomination de ses dirigeants pour l'année 1981:

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: messieurs Yvon Séguin, président du conseil et du comité exécutif; Robert Routhier, premier vice-président; John Garby, deuxième vice-président; Jean Cloutier, secrétaire; Maurice Bergeron, Avila Bourbonnais, Jean-Marie Bourgeois, Jean-Paul Comète, Jean-Guy Gignac, madame Marie Gruslin, Jocelyn Lemay, Louis-E. Mailhot, Jacques Moreau, Jean-Pierre Tremblay et Denis Vézina, administrateurs.

AU CONSEIL DE SURVEILLANCE: messieurs Jean-Marc McDougall, président; Jean-Guy Lafrenière, secrétaire et Jacques Mitchell, conseiller.

À LA COMMISSION DE CRÉDIT: messieurs Marcel Brouillette, président; André Dupéré, secrétaire; Lloyd Megin, Robert Panneton et Robert Séguin, commissaires.

Entreprises à l'honneur

La Chambre de commerce de Laval a rendu hommage, hier soir, lors d'un gala présidé par le lieutenant-gouverneur du Québec, à 19 entreprises qui ont fait leur marque au cours de l'année.

Ce «Duhamis» à l'entreprise lavalloise de l'année a été remis aux Laboratoires Nordic, firme se spécialisant dans les produits pharmaceutiques.

Pour ce qui est des autres «Duhamis», ils étaient divisés en six catégories de trois classes chacune. Dans celle de la production primaire, petite, les honneurs ont échoué à G. & R. Leblanc, cultivateurs du secteur Auteuil, dans la classe moyenne, le méritas a été décerné à Gaston Charbonneau, du quartier Sainte-Dorothée, et, dans la grande, à Corrival.

Dans la catégorie service de perfectionnement, classe petite, le trophée a été décerné à Interviewco, entreprise de sondage, dans la moyenne à CRS, une firme de consultant, et, grande, à Desjardins & Sauriol.

Dans la catégorie services financiers, on retrouve deux classes, petite et moyenne dont le récipiendaire est la succursale lavalloise de la Fiducie du Québec, et, la grande, avec comme titulaire la Fédération des Caisses populaires Desjardins, région Laval.

Quant à la catégorie commerciale et immobilier, les «Duhamis», dans la classe petite entreprise, a été décerné à Lucien Melançon, tailleur pour hommes, dans la moyenne, à Chassis d'auto idéal et, grande, à Steinberg.

Pour ce qui est de la fabrication et construction, classe première, ce fut TESAN Consultant, moyenne, Contrôle PSC, et, grande, les Chips Laurentides. Dans la catégorie nouvelle entreprise, Service Camping Matt, Tennis 13 et le restaurant La Cafetière.

Sombres perspectives pour les cadres français

«Si le personnel d'encadrement a été relativement épargné dans un premier temps par la dégradation de l'emploi, aujourd'hui, force est de constater que le chômage des cadres devient une donnée permanente.»

PIERRE VENNAT

Le «malaise des cadres» et le problème des «chômeurs instruits» sont universels. Les propos tenus plus hauts auraient pû être tenus par des interlocuteurs québécois. Ils proviennent toutefois de deux permanents de l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens (APEC), deux Français, Mme Levai et M. Philippe Le Moult, tous deux de passage à Montréal dans le cadre des échanges franco-québécois.

Les perspectives, actuellement, ne sont pas bonnes pour les cadres français. Dans un document intitulé «perspectives de recrutement de cadres pour le premier semestre 1981», l'APEC constate un fléchissement incontestable de l'embauche, que le piétinement gagne les entreprises quelle que soit leur taille, bref, écrit-on, «le pessimisme gagne du terrain».

Si donc, le diagnostic est sensiblement le même qu'ici, les solutions, elles, sont différentes. On aurait de la difficulté, au Québec, à croire possible la création d'un organisme comme l'Association pour l'emploi des cadres, fonctionnant de façon paritaire et regroupant d'un côté le Conseil national du patronat français et de l'autre des représentants des cinq centrales syndicales françaises groupant des cadres en leur sein.

Il faut dire également qu'en France, il est beaucoup plus fréquent de voir des cadres syndiqués qu'ici où c'est l'exception.

Mais qu'est-ce que l'APEC?

D'après ses statuts, elle a pour objet de favoriser la mise en oeuvre de toutes les mesures afférentes à l'emploi des ingénieurs, cadres administratifs et commerciaux, techniciens et assimilés de l'industrie et du commerce.

Face à ce «pessimisme qui gagne du terrain», l'APEC se doit donc de retrousser ses manches. Car, nous ont dit nos interlocuteurs, l'un des plus grands handicaps pour le cadre est sa trop grande spécialisation: spécialisation qui fait suite à la période de créativité et d'imagination de ses débuts, à celle plus opérationnelle de l'expérience ensuite, et qui souvent se transforme dans l'esprit du chef d'entreprise en obsolescence, voire en sclérose à 50 ans.

On veut donc transformer les cadres à être de «véritables offreurs de services» et on croit être davantage en mesure de le faire que les rubriques «cadres et professions» de nos journaux ou les bureaux privés de placement, encore qu'on admet que l'APEC couvre davantage les jeunes diplômés universitaires à la recherche d'emploi et les cadres intermédiaires que les cadres supérieurs.

En pratique, donc, cela signifie que l'APEC doit articuler son action autour de trois fonctions: conseil, placement, formation. Et l'élection de Mitterrand?

Ceci étant dit, l'élection d'un représentant socialiste, en France, y changera-t-elle la situation des cadres, surtout si M. Mitterrand réalise son programme de nationalisation de plusieurs activités économiques actuellement dévolues au secteur privé, le secteur bancaire par exemple?

À cette question, M. Le Moult répond fort prudemment, puisque dit-il, représentant un organisme paritaire, ses membres sont forcément pluralistes. Ceci dit, à titre personnel, il avancera l'opinion que les cadres français, majoritairement, sont «assez à droite», donc giscardiens, bien que les socialistes comptent, dans leurs rangs, plusieurs technocrates et cadres.

«Si le transfert des activités du secteur privé au public se réalise vraiment et si tout va bien, ça ne changera pas grand chose. Si ça va mal, mais le secteur public, loin d'être en France un havre de sécurité d'emploi, est on va voir tous les insatisfaits rappliquer chez-nous. On a tendance à l'oublier, plutôt le contraire: c'est celui qui embauche le plus de «travailleurs temporaires». On en compterait des centaines de milliers.

Ceci étant dit, il ne semble pas, pour l'instant que l'élection du nouveau président français provoque la moindre panique chez les cadres.

De Havilland dépasse le cap des 1,000 avions DHC-6/7/8

Le constructeur aérien de Havilland Aircraft, de Toronto, vient de franchir le cap des 1,000 appareils de la gamme DHC-6/7/8, puisque le total d'avions livrés et commandés se chiffre maintenant par 1,010, soit 789 Twin Otter, 125 Dash-7 et 96 Dash-8.

Les plus récentes commandes sont venues de deux sociétés américaines, Air Wisconsin et Hawaiian Airlines, ainsi que des administrateurs du projet de recherche agricole, au Soudan.

Pour sa part, Air Wisconsin a commandé un 10e Dash-7 pour ajouter à sa flotte existante, ainsi que trois Dash-8 dont elle prendra livraison à partir de 1986. Pour sa part, Hawaiian Airlines avait commandé deux Dash-7 au début de 1980, en plus d'acquérir une option sur deux autres appareils. Récemment, le transporteur aérien transformait ses options en commandes fermes en plus d'ajouter deux autres appareils à sa commande. Quant aux administrateurs du projet soudanais, ils ont fait l'acquisition d'un Twin Otter, après avoir obtenu un crédit de l'Association du développement international.

On sait que ces trois avions à décollage et à atterrissage court (ADAC) ont fait le succès financier du constructeur aéronautique. Le Twin Otter, d'une capacité de 20 passagers, a été le premier à faire son apparition sur le marché, suivi du Dash-7 (d'une capacité de 50 passagers) il y a deux ans, puis du modèle intermédiaire (36 passagers), le Dash-8, dont le premier exemplaire doit voler en 1983.

Sécurité aérienne: meilleure année depuis 20 ans

Le taux d'accidents mortels par rapport au volume du trafic aérien a atteint sa plus basse valeur depuis 20 ans en 1980, selon les données préliminaires de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), préparées à partir des chiffres fournis par ses 147 États membres.

En fonction du volume de trafic «régulier», le nombre de passagers tués par 100 millions de passagers-kilomètres (donc chaque kilomètre franchi par chaque passager) a diminué, passant de 0,10 en 1979 à 0,08 en 1980. Le nombre d'accidents mortels par 100,000 heures de vol a chuté de 0,21 à 0,13. Quant au nombre d'accidents mortels par 100,000 atterrissages, il a également baissé de façon notable, soit de 0,29 en 1979 à 0,18 en 1980.

Les 20 accidents mortels survenus en 1980 ont entraîné 747 pertes de vies, comparativement à 879 pour 21 accidents survenus en 1979, soit une baisse de 15,0 pour cent. Quant au nombre de survivants, il a été de 635, comparativement à 239 l'année précédente.

Fait à noter, alors que les turboréacteurs transportent 95 pour cent du volume total du trafic régulier, ils n'ont été touchés que par huit accidents, contre 12 pour les turbopropulseurs responsables 5 pour cent du trafic. En revanche, le nombre de morts a été passablement plus élevé à bord des turboréacteurs qu'à bord des turbopropulseurs, soit 621 contre 126.

SORECOM INC.

Mme Colette Noiseux

La maison **SORECOM INC.** est heureuse d'annoncer la nomination de madame **Colette Noiseux** au poste de Directrice de Projets. Madame Noiseux travaille dans les secteurs des études de marché et des études socio-politiques depuis près de dix ans. Elle a travaillé notamment pour la maison CROP et la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.
La présence de Madame Noiseux permettra à **SORECOM** d'accroître ses services à la clientèle tout en continuant à assurer des études et des consultations de qualité.

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

16 3/4 %
1 an à 3 ans

intérêt versé annuellement
aucuns frais d'administration

MINIMUM 500$

Nos experts-conseils peuvent vous prêter assistance. Appelez-les au

878-3351

ou à la succursale la plus près de chez-vous.

1253, ave. McGill College, Montréal H3B 2Z6	(514) 878-3351
Centre Commercial Place Rosemère, Rosemère J7A 3T2 (coin boulevard Labelle et autoroute 640)	(514) 621-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1C7 (coin Langelier et Sherbrooke)	(514) 253-1720

Le trust à la mesure de chacun

Taux sujet à changement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

COMPAGNIE D'ASSURANCE
petite mais croissante
Compagnie d'assurance générale

À VENDRE

Veuillez soumettre en toute confiance les noms des personnes voulant investir et les références financières.

Adressez à: La Presse, réf.: 10745
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué.
H3C 3E3

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada

EMBAUCHEZ UN ÉTUDIANT

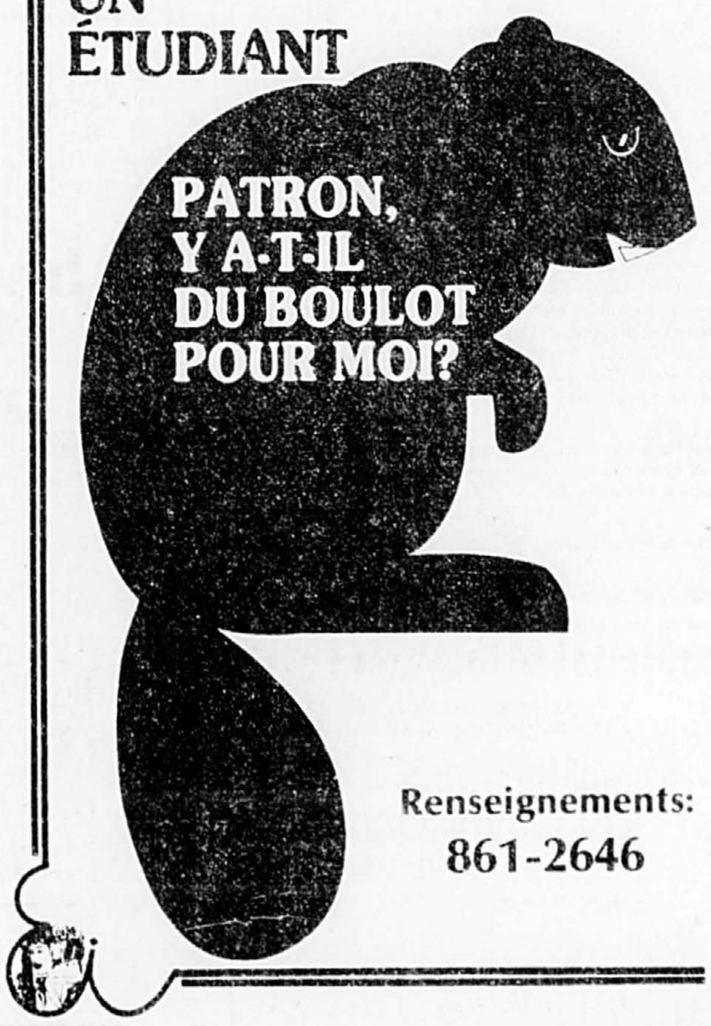

Renseignements:
861-2646

Canada

Accourez tous!
Lundi 18 mai,
c'est la ruée vers l'or

EATON

VOYAGE DANS L'ESPACE À
$9.95 PAR JOUR!

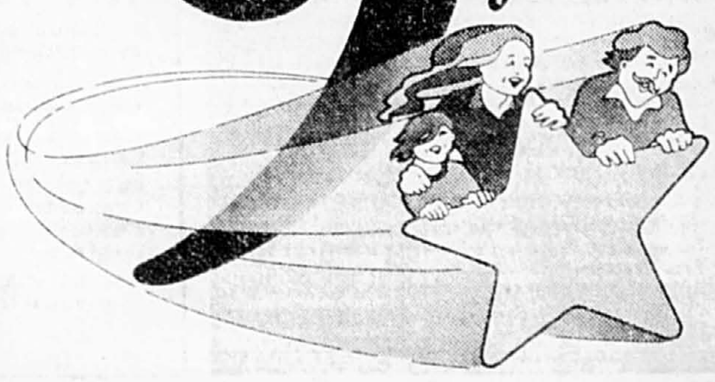

Important contrat à la portée de Bombardier

Le groupe Bombardier est en bonne position pour remporter le plantureux contrat de construction de 26 wagons du projet Banfield Light Rail, de Portland, en Oregon.

À l'ouverture des soumissions, qui vient de se tenir à Portland, Bombardier a en effet pris une avance sur le seul autre soumissionnaire, le groupe allemand Siemens.

Bombardier propose de construire et de livrer les wagons à un coût unitaire de $775,525 (en dollars américains), pour un total de $20.2 millions; le contrat prévoit aussi la fourniture de pièces de rechange, ainsi que les services d'entraînement du personnel, qui représentent un montant additionnel de $1.4 million. La soumission de Siemens frisait les $24 millions.

Le projet total de Banfield Light Rail est évalué à $225 millions; destiné à doter la région métropolitaine de Portland d'un réseau moderne de transport en commun de surface, il comprend la construction de 24 kilomètres de voie ferrée. Tous les contrats relatifs au projet ne seront cependant pas accordés avant que le gouvernement fédéral américain ne débloque un crédit spécial de $170 millions.

Un porte-parole de Bombardier a déclaré que les wagons seront construits à l'usine de Barre, dans le Vermont, où quelque 400 emplois seront créés.

Les wagons sont mus à l'électricité; leur longueur est de 26 mètres et ils peuvent transporter 76 passagers assis. La livraison du premier wagon est prévue pour septembre 1983.

Nouvelle tempête à la Bourse de Paris

Après l'accalmie observée jeudi une nouvelle tempête s'est levée hier sur la Bourse de Paris où les valeurs françaises ont baissé de près de 4 pour cent dans une atmosphère agitée.

La cotation d'une douzaine de valeurs françaises a dû être différée pendant plusieurs minutes en raison de la vague de ventes qui déséquilibrait leur marché.

Les inquiétudes que suscite la santé du franc dans les milieux financiers ont été à l'origine de cette nouvelle attaque à la cote. En effet, selon des rumeurs circulant à la corbeille, un renforcement du contrôle des changes pourrait être décrété par les pouvoirs publics la semaine prochaine. Ce renforcement pourrait, toujours selon ces rumeurs, être assorti de l'institution d'une «devise-titre».

Cette devise-titre pourrait empêcher une fuite des capitaux qui, selon certains observateurs, s'effectue en ce moment à travers l'achat de valeurs étrangères.

Si cette mesure était instaurée un investisseur potentiel ne pourrait acheter une valeur étrangère qu'à l'aide de cette devise dont le cours ne serait pas identique à celui de la devise traitée sur le marché officiel des changes.

Cette devise-titre est alors assortie d'une «prime» plus ou moins importante dont le cours varie selon les lois de l'offre et de la demande sur le marché des valeurs étrangères.

Les ventes réalisées dans la matinée par la clientèle étrangère ont encore fortement pesé sur le marché, bien que les investisseurs institutionnels aient apporté leur soutien.

Nouvelle intervention de la Bundesbank

Par ailleurs, pour la deuxième fois cette semaine, la Bundesbank a dû intervenir officiellement en faveur du franc français à Francfort. Elle a racheté 43 millions de francs au fixing pour empêcher la devise de tomber au-dessous de son plancher d'intervention de 41,595 dm pour cent ff, niveau auquel le franc français a été coté. La banque centrale allemande, a-t-on confirmé de bonne source, a dû également soutenir le franc français au marché libre.

Mercredi, la Bundesbank avait racheté officiellement quinze millions de ff. Elle n'a pas été présentée dans les transactions officielles sur le franc français les autres jours depuis l'élection de François Mitterrand.

L'Europe aussi veut limiter les importations de voitures japonaises

Sept grands patrons de l'industrie automobile européenne tentent depuis hier de convaincre sept grands patrons japonais de limiter leurs exportations d'automobiles vers l'Europe.

La réunion qui se poursuit aujourd'hui dans un grand hôtel parisien, est présidée, pour la partie européenne par Umberto Agnelli (Fiat) président du «Comité des constructeurs du Marché commun» (CCMC), Ettore Massacesi (Alfa Romeo), Sir Michael Edwards (British Leyland), Jean-Paul Parayre (groupe Peugeot), Bernard Vernier-Palliez (Renault), Toni Schmuecker (Volkswagen-Audi) et Pehr Gyllenhammar (DAF).

Pour la partie japonaise, Takashi Ishihara, patron de Nissan (Datsun), est le porte-parole des 6 autres délégués japonais représentant les firmes Toyota, Honda, Toyo Kogyo, Mitsubishi et Isuzu.

1906-1981

LE CASTOR bricoleur

PRIX EN VIGUEUR DIMANCHE LE 17 MAI de 9h00 à 5h00

SEULEMENT AUX MAGASINS MENTIONNÉS PLUS BAS.

ANNIVERSAIRE

• APPORTEZ-NOUS UN ÉCHANTILLON DE VOTRE TERRE ET NOUS L'ANALYSERONS POUR VOUS.

25% de rabais

Solde d'arbres et arbustes...

Les prix de tous nos arbres et arbustes en magasin sont réduits de 25%! Profitez de l'occasion pour embellir le gazon et le jardin! Venez voir!

cinq centres du jardinage ouverts dimanche!

rabais de $1.30
Notre propre semence de gazon
Qualité de choix pour un gazon vert!
4.99 4 lb ord.: 6.29

rabais de $1.86
Support mural de tuyau
Permet à l'eau de couler. Déroule tuyau 1.50' x 1/2".
14.99 ord. 16.85

rabais $2
Tuyau renforcé
Tuyau en caoutchouc de vinyle robuste 1/2" x 50'
5.99 ord. 7.99

1,000 par magasin
Choix de boites de fleurs annuelles. Pour la floriculture facile chez soi!
1.89 ord.: 2.89

rabais de $2
Mousse de tourbe.
Améliore le sol, réduit la filtration.
5.99 4 pi³ ord. 7.99

rabais de $2.28
Terre noire ou terreau enrichissants
C'est ce qu'il faut pour enrichir le sol! (35 LITRES)
3/4.59 ch. ord. 2.29

rabais de $3
Pulvérisateur 1-1/2 gallon
Pulvérisateur avec réservoir en acier galvanisé.
16.99 ord. 19.99

rabais de $3.50
Brouette de marque «Érié»
Caisse 4 pi³ en émail cuit. Rouge.
29.99 ord.: 33.49

rabais de $1
Barre «Weedex»
Détruit les mauvaises herbes efficacement!
7.99 ord.: 8.99

rabais de $1
Fumier de mouton
Fertilisez le gazon et le jardin. Inodore.
3.99 ord. 4.99

Cinq centres du jardinage extérieurs ouverts dimanche!

Brossard
7400, boul. Taschereau
Place Portobello

Laval
1655, boul. Le Corbusier

Ville d'Anjou
7200, boul. des Roseraies

Rosemère
401, boul. Labelle
Place Rosemère

Kirkland
3150, boul. Saint-Charles

À VENDRE

Société de Recherches de Cadres Exécutifs oeuvrant principalement au Québec, et comptant environ 4,000 dossiers dont 50% ont été interviewés et évalués. Les secteurs couverts comptent principalement toutes les disciplines du génie, du personnel, du marketing, des ventes, de la finance et de l'informatique.

Prix à discuter, y compris la vente de la raison sociale.

Si intéressé s'adresser à

671-2176

CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

À VENDRE

Concessionnaire d'automobiles neuves franchisé et opérationnel à vendre comprenant stock de voitures neuves et usagées, pièces d'automobiles, équipement et outillage de garage, mobilier de bureau etc...

S'adresser à:

LA PRESSE, réf.: 10746
C.P. 6041, Succ. «A»,
Montréal, QC. H3C 3E3

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

17%
1 AN
payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTI

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE, RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

NOSS AB

Klas C. Dahl

La compagnie Noss a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Klas C. Dahl au poste de directeur régional. Il sera en charge des ventes au Québec, dans les Maritimes et le nord-est des Etats-Unis. Son bureau sera situé dans notre succursale montréalaise, à Pointe-Claire, Québec.

M. Dahl, diplômé en génie mécanique, nous vient de KMW en Suède. Il a antérieurement travaillé au Canada à titre d'adjoint au délégué commercial suédois à Montréal.

LE CERCLE CANADIEN DE MONTRÉAL
Déjeuner - causerie
Le lundi, 25 mai 81

L'HON. JACQUES PARIZEAU
MINISTRE DES FINANCES
Hôtel Windsor à midi
Billets: $15
Renseignements: 861-0022 entre 10:00 - 16:00 heures
Dernier conférencier 12 juin 1981
Nelson Skalbania, Propriétaire, LES ALOUETTES

QUELQU'UN EST LÀ POUR VOUS ÉCOUTER ET VOUS AIDER

Les ANNONCES CLASSÉES

285-7111

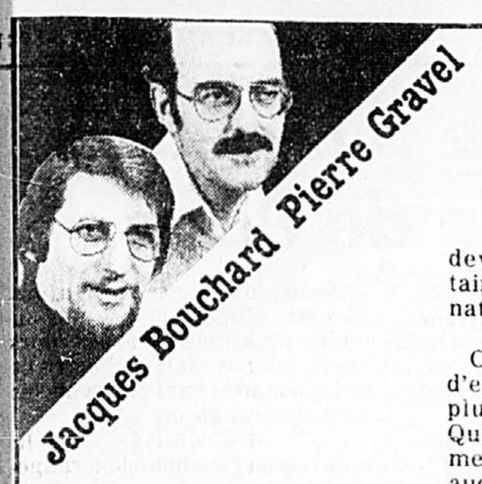

Taux d'intérêt: les députés ne sont pas mal à l'aise

Face à la hausse vertigineuse des taux d'intérêt hypothécaire qui frappe durement un grand nombre de leurs électeurs, les députés fédéraux du Québec ne se sentent nullement mal à l'aise devant l'attitude du ministre des Finances, **Allan MacEachen,** qui refuse de lever le petit doigt pour venir en aide aux propriétaires aux prises avec une augmentation importante de leurs mensualités.

Non pas qu'ils soient indifférents devant les difficultés financières de leurs commettants. Bien au contraire puisque plusieurs de ces parlementaires sont eux-mêmes propriétaires et ressentiront aussi durement que tout le monde les effets de la crise actuelle. Ils se sentent simplement tout aussi démunis qu'eux devant ce qui prend, pour certains, l'allure d'un cataclysme naturel.

C'est ce qui ressort d'une série d'entrevues téléphoniques avec plusieurs députés libéraux du Québec à Ottawa. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, aucun de ceux que LA PRESSE a interrogés n'a encore été inondé d'appels au secours de la part d'électeurs paniqués à l'idée de devoir renouveler leur contrat de financement hypothécaire à des taux qui donnent le vertige.

Pour le député de **Longueuil,** par exemple, **Jacques Olivier,** dont l'électorat est très largement constitué de propriétaires de maisons unifamiliales construites ces dernières années, les pressions des électeurs en difficulté ou inquiets ne sont pas nécessaires pour le sensibiliser au problème. «Je dois moi-même renouveler mon hypothèque d'ici quelques mois et je sais que si la situation ne change pas, ça va me coûter une beurrée. Alors je n'ai vraiment pas besoin d'être alerté par mes électeurs pour me préoccuper de cette affaire...».

Et si, malgré tout, l'inquiétude des propriétaires de Longueuil jointe au sentiment qu'Ottawa ne fait rien pour les défendre se transformaient en mouvement de colère et de protestation auprès du député? «Je ne leur donnerais certainement pas un cours d'économie pour leur démontrer la complexité du problème. Je leur dirais que je suis aussi mal pris qu'eux et leur affirmerait qu'on cherche activement une solution à Ottawa. Mais je leur dirais aussi que les plus grands experts au monde ne s'entendent pas sur la façon de corriger une situation aussi complexe qui se pose à l'échelle de tout le monde occidental.»

Même son de cloche chez son voisin de la Rive sud de Montréal, le député de **Laprairie, Pierre Deniger,** lui aussi représentant un électorat assez semblable à celui de Longueuil. «On est pris entre l'arbre et l'écorce, entre des citoyens qui attendent de nous des solutions qui, pour une bonne part ne dépendent de nous des solutions qui américaine dont les difficultés se répercutent chez nous. Un fait demeure, en tout cas, c'est qu'il faut combattre l'inflation et que, à ce point de vue, le ministre des Finances n'a pas le choix et a raison de ne pas intervenir en stoppant artificiellement la hausse des taux d'intérêt.»

Les deux députés sont d'accord pour déplorer que les circonstances aient fait porter sur les questions constitutionnelle et énergique l'essentiel de l'attention du gouvernement central. «On a été mobilisés par d'autres choses, admet **Jacques Olivier,** mais maintenant il est urgent qu'on consacre à l'économie toute l'attention nécessaire.»

Le député de **Mercier, Céline Hervieux-Payette,** est tout à fait d'accord pour élargir le cadre du débat. D'autant plus que sa circonscription ne compte pas beaucoup de petits propriétaires susceptibles d'être touchés directement par cette question. Elle se dit par contre hautement préoccupée par l'inflation en général qui touche durement les nombreuses personnes âgées et les assistés sociaux qui l'ont élue. «J'aime mieux protéger mes vieux et mes pauvres en combattant le chômage et comme on ne peut pas tout faire en même temps, pour moi, c'est la priorité. Et c'est uniquement en tenant compte de l'ensemble des facettes du problème économique qu'on arrivera à trouver des éléments de solution valables.»

Pour **Jean-Claude Malépart,** député de **Sainte-Marie,** la discussion doit éviter de s'enliser dans des grands débats académiques qui déboucheraient sur un sentiment d'impuissance face à une crise économique d'envergure internationale. Tout en admettant que le Canada ne peut pas, seul, corriger la situation qui prévaut dans un grand nombre de pays, il estime pourtant que, sur un plan plus concret, les divers paliers de gouvernement pourraient au moins s'entendre sur un minimum de concertation en matière d'habitation.

Lui non plus ne compte pas beaucoup de propriétaires parmi ses électeurs et n'accepterait pas facilement qu'on adopte des mesures pour aider ces derniers sans en faire autant pour les locataires. «Aujourd'hui, on est frappé par la question des taux d'intérêt mais ce n'est qu'un aspect d'un problème beaucoup plus vaste qui ne se réglera pas sans l'élaboration d'une vraie politique cohérente et globale de l'habitation.»

«À l'heure actuelle, tous les niveaux de gouvernement, municipal, provincial et fédéral, travaillent par oreille dans le domaine de l'habitation et se renvoient la balle de l'un à l'autre quand ça va mal. Il faudra, estime-t-il, adopter devant ce dossier la même attitude de concertation qui a prévalu dans l'étude de l'harmonisation des fonds de pension». Et il entend bien intervenir au caucus libéral, à la rentrée d'automne, pour tenter de persuader le gouvernement de se dépêtrer un peu des domaines énergétique et constitutionnel pour faire de l'habitation une de ses priorités des prochaines années.

La folle vente pot-pourri de Tapis Métropolitain vous fait profiter des meilleures offres possibles d'un seul coup. Y a toujours quelque chose de GRATUIT et y en a pour tous les goûts!

LA FAMEUSE OFFRE DE TAPIS MÉTROPOLITAIN

3 POUR 1

POUR LE PRIX DU TAPIS VOUS OBTENEZ:
- **un tapis de première qualité**
- **un sous-tapis moelleux GRATUIT**
- **l'installation professionnelle garantie à vie GRATUITE**

TOUT ÇA AUX BAS PRIX TAPIS MÉTROPOLITAIN!
RECHERCHEZ L'ÉTIQUETTE 3 pour 1

ESCOMPTES JUSQU'À

40%

Surveillez les étiquettes "Escompte " et profitez de rabais allant jusqu'à 40% sur des tapis de marques renommées dans toute une variété de styles et de couleurs.

UNE OFFRE DE CHOIX

2 + 1

Quand vous voyez l'étiquette "Aubaine", vous payez 2 v.c. au bas prix T.M. et vous obtenez la troisième **GRATUITEMENT.**

ACHETEZ	ACHETEZ
45 v.c.	**60 v.c.**
PAYEZ SEULEMENT	PAYEZ SEULEMENT
30 v.c.	**40 v.c.**

SOUS-TAPIS GRATUIT

Obtenez un sous-tapis **GRATUIT** à l'achat de n'importe quelle carpette en magasin qui saura embellir votre salon.

INSTALLATION GRATUITE

L'installation est **GRATUITE** sur tous les superbes tapis spécialement étiquetés. Parlez-en au représentant.

COUPONS DE TAPIS

2 POUR 1

Pour tout achat de deux * coupons, le moins cher est **GRATUIT.** Couvrez une pièce en beauté à très bon compte.

* coupons de 12 pi X 6 pi et moins.

25% d'escompte

Obtenez 25% d'escompte à l'achat d'un coupon * de tapis de qualité, de la couleur qui vous plaît.

* coupons de 12 pi X 6 pi à 12 pi X 15 pi.

VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX!

"La variété ça les connait eux aussi."

TAPIS Métropolitain

20 ENTREPOTS A TRAVERS LE CANADA

Service d'achat à domicile GRATUIT
327-6065

MONTREAL 6855 est, rue Jean-Talon (entre le boul. Langelier et Les Galeries d'Anjou) 254-4524
BROSSARD 1875 rue Panama (coin Taschereau à l'est du Pont Champlain)
LASALLE 1580 rue Dollard (face à David Boyer)
DOLLARD 3347 boul. des Sources (voisin de Canadian Tire
LAVAL 1775 boul. St-Martin (à l'est du boul. Le Corbusier)
LONGUEUIL 1834 chemin Chambly, 100 pi. au nord de Cure Poirier
ST-JEAN Carrefour Le Johannais 182 boul. St-Joseph
CHATEAUGUAY 109G rue d'Anjou (face à Canadian Tire)

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.
Tél.: 1-834-3297
1-834-6793
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

MALAISE DANS LA BOUCHE? EMPLOYE LE REMEDE EPROUVE FLETCHER POUR LA BOUCHE ENDOLORIE.

Pourquoi souffrir d'ulcération buccale et de douleur causée par les dentiers? Vous pouvez obtenir un soulagement rapide grâce au remède Fletcher pour la bouche endolorie. Ce remède de longue date à aider un grand nombre de personnes souffrant d'endolorissement dans la bouche et les genevives. Si les douleurs causées par les dentiers persistent, veuillez consulter votre dentiste; mais entretemps le remède Fletcher soulage la douleur. Le remede Fletcher pour la bouche endolorie est une formule qui contient une herbe soulageant la bouche endolorie depuis plus de 70 ans. Les resultats sont rapides et de longue durée. Demandez-le à votre pharmacien dès aujourd'hui Gardez-le à la portée de la main pour soulager le malaise. Si le remede Fletcher pour la bouche endolorie n'est pas disponible à votre pharmacie, veuillez envoyer $2.75 a l'attention de Maltby Brothers Limited, 22 Elrose Avenue, Toronto, Ontario M9M 2H7.

VACANCES DANS LES ÎLES À $95 PAR JOUR!

LES UNIVERSITÉS PALESTINIENNES SOUS LA BOTTE DES MILITAIRES ISRAÉLIENS

Pétition

Les autorités israéliennes d'occupation de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza ont émis le 6 juillet 1980 l'ordonnance militaire 854 qui stipule que les institutions palestiniennes d'Education supérieure relèvent désormais de la juridiction des autorités militaires et opèrent sous licence temporaire.

De plus,

1. les permis d'enseignement devront être renouvelés annuellement après approbation du Gouverneur Militaire;
2. toute personne désirant se joindre à l'une de ces institutions en tant qu'étudiant ou que professeur doit recevoir au préalable l'approbation écrite des autorités militaires;
3. le gouverneur militaire peut consulter le chef de police en ce qui concerne l'approbation de tout permis à être délivré à un individu ou à une institution.

Ces atteintes aux libertés académiques constituent une violation de l'article 4 de la Convention de Genève qui défend à toute puissance d'occupation de changer les lois en vigueur sur un territoire avant l'occupation.

En application de cette ordonnance ainsi que de certaines autres dispositions militaires, l'armée israéliaélienne a envahi à plusieurs reprises diverses universités palestiniennes, en a fermé certaines pour de longues périodes de temps, a tiré sur des étudiants non-armés faisant plusieurs victimes, et a suspendu, arrêté ou déporté plusieurs responsables universitaires.

PAR LA PRÉSENTE NOUS DEMANDONS QUE L'ORDONNANCE MILITAIRE 854 SOIT IMMÉDIATEMENT ABROGÉE.

CETTE PÉTITION A ÉTÉ SIGNÉE JUSQU'ICI PAR PLUS DE CINQ CENTS PERSONNES, DONT: de l'université de Montréal; Norma Salem, Mohammed Sfia, Monji Azabou, Rachad Antonius; de l'université Queen: Elia Zureik, Mary P. Maxwell, Gail Greer, David Neice, M.A. Qadeer; de l'université de Toronto: Michael Bodemann, Michael Marmura, Richard Blackburn; de l'université d'Ottawa: Meryn Vellinger; de l'université Carleton: Wallace Clement; du secteur collégial: N. Wassef, G. Freemantle, F. Ajami, A. Ljutic, R.S. Mayo P. Russell, A. Bedrossian, G.G. Nair, W. Whiteley, R. Lemay, A. Beaulu, Y. Geoffroy, H. Conforti, M. Desjarlais - Konstantinov, C. Roy, R. Zurif. Du MQCR: Y. Geadah, de la CEQ: Yvon Charbonneau, Jacques Boisvert, Mark Mirotchwick, Pierre-Louis Guertin, Jean-Yves Gagnon, Raynald Coulombe, Pierrette Lavoie, Marie Gagnon, Robert Bisaillon, Jean St-Denis, Denis Arsenault, Danielle Pinsonneault, André Morin, Robert Gaulin, Alice Tremblay, Simon Cliche, Luc M. Lockwell, Gilbert Plante, Claude Bourdon, André Labadie.

NOM ET SIGNATURE _____

Nous avons besoin de votre appui pour défrayer les coûts de la présente publication et pour poursuivre notre travail d'information.

Envoyez vos dons au Cercle de la Culture Arabe du Québec, C.P. 116, Succ. Outremont, Montréal, Qué. H2V 4M6

PISCINE KAYAK

Voici la piscine exclusive de Kayak qui offre plus que les piscines hors-terre et creusées connues. Voici quelques caractéristiques très précises à Kayak.

l'exclusivité

OUVERT LE DIMANCHE
De 12 h à 17 h

COMMANDEZ MAINTENANT!
Une mise de côté vous garantit une installation dès le début de la saison chaude

Un drain à conduite principale

ou fond de ses piscines. Ce drain placé au fond (A) pompe la saleté. L'écumoire de surface (B) chasse les débris flottants jusqu'au filtre (C) qui nettoie l'eau et la retourne parfaitement propre dans la piscine.

Structure Super résistante

Les piscines Kayak offrent la résistance et la technique de la structure d'un pont suspendu. Ce genre de structure réduit la rigidité tout en augmentant la résistance.

Murs ½" d'épaisseur

Revêtements d'aluminium extrudé cuit

CARACTÉRISTIQUES

- Choix de 48 modèles et grandeurs
- Structure: aluminium extrudé émail cuit
- Trottoir et patio en aluminium
- Cloture privée en fibre de verre
- Vinyle épais imprimé Terrazzo
- Filtre Jaccuzi

SERVICE A DOMICILE
Frais vires
Service 24 heures
(514) 337-0566

DOCUMENTATION GRATUITE

PISCINES UNIQ LTEE L.P. 16-05-81
Distributeur exclusif des piscines Kayak
Centre d'achats LE BAZAR
3698, chemin Cote Vertu
Saint-Laurent, Quebec, H4R 1R1

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....CODE.....TEL.....

PISCINE KAYAK

VOYEZ NOTRE PISCINE PLEIN FORMAT À NOTRE SALLE D'EXPOSITION
CENTRE D'ACHAT LE BAZAR
Ouvert aux heures habituelles du centre d'achats ainsi que le dimanche
(A L'INTERIEUR)
3698, CHEMIN COTE-VERTU
SAINT-LAURENT, QUEBEC
(Sortie 62, route Trans-Canadienne)

Avion vs cerf: saufs à bord

Un Boeing 737 de la société Nordair a frappé de plein fouet un cerf de Virginie au moment où l'avion se préparait à décoller du Greater Pittsburgh International Airport, mais la virtuosité du pilote a permis d'éviter une catastrophe, puisque aucune des 92 personnes à bord n'a subi de blessures.

En effet, le pilote Louis Gyarmathy et le copilote Jacques Robillard ont réussi à immobiliser l'avion tout juste en bout de piste, malgré l'absence du système de freins hydrauliques et du système d'inversion de la poussée, tous deux endommagés dans la collision, et le fait que les deux pneus du train d'atterrissage de droite se soient dégonflés.

Le vol 702 assurant la liaison Pittsburgh-Toronto quittait l'aéroport à 20 h 10 comme prévu jeudi soir et transportait 87 passagers ainsi que cinq membres d'équipage. L'avion filait à 140 milles/heure quand il a frappé le cerf de Virginie, tout juste en-deçà de la vitesse de décollage (150 milles/heure).

Il est à noter que le personnel de bord était composé de trois employés de bureau de la société aérienne, et malgré l'urgence de la situation, ces derniers se sont fort bien tirés d'affaires en demandant aux passagers d'adopter immédiatement toutes les mesures de sécurité préconisées dans de telles situations.

Vu l'impossibilité de redécoller, les passagers ont passé la nuit de jeudi à vendredi dans un hôtel de Pittsburgh, et ils ont été acheminés vers Toronto hier matin à bord d'un autre 737.

Selon un porte-parole de la compagnie, Ahmed Galipeau, la mise au rancart temporaire du B-737 n'entrainera pas de réactions à la chaîne sur l'horaire de la société, puisque Nordair retardera quelque peu la révision d'un B-737 qu'elle a plutôt remis immédiatement en circulation.

UN JOUR SEULEMENT

Centre 2000
boul. St-Martin ouest, Laval
sortie 9 de l'Autoroute
des Laurentides

LIGNE DE LAVAL
688-3851
LIGNE DE MONTRÉAL
336-7741

LÉON

UN DIMANCHE

PLAN BUDGÉTAIRE
BANCAIRE

JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION

SUR LES FINS DE SÉRIES: LITERIE, MATELAS, SOMMIER-CAISSE, SOMMIERS • SUR LES LITS: QUANTITÉS LIMITÉES — DÉPÊCHEZ-VOUS!

SOLDE ANNUEL DE LITERIE RÉPUTÉE

SALLE DE SÉJOUR MODERNE 2 PIÈCES $497.24

CHAMBRE À COUCHER COLONIALE FINI PIN 3 pièces $598

BIBLIOTHÈQUES	CHAISES BASCULANTES VINYLE	CANAPÉS-LITS	SALLE À MANGER PROVINCIAL FRANÇAIS	CHIFFONNIER DE CHAMBRE À COUCHER
TANT QU'IL EN RESTERA $28.88	TANT QU'IL EN RESTERA $88	Avec matelas pour lit deux personnes $257	7 pièces seulement $796	TANT QU'IL EN RESTERA $48.88

PLUS DES CENTAINES D'AUTRES «MEUBLES ET APPAREILS MÉNAGERS OFFERTS À PRIX SPÉCIAL

POUR L'ULTIME · HOMME

HENRI VEZINA 243 A BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 669-1751

POUR AVOIR DE L'ARGENT

Trudeau invite les provinces à aller voir Lougheed

OTTAWA — Se portant à la défense de sa politique énergétique, le premier ministre Trudeau a invité, hier, les provinces consommatrices à aller quêter des compensations auprès de Peter Lougheed si elles sont prêtes à payer plus cher pour le pétrole domestique.

PAUL LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

Il n'y a pas si longtemps, a dit en substance M. Trudeau, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, les provinces consommatrices trouvaient «qu'on en donnait trop à Lougheed». Maintenant que «la nouvelle théologie des droits provinciaux prévaut sur le bon sens», elles demandent que le prix du pétrole albertain soit relevé, mais elle s'attendent à être compensées par Ottawa, bien conscientes de l'impact que cela aura sur leur propre économie. La réponse de M. Trudeau est on ne peut plus claire: Ottawa n'a plus un sou. Les provinces devront donc cesser leurs «pelerinages» à Ottawa et trouver le chemin d'Edmonton.

Par la même occasion, le premier ministre s'en est pris à son homologue de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, qui reprochait récemment à Ottawa, dans une lettre, d'enfreindre les droits des provinces en s'appropriant comme «Terres du Canada» le pétrole et le gaz au large des côtes, par le biais de la politique nationale de l'énergie instaurée par le ministre Marc Lalonde.

Indiquant que son bureau est à mettre au point la réponse officielle qu'il fera parvenir sous peu à M. Buchanan, le premier ministre Trudeau a reproché à son homologue néo-écossais d'avoir lui-même déchiré, il y a trois ans, une entente administrative sur les richesses naturelles sous-marines à laquelle Ottawa et les provinces de l'Atlantique en étaient arrivé.

Si M. Buchanan a maintenant des remords, a laissé tomber, sarcastique, M. Trudeau, le gouvernement fédéral serait tout à fait disposé à signer une nouvelle entente de cette nature plutôt que de se retrouver devant les tribunaux.

Pas de députés en Angleterre avant le jugement de la Cour suprême

OTTAWA (PC) — Il n'est pas question qu'Ottawa envoie des députés rencontrer leurs homologues britanniques pour les informer de la question constitutionnelle avant que la Cour suprême ait rendu son jugement.

C'est du moins l'assurance qu'a fournie hier le premier ministre Trudeau au cours d'une conférence de presse. Il commentait ainsi une recommandation faite la veille par le député libéral d'Hochelaga- Maisonneuve, M. Serge Joyal.

Selon M. Joyal, qui revenait d'un voyage de 18 jours en Grande-Bretagne, où il a rencontré une centaine de parlementaires britanniques, il était urgent que les parlementaires canadiens aillent faire des représentations auprès des députés de Westminster afin de les mieux informer de l'état de la question constitutionnelle.

«D'ici à ce que la Cour suprême ait rendu son jugement, d'indiquer le premier ministre, je ne crois pas que nous soyons disposés à donner suite à une telle recommandation».

«Il est certain qu'à l'occasion, des délégations amènent les députés canadiens à aller là-bas où ils font ce genre de travail», a-t-il ajouté, précisant que le gouvernement n'avait pas envisagé de permettre de telles représentations sur une base systématique.

Toutefois, une fois que la Cour suprême aura rendu son jugement, si le gouvernement se rendait compte que les Britanniques semblaient mal comprendre la situation canadienne, «nous jugerons peut-être à ce moment-là utile d'envoyer des gens pour les informer, mais d'ici là nous attendons», a-t-il conclu.

PIERRE DE BANÉ:

La Belgique et le Canada font face à des défis semblables

BRUXELLES (Reuter) — M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale en visite en Belgique, a déclaré hier que les deux pays, abritant chacun deux communautés linguistiques, faisaient face à des défis semblables au-delà de leurs problèmes spécifiques.

Le ministre canadien a dit s'être entretenu avec les responsables belges de questions relatives au développement des régions. La situation diffère sur ce plan d'un pays à l'autre, a-t-il dit, parce que des secteurs industriels comme celui de l'acier sont placés au Canada sous le contrôle des provinces et en Belgique sous celui du gouvernement central.

M. de Bané, qui est aussi chargé des Affaires francophones au sein du gouvernement fédéral, a évoqué l'usage de deux langues dominantes dans chaque pays et les changements introduits par les banques terminologiques et les traductions par ordinateurs.

Le Canada souhaite encourager, a-t-il dit, les relations entre la province de Québec et la Wallonie francophone.

AIR CANADA VOUS OFFRE CE QUI SE FAIT DE MIEUX

SERVICE CONNAISSEUR SERVICE

au tarif de la classe économique

EDMONTON
CALGARY
VANCOUVER
PARIS
LONDRES
ZURICH

et maintenant

LOS ANGELES
SAN FRANCISCO
DALLAS
HOUSTON

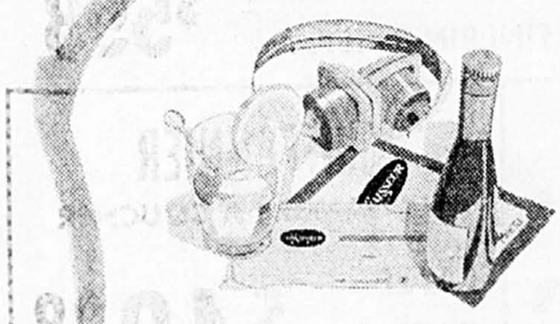

Air Canada est la seule ligne aérienne à vous faire profiter du Service Connaisseur, au tarif de la classe économique, vers 4 destinations aux États-Unis, avec départ de Montréal: Houston, Dallas, Los Angeles et San Francisco. Ces nouvelles destinations viennent s'ajouter à la brochette de vols longs-courriers sur lesquels vous bénéficiez déjà du Service Connaisseur (MC) d'Air Canada.
Le Service Connaisseur d'Air Canada, c'est plein d'avantages pour vous: un comptoir d'enregistrement distinct; embarquement avec les passagers de 1re classe; un premier choix de menus, de revues et journaux; un casque d'écoute haute-fidélité plus confortable; un fauteuil libre à côté du vôtre, si possible; et même les consommations sont incluses.

Somme toute, c'est la vraie détente. Ce qui se fait de mieux, au tarif de la classe économique!

Air Canada va toujours plus loin pour vous. Air Canada est la première ligne aérienne à vous offrir le Service Connaisseur vers autant de destinations au Canada, en Europe et aux États-Unis.
Voyez Air Canada ou votre agent de voyage, pour profiter du Service Connaisseur d'Air Canada vers Houston, Dallas, Los Angeles et San Francisco.

(MC) Service Connaisseur est une marque de commerce d'Air Canada

AIR CANADA

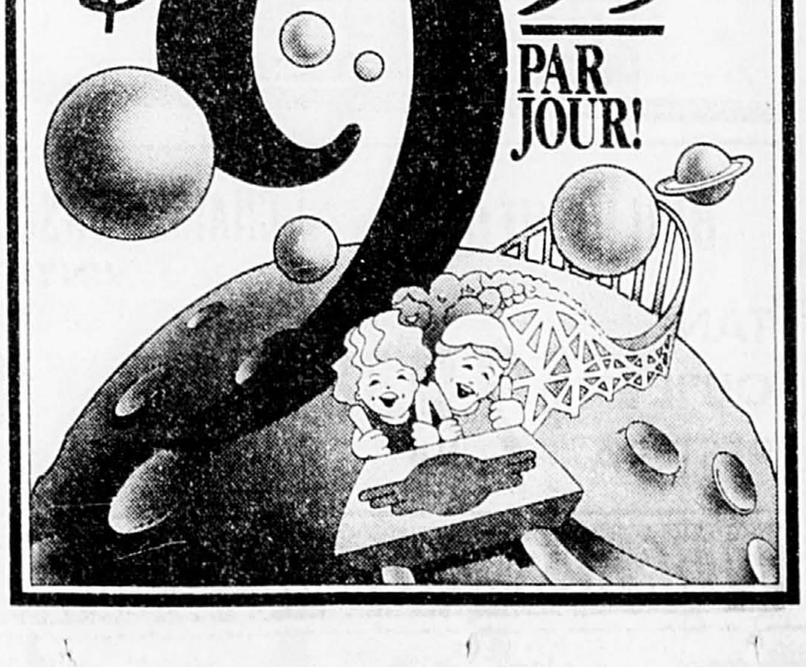

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

EN VRAC

Visite des centrales d'Hydro-Québec

Hydro-Québec invite le public à visiter ses centrales au cours de l'été.

A quelques kilomètres de Montréal, outre la centrale de Beauharnois que l'on peut visiter de 9h à 16h à longueur d'année, les centrales de Carillon et de Rivières-des-Prairies seront ouvertes au public aux mêmes heures qu'à Beauharnois, mais du 18 mai au 7 septembre seulement.

Pour la première fois cette année, le public pourra bénéficier de visites avec guide à la centrale thermique de Tracy, située à 72 kilomètres en aval de Montréal, à 10h, 11h, 13h30 et 15h, tous les jours de la semaine, du 1er juin au 7 septembre.

Dans la région de Trois-Rivières, on peut visiter la centrale nucléaire de Gentilly 2, à 10h, 11h, 13h, 14h et 15h, tous les jours, du 1er juin au 7 septembre.

D'autres installations de la Mauricie, plus anciennes et plus conventionnelles seront ouvertes du 26 mai au 13 septembre, à 9h30, 11h, 13h et 15h. Il s'agit du complexe Shawinigan où l'une des plus vieilles centrales du Québec demeure en service et la centrale de La Tuque.

Sur la Rive-Nord, le barrage Daniel-Johnson construit sur la rivière Manicouagan et la centrale Manic 5, ainsi que les ouvrages de Manic 2 et 3 seront ouverts au public du 13 juin au 30 août (pour heures des visites: 418-296-7902).

Aux Îles-de-la-Madeleine, on peut visiter la centrale eolienne qui y a été érigée, ainsi que la centrale thermique des îles, de 9h à 16h, tous les jours, du 24 juin au 1er septembre.

Dans tous les cas, il est nécessaire de faire des réservations pour les groupes de 10 personnes ou plus auprès du service des relations publiques de la région.

On peut se procurer un dépliant explicatif de ce programme de visites en téléphonant au numéro 289-2304 ou encore en écrivant à Hydro-Québec, relations collectivités, vice-présidence information, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal H2Z 1A4.

Rebirth

Un séminaire d'illumination intensive comportant deux séances de rebirth en groupe se tiendra à Sainte-Agathe, avec l'animatrice Claudette Arindam, les 22, 23 et 24 mai, à l'auberge d'Ivry sur le Lac. Les participants ne doivent pas fumer au cours du week-end, ne prendre ni alcool ni café, ne se nourrir que de fruits, salades, soupes, jus et tisanes. Le thème de la session est «Qui es-tu?». Renseignements: Claudette Arindam (514) 523-3072.

Kermesse

Le centre communautaire et culturel Bois de Boulogne tiendra sa Kermesse annuelle les 23 et 24 mai 1981. L'entrée est gratuite. Il y aura entre autres: Snack bar, foire, marché aux puces, bazar, amusements, discothèque, prix de présence. Samedi (23 mai): de 12 h p.m. à 2 h a.m. Dimanche (24 mai): de 10 h à 16 h p.m. Pour information, téléphoner au numéro: 332-5021.

Danse contact improvisation

Le groupe Catpoto organise un stage intensif de danse «contact improvisation» qui explore la communication entre des danseurs qui partagent poids, élan et équilibre. Il y aura également des coures de danse contemporaine selon la méthode Jo Lechay; des cours de tai chi (un ancien art martial chinois). Le tout se déroulera du 24 mai au 13 juin. En week-end, des spectacles et des démonstrations seront présentés à Tangente, 1596, boulevard Saint-Laurent et au pavillon Mont-Royal, 265 ouest, rue Mont-Royal. Renseignements: Gurney Bolster, (514) 935-8473.

Appel aux écoliers qui changeront de quartier

Les élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui devront changer d'école en septembre prochain par suite d'un déménagement sont priés de se présenter à leur nouvelle école avant le 15 juin 1981. Ceci s'applique aussi aux élèves qui pour diverses raisons ne se sont pas inscrits lors des inscriptions officielles du mois de mars. Les élèves pourront se présenter à leur nouvelle école du lundi au vendredi entre 09: 00 et 11: 30 et entre 13: 00 et 16: 00. Ils sont priés d'apporter avec eux leur plus récent bulletin scolaire.

On peut consulter l'annuaire téléphonique Bell aux pages 431 et 432 pour connaitre les nom et adresse de l'école primaire ou secondaire située dans le secteur du nouveau domicile.

Foi et famille

Le Service incroyance et foi, un organisme qui favorise le dialogue entre chrétiens croyants, non-croyants et distants, organise un colloque sur les problématiques de la transmission de la foi dans et par la famille, les 22 et 24 mai, au collège André-Grasset. Renseignements: 735-1565.

Appel pour les amputés

La Fédération d'entraide aux nouveaux amputés du Québec tient une campagne de financement pour venir en aide aux personnes qui doivent réapprendre à fonctionner après l'amputation d'un ou plusieurs membres.

Pour renseignements et contributions: 445, rue Saint-François-Xavier, Montréal H2Y 2Y1; téléphone: 845-7463.

EXPOSITIONS

Galerie Impression 2 (4624, St-Denis) — Peintures de H. Masson, J.C. Granchère, A. Rousseau, G. Delfosse, R. Pilot et R. Burton. Du mar. au sam., de midi à 18:00.

Galerie Jourdan (1234, Bishop) — Oeuvres de Michel Pellus, Mario Roy, Daniel Bernard, Rosengarten et Jean-Pierre Chartier. Du lun. au sam., de 10:00 à 17:30.

Galerie La Canadienne (900 ouest, Dorchester) — Artistes de la galerie. Lun., de 12:30 à 17:30. Mar., mer., sam., de 11:00 à 17:30. Jeu., ven., de 11:00 à 21:00.

Galerie La Lanterne (1191, Mackay) — Oeuvres de Marc A. Fortin, Goodrich Roberts, Georges Y. Boka, Jacqueline Dorais, Fernand Dorais, Lionel Banks, Maria Huldshinski et Narcissis Poirier. Du mer. au dim., de 13:00 à 21:00.

Galerie La Murée (839 est, Sherbrooke) — Oeuvres de Richard Kemire.

Galerie l'Aquatinte (4933, de Grand-Pré) — Aquarelles de Dominique Gagnon. Du mer. au sam., de midi à 18:00. Dim., de 13:00 à 16:00.

Galerie Laure (2115, de la Montagne) — Peintures et sérigraphies de Lafontaine. Auj., de 11:00 à 17:00.

Galerie Lippel (1324 ouest, Sherbrooke) — Art pré-colombien du Pérou et du Mexique. Sculptures Inuit. Du mar. au ven., de 11:00 à 17:30. Sam., de 11:00 à 17:00.

Galerie Ludovic (1390 ouest, Sherbrooke) — Oeuvres de A. Rousseau, F. Labelle, R. Simpkins, B. Bobak, A. Tatossian, P. Brien, A. Besse et T.K. Thomas.

Galerie Martal (1460 ouest, Sherbrooke) — Peintures de Fernand Labelle. Du lun. au sam., de 10:00 à 17:00. Jusqu'à jeu.

Galerie France Morin (42 ouest, Ave des Pins) — Dessins de Betty Goodwin.

Galerie Motivation V (1447, Bleury) — Oeuvres de Richard Slye, Jeronimo, Francine Chainé et Wilfrid Joseph. Du mer. au dim., de midi à 18:00.

Galerie Parenthèse (941 est, Marie-Anne) — Aquarelles de Gilles Lepage. Tous les jours de 13:00 à 17:00, sauf lun. et mar.

Galerie Pelletier (1030 est, Henri-Bourassa) — Peintures et sérigraphies d'artistes québécois. Mar., mer., de 13:30 à 17:30. Jeu., ven., de 13:30 à 17:30 et de 19:00 à 21:00. Sam., de 13:30 à 17:30.

Galerie Photo Progrès (4114 ouest, Ste-Catherine) — Photographies de Marek Habbas. Du lun. au jeu. de 9:00 à 18:00. Ven. de 9:00 à 19:00.

Galerie Port-Maurice (5345 est, Jarry) — Aquarelles de Renée-Louise Lamontagne et peintures de Stéphane Roy. Du mar. au ven., de 13:00 à 16:00 et de 19:00 à 22:00. Sam., dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie Powerhouse (3738 St-Dominique) — Grande galerie: à compter de mar., peintures et dessins de Sharron Zenight Corne. — Petite galerie: à compter de mar.: peintures de Mary Milne. Du mar. au ven., dim., de midi à 17:00. Sam., de 11:00 à 17:00.

Galerie Retro 848 (848 est, Marie-Anne) — Photographies d'André Baillargeon. Jusqu'à jeu.

Galerie Don Stewart (1460 ouest, Sherbrooke) — Oeuvres de Chaki. Du mar. au ven., de 10:00 à 17:30. Sam., de 10:00 à 17:00.

Galerie Stone House (4600, boul. des Sources, Dollard - des - Ormeaux) — Oeuvres de Raymond Roy, P. Montpellier, J. Gauthier et Laliberté. Du mar. au sam., de 10:00 à 17:00. Dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie Treize (4015, Drolet) — Oeuvres de Denis Demers et Sonia Delaunay. Du mar. au dim., de midi à 18:00.

Galerie Theo Waddington (1490 ouest, Sherbrooke) — Peintures de Kenneth Noland, pastels et aquarelles de Margot Adair. Du mar. au ven., de 10:00 à 17:30. Sam., de 10:00 à 17:00.

Galerie Watson (1434 ouest, Sherbrooke) — Peintures de Denis Bourgeois. Se termine auj.

Graff (963 est, Rachel) — Sérigraphies de Lorraine Dagenais. Du lun. au ven., de 10:00 à 17:00. Sam., de midi à 17:00.

La Chambre Blanche (226 est, Christophe-Colomb) — Exposition «Points de vue». Auj. et dem.

La Petite Galerie (296 ouest, St-Paul) — Salle 2: Artistes de la galerie. A compter de mer.: photographies de Luc Desaulniers. Du mar. au ven., de 11:00 à 17:00.

Trattoria Dai Baffoni (11, Dante) — Photographies de Claire Beaugrand - Champagne). Auj. et dem.

VEHICULE (307 ouest, Ste-Catherine) — Oeuvres de Darrell Legge. Se termine auj. A compter de mar.: oeuvres de Daniel Guimond.

CABARETS

Bijou (300, Lemoyne) — Lise Beaudoin. Lun. et mar., 22:00, minuit.

Café Be-Bop (317 est, Ontario) — Johanne Des Forges. Auj. et dem., 22:00, minuit, 1:30.

Coin Tropical (485 ouest, Sherbrooke) — Daniel Picot. Lun., 20:30.

Montreal Aeroport Hilton (12505, Côte de Liesse) — Le groupe Welcome. Auj., 22:30, minuit 30. À compter de mar.: Mardi gras. Jusqu'au 30 mai.

Le Reine-Elizabeth (Salle Bonaventure) — La revue Crazy Horse II: du lun. au sam., 21:30, 23:30. (Bar Panorama, Altitude 737) — Weli Riy-Ves. Tous les soirs de 17:00 à 19:00.

EN PERMANENCE

Aquarium de Montreal, La Ronde, île Sainte-Hélène. 872-4656. Pavillon Alcan, sur semaine, de 10h à 17h; en week-end, de 10h à 22h.

Bourse de Montréal, 800 place Victoria, (871-2453); du lundi au vendredi, à 10h, 11h, 13h30 et 14h30. Réservation nécessaire.

Centre commémoratif de l'Holocauste, 5151, chemin de la Côte Sainte-Catherine: expositions historiques et présentations audio-visuelles sur la Seconde Guerre Mondiale. «Résistance spirituelle», une exposition d'oeuvres d'art réalisées par les victimes des nazis. Ouvert le dimanche de 11h à 16h; du mardi au jeudi, de 13h à 16h. Visites de groupes: téléphoner au 735-3541, poste 221.

Centre d'art du Mont-Royal, 1260, chemin Remembrance, ouvert tous les jours de 10h à 20h.

Château Ramezay, Musée ethnographique, 280 est, rue Notre-Dame, ouvert tous les jours, excepté le lundi, de 10h à 16h30. Démonstration d'artisanat traditionnel et visites commentées en semaine pour les groupes qui en font la demande.

Eglise Notre-Dame, place d'Armes (949-1070), tous les jours, de 6h à 18h. Entrée libre.

Gesù, dans le hall de la salle du Gesù, 1200, rue Bleury (métro Place-des-Arts), la «Porte ouverte» accueille ses visiteurs de 9h30 à 17h, sauf le samedi après-midi et le dimanche. Organisée par l'équipe jésuite du Gesù et le Centre diocésain du Renouveau charismatique de Montréal, la «Porte ouverte» comporte une salle de lecture, un service de librairie et des prêtres disponibles pour accueillir les personnes qui aimeraient causer, discuter d'un problème, se confesser ou simplement prier avec quelqu'un (871-1639).

Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke (872-3455), tous les jours de 9h à 18h. Entrée libre.

Jardin des Merveilles, parc Lafontaine (872-2815), ouvert tous les jours 10h au crépuscule; spectacles d'otaries plusieurs fois par jour.

Maison André-Benjamin Papineau, 5475 ouest, boulevard Saint-Martin, Chomedey Laval. Ouvert tous les jours de 9h à 21h. Entrée gratuite. Renseignements et réservations pour groupes: 681-6323.

Maison de la Poste: une équipe d'animation organise des visites guidées renseignant sur la philatélie et le système postal, au 640 ouest, rue Sainte-Catherine, du lundi au vendredi, sur réservation seulement: 283-4185. Entrée libre.

Maison du Calvet, meubles anciens du Québec, 401, rue Bonsecours (845-4596), du mardi au samedi, de 10h à 16hûe; les dimanches, de midi à 16h45. Entrée gratuite.

Maison Lenoblet du Plessis, 4752, boulevard Marie-Victorin (route 132), à Contrecoeur (514-587-2200), jusqu'au 21 juin, tous les dimanches, de 13h à 17h; monument historique; artisanat; diaporama sur le Contrecoeur ancien. Entrée gratuite.

Musée militaire et maritime, Vieux Fort, île Sainte-Hélène (861-6738), tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 17h; expositions ayant trait à l'histoire coloniale canadienne: jusqu'au 5 juillet, exposition itinérante du Musée national de l'Homme, «Habitat de castor».

Musee historique canadien (Musée de cire), 3715 chemin Queen Mary (738-5959), tous les jours, de 9h à 17h-30. Frais d'entrée.

Musée historique de l'électricité, 440, chemin Chambly, Longueuil. Téléphone: 677-5733. Du mardi au vendredi, de 10h à 17h (fermé de midi à 13h); les samedis et dimanches, de 11h à 17h. Frais d'entrée. Réservations pour groupes et visites guidées.

Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, 431, boulevard Roche, Vaudreuil (514) 455-2092; eu mercredi au dimanche, de 14h à 21h; collection d'objets ethnographiques; salle de mystères et curiosités; jusqu'au 5 juillet, exposition sur le phénomène de la Bible. Frais d'entrée.

Planétarium Dow, 1000 ouest, rue Saint-Jacques (872-4530); spectacles français, mardi et jeudi, 12h15 et 21h-30; mercredi et vendredi, 14h15 et 21h-30; dimanche, 13h, 15h30, 16h30, 21h30. Jusqu'au 31 mai: «Le grand alignement planétaire».

Horaire des spectacles page C 16

HORS MONTRÉAL

Galerie Basque (1402, St-Germain ouest, Rimouski) — Oeuvres de Charles Bégin, Benoit Simard, Armand Côté, Bruno-Lord et Lars Larsen. Jusqu'au 24 mai.

Galerie Michel Bigue (315, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts) — Oeuvres de Fritz Brandtner, Bertram Brooker et Lionel L. Fitzgerald. Jusqu'au 24 mai.

Galerie Max Boucher (Collège de Joliette, 20, sud, St-Charles) — Peintures de Monique Duguay. Mar., mer., jeu., de midi à 13:00 et de 19:30 à 21:30. Dim., de 14:00 à 17:00. Jusqu'au 31 mai.

Galerie Bouvier (15, de l'Église, Ste-Thérèse) — Oeuvres de Ayotte, Bruni, Iacurto, Richard, Cantin, Jérôme, Côté, Mauro, Gagnon, Le Sauteur. Mer., de 14:00 à 18:00. Jeu., ven., de 17:00 à 21:00. Sam., de midi à 18:00. Dim., de 15:00 à 19:00.

Galerie Brien (21, boul. Brien, Repentigny) — Peintures de Michel Lapensée. Mer., sam., dim., de 13:00 à 17:00. Jeu., ven., de 13:00 à 21:00. Jusqu'au 7 juin.

Galerie Calligrammes (205, Rideau, Ottawa) — Peintures, gravures et vitraux de Dominique Carpentier. Jusqu'au 2 juin.

Galerie de la Compagnie Rothmans (10, Farwell, Sherbrooke) — Oeuvres de Denis Martel. Jusqu'au 28 mai.

Galerie des Arts populaires (28, Côte St-Louis ouest, Blainville) — Oeuvres de Arthur Côté. Jusqu'au 29 mai.

Galerie Environnement (991, Chemin Richelieu, Beloeil) — Artistes de la galerie. Sam., dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie Les Deux B (946, du Rivage Saint-Antoine-sur-Richelieu) — Oeuvres de Philippe Bellefleur et Rusdi Genest. A compter de dem., oeuvres de Monic Thouin-Perrault. Du mer., au dim., de 14:00 à 22:00.

Galerie Frederic Palardy (1170, Victoria, St-Lambert) — Oeuvres de Paul Livernois. Auj. de 9:00 à 18:00. Dem., de 13:00 à 17:00.

Galerie Zanettin (28, Côte de la Montagne, Québec) — Oeuvres de Jean-Guy Barbeau. Du mer. au sam., dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 30 mai.

Manoir de Tonnancour (864, des Ursulines, Trois-Rivières) — Céramiques et poteries de Robert Fortier. Jusqu'au 7 juin.

Musée Pierre Boucher (858, Laviolette, Trois-Rivières) — Exposition «P.V. Ayotte — cent ans d'histoire». Tous les jours de 14:00 à 16:00 et de 19:00 à 21:30. Jusqu'à mer.

Musée Laurier (16 ouest, Laurier, Arthabaska) — Oeuvres de Maryse Gosselin, Micheline Huard et Pierre Tessier. Du mar. au ven., de 9:00 à midi et de 13:30 à 17:00. Mer., de 19:00 à 22:00. Sam., dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 31 mai.

Au Vieux Fort (120, St-Jean, Laprairie) — À compter de dem., peintures de Gérard Beauchamp. Jusqu'au 22 mai.

ARTISANAT

Agence culturelle Mistra (4150, Denis-Papin) — Peintures d'Hélène Blain, Jean-Yves Mercier, Lise Lavoie et Chantal Lévesque. Sam., dim., de midi à 17:00. Jusqu'au 30 mai.

Art Conseils inc. (1640 ouest, Sherbrooke) — Peintures de Raymond C. Bourque. Jusqu'au 27 mai.

B.C.P. (4155, Brodeur, Sherbrooke) — Peintures et gravures de Monique Voyer. En sem., de 9:00 à 18:00. Sam., dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'à ven.

Bibliothèque Rosemont (3131, Rosemont) — Photographies de Shin Sugino. Auj. et dem.

Books and Things (900, du Village, Morin Heights) — À compter de dem., peintures de Florence Bryson McMaster. Jusqu'au 31 mai.

Boutique Soleil (430, Bonsecours) — Verreries de Luc Deschamps. Jusqu'au 25 mai.

Café Le Fantoche (856 est, Sherbrooke) — Photographies de Réal Pelletier et Pierre Turcotte. Du lun. au sam., de 10:00 à 3:00. Jusqu'au 23 mai.

Cantrakon (Mont Ste-Marie) — Aquarelles d'Audrey Ross. Jusqu'au 30 mai.

Centrale d'artisanat du Québec (1450, St-Denis) — Céramiques de Goyer Bonneau. Jusqu'au 23 mai.

Centre Saydye Bronfman (5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine) — À compter de dem. 3e Biennale de la peinture. Jusqu'au 5 juillet.

Centre culturel de Drummondville (175, Ringuet) — Gravures de Janine Leroux-Guillaume. Auj., de midi à 18:00.

Centre culturel de Pointe-Claire (176, Lakeshore Road) — Photographies de Eric Daudelin. Du mar. au ven., de 14:30 à 16:30. Lun., mer., de 19:30 à 21:30. Sam., de 14:00 à 17:00. Dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 23 mai.

Centre culturel de Saint-Lambert (574, Notre-Dame) — Vitraux de Suzan Vachon, tapisseries de France Bergeron-Richer. Auj., et dem., de 13:00 à 17:00. Lun., mar., de 13:00 à 22:00.

Centre culturel de Verdun (5955, Bannantyne) — Photographies de Louise Pelland. Lun., mar., mer., jeu., de 9:00 à 17:00 et de 19:00 à 21:00. Ven., de 9:00 à 17:00. Dim., de 14:00 à 17:00.

Centre d'art du Mont-Royal (1260, Remembrance) — Oeuvres de Frère Jérôme. Tous les jours de 8:00 à 23:00. Jusqu'au 31 mai.

Centre des arts visuels (350 av. Victoria) — Céramiques de Paul Mathieu et Jano Blackburn. Jusqu'au 23 mai.

Centre national d'Exposition (Jonquière) — Exposition «Expressions artistiques de la Sagamie». Jusqu'au 31 mai.

Centre d'art Alfred Dallaire (2159 est, boul. St-Martin, Laval) — Oeuvres de Yvon Coderre. Tous les jours de 10:00 à 21:00. Jusqu'au 22 mai.

Château Montebello (Montebello) — Fusains, aquarelles et peintures de Jacques Huot. Sculptures de Pranas Balbuonis. Serigraphies de Bernard Beaudry. Sam., de 9:00 à midi et de 13:00 à 17:00, de 19:00 à 22:00. Dim., de 9:00 à midi et de 13:00 à 16:00.

Le Club des arts (1410, Guy, suite 15 et 16) — Aquarelles de Helmut Gerth. Jeu., de 11:00 a 17:00. Ven., de 11:00 à 21:00.

Galerie des Artisans du meuble québécois (88 est, St-Paul) — À compter de jeu.: Peintures et poteries de Suzanne Arsenault. Jusqu'au 21 juin.

Galerie Le Gobelet (8405, St-Laurent) — Peintures de Pierre-Paul Rioux. Jusqu'au 23 mai.

Galerie Watson (1434 ouest, Sherbrooke) — Peintures de Denis Bourgeois. Se termine auj.

Guilde canadienne des metiers d'art du Québec 2025, Peel) — Verre soufflé de John Ladouceur, Ruth Thiessen et Kathryn Thomson. Se termine auj.

Hôpital Maisonneuve — Oeuvres de 25 artisans d'Anjou. Mar., à compter de 19:00. Mer., de 13:00 à 20:00. Jeu., de 10:00 à 20:00.

Institut Goethe (Place Bonaventure) — Oeuvres de Georg Mühleck. Du lun. au ven., de 10:00 à 18:00. Jusqu'au 29 mai.

Maison Andre-Benjamin-Papineau (5475, boul. St-Martin ouest) — Exposition «Réalisme». Tous les jours de 9:00 à 21:00. Jusqu'au 24 mai.

Maison de la Francite (72, Côte de la Montagne, Québec) — Photographies de Roland Jouve et peintures de Georges Renaert. Auj. et dem., de 13:00 à 18:00.

Maison Louis-H.-Lafontaine (314, Marie-Victorin) — Peintures de Denise Latendresse Lower. Poteries de Monique Drouin. Du mer au dim., de 14:00 à 16:00 et de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 5 juin.

Musee de Laprairie (249, Ste-Marie) — Aquarelles de Laurette Blouin. Mer., jeu., ven., sam., dim., de 13:00 à 17:00.

Musée Marsil (349, Riverside Drive, St-Lambert) — Les cerfs-volants de Claude Thibaudeau. Du mar. au ven., de 11:00 à 16:00. Sam., dim., de 14:00 à 17:00. Jusqu'au 24 mai.

Oratoire St-Joseph — Gravures d'Alphonse Mucha. Tous les jours de 10:00 à 17:00. Jusqu'au 2 nov.

Place Ville-Marie (Hall Alcan) — Peintures de R. Deforme et G. Leblanc. Auj. et dem.

Au Vieux Fort (120, Chemin St-Jean, Laprairie) — Peintures et émaux sur cuivre de Lucy Walker.

Verre d'Art (1518 ouest, Sherbrooke) — Oeuvres de Martha Henry. Jusqu'au 22 mai.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 12:30

TÉLÉ-BILLARD

Ce tournoi de billard, en provenance de Québec, met aux prises les meilleurs joueurs du Québec. Cette semaine Gaston Leblanc affronte Jean-Pierre Bolduc.

20 26 17:00

SOUPIR ET VARIATION

Emission conçue pour les enfants dans le but de faire connaître la musique par le biais de l'histoire et de l'expression corporelle. Le thème de la semaine est: «L'oiseau» et Nicole Filiotrault, l'animatrice raconte l'histoire de Pierre et le Loup aux enfants.

Franco Nuovo (notre photo), chroniqueur du volet cinéma, d'Arts Québec, reçoit Jean-Louis Baudou, cinéaste québécois et récipiendaire d'un prix au concours «La course autour du monde» présentee à Radio-Canada. À voir au canal 29 à 7h00, 13h00 et 19h00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 LA BONNE HABITUDE — Conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.

07:15 COMMUNIQUÉS — De la Société des Sports du Québec.

07:30 LA BONNE HABITUDE

07:45 COMMUNIQUÉS

08:00 NATATION — Finale collégiale AA. 26 épreuves.

09:30 INTER-CROSSE — Tournoi Pee-Wee. Longueuil vs Anjou.

11:00 BADMINTON

12:30 TÉLÉ-BILLARD — Voir encadré.

14:30 GYMNASTIQUE

16:00 VOLLEYBALL — Finale collégiale AAA. Nord-Ouest vs Chicoutimi.

17:30 EN COURANT LES BOIS

18:30 SOCCER — Tournoi de sélection régionale de Sherbrooke.

20:00 LE FOU DU ROI — Tournoi d'échecs. Igor Ivanov vs Jonathan Berry.

23:00 BOWLING — Participants: Jacques Corriveau, René St-Laurent et Joseph Canicchio.

ENFANTS ET JEUNESSE 26

10:45 AU PAYS DES MERVEILLES — Kebekio et le Petit Poucet.

11:00 CLÉ DES CHAMPS — Les annuelles.

11:30 MUSTI — Dessins animés.

11:45 PILIS — Dessins animés.

12:00 1.2.3.4.

12:15 MILLE ET UNE IMAGES — «La sécurité sur la rue».

12:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN — Bricolage «Marionnette avec un bas (sourís).

13:00 1.2.3.4.

13:15 JOUONS ENSEMBLE — Dessin — «Le mouton».

13:30 GUSTAVE — Dessins animés.

13:45 FAIS DODO

14:00 SOUPIRS ET VARIATIONS — Voir encadre.

14:30 FILMS ENFANTS — • Chapiteau sous les arbres • Il était 3 p'tits cochons

15:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL — Mlle Clef de Sol et son invité nous parlent des coutumes et des traditions du Liban. Chants et danses avec les enfants.

16:00 MUSTI — Dessins animés.

16:15 MILLE ET UNE IMAGES — La sécurité à l'école.

16:30 ENFANTS DU THÉÂTRE — 1re partie: «Sculptures» 2e partie: «Qui suis-je? Où suis-je?»

17:00 SOUPIRS ET VARIATIONS — Voirencadre.

17:30 LES OURSONS — Dessins animés

17:45 JOUONS ENSEMBLE — Reprisede13:00,

18:00 ENFANTS DU THÉÂTRE — Reprise de 16:30.

18:30 CLIN D'OEIL — Aux animaux: Les tortues. A la nature: Survie en forêt

19:00 TONTON ROCKY — La Maternelle de l'école de St-Canut. Chanson: «Il était un petit navire». Théorie musicale: La portée, la clef de sol, gamme de do

19:30 LES ORALIENS

20:00 1.2.3.4.

20:15 JOUONS ENSEMBLE — Mime.

20:30 GUSTAVE — Dessins animés.

20:45 FAIS DODO

COURS 15 24

08:00 SANTÉ ET CHIROPRATIQUE — EXAMEN ET TRAITEMENT CHIROPRATIQUE. Démonstration en clinique des examens nécessaires à un bon diagnostic. Invité: Dr. Danielle Couture.

08:30 COMMUNIQUÉS

09:00 RÊVES ET RÉALITÉS DU VOYAGE — LE CANADA. Panorama des immensités du Canada. Invités: Serge Emelyanov et Bernard Beauchesne.

09:30 PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT — Les relations familiales à l'adolescence. Animateur: Clovis Théberge. Invité: Roland Morin.

10:00 ANGLAIS POUR TOUS

11:00 D'UN POINT À L'AUTRE — POINTS DE REPRISE: Reprise simple en cerceau, en quicance, roues.

*Entre 8 heures et 11 heures, les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 29

11:00

ARTS-QUÉBEC: VOLET TÉLÉVISION

Minou Pétrowski discute avec Serge Arseneault, commentateur de sport à Radio-Canada. On parle de sport bien sûr et de la carrière de Serge Arseneault. En reprise à 17:00 et à 23:00.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9

22:00

MUNICIPALITÉS 81

L'émission d'aujourd'hui porte sur l'adolescence exploitée à l'intérieur du dossier «Les enfants oubliés». Jean Lamoureux, l'animateur, reçoit Denis Boivin conseiller à la Protection de la jeunesse. Johanne Doucet nous fait part d'experience d'adolescents et nous entendrons le témoignage de deux ex-prostituées. En reprise mercredi le 20 mai à 22:00.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Câblevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	65 [illegible]
Télécâble des Mille Iles	471-2[illegible]

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus

Atlanta requiert les services de Ronald Gregory

LONDRES (AFP) — Le chef de la police du Yorkshire (Nord de l'Angleterre), M. Ronald Gregory, qui pendant 5 ans a mené l'enquête contre «l'éventreur du Yorkshire», a été invité à collaborer aux recherches à Atlanta (Georgie - État-Unis) sur les meurtres de 27 enfants noirs.

M. Gregory, invité par M. Lee Brown, commissaire à la sécurité publique à Atlanta, au lendemain de l'arrestation de Peter Sutcliffe, se rendra vraisemblablement la semaine prochaine dans la capitale de la Georgie, a-t-on indiqué de source policière.

Peter Sutcliffe, qui est actuellement jugé à l'Old Bailey à Londres, avait formellement reconnu lors de son arrestation être «l'éventreur du Yorkshire».

L'équipe de policiers que dirigeait M. Ronald Gregory avait, au cours des derniers mois précédant l'arrestation de Peter Sutcliffe, été renforcée par des policiers de Scotland Yard.

CITOYENNETE CANADIENNE DE MICHEL VAN SCHENDEL
Trudeau: pourquoi pas?

TORONTO (CP) —Le poète montréalais Michel Van Schendel, qui fut lauréat d'un prix du Gouverneur général, songe à remettre en question la décision qu'il avait prise récemment de ne plus faire de demande de citoyenneté canadienne.

Van Schendel s'est vu refuser à deux reprises une demande de citoyenneté dans les années 50 et 60, apparemment à cause de son appartenance au Parti communiste français avant son arrivée au Canada.

Toutefois, le premier ministre Trudeau a déclaré hier aux journalistes qu'il connaissait personnellement Van Schendel et qu'il ne comprenant pas pourquoi un poète d'une aussi grande qualité et un homme aussi gentil n'était pas accepté comme citoyen canadien.

Joint par les journalistes à Toronto où il se trouve actuellement en visite, Van Schendel a déclaré que les problèmes d'immigration qu'il connaissait nuisaient à sa vie professionnelle au Canada depuis plusieurs années.

Le poète a ajouté qu'il aimerait bien que prenne fin la discrimination politique dont sont victimes certains immigrants au Canada et que pour cette raison, il tiendrait compte de la recommandation de M. Trudeau.

ASTON ATIC 2000
Le système de ventilation contrôlée

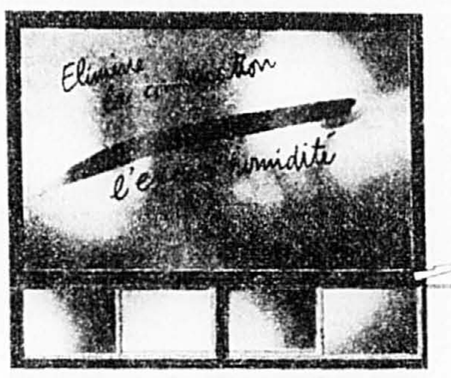

● À l'entre-toit
● Au rez-de-chaussée
● Au sous-sol

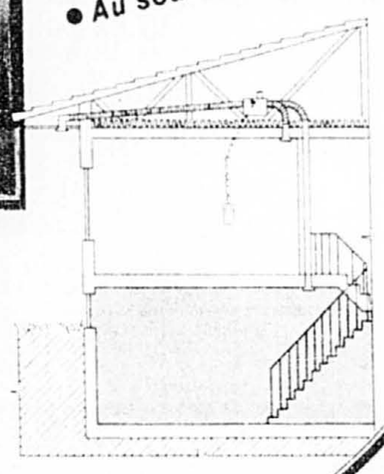

Disponible dans tous les
Centres de rénovation, matériaux de construction, quincailleries.

FABRIQUÉ PAR LES INDUSTRIES ASTON INC., À ST-LÉONARD D'ASTON, QUÉ.

fiducie populaire
dépôt garanti

Inscrite à la régie de l'Assurance dépôt du Québec

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

Je vois à mes intérêts!
"J'aime que mes économies soient entre bonnes mains. J'ai donc choisi le DÉPÔT GARANTI de la Fiducie Populaire. C'est un placement sûr dont le taux d'intérêt est élevé et garanti jusqu'à son échéance. De plus, il n'y a aucuns frais d'administration."
La Fiducie Populaire offre également toute une gamme de services financiers adaptés à vos besoins.

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

15¼%*
30 à 119 jours
(Minimum 5000 $)
*Taux sujet à changement sans préavis

EASTERN S'ENVOLE VERS NEW YORK SIX FOIS PAR JOUR.

NO DE VOL	DÉPART DORVAL	ARRIVÉE NEW YORK	NO DE VOL	DÉPART NEW YORK	ARRIVÉE DORVAL
EA 69	YUL 7h	LGA 8h 08	EA 562	LGA 8h 30	YUL 9h 44
EA 877	YUL 8h 05	LGA 9h 13	EA 68	LGA 12h 52	YUL 14h 02
EA 115	YUL 10h 37	LGA 11h 45	EA 872	LGA 15h 43	YUL 16h 53
EA 547	YUL 14h 54	LGA 16h 04	EA 108	JFK 18h 07	YUL 19h 27
EA 157	YUL 17h 55	JFK 19h 14	EA 542	LGA 20h 05	YUL 21h 14
EA 421	YUL 20h 29	LGA 21h 31	EA 526	LGA 21h 30	YUL 22h 34

Les horaires de vols peuvent être modifiés sans pré-avis.

Contrats à signer, ententes à confirmer, clients à rencontrer, les hommes et les femmes d'affaires montréalais choisissent Eastern quand ils doivent se rendre à New York et autres villes de la côte atlantique. Pourquoi? Parce qu'aucune autre ligne aérienne ne vous offre plus de vols: un total de six vols quotidiens, directs, aller retour le même jour.

LA GUARDIA: UN HORAIRE PLUS FLEXIBLE.

Parce que cet aéroport est le plus rapproché du coeur du «Big Apple», cinq des six vols quotidiens Eastern se posent à La Guardia. Vous êtes beaucoup plus près du centre des affaires et vous avez plus de temps et de vols à votre disposition. Le sixième vol se pose à l'aéroport John F. Kennedy. C'est le vol que préfèrent les voyageurs internationaux.

Pour vos voyages d'affaires à New York ou ailleurs aux États-Unis, communiquez avec Eastern. À Montréal, composez le 931-8211. A l'extérieur de Montréal, composez sans frais le 1-800-361-8530 ou appelez votre agent de voyage.

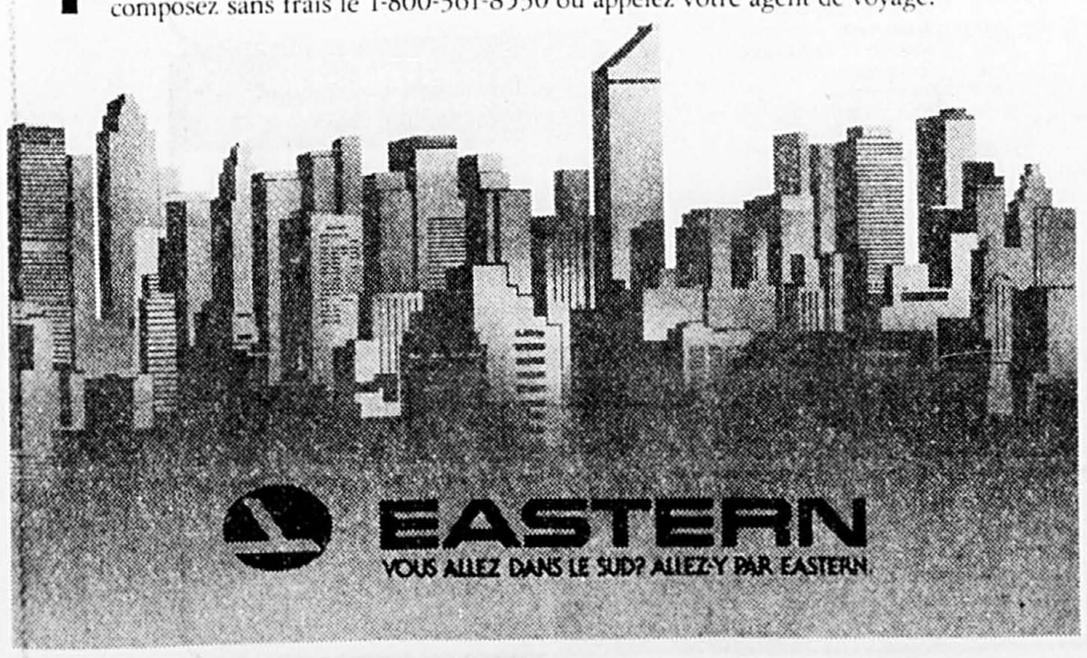

DÈS LE 16 MAI...

$9.95

LE SUPER-VISA D'UNE SUPER-JOURNÉE À LA RONDE

LE VISA DE VOTRE CHOIX

Le Super-Visa d'un jour
$9.95 par personne
Accès au site et à tous les manèges.

La Ronde Express
$5.95 par personne
Accès au site et à 7 manèges.

Le Visa du Monde des Petits
$3.95 par personne
Accès au site et à tous les manèges du Monde des Petits.

Prix d'entrée à la Ronde
$1.00 par personne
Dès aujourd'hui vous pouvez vous procurer le Super-Visa à une succursale de la Banque Royale.

Oui! À compter du 16 mai, La Ronde est ouverte tous les samedis, dimanches et jours fériés!
Du nouveau, cette année!
Terre des Hommes vous présente son Super-Visa d'un jour à $9.95.
Le Super-Visa vous donne accès au site des îles et ... le droit d'utilisation illimitée de tous les manèges de La Ronde.

Des vacances de rires et de frissons illimités!

De la simple détente – boutiques, restaurants, spectacles, promenades – jusqu'aux sensations les plus fortes ... il y en a pour tous les goûts à La Ronde! Et en choisissant le Super-Visa d'un jour vous avez accès à tous les manèges, à volonté! La Balade, le transporteur des îles, est à votre disposition, gratuitement!

À l'heure des vacances!
La Ronde est ouverte tous les samedis et dimanches, de midi à 2h30 jusqu'au 14 juin; et tous les jours à compter du 20 juin jusqu'au 6 septembre. Prenez l'autobus 169 ou le métro, pour vous conduire à l'entrée de La Ronde. À compter du 23 juin, vous pourrez prendre l'autobus 168!

L'ÉTÉ DANS LES ÎLES
• À MONTRÉAL •

Labatt

Toujours à l'avant-garde avec Dauphin

La piscine creusée:

celle qui vous fait rêver depuis toujours, vous est offerte avec un vaste choix de modèles qui caractérise bien notre expérience depuis 20 ans.

Qualité, durabilité, expérience, garantie toute épreuve sont en quelques mots ce qui caractérise notre renommée.

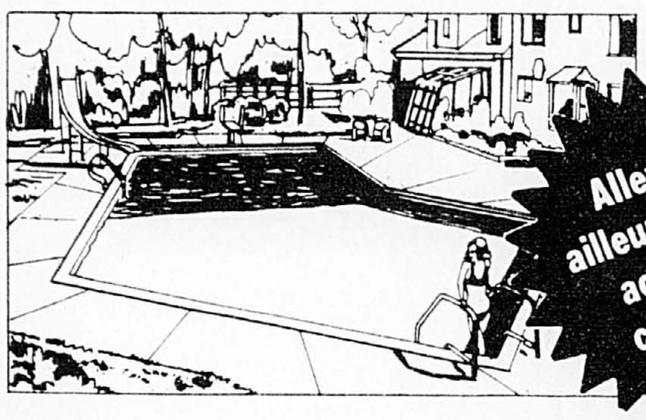

Allez voir ailleurs et vous achèterez chez nous.

NOUVEAU

Piscines hors-terre

Le modèle «CAROUSSEL», le dernier-né de Dauphin, celui qui bénéficie de la haute qualité de notre piscine Flipper, vous est offert à un prix vraiment économique, c'est pourquoi nous l'appelons la piscine économique de Dauphin.

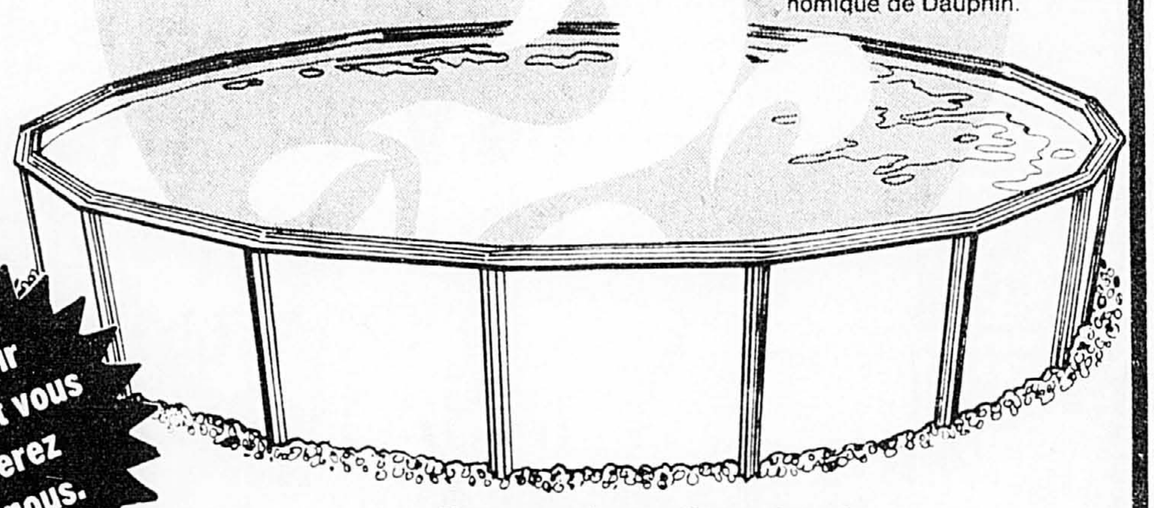

Piscines Dauphin

La piscine qui dure... garantie.

Pourquoi une Dauphin?

- **QUALITÉ et DURABILITÉ:** toutes nos piscines sont fabriquées d'aluminium «ALCAN», donc la rouille est éliminée.
- **INSTALLATION:** Installation faite par nos experts avec des matériaux de première qualité.
- **GARANTIE:** garantie sur structure et toile (toute épreuve) directement du manufacturier Dauphin
- **NOUS MANUFACTURONS:** nous sommes manufacturier de nos piscines, par conséquent nous sommes en mesure de vous offrir un service impeccable et surtout rapide.
- **EXPÉRIENCE:** depuis 20 ans des milliers de gens ont été satisfaits.

2170, boul. Laurentien
Saint-Laurent
Tél.: **332-6060**

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi de 9h à 18h
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 11h à 16h

CONSPIRATION D'ANJOU

Condamnation EN APPEL

■ Le ministère public a porté en appel la sentence rendue le 11 mai par le juge Yves Mayrand contre M. Emile Asselin à la suite de son plaidoyer de culpabilité en raport avec la fameuse conspiration d'Anjou, estimant la sentence sans rapport avec la gravité du crime commis, soit la corruption des dirigeants municipaux.

Le plaidoyer portait sur cinq chefs d'accusation pour versement de pots-de-vins en vue de profiter indûment de transactions immobilières criminelles. La conspiration impliquait l'ancien maire et l'ancien urbaniste d'Anjou, MM. Ernest Crépeault et Charles-Edouard Campeau, ainsi que divers autres citoyens intéressés à profiter d'expropriations lucratives, MM. Bernard Lamarre, Alphonse Couture, Mac Gordon et Max Schuchman, entre autres.

Les quatre chefs d'accusation portant chacun sur des prébendes de l'ordre de $100,000 ont valu à Asselin des amendes de $1,000 et une journée de prison, les quatre peines à purger concurremment. La fermeture des bureaux survenant une heure après la comparution, le prévenu n'a guère été privé de sa liberté qu'une demi-heure.

Au terme de sa requête en appel, le représentant du ministère public, Me Jean Montplaisir, a déclaré qu'en ce cas, la Justice avait «le ventre complètement à terre» et que la sentence, dans cette affaire grave, équivaut à une permission déguisée de corrompre les administrateurs municipaux, pratique non encore déracinée à son avis.

La sentence est aussi contestée pour ne retenir que les éléments personnels et subjectifs à l'intimé, exclure l'effet dissuasif nécessaire lorsque les institutions publiques sont en cause, et déroger au principe de la parité de sentences en regard de celles qui furent imposées aux complices Charles-Edouard Campeau et Ernest Crépeault».

On se souviendra que l'ex-maire Crépeault avait été condamné, en première instance, dans le même affaire, à rembourser $658,000 à la ville d'Anjou, dont il avait été maire.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ÉCOLE SUPÉRIEURE de DANSE du QUÉBEC

AUDITION D'ADMISSION
pour la saison 81/82

12 JUIN Programme du jour
18h00 intermédiaire
19h30 avancé et préprofessionnel

13 JUIN Programme du soir
14h00 enfants intermédiaires
15h30 adolescents intermédiaires et avancés

Renseignements: Mme M. Kinal - 849-8681

MAISON DE LA DANSE
4816, rue Rivard, Montréal Métro Laurier

«Pour ceux qui désirent perfectionner et accélérer leur connaissance de l'anglais parlé»

SESSION SEMI-INTENSIVE de CONVERSATION ANGLAISE

***3 SEMAINES** (4 fois par semaine - lundi à jeudi)

Matin	Après-midi	ou	Soir
10.00 — 12.30	13.15 — 15.45		18.15 — 20.45

PETITS GROUPES: 4 à 7 participants par niveau — maximum à tous les niveaux.
CONVERSATION PRATIQUE: Axée sur la conversation pratique de tous les jours.
SANS GRAMMAIRE: Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées.
FRAIS: $180.00 (tout compris) en vigueur jusqu'au 29 mai. Après cette date les frais seront de $195.00
*6 semaines — 2 fois par semaine également disponible.
Entrevue de classement: ***sur rendez-vous seulement.***

Pour autres renseignements composez: **844-9396**
Le Centre de Conversation Française et Anglaise CCFA Inc.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'Université McGill)
910 rue Sherbrooke ouest
Reconnu par le ministère de l'Education

VOTRE ENFANT
veut-il apprendre
L'ANGLAIS? SI OUI...

- Programme d'immersion - méthode de laboratoire.
- Variété d'activités culturelles et récréatives.
- Garçons et filles de 15 à 17 ans avec surveillance assurée.
- Belles résidences, excellent accès aux services récréatifs de l'Estrie.
- Moniteurs qui animent les activités socio-culturelles.
- Offert au magnifique campus de l'Université Bishop et du Collège Régional Champlain de Lennoxville.

Pour renseignements: M. Daniel Fricker
Collège Régional Champlain (819) 563-9574
Lennoxville, P.Q. J1M 2A1

"Cet été je me cultive!"

pour une quatorzième année
LE CONSERVATOIRE LASSALLE
vous offre des COURS d'ÉTÉ en
SCIENCE DE LA PAROLE

Cours du jour
Deux séries de cours au choix:
Du: 15 juin au 14 juillet
ou
Du: 27 juillet au 21 août
LUNDI À VENDREDI
de: 9h20 à 12h10

Cours du soir
Deux séries de cours au choix:
Du: 15 juin au 15 juillet
ou
Du: 27 juillet au 26 août
LUNDI-MARDI-MERCREDI
de: 18h20 à 21h10

INSCRIPTION: Dès maintenant

Pour renseignements:
3505, rue Durocher
Montréal, H2X 2E7
288-4034
Permis: 749569

BÂTISSEZ VOTRE AVENIR

Préparez-vous le **SOIR** ou le jour en **FRANÇAIS** ou en anglais.
☐ **PROGRAMMEUR**
☐ **OPÉRATEUR**
☐ **KEYPUNCH-KEYTAPE**
Reconnu par le ministère de l'Éducation aux niveaux secondaire et collégial pour le prêt du gouvernement. Permis 749E745
Pour renseignements, APPELEZ: **849-7726**

Bon à découper: je désire recevoir sans aucun engagement votre document. L.P. 16-5-81
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Age..... Tél.:.....
COLLÈGE D'INFORMATIQUE DU CANADA
2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

SECRÉTARIAT
Cours bilingues

Cours à temps plein / jour
septembre à juin
- Secrétariat médical
- Secrétariat juridique
- Secrétariat de services
- Sténo-dactylo
- Commis-comptable
- Réceptionniste-téléphoniste
- Commis de bureau

Cours à temps partiel / jour · soir · samedi
en tout temps de l'année
- Anglais: cours privé et de groupe, différents niveaux
- Comptabilité
- Dactylographie et machine à dicter
- Français pour la secrétaire
- Initiation au droit
- Procédures juridiques
- Protocole du téléphone et art de la réception
- Sténographie française
- Sténographie anglaise
- Tenue de livres d'une entreprise commerciale I-II
- Tenue de livres d'une entreprise de services
- Terminologie médicale

composez
932-1122
(9 heures à 21 heures)

Service de placement gratuit
Sans garantir formellement un emploi, plus de 90% de nos diplômes sont placés chaque année.

Reconnu par le ministère de l'Éducation
permis nº 749546

COLLÈGE DE SECRÉTARIAT MODERNE
1800, boul. Dorchester ouest, Montréal Metro Guy (sortie St-Mathieu)

Cours D'ANGLAIS
et autres langues, commençant le 19 mai.
4 semaines, 5 jours, 3 heures par jour
*200
Aussi cours réguliers, privés et semi-privés à prix modiques.
Téléphone: **933-8252**
1235, rue Guy
Permis du ministère de l'Éducation.
Frais déductibles d'impôt.
ELC
Centre Linguistique Européen

HORLOGERIE BIJOUTERIE
à l'école — à la maison
DEPLIANTS GRATUITS
Permis nº 749659
INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTÉE
1012 est, av. Mont-Royal
Montréal Qué H2J 1X6 Tél. 523-7673

OHÉ! LES JEUNES CET ÉTÉ APPRENEZ À COUDRE

- pour garçons et filles de 10 à 19 ans.
- 8 leçons de 2½ heures chacune.
- petits groupes de 8 à 10 personnes.

Inscrivez-vous maintenant!

STUDIO DE COUTURE
Eugène Marsais Enrg.
3889, rue St-Denis
(métro Sherbrooke)
845-0518
SINGER

MAI, MOIS DE L'ENTREPRISE LAVALLOISE !

La Chambre de Commerce de Ville de Laval vous présente la...

2e EXPOSITION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE À LAVAL au Carrefour Laval

Autoroute des Laurentides
Sortie 10
Boul. Le Carrefour

jusqu'au 23 mai 1981

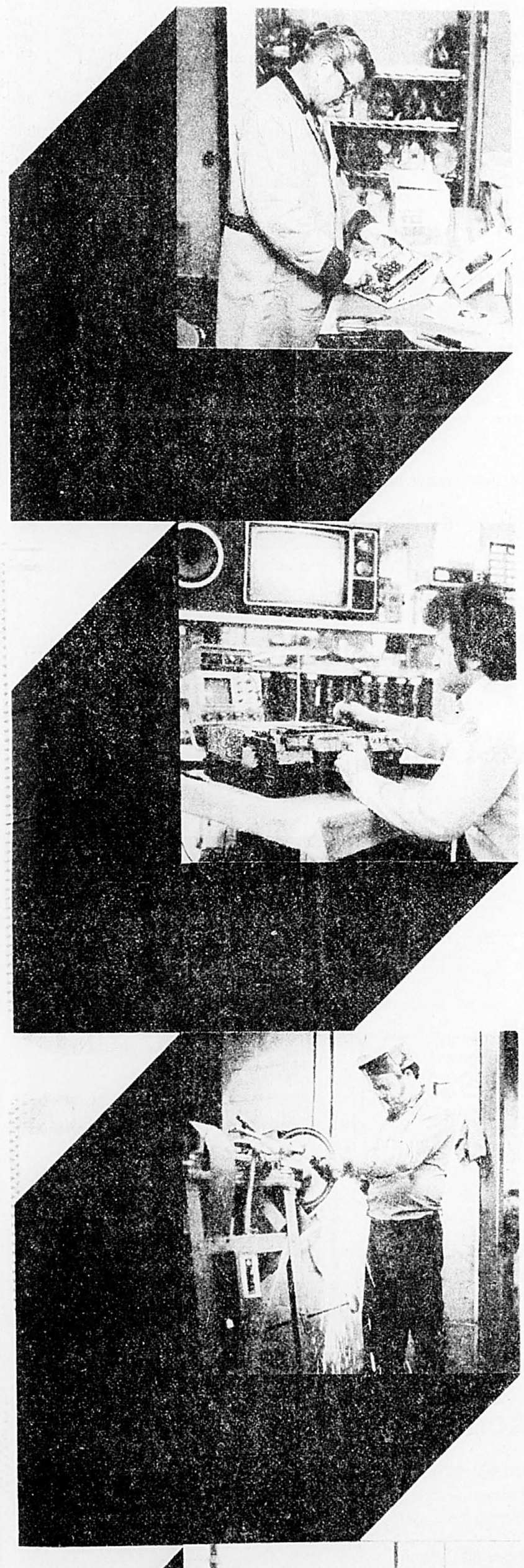

Cher(e)s ami(e)s...
Je vous invite à visiter cette exposition d'envergure organisée par La Chambre de Commerce de Laval, qui diffuse ses services à plus de 6,000 entreprises lavalloises.

Dr. Lucien Paiement,
Maire et Président Honoraire
Mois de l'Entreprise Lavalloise.

Ce projet de notre Chambre de Commerce a pour but de sensibiliser le grand public à l'entreprise lavalloise - créatrice d'emplois, et agent de croissance important de l'économie de notre grande région métropolitaine.

Clément Joly c.a., Président
Chambre de Commerce

PREMIERS EN AMÉRIQUE DU NORD

Cinq mille agents de sécurité syndiqués

■ Pour la première fois dans les annales du gardiennage en Amérique du Nord, un groupe d'agents de sécurité ont décidé de se syndicaliser: il s'agit de 5,000 agents de sécurité du Québec, employés par les agences Pinkerton, Phillips, Canadiana, Alliance, etc., qui font maintenant partie du syndicat indépendant de l'Union des agents de sécurité du Québec.

MICHEL GIRARD

Afin d'offrir à ses membres des services d'organisation syndicale appropriés et vigilants, ce syndicat indépendant vient de conclure une entente de services d'une durée de deux ans avec le Syndicat des métallos (FTQ) qui verra à faire respecter les conventions collectives et à fournir une gamme de services syndicaux à ces travailleurs.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement hier le directeur du Syndicat des métallos, Jean Gérin-Lajoie et le responsable de l'Union des agents de sécurité, Jean Côté.

Selon M. Gérin-Lajoie, il n'est pas question, pour le moment, que ce syndicat indépendant s'affilie aux Métallos. «Le code du travail interdit les démarches en vue d'un changement d'affiliation syndicale pendant la durée d'une convention collective. Or comme les conventions collectives des agents de sécurité ne viennent à échéance qu'en juin 1983, la queston d'affiliation syndicale à la FTQ ne pourra être étudiée qu'à ce moment-là. L'entente que nous venons de conclure en est plutôt une de coopération qui produira de toute évidence un rapprochement,» a expliqué M. Gérin-Lajoie.

Pour sa part le responsable de l'Union des agents de sécurité, Jean Côté, a précisé que le premier juin 81 marquera la fin d'une première phase, soit celle de l'implantation syndicale dans le milieu québécois du gardiennage, qui regroupe présentement quelque 18,000 agents de sécurité. «Cette première étape de recrutement a été franchie difficilement, mais avec succès. Il faut maintenant aborder l'étape suivante: fournir des services syndicaux adéquats à nos membres et essayer de regrouper à l'intérieur du syndicat les autres agents de sécurité non encore syndicalisés,» a-t-il dit.

S'ils ont décidé de faire appel au Syndicat des métallos, c'est parce que d'après M. Côté, ce syndicat de la FTQ possède présentement une excellente structure au niveau de l'organisation des services syndicaux, ayant des bureaux dans toutes les régions de la province.

M. Jean Côté a tenu à signaler au cours de la conférence de presse que les 18,000 agents de sécurité du Québec avaient besoin d'une action syndicale bien structurée. Ces travailleurs, selon lui, ont une moyenne d'âge élevée (plus de 50 ans). Ils sont appelés à faire un travail souvent précaire, isolé et peu valorisé dans la société. Ce sont des gens qui sont très mal rémunérés et qui évidemment, n'ont aucune sécurité d'emploi,» a-t-il ajouté.

Depuis le début de leurs efforts de syndicalisation, 45 employés ont été congédiés pour activités syndicales. ces derniers ont cependant été réembauchés après avoir obtenu gain de cause en cour.

POUR $200,000

L'UQAM poursuivie par un étudiant

■ Un étudiant de l'UQAM, Gaston Hervieu, poursuit l'université pour une somme de $200,000 pour atteinte à sa crédibilité sociale, à son intégrité morale, pour discrimination ainsi que pour le temps et l'argent perdus.

Cette poursuite inusitée a été inscrite en Cour supérieure le 11 mai et devait être signifiée à l'université dans les jours qui suivent.

L'étudiant Hervieu, qui avait contesté le monopole idéologique régnant au module d'animation et recherche culturelles de l'UQAM, avait été en butte à diverses difficultés avant d'être expulsé, à l'hiver 1979. Ce module a défrayé l'actualité depuis 1977, s'est fait mettre en tutelle par l'université, a vécu la contestation étudiante ainsi que des démissions et congédiements de professeurs. Divers rapports et enquêtes signalaient que la liberté académique était mise en danger face à l'idéologie marxiste qui y prévalait.

C'est dans ce contexte que l'étudiant Gaston Hervieu a été finalement expulsé du module pour des notes insuffisantes. Il a été réadmis l'année suivante après qu'un comité spécial de révision soit intervenu, mais M. Hervieu estime qu'on n'a jamais réparé les torts qu'on lui a causés injustement.

Il s'était également adressé à la Commission des droits de la personne, qui, deux ans après le dépôt de sa plainte, constatait qu'il avait été victime d'une exclusion «techniquement erronée», mais refusait de reconnaitre qu'il avait été victime de discrimination sur la base de ses convictions politiques.

Aussi dans sa poursuite, M. Hervieu met-il en cause la Commission des droits de la personne.

FAITES PASSER VOTRE MESSAGE
DANS LES
ANNONCES CLASSÉES
DE
la presse **285-7111**

PRIX DU LAIT DE CONSOMMATION

en vigueur le 18 mai 1981

Par ordonnance rendue le 27 avril 1981, la Régie des marchés agricoles du Québec décrète qu'à compter du 18 mai 1981, les prix de détail du lait de consommation sont les suivants:

Région I:*		1 litre	2 litres	4 litres
Lait 3,25% m.g.	au comptoir	0,72$ à 0,77$	1,42$ à 1,52$	2,69$ à 2,93$
	à domicile	0,75$ à 0,80$	1,44$ à 1,54$	2,73$ à 2,97$
Lait 2% m.g. et lait U.H.T.	au comptoir	0,68$ à 0,73$	1,35$ à 1,45$	2,54$ à 2,78$
	à domicile	0,71$ à 0,76$	1,37$ à 1,47$	2,58$ à 2,82$
Lait 1% m.g.	au comptoir	0,65$ à 0,70$	1,28$ à 1,38$	2,42$ à 2,66$
	à domicile	0,68$ à 0,73$	1,30$ à 1,40$	2,46$ à 2,70$
Lait écrémé	au comptoir	0,63$ à 0,68$	1,23$ à 1,33$	2,31$ à 2,55$
	à domicile	0,66$ à 0,71$	1,25$ à 1,35$	2,35$ à 2,59$
Région II:**				
Lait 3,25% m.g.	au comptoir	0,75$ à 0,83$	1,48$ à 1,64$	2,81$ à 3,13$
	à domicile	0,78$ à 0,86$	1,50$ à 1,66$	2,85$ à 3,17$
Lait 2% m.g. et lait U.H.T.	au comptoir	0,71$ à 0,79$	1,41$ à 1,57$	2,66$ à 2,98$
	à domicile	0,74$ à 0,82$	1,43$ à 1,59$	2,70$ à 3,02$
Lait 1% m.g.	au comptoir	0,68$ à 0,76$	1,34$ à 1,50$	2,54$ à 2,86$
	à domicile	0,71$ à 0,79$	1,36$ à 1,52$	2,58$ à 2,90$
Lait écrémé	au comptoir	0,66$ à 0,74$	1,29$ à 1,45$	2,43$ à 2,75$
	à domicile	0,69$ à 0,77$	1,31$ à 1,47$	2,47$ à 2,79$

1* Région I: Le territoire du Québec à l'exception des territoires de la région II, de ceux situés au nord du 50e parallèle (sauf la municipalité de Sept-Iles), de l'Ile-d'Anticosti et des Iles-de-la-Madeleine.

2 Région II:**
a) Les comtés municipaux d'Abitibi, Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Nord, Saguenay et Témiscamingue, ainsi que les municipalités de cités et villes comprises à l'intérieur de ces comtés.
b) Les municipalités de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami.
c) La municipalité de Chibougamau ainsi que les municipalités situées à moins de 50 milles de cette dernière.

Régie des marchés agricoles du Québec
201, boulevard Crémazie est, Montréal, H2M 1L5
Tél.: (514) 873-4024

Les 5 magasins Simpsons ouverts le lundi 18 mai

Simpsons MD

Rabais $50

Batterie de cuisine «Paderno» chez Simpsons

Prix ord. Simpsons 189.98

139.98 ens. 7 pces

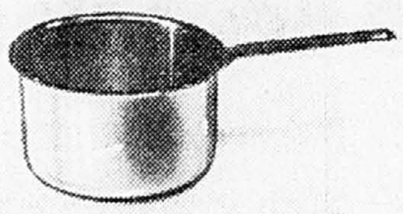

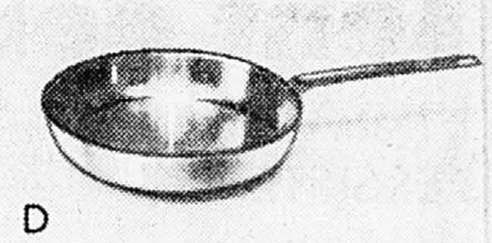

Une batterie de cuisine de haute qualité en acier inoxydable... signée «Paderno»! Fonds aluminium pour répartition uniforme de la chaleur. Couvercles étanches. Poignées, anse et couvercles allant au four.

A. L'ens. 7 pces comprend: casseroles couvertes 1.9 et 3.8 litres, fait-tout couvert 6.6 litres à 2 anses et sauteuse ouverte 24 cm.

Éléments libres «Paderno» à prix spéciaux!

	Prix Simpsons
B. Casseroles couvertes 1 litre	19.99
1.9 litres	29.99
3.8 litres	41.99
C. Fait-tout couvert à 2 anses	
3.8 litres	42.99
6.6 litres	71.99
D. Poêles 24 cm	28.99
28 cm	42.99
20 cm	23.99
E. Poêle profonde couverte,	
1.4 litres	31.99
2.8 litres	43.99
4.9 litres	63.99
F. Fait-tout couvert, 9 litres	79.99

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons ACTION CARD • CARTE D'ACTION • 1 123 456789 0

Rabais 13.99

Vaisselle «Corelle»

Prix ord. Simpsons 49.98 ens. 20 pces **35.99**

Une vaisselle élégante et pratique à la fois de «Corelle Livingware»! Chaque pièce va au four ordinaire, au four à micro-ondes et au lave-vaisselle. Motif papillon ton or sur fond blanc.

G. L'ens. 20 pces comprend 4 de chaque: assiette à dîner, assiette à déjeûner, bol à soupe/céréales, tasse et soucoupe.

Rayon 426, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Le 3 juin: Recensement
Soyez du nombre

ERRARUM

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le dépliant encartée dans votre état de compte.
Le radio-réveil «Emerson», modèle RED5230, n'est pas disponible. En guise de remplacement, nous vous offrons le modèle RED5661.
Le cablosélecteur «Star Com III» de «Jerrold» ne possède pas de contrôle pour le volume.